BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

J
103
H43
1905

CANADA. PARLEMENT. SENAT.

Procès-verbaux.

95'33
912

Nº 1.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCE DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 11 janvier 1905.

Le Sénat s'est réuni à deux heures et demie de l'après-midi.

Mercredi, le onzième jour de janvier en la quatrième année du règne de Notre Souverain Seigneur Edouard Sept, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la foi, Empereur des Indes, étant la première session du dixième Parlement de la Puissance du Canada, continué par prorogation jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, étaient :—

Les honorables messieurs

Baird,	Coffey,	Jones,	Poirier,
Baker,	Cox,	Kerr (Northumberland),	Power,
Béique,	Dandurand,	Kerr (Toronto),	Robertson,
Bernier,	David,	Kirchhoffer,	Ross,
Black,	Davis,	Landry,	Scott,
Bolduc,	Dobson,	Legris,	Shehyn,
Bostock,	Domville,	McHugh,	Templeman,
Boucherville, de,	Edwards,	McSweeney,	Tessier,
Bowell (sir Mackenzie),	Ellis,	Miller,	Thompson,
Cartwright (sir Richard),	Ferguson,	Mitchell,	Watson,
	Fiset,	Montplaisir,	Wilson,
Casgrain (Windsor),	Frost,	Owens,	Wood,
Choquette,	Fulford,	Perley,	Young,
Cloran,	Godbout,		

PRIÈRES.

Les membres du Sénat ont été informés qu'une commission sous le grand sceau a été émise nommant l'honorable Raoul Dandurand, président du Sénat.

La dite commission a été alors lue par le greffier comme suit :—

CANADA.

GREY.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la foi, Empereur des Indes.

C. FITZPATRICK, *Procureur général, Canada.* } A l'honorable Raoul Dandurand, B.C.L., de la cité de Montréal, membre du Sénat et sénateur, pour la division électorale de Delorimier, dans Notre province de Québec.

SALUT :—

Sachez, qu'ayant pleine confiance en votre loyauté, intégrité et habileté, Nous vous avons constitué et nommé et, par ces présentes, Nous vous constituons et nommons, vous le dit Raoul Dandurand, Président du Sénat du Canada.

Vous aurez et exercerez la dite charge de Président du Sénat, vous le dit Raoul Dandurand, avec tous les pouvoirs, droits, privilèges, profits, émoluments et avantages y appartenant de droit et par la loi, durant Notre bon plaisir.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-aimé Cousin le Très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce neuvième jour de JANVIER, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent cinq, et de Notre règne la quatrième.

Par ordre,
R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a alors pris place au fauteuil, au pied du trône, accompagné des honorables messieurs Scott et Templeman, précédé du gentilhomme huissier de la Verge Noire.

La masse (qui auparavant était sous la table) a été mise sur la table, et il a été Ordonné, qu'elle soit portée devant Son Honneur.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu divers certificats du greffier de la Couronne en chancellerie, pour faire connaître que le Très Honorable Sir Richard Cartwright, C.C.M.G., et les honorables MM. Choquette, Ross et Davis avaient été appelés au Sénat.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 30 septembre 1904.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, d'appeler au Sénat du Canada, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du trentième jour du mois de septembre, mil neuf cent quatre, le Très Honorable Sir Richard Cartwright,

C.C.M.G., de la cité d'Ottawa, membre du Conseil privé du Roi, pour le Canada, et de le nommer membre du Sénat et sénateur pour la province d'Ontario.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 30 septembre 1904.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, d'appeler au Sénat du Canada, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du trentième jour du mois de septembre mil neuf cent quatre, Philippe Auguste Choquette, de la cité de Québec, écuier, pour la division de Grandville, dans la province de Québec, *vice* l'honorable C. A. P. Pelletier, C.C.M.G., résignataire.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 30 septembre 1904.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, d'appeler au Sénat du Canada, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du trentième jour du mois de septembre, mil neuf cent quatre, James Hamilton Ross, de la cité de Régina, écuier, et de le nommer membre du Sénat et sénateur pour les Territoires du Nord-Ouest.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 30 septembre 1904.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, d'appeler au Sénat du Canada, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du trentième jour du mois de septembre, mil neuf cent quatre, Thomas Osborne Davis, de la ville de Prince-Albert, écuier, et de le nommer membre du Sénat et sénateur pour les Territoires du Nord-Ouest.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Sir Richard Cartwright, C.C.M.G., a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Templeman.

L'honorable Sir Richard Cartwright a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A notre fidèle et bien-aimé Conseiller, le Très honorable Sir Richard Cartwright, C.C.M.G., de la cité d'Ottawa, de notre province d'Ontario, dans la Puissance du Canada :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Seau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Farfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce treizième jour de septembre, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent quatre, et de Notre Règne la quatrième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable Sir Richard Cartwright s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable Sir Richard Cartwright, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Philippe Auguste Choquette a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Tessier.

L'honorable M. Choquette a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A notre fidèle et bien-aimé Philippe Auguste Choquette, de la cité de Québec, de Notre Province de Québec, dans Notre Puissance du Canada, écuier :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte et Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Farfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce treizième jour de septembre, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent quatre, et de Notre Règne la quatrième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,

Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Choquette s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Choquette, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable James Hamilton Ross a été introduit entre l'honorable M. Watson et l'honorable M. Young.

L'honorable M. Ross a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A notre fidèle et bien-aimé James Hamilton Ross, de la cité de Régina, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et

difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Farfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce treizième jour de septembre, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent quatre, et de Notre Règne la quatrième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Ross s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire énonçant que l'honorable M. Ross, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Thomas Osborne Davis a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Tessier.

L'honorable M. Davis a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Thomas Osborne Davis, de la ville de Prince-Albert, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans Notre Puissance du Canada, écuier :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous

vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce treizième jour de septembre, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent quatre, et de Notre Règne la quatrième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Davis s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Davis, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été alors lue par le greffier comme suit :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 10 janvier 1905.

MONSIEUR,—J'ai reçu ordre de Son Excellence le Gouverneur général, de vous informer que le juge en chef du Canada, en qualité de député-gouverneur se rendra à la salle du Sénat, pour ouvrir la session du Parlement de la Puissance, mercredi, le 11 courant, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. HANBURY-WILLIAMS,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

L'honorable juge en chef du Canada, député-gouverneur, étant assis dans le fauteuil au pied du trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du député-gouverneur, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable Président a dit :

Honorables Messieurs du Sénat :
Messieurs de la Chambre des Communes :

J'ai reçu ordre de vous faire savoir que Son Excellence le Gouverneur général ne croit pas devoir annoncer les objets pour lesquels Elle a convoqué le présent Parlement du Canada, avant que la Chambre des Communes ait choisi son Orateur, suivant la loi; mais demain, à trois heures de l'après-midi, Son Excellence annoncera les objets de la convocation de ce Parlement.

Il a plu au député-gouverneur, de se retirer, et la Chambre des Communes s'en est allée.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné à demain, à trois heures moins un quart de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à demain, à trois heures moins un quart de l'après-midi.

No 1.

Ire Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII,

Mercredi, 11 janvier 1905.

PROCÈS - VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le
1905

Nº 2.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCE DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 12 janvier 1905.

Le Sénat s'est réuni à trois heures moins un quart de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Casgrain (de Lanaudière),
Choquette,
Church,
Cloran,
Coffey,
Cox,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Drummond (Sir George),
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Fulford,
Gibson,
Hingston (Sir William),
Jones,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Mackay (Alma),
McGregor,
McHugh,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thibaudeau (Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Young.

PRIÈRES.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance.

Son Excellence le Très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

L'honorable Robert Franklin Sutherland a dit :—

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

La Chambre des Communes m'a élu son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si dans l'exécution de ces devoirs il m'arrive jamais de tomber en erreur je prie que la faute me soit imputée et non aux Communes dont je suis le serviteur, et qui afin de pouvoir mieux remplir leurs devoirs envers leur Roi et leur pays, réclament respectueusement par ma bouche tous leurs droits et privilèges incontestés, demandant spécialement qu'elles puissent avoir liberté de parole dans leurs débats, accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et que leurs délibérations reçoivent de la part de Votre Excellence l'interprétation la plus favorable.

L'honorable Président du Sénat a alors dit :

M. l'Orateur, j'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de vous assurer qu'Elle a une confiance entière en la fidélité et l'attachement des Communes à la personne de Sa Majesté et à son gouvernement; et ne doutant point que leurs délibérations ne soient conduites avec sagesse, modération et prudence, Elle accorde, et en toute occasion Elle reconnaîtra et permettra l'exercice de leurs privilèges constitutionnels.

J'ai aussi ordre de vous assurer que les Communes auront un facile accès auprès de Son Excellence en tout temps convenable et que leurs délibérations ainsi que vos paroles et vos actes, recevront toujours de sa part l'interprétation la plus favorable.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je désire, à cette occasion, vous assurer combien je suis sensible au grand honneur que le Roi m'a conféré en me nommant au poste éminent de Gouverneur général.

Ma satisfaction d'avoir été appelé à représenter Sa Majesté dans le Dominion a été avivée par l'accueil cordial que j'ai reçu de toutes parts et de toutes les classes de la société.

Grâce à ses vastes ressources et à l'amélioration de ses moyens de transport, ce pays favorisé attire des immigrants de plus en plus nombreux, non seulement du Royaume-Uni, mais aussi des Etats-Unis et de plusieurs autres pays.

A mesure que la possibilité de s'y établir aux conditions avantageuses qui existent aujourd'hui sera mieux connue, ce Dominion deviendra la patrie d'un nombre croissant de gens heureux et contents d'y vivre, et qui, par leurs qualités et leur prospérité, ajouteront à la puissance du grand empire dont vous formez une partie si importante.

Il est satisfaisant d'observer que le commerce du Dominion, qui a augmenté d'une façon si constante depuis quelques années, ne diminue pas, celui du dernier exercice

étant le plus considérable qui se soit fait. Le revenu du dernier semestre excède aussi celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Sur l'invitation du Président des Etats-Unis, mon Gouvernement a consenti à prendre part à l'institution d'une commission internationale composée de trois représentants de chaque pays et chargée d'étudier les conditions et l'utilité des eaux adjacentes à la frontière qui sépare les Etats-Unis du Canada et de faire rapport, et de faire aussi, à propos d'améliorations et de réglementation, les recommandations les plus conformes à l'intérêt de la navigation sur les dites eaux.

L'augmentation rapide de la population des Territoires du Nord-Ouest depuis deux ans a fait voir qu'il serait sage d'accorder à ces Territoires l'autonomie provinciale. Un bill à cette fin sera soumis à votre considération.

Les explorations nécessaires à la localisation de la ligne du chemin de fer Transcontinental National Canadien se poursuivent avec vigueur, et on a la ferme confiance que des soumissions pour la construction de plusieurs sections pourront être demandées pendant la prochaine saison.

L'étalage des produits canadiens à l'exposition de Saint-Louis, l'année dernière, a si bien réussi à attirer des immigrants vers les prairies de l'Ouest, qu'on se propose d'accepter l'invitation du gouvernement de Belgique à envoyer des échantillons de nos produits et de nos objets manufacturés, à l'exposition qui doit avoir lieu bientôt à Liège.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes de l'année dernière seront déposés devant vous. Vous serez heureux d'apprendre que la dépense a été inférieure au revenu et que, déduction faite de tous frais, il est resté un excédent de recette.

Les estimations budgétaires pour le prochain exercice vous seront bientôt soumises, on les a préparées, de façon à concilier l'économie avec le développement des ressources du Dominion.

Honorables Messieurs du Sénat :
Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous invite à étudier avec la plus grande attention les sujets que j'ai mentionnés et je prie Dieu de bénir vos délibérations.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un bill intitulé : "Acte concernant les Chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence prononcé du trône, et

Il a été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité, pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 16 janvier 1905.

Pétitions à présenter

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

ORDRES DU JOUR

Pour lundi, 16 janvier 1905.

12 janvier—Prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général, à l'ouverture de la première session du dixième Parlement.

No 2

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Jeudi, 12 janvier 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 3.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCE DU SÉNAT

DU CANADA

Lundi, 16 janvier 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Casgrain (de Lanaudière),
Choquette,
Cloran,
David,
Davis,
Dobson,
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Frost,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thibaudeau (Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Owens :—De la banque dite *Molson's Bank*.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De la corporation du village de Tweed.

Par l'honorable M. Frost :—De la compagnie dite *The Pacer Solid Street Car Wheel Company of Perth*, à responsabilité limitée.

L'honorable Président a présenté au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement sur l'état de la Bibliothèque pour l'année 1904.

Le dit rapport a été lu par le greffier, et il est comme suit :—

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

A l'honorable Président du Sénat.

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter le rapport suivant pour l'année 1904 :

Vu la courte durée de la vacance, il y a peu de chose à porter à la connaissance de Votre Honorable Chambre.

Tous les annuaires statistiques nous arrivent par chaque courrier au fur et à mesure de leur publication en Angleterre, aux Etats-Unis et en France, mais plusieurs ne seront sur les rayons qu'à une période avancée de la session.

On continue à publier des brochures et des livres relatifs à la controverse fiscale en Angleterre, et la Bibliothèque en a acquis un grand nombre.

Grâce à l'initiative personnelle de l'honorable M. Hyman, ministre suppléant des Travaux publics, la Bibliothèque sera à l'avenir beaucoup mieux éclairée.

Parmi les dons faits à la Bibliothèque nous devons mentionner les suivants :

De Lady Meux, Londres, Angleterre :

"*The Book of Paradise*", being a translation from the Syrian texts of the histories and sayings of the monks of the Egyptian Desert, by Palladius Hiéronymus." 8 vol., 1904.

Et de l'honorable T. Nosse, consul général du Japon :

"Jikemura (W) *The Russo Japanese War Illustrated.*" 8 vol. Tokio, 1904.

La section américaine de la Bibliothèque s'est enrichie de certains ouvrages précieux, entre autres d'un facsimile des fameuses cartes de Waldseemüller, de 1507, où le mot "Amérique" paraît pour la première fois sur une carte. L'original de cet important monument géographique était depuis longtemps dérobé au monde scientifique, lorsqu'en 1901, le professeur Fischer en trouva accidentellement un exemplaire dans la bibliothèque du prince Walberg, au Château de Wolfegg, où il sommeillait depuis des siècles.

Voici les faits relatifs aux cartes de 1507 : Le 25 avril 1507, on publia à Saint-Dié, petite ville des Vosges, un traité de géographie qui fit époque. En effet, ce petit livre proposait de donner à la quatrième partie du monde, alors nouvellement découverte, "le nom d'Amérique, d'après Americus (Vespucci), son découvreur." L'ouvrage intitulé : "*Cosmographiæ Introductio*" fut le premier ouvrage d'une presse qu'on venait d'installer dans la ville. Il fut conçu et publié sous les auspices du *Gymnase Vosgien*, société artistique et scientifique fondée à Saint-Dié, par Gaultier Lud, vers 1490, sous le patronage de René, alors duc régnant de Lorraine. Parmi les membres du *Gymnase*, au commencement du seizième siècle, il en était trois qui s'occupant plus spécialement des études géographiques, s'unirent pour publier la "*Cosmographiæ Introductio*"—Nicolas Lud, Mathias Ringman et Martin Waldseemüller. C'est autour de celui-ci que l'intérêt se concentre, car il était le géographe et le cartographe de la société.

Ajoutons que le professeur Fischer trouva aussi dans le volume contenant le trésor depuis longtemps perdu, une seconde carte par Waldseemüller en date de 1516 et jusqu'ici absolument inconnue.

La Bibliothèque a aussi acquis la série très importante des "*Early Western Travels*" (1748-1846). Elle contient trente volumes remplis de renseignements sur les explorations d'Européens dans la région formant aujourd'hui les états d'Indiana, Ohio, Kentucky, Oregon, Illinois, etc., dans les Rocheuses, sur les guerres indiennes et les premiers progrès de la civilisation dans l'ouest.

Une autre addition qu'il ne faut pas oublier c'est une réimpression du premier livre imprimé dans la Nouvelle-Angleterre, "*The Bay Psalm Book*," Cambridge, 1640.

La liste annuelle des additions à la Bibliothèque a été préparée et est entre les mains de l'imprimeur. On la distribuera aux députés aussitôt qu'elle sera prête.

Ci-jointe on trouvera la liste ordinaire des dons faits à la Bibliothèque et des ouvrages déposés en vertu de la loi des droits d'auteur.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DECELLES, *B.G.*
MARTIN J. GRIFFIN, *B.P.*

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

(*Pour liste des dons faits à la Bibliothèque du Parlement, voir Documents de la Session No 33.*)

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence, prononcé du Trône à l'ouverture de la première session du dixième Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. David secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 17 janvier 1905.

Pétitions à présenter

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

ORDRES DU JOUR

Pour mardi, 17 janvier 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Scott :

16 janvier—Que la distribution des Chambres, attenant à la salle du Sénat, pour les sénateurs qui n'en ont pas soit laissée au comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat dès qu'il sera nommé, qui les répartira sans faire de rapport.

Pour mercredi, 18 janvier 1905.

No 2.

Par l'honorable M. Scott :

16 janvier—Que, conformément à la règle 79, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir :—L'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., les honorables messieurs Templeman, Miller, Power, Ferguson, Gibson, Watson, Lougheed et Casgrain (de Lanaudière) ; le dit comité devant faire rapport avec toute la diligence convenable des noms des sénateurs par lui désignés.

ORDRES DU JOUR

Pour mardi, 17 janvier 1905.

No 1.

12 janvier—Prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général, à l'ouverture de la première session du dixième Parlement.—(Honorable M. David.)

No 3

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Lundi, 16 janvier 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi

1905

N° 4.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCE DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 17 janvier 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Casgrain (de Lanaudière),
Choquette,
Cloran,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Fulford,
Gibson,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McSweeney
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Thompson,
Watson,
Wilson
Wood,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Fiset:—De la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental.

Par l'honorable M. Kerr (Toronto) :—De la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company.*

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat, les règlements et les ordres du Roi pour la milice du Canada, 1904.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No .*)

Aussi les ordonnances du Yukon pendant l'année 1904.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 44.*)

Aussi la liste du service civil du Canada, 1904.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 30.*)

Aussi les comptes publics pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1904.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 2.*)

Aussi, le quatrième recensement du Canada, 1901. Partie II. Produits naturels.

(*Voir Documents de la Session No B.*)

Aussi, le rapport, les états et statistiques du département du Revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1904. Partie I: Accise. Partie II: Poids et mesures, gaz et lumière électrique.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session Nos 12 et 13.*)

Aussi, les tableaux du commerce et de la navigation de la Puissance du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 11.*)

L'honorable Président du Sénat a présenté à la Chambre le rapport du greffier du Sénat relatif à l'absence de l'honorable Rufus Curry, pendant deux sessions consécutives.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 16 janvier 1905.

A l'honorable Raoul Dandurand,
Président du Sénat.

En conformité avec la règle 99 du Sénat, j'ai l'honneur de faire rapport, pour l'information du Sénat, qu'un examen des archives du Sénat démontre que l'honorable Rufus Curry, l'un des membres du Sénat, sénateur pour la province de la Nouvelle-Ecosse, a manqué pendant les deux dernières sessions du dernier Parlement de paraître au Sénat.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence, prononcé du Trône à l'ouverture de la première session du dixième Parlement ayant été lu,

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Black, a proposé :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :—

A Son Excellence le Très honorable Sir ALBERT HENRY HEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Richard Cartwright, a proposé :

Que, conformément à la règle 79, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir:—L'honorable Sir John Carling, C.C.M.G., les honorables messieurs Templeman, Miller, Power, Ferguson, Gibson, Watson, Lougheed et Casgrain (de Lanaudière); le dit comité devant faire rapport avec toute la diligence convenable des noms des sénateurs par lui désignés.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé en amendement :

Que le nom de l'honorable M. Béique soit substitué à celui de l'honorable M. Power.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant alors été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 18 janvier 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

ORDRES DU JOUR

Pour mercredi, 18 janvier 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Scott :

16 janvier—Que la distribution des Chambres, attenant à la salle du Sénat, pour les sénateurs qui n'en ont pas, soit laissée au comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, dès qu'il sera nommé, qui les répartira sans faire de rapport.

No 2.

Par l'honorable M. Gibson :

17 janvier—Qu'un comité spécial du Sénat, composé des honorables messieurs Templeman, de Boucherville, Sir Mackenzie Bowell, K.C.M.G., Lougheed, Robertson et du proposant, soit nommé pour s'entendre avec Son Honneur le Président relativement aux prières à être récitées à l'ouverture du Sénat.

No 3.

Par l'honorable M. Power :

17 janvier—Qu'un comité spécial, composé de Son Honneur le Président, des honorables messieurs Sir Mackenzie Bowell, Miller, Ferguson, Lougheed, Young, Tessier, Ellis, Béique, Kerr (Toronto) et du proposant, soit nommé afin d'étudier et de reviser les règlements et formes de procédure du Sénat du Canada, d'y faire des additions, s'il est jugé nécessaire,—avec autorisation de faire rapport de temps à autre.

Pour jeudi, 19 janvier 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Demandera au gouvernement :—

1. La *Mutual Reserve Life Association* a-t-elle déposé, conformément à l'article 6 du chapitre 101, 4 Edouard VII, entre les mains du surintendant des assurances un état certifié donnant les détails suivants à l'égard de chaque police à laquelle s'applique le présent acte:—Le numéro de la police, le nom, l'adresse et l'état de l'assuré, la date de la délivrance de la police, l'âge de l'assuré à la date de la délivrance de la police, le montant assuré, le montant total versé des primes de cotisation, la prime de cotisation annuelle moyenne, le montant de chaque option, le montant des dividendes au comptant, le montant d'addition de bonus revenant à ces dividendes au comptant, et le montant de réduction annuelle de prime revenant à ces dividendes au comptant, pourvu que la police à terme renouvelable mentionnée au paragraphe (*c*) de l'article 3 du présent acte soit choisie.

2. Dans l'affirmative, à quelle date l'état certifié a-t-il été déposé entre les mains du surintendant des assurances.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'il demandera au gouvernement :—

1. La *Mutual Reserve Life Association* de New-York a-t-elle fait une demande en vertu de l'article 2 du chapitre 101, 4 Edouard VII, lequel se lit comme suit :—

(2) Au lieu de la licence actuellement possédée par la compagnie sous l'autorité de l'Acte des Assurances, la compagnie aura droit d'obtenir, en en faisant la demande dans les trois mois de l'adoption du présent acte, une licence sous l'opération de l'article 4 du dit acte, laquelle lui permettra de faire en Canada des contrats d'assurance sur la vie à des primes fixes et déterminées; et, sauf les dispositions ci-dessous, à compter de la date de la dite licence, elle aura et possédera tous les droits et pouvoirs conférés, et sera soumise à toutes les obligations imposées par l'Acte des Assurances, relativement aux compagnies d'assurance sur la vie munies d'une licence en vertu de l'article 4 du dit acte.

2. A quelle date cette demande a-t-elle été faite ?

3. A quelle date cette licence a-t-elle été accordée ?

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 4.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'il demandera s'il est à la connaissance du gouvernement que des barres d'aluminium produites en Canada sont expédiées aux Etats-Unis, converties dans ce pays en fil et autres articles, et réimportées en Canada en franchise.

Le gouvernement sait-il que le fil de fer et autres articles exportés du Canada aux Etats-Unis paient un droit de 13 cents par livre—$260 par tonne ?

No 5.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

L'importation en Canada de l'aluminium—

1. En barres ou en lingots ;
2. En fil, feuilles, ou autre forme ;
3. D'oxyde d'aluminium ;
4. D'alumina.

Les quantités exprimées en poids ;

Les pays d'importation, les ports d'entrée en Canada, et les pays de production ;

Les exportations d'aluminium en barres ou en lingots ;

L'aluminium manufacturé, sous quelque forme que ce soit ;

Les pays d'exportation et les ports d'expédition en Canada ;

Les quantités exprimées en poids et en valeur ;

Pour les années 1901-1902-1903-1904 jusqu'à la fin de l'année 1904.

No 6.

Par l'honorable M. Scott :

17 janvier—Que le rapport présenté par le greffier du Sénat au sujet de l'absence de l'honorable M. Rufus Curry pendant deux sessions consécutives, soit renvoyé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, et que le dit comité s'assemble.

No 7.

Par l'honorable M. Wood :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat les rapports des arpenteurs employés par le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique sur la division de la ligne entre Québec et Moncton.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mardi, 17 janvier 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 5.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCE DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 18 janvier 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Casgrain (de Lanaudière),
Choquette,
Cloran,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Jones,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McKay (Truro),
McLaren,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 18 janvier 1905.

Dans l'affaire de Edward A. Murphy, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté la pétition de Edward Albert Murphy, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'un bill pour dissoudre son mariage avec Susan Margaret Dillon.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Ross :—De A. J. McArthur et autres, de la cité de Calgary, dans le district d'Alberta.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Banque Molson, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à faire une nouvelle répartition de ses actions et à en porter la valeur vénale de 50 à 100 piastres ;

De la corporation du village de Tweed, demandant l'adoption d'une loi ordonnant aux compagnies de téléphone d'obtenir le consentement des municipalités avant de poser des poteaux ou de faire des conduits ;

De la compagnie dite *The Facer Solid Steel Car Wheel Company*, de Perth, (*Limited*), demandant l'adoption d'une loi qui autorise le Commissaire des brevets à recevoir une demande de certificat de paiement, ainsi que les droits sur le brevet No 53321.

L'honorable M. Templeman, du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 2,
MERCREDI, 18 janvier 1905.

Le comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qu'il a choisis pour les composer, savoir :—

Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement :—

Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Baker, de Boucherville, C.M.G., Sir Richard Cartwright, C.C.M.G., Davis, Sir George Drummond, C.C.M.G., Ferguson, Forget, Godbout, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, McHugh, Miller, Poirier, Power, Thibaudeau (de la Vallière) Wilson et Young.—18.

Comité mixte des Impressions du Parlement :—

Les honorables messieurs Bernier, Black, Bostock, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Sir John Carling, C.C.M.G., Casgrain (de Lanaudière), Church, Cloran, Coffey, Dobson, Domville, Ellis, Fiset, Frost, Gibson, Legris, Macdonald (I.P.-E.), Mackay (Alma), MacKeen, Merner, Shehyn, Templeman, Wark et Watson.—24.

Comité des Ordres Permanents :—

Les honorables messieurs Sir John Carling, C.C.M.G., Choquette, Church, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McKay (Truro), Tessier, Yeo et Young.—9.

Comité des Banques et du Commerce :—

Les honorables messieurs Black, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Sir Richard Cartwright, C.C.M.G., Casgrain (Windsor), Cox, Sir George Drummond, C.C.M.G., Edwards, Ferguson, Forget, Fulford, Jones, Kerr (Cobourg), Lougheed, Macdonald (I.P.-E.), Mackay (Alma), MacKeen, McDonald (Cap-Breton), McGregor, McMillan, McSweeney, Mitchell, Perley, Ross, Scott, Sullivan, Thibaudeau (Rigaud), Thibaudeau (de la Vallière), Thompson, Wood et Yeo.—30.

Comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres :—

Les honorables messieurs Baird, Baker, Béique, Bolduc, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Sir John Carling, C.C.M.G., Casgrain (de Lanaudière), Choquette, Cox, David, Domville, Sir George Drummond, C.C.M.G., Ellis, Ferguson, Fiset, Frost, Gibson, Godbout, Jones, Kerr (Cobourg), Kerr (Toronto), King, Kirchhoffer, Landry, Lougheed, Lovitt, Macdonald (Victoria), Mackay (Alma), McDonald (Cap-Breton), McHugh, McKay (Truro), McLaren, McMillan, McMullen, Owens, Poirier, Power, Scott, Shehyn, Templeman, Tessier, Thompson, Vidal, Watson et Young.—45.

Comité des Bills Privés divers :—

Les honorables messieurs Baird, Bostock, de Boucherville, C.M.G., Casgrain (Windsor), Church, Cloran, David, Dobson, Domville, Edwards, Fulford, Godbout, Sir William Hingston, chevalier, Kerr (Toronto), Landry, Legris, McGregor, McHugh, McSweeney, Merner, Montplaisir, Shehyn, Sullivan, Thibaudeau (Rigaud) et Thibaudeau (de la Vallière).—25.

Comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité :—

Les honorables messieurs Bernier, Bolduc, Casgrain (de Lanaudière), Fiset, Frost, Gibson, King, Landry, Lovitt, McDonald (Cap-Breton), McLaren, McMullen, Miller, Montplaisir, Owens, Perley, Power, Robertson, Templeman, Thompson, Vidal, Watson, Wilson, Wood et Yeo.—25.

Comité du compte rendu des Débats :—

Les honorables messieurs Béique, Bernier, Coffey, Ellis, Mitchell, Poirier, Robertson, Tessier et Vidal.—9

Comité des Divorces :—

Les honorables messieurs Baker, Gowan, C.M.G., Kerr (Cobourg), Kirchhoffer, Lougheed, McMullen, Templeman, Wilson et Wood.—9.

Comité du Restaurant :—

Son Honneur le Président et les honorables messieurs Bolduc, McKay (Truro), McMillan, McSweeney, Miller et Robertson.—7.

Le tout respectueusement soumis.

W. TEMPLEMAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il est Résolu, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il est Résolu, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des maîtres en Chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Baker, Sir Richard Cartwright, C.C.M.G., de Boucherville, C.M.G., Sir George

Drummond, C.C.M.G., Ferguson, Forget, Godbout, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, McHugh, Miller, Poirier, Power, Thibaudeau (de la Vallière), Wilson et Young, afin d'agir comme un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité mixte de la Bibliothèque pour les deux Chambres.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il est

Résolu, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des maîtres en Chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Black, Bernier, Bostock, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Sir John Carling, C.C.M.G., Casgrain (de Lanaudière), Church, Cloran, Coffey, Dobson, Domville, Ellis, Fiset, Frost, Gibson, Legris, Macdonald (I.P.-E.), Mackay (Alma), MacKeen, Merner, Shehyn, Templeman, Watson et Wark, afin d'agir comme un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session avec le comité de la Chambre des Communes comme comité mixte des deux Chambres du Parlement.

L'honorable M. Templeman, du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 18 janvier 1905.

Le comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session a l'honneur de présenter son second rapport :—

1. Votre comité recommande que le comité des Banques et du Commerce soit augmenté en portant le nombre de ses membres de trente (30) à trente-deux (32).

2. Votre comité recommande que le nombre des membres du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres soit porté de quarante-cinq (45) à cinquante (50).

3. Afin de pouvoir mettre immédiatement à l'effet les recommandations ci-dessus, votre comité recommande de suspendre les règles 16 et 17 des règlements et formes de procéder du Sénat du Canada, et d'amender de nouveau l'article 4 de la règle 80 amendé par l'ordre du Sénat du 23 mars 1899 et l'article 5 amendé par les ordres du Sénat du 23 mars 1899 et du 19 mars 1903, de la manière suivante :—

"4. Le comité des Banques et du Commerce composé de trente-deux sénateurs."

"5. Le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres composé de cinquante sénateurs."

4. En vue de ces amendements, votre comité recommande que l'honorable Sir William Hingston, chevalier, et l'honorable M. Kerr (Toronto), soient ajoutés au comité des Banques et du Commerce.

5. Il recommande aussi que les honorables messieurs David, Forget, Mitchell, Ross et Sullivan soient ajoutés au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Le tout respectueusement soumis.

W. TEMPLEMAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la seizième et la dix-septième règles du Sénat soient suspendues et que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que la distribution des Chambres, attenant à la salle du Sénat, pour les sénateurs qui n'en ont pas, soit laissée au comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, dès qu'il sera nommé, qui les répartira sans faire de rapport.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), a proposé en amendement :

Que les mots " qui n'en ont pas " soient retranchés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant alors été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, qu'un comité spécial du Sénat, composé des honorables messieurs Templeman, de Boucherville, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Lougheed, Robertson et du proposant, soit nommé pour s'entendre avec Son Honneur le Président relativement aux prières à être récitées à l'ouverture du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Choquette, il a été

Ordonné, qu'un comité spécial, composé de Son Honneur le Président, des honorables messieurs Sir Mackenzie Bowell, Miller, Ferguson, Lougheed, Young, Tessier, Ellis, Béique, Kerr (Toronto), Landry, David, et du proposant, soit nommé afin d'étudier et de reviser les règlements et formes de procédure du Sénat du Canada, d'y faire des additions, s'il est jugé nécessaire,—avec autorisation de faire rapport de temps à autre.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 19 janvier 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour jeudi, 19 janvier 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Scott :

18 janvier—Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mercredi, le 8 février prochain.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Demandera au gouvernement :—

1. La *Mutual Reserve Life Association* a-t-elle déposé, conformément à l'article 6 du chapitre 101, 4 Edouard VII, entre les mains du surintendant des assurances un état certifié donnant les détails suivants à l'égard de chaque police à laquelle s'applique le présent acte:—Le numéro de la police, le nom, l'adresse et l'état de l'assuré, la date de la délivrance de la police, l'âge de l'assuré à la date de la délivrance de la police, le montant assuré, le montant total versé des primes de cotisation, la prime de cotisation annuelle moyenne, le montant de chaque option, le montant des dividendes au comptant, le montant d'addition de bonus revenant à ces dividendes au comptant, et le montant de réduction annuelle de prime revenant à ces dividendes au comptant, pourvu que la police à terme renouvelable mentionnée au paragraphe (*c*) de l'article 3 du présent acte soit choisie.

2. Dans l'affirmative, à quelle date l'état certifié a-t-il été déposé entre les mains du surintendant des assurances.

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'il demandera au gouvernement :—

1. La *Mutual Reserve Life Association* de New-York a-t-elle fait une demande en vertu de l'article 2 du chapitre 101, 4 Edouard VII, lequel se lit comme suit :—

(2) Au lieu de la licence actuellement possédée par la compagnie sous l'autorité de l'Acte des Assurances, la compagnie aura droit d'obtenir, en en faisant la demande dans les trois mois de l'adoption du présent acte, une licence sous l'opération de l'article 4 du dit acte, laquelle lui permettra de faire en Canada des contrats d'assurance sur la vie à des primes fixes et déterminées; et, sauf les dispositions ci-dessous, à compter de la date de la dite licence, elle aura et possédera tous les droits et pouvoirs conférés, et sera soumise à toutes les obligations imposées par l'Acte des Assurances, relativement aux compagnies d'assurance sur la vie munies d'une licence en vertu de l'article 4 du dit acte.

2. A quelle date cette demande a-t-elle été faite ?

3. A quelle date cette licence a-t-elle été accordée ?

No 4.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 5.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'il demandera s'il est à la connaissance du gouvernement que des barres d'aluminium produites en Canada sont expédiées aux Etats-Unis, converties dans ce pays en fil et autres articles, et réimportées en Canada en franchise.

Le gouvernement sait-il que le fil de fer et autres articles exportés du Canada aux Etats-Unis paient un droit de 13 cents par livre—$260 par tonne ?

No 6.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

L'importation en Canada de l'aluminium—

1. En barres ou en lingots ;
2. En fil, feuilles, ou autre forme ;
3. D'oxyde d'aluminium ;
4. D'alumina.

Les quantités, exprimées en poids ;

Les pays d'importation, les ports d'entrée en Canada, et les pays de production ;

Les exportations d'aluminium, en barres ou en lingots ;

L'aluminium manufacturé, sous quelque forme que ce soit ;

Les pays d'exportation et les ports d'expédition en Canada ;

Les quantités, exprimées en poids et en valeur ;

Pour les années 1901-1902-1903-1904 jusqu'à la fin de l'année 1904.

No 7.

Par l'honorable M. Scott :

17 janvier—Que le rapport présenté par le greffier du Sénat au sujet de l'absence de l'honorable M. Rufus Curry, pendant deux sessions consécutives, soit renvoyé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, et que le dit comité s'assemble.

No 8.

Par l'honorable M. Wood :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat les rapports des arpenteurs employés par le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique sur la division de la ligne entre Québec et Moncton.

No 9.

Par l'honorable M. Wood :

18 janvier—Qu'il demandera si le rapport du ministre des Chemins de fer et Canaux pour l'année expirée le 30 juin 1903 a été publié en la forme ordinaire ?

Pourquoi ne s'en trouve-t-il pas d'exemplaires à la bibliothèque ?

No 5

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 190

Mercredi, 18 janvier 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Ro

1905

Nº 6.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCE DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 19 janvier 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville de
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Casgrain (de Lanaudière),
Choquette,
Cloran,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Ellis,
Ferguson,
Frost,
Gibson,
Jones,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lovitt,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McKay (Truro),
McLaren,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Perley a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 13 janvier 1905.

Dans l'affaire de James Arthur Pryor, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Perley a présenté la pétition de James Arthur Pryor, de Chickney, dans les Territoires du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'un bill pour dissoudre son mariage avec Mildred Garralt, de Kenlis, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 19 janvier 1905.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. WATSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Scott, du comité des Banques et du Commerce, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 19 janvier 1905.

Le comité permanent des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

R. W. SCOTT,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Casgrain (de Launaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a présenté son premier rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 19 janvier 1905.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit :—
Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.
Le tout respectueusement soumis.

J. P. B. CASGRAIN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés divers, a présenté son premier rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 19 janvier 1905.

Le comité permanent des Bills Privés divers a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:—
Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.
Le tout respectueusement soumis.

H. J. CLORAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Black, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son premier rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Il est alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 19 janvier 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son premier rapport.
Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de Edward Albert Murphy, de la cité de Montréal, commis voyageur, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Susan Margaret Dillon, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bil et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit:—
1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la partie défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Power, du comité spécial chargé d'étudier et de reviser les règlements et formes de procédure du Sénat, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
JEUDI, 19 janvier 1905.

Le comité spécial chargé d'étudier et de reviser les règlements et les formes de procédures du Sénat a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à cinq (5) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 19 janvier 1905.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés qui expire jeudi, deuxième jour de février prochain, soit prolongé au jeudi, vingt-troisième jour du même mois.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de bills privés au Sénat, qui expire le jeudi, neuvième jour de février prochain, soit prolongé au jeudi, le neuvième jour de mars prochain.

Que le délai fixé pour la réception de rapports relativement à un bill privé, qui expire le jeudi, vingt-troisième jour de février prochain, soit prolongé au jeudi, trentième jour de mars prochain.

Aussi, que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills de divorce qui expire le vendredi, dixième jour de février prochain, soit prolongé au vendredi, vingt-quatrième jour du même mois.

Le tout respectueusement soumis,

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Béique, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le rapport des bibliothécaires du Parlement soit reçu.

L'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté à la Chambre un bill (A) intitulé : "Acte pour faire droit à Edward Albert Muphy."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois le jeudi, seizième jour de février prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné au lundi, le 13 février prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Richard Cartwright, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné au lundi, treizième jour de février prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 13 février 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour lundi, 13 février 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'il demandera au gouvernement :—

1. La *Mutual Reserve Life Association* a-t-elle déposé, conformément à l'article 6 du chapitre 101, 4 Edouard VII, entre les mains du surintendant des assurances un état certifié donnant les détails suivants à l'égard de chaque police à laquelle s'applique le présent acte:—Le numéro de la police, le nom, l'adresse et l'état de l'assuré, la date de la délivrance de la police, l'âge de l'assuré à la date de la délivrance de la police, le montant assuré, le montant total versé des primes de cotisation, la prime de cotisation annuelle moyenne, le montant de chaque option, le montant des dividendes au comptant, le montant d'addition de bonus revenant à ces dividendes au comptant, et le montant de réduction annuelle de prime revenant à ces dividendes au comptant, pourvu que la police à terme renouvelable mentionnée au paragraphe (*c*) de l'article 3 du présent acte soit choisie.

2. Dans l'affirmative, à quelle date l'état certifié a-t-il été déposé entre les mains du surintendant des assurances.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'il demandera au gouvernement :—

1. La *Mutual Reserve Life Association* de New-York a-t-elle fait une demande en vertu de l'article 2 du chapitre 101, 4 Edouard VII, lequel se lit comme suit :—

(2) Au lieu de la licence actuellement possédée par la compagnie sous l'autorité de l'Acte des Assurances, la compagnie aura droit d'obtenir, en en faisant la demande

dans les trois mois de l'adoption du présent acte, une licence sous l'opération de l'article 4 du dit acte, laquelle lui permettra de faire en Canada des contrats d'assurance sur la vie à des primes fixes et déterminées; et, sauf les dispositions ci-dessous, à compter de la date de la dite licence, elle aura et possédera tous les droits et pouvoirs conférés, et sera soumise à toutes les obligations imposées par l'Acte des Assurances, relativement aux compagnies d'assurance sur la vie munies d'une licence en vertu de l'article 4 du dit acte.

2. A quelle date cette demande a-t-elle été faite ?

3. A quelle date cette licence a-t-elle été accordée ?

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 4.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'il demandera s'il est à la connaissance du gouvernement que des barres d'aluminium produites en Canada sont expédiées aux Etats-Unis, converties dans ce pays en fil et autres articles, et réimportées en Canada en franchise.

Le gouvernement sait-il que le fil de fer et autres articles exportés du Canada aux Etats-Unis paient un droit de 13 cents par livre—$260 par tonne ?

No 5.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

L'importation en Canada de l'aluminium—

1. En barres ou en lingots ;
2. En fil, feuilles, ou autre forme ;
3. D'oxyde d'aluminium ;
4. D'alumina.

Les quantités, exprimées en poids ;

Les pays d'importation, les ports d'entrée en Canada, et les pays de production ;

Les exportations d'aluminium, en barres ou en lingots ;

L'aluminium manufacturé, sous quelque forme que ce soit ;

Les pays d'exportation et les ports d'expédition en Canada ;

Les quantités, exprimées en poids et en valeur ;

Pour les années 1901-1902-1903-1904 jusqu'à la fin de l'année 1904.

No 6.

Par l'honorable M. Choquette :

19 janvier—Qu'il demandera :—

1. Si le gouvernement a fait ou doit faire traduire en français, pour l'usage des officiers de la milice parlant la langue française, les règlements de la milice ?

2. Si la traduction en a été faite, quand seront-ils distribués ?

3. Si elle ne l'a pas été, quand le sera-t-elle ?

Pour lundi, 20 février 1905.

No 7.

Par l'honorable M. Scott :

17 janvier—Que le rapport présenté par le greffier du Sénat au sujet de l'absence de l'honorable M. Rufus Curry, pendant deux sessions consécutives, soit renvoyé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, le dit comité devant se réunir le

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 16 février 1905.

No 1.

19 janvier—Deuxième lecture (Bill A) Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 6

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII,

Jeudi, 19 janvier 1905.

PROCÈS - VERBAU

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le

1905

N° 7.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCE DU SÉNAT

DU CANADA

Lundi, 13 février 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Kirchhoffer,	Perley,
Béique,	Dobson,	Macdonald	Poirier,
Bernier,	Edwards,	(Victoria),	Power,
Cartwright	Ellis,	McGregor,	Scott,
(Sir Richard),	Frost,	McMillan,	Templeman,
Cloran,	Godbout,	Miller,	Thompson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Frost:—De la Compagnie Gillies Brothers, compagnie incorporée par lettres patentes.

Par l'honorable M. Frost (pour l'honorable M. Ross) :—De A. Hitchcock et autres, de Moose Jaw, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Par l'honorable M. Frost (pour l'honorable M. Watson) :—De John M. Young et autres, de la cité de Régina, directeurs provisoires de la compagnie dite *The Regina and Hudson's Bay Railway Company.*

Par l'honorable M. Frost (pour l'honorable M. Casgrain, de Lanaudière) :—De P. Galibert et autres, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Frost (pour l'honorable M. McMullen) :—De J. M. Adam et autres, du village d'Exeter, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Templeman:—De la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon; de la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century,* et de W. Postlewaite et autres, de la cité de Toronto.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De A. T. McArthur et autres, de la cité de Calgary, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company.*

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une copie des ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 17 décembre 1904, conformément aux dispositions de l'article 91 de l'Acte des Terres de la Couronne, chapitre 54 des Statuts Revisés du Canada et de ses amendements.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 52.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une copie des ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *Gazette de la Colombie-Britannique,* entre le 1er janvier et le 17 décembre 1904, conformément au paragraphe (*d*) de l'article 38 des règlements relatifs à l'arpentage et l'administration des terres fédérales dans la zone de 40 milles de chemin de fer, dans la province de la Colombie-Britannique.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 51.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un état concernant les primes de pêche payées pour l'exercice 1903-04, conformément à l'article 4 du chapitre 96 des Statuts Revisés du Canada intitulé: " Acte à l'effet d'encourager le développement de la pêche maritime et la construction des navires de pêche."

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No .*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un tableau indiquant la moyenne des hommes employés dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1904, avec la liste des paiements et des dépenses de voyage, en vertu des Statuts Revisés du Canada, chap. 184, art. 5.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No .*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport, les états et les statistiques du département du Revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1904. Partie I : Accise.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 12.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un supplément au trente-septième rapport du département de la Marine et des Pêcheries. (Marine, cinquième rapport du bureau de géographie du Canada contenant les décisions jusqu'au 30 juin 1904.)

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 21a.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du ministre de la Justice relatif aux pénitenciers du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1904.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 34.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le trente-cinquième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, 1904. (Marine.)

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 21.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un état des obligations enregistrées au département du Secrétaire d'Etat depuis le dernier état (23 mars 1904).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No .*)

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 14 février 1905.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mardi, 14 février 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'il demandera au gouvernement :—

1. La *Mutual Reserve Life Association* a-t-elle déposé, conformément à l'article 6 du chapitre 101, 4 Edouard VII, entre les mains du surintendant des assurances un état certifié donnant les détails suivants à l'égard de chaque police à laquelle s'applique le présent acte:—Le numéro de la police, le nom, l'adresse et l'état de l'assuré, la date de la délivrance de la police, l'âge de l'assuré à la date de la délivrance de la police, le montant assuré, le montant total versé des primes de cotisation, la prime de cotisation annuelle moyenne, le montant de chaque option, le montant des dividendes au comptant, le montant d'addition de bonus revenant à ces dividendes au comptant, et le montant de réduction annuelle de prime revenant à ces dividendes au comptant, pourvu que la police à terme renouvelable mentionnée au paragraphe (*c*) de l'article 3 du présent acte soit choisie.

2. Dans l'affirmative, à quelle date l'état certifié a-t-il été déposé entre les mains du surintendant des assurances.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'il demandera au gouvernement :—

1. La *Mutual Reserve Life Association* de New-York a-t-elle fait une demande en vertu de l'article 2 du chapitre 101, 4 Edouard VII, lequel se lit comme suit :—

(2) Au lieu de la licence actuellement possédée par la compagnie sous l'autorité de l'Acte des Assurances, la compagnie aura droit d'obtenir, en en faisant la demande

dans les trois mois de l'adoption du présent acte, une licence sous l'opération de l'article 4 du dit acte, laquelle lui permettra de faire en Canada des contrats d'assurance sur la vie à des primes fixes et déterminées; et, sauf les dispositions ci-dessous, à compter de la date de la dite licence, elle aura et possédera tous les droits et pouvoirs conférés, et sera soumise à toutes les obligations imposées par l'Acte des Assurances, relativement aux compagnies d'assurance sur la vie munies d'une licence en vertu de l'article 4 du dit acte.

2. A quelle date cette demande a-t-elle été faite ?

3. A quelle date cette licence a-t-elle été accordée ?

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 4.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'il demandera s'il est à la connaissance du gouvernement que des barres d'aluminium produites en Canada sont expédiées aux Etats-Unis, converties dans ce pays en fil et autres articles, et réimportées en Canada en franchise.

Le gouvernement sait-il que le fil de fer et autres articles exportés du Canada aux Etats-Unis paient un droit de 13 cents par livre—$260 par tonne ?

No 5.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

L'importation en Canada de l'aluminium—

1. En barres ou en lingots ;
2. En fil, feuilles, ou autre forme ;
3. D'oxyde d'aluminium ;
4. D'alumina.

Les quantités, exprimées en poids ;

Les pays d'importation, les ports d'entrée en Canada, et les pays de production ;

Les exportations d'aluminium, en barres ou en lingots ;

L'aluminium manufacturé, sous quelque forme que ce soit ;

Les pays d'exportation et les ports d'expédition en Canada ;

Les quantités, exprimées en poids et en valeur ;

Pour les années 1901-1902-1903-1904 jusqu'à la fin de l'année 1904.

No 6.

Par l'honorable M. Choquette :

19 janvier—Qu'il demandera :—

1. Si le gouvernement a fait ou doit faire traduire en français, pour l'usage des officiers de la milice parlant la langue française, les règlements de la milice ?

2. Si la traduction en a été faite, quand seront-ils distribués ?

3. Si elle ne l'a pas été, quand le sera-t-elle ?

Pour jeudi, 16 février 1905.

No 7.

Par l'honorable M. Poirier :

13 février—Qu'il demandera :—

Lorsque, le 18 octobre dernier, il a télégraphié la réponse ci-dessous à la dépêche de l'honorable M. Blair lui annonçant sa démission comme président de la Commission des chemins de fer :—" Votre démission me prend par surprise, mais je ne puis naturellement faire aucune observation à ce sujet pour le moment ", le premier ministre du Canada savait-il qu'il y avait sur le rôle un grand nombre de causes instruites et entendues qui attendaient la décision de la commission ?

Le comité du Conseil privé avait-il été informé de ce fait lorsque, le 31 octobre, il a recommandé au Gouverneur général d'accepter la démission de l'honorable M. Blair ?

S'il savait qu'il y avait un grand nombre de causes pendantes et attendant la décision de la commission, a-t-il demandé à l'honorable M. Blair de donner sa décision sur ces causes avant de se retirer, comme il l'a fait, par exemple, dans le cas du juge Killam, ci-devant juge de la Cour Suprême ?

Combien y avait-il de causes pendantes, lorsque la résignation de l'honorable M. Blair a été ainsi acceptée ?

Combien de causes devront être instruites et entendues de nouveau ?

Quel est le membre de la Commission des chemins de fer qui est resté chez lui au lieu d'accompagner la commission, dans sa tournée de l'ouest, l'été dernier, et qui a ainsi contribué à amener l'état de confusion qui existe actuellement dans cette division importante du service civil, au grand détriment des parties en litige ?

Pour lundi, 20 février 1905.

No 8.

Par l'honorable M. Scott :

17 janvier—Que le rapport présenté par le greffier du Sénat au sujet de l'absence de l'honorable M. Rufus Curry, pendant deux sessions consécutives, soit renvoyé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, le dit comité devant se réunir le

Pour mercredi, 22 février 1905.

No 9.

Par l'honorable Sir George Drummond :

13 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur certaines anomalies dans les taxes postales, et proposera la résolution suivante :—

" Que l'attention du gouvernement soit appelée sur les taxes postales locales, étrangères et impériales, en vue de remédier à certaines inégalités de ces taxes; que le Sénat affirme le principe que la transmission des lettres, journaux, livres, publications périodiques, etc., dans les limites de l'Empire devrait se faire d'après une échelle de taux plus bas que celle applicable dans le temps aux pays étrangers."

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 16 février 1905.

No 1.

19 janvier—Deuxième lecture (Bill A) Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 7

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Lundi, 13 février 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 8.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCE DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 14 février 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Casgrain (de Lanaudière),
Cloran,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Jones,
Kerr (Cobourg),
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Macdonald (Victoria),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Perley,
Poirier,
Power,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thibaudeau (Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—Des corporations des cités de New-Westminster, Nanaïmo, Nelson et Vancouver, toutes dans la province de la Colombie-Britannique; et aussi des cités de Grand-Forks, Greenwood, Fernie, Ladysmith, New-Westminster, toutes dans la province de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Frost :—De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.

Par l'honorable M. Perley :—Des villages de Carmen et de Carberry, dans la province du Manitoba; des villes de Saskatoon et Indian-Head; des cités de Régina et d'Edmonton, toutes dans les Territoires du Nord-Ouest.

Par l'honorable M. Baird :—Des villes de St-Stephen, St-Andrews et Campbellton, toutes dans la province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest, et de la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Par l'honorable M. Bernier :—Des cités de Winnipeg et de Brandon, dans la province du Manitoba.

Par l'honorable M. McGregor :—De la cité de Sydney, district de Chester, dans le comté d'Halifax; des villes de Bridgewater, Barrington, Dartmouth, Inverness, Hantsport, Wolfville, Yarmouth et Westville, toutes dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Baker :—Des villes de Waterloo, Saint-Jean, Longueuil, Terrebonne et Nicolet, toutes dans la province de Québec.

Par l'honorable M. McMullen :—De la Compagnie de force motrice d'Ontario et Minnesota, à responsabilité limitée; de la Compagnie de force motrice Niagara-Welland; de la corporation du village de Shelburne, dans la province d'Ontario; de G. C. Thompson et autres, dans la cité de Toronto; des villages de Tilbury, Thamesville, Teeswater, Wroxeter, Waterdown et Weston, tous dans la province d'Ontario; et de la compagnie dite *The Gold Medal Manufacturing Company, Limited.*

Par l'honorable M. Kerr (Cobourg) :—De la compagnie dite *The International Terminal and Bridge Company*; des villes d'Uxbridge, Walkerville, Whitby, Wearton, Tilsonburg et Thorold, toutes dans la province d'Ontario; et de la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté.

Par l'honorable M. Gibson :—De W. D. Mathews et autres, de la cité de Toronto; et de W. D. Mathews et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Watson :—De la Compagnie de chemin de fer et d'irrigation d'Alberta; et des villes de Souris, Rapid-City, Selkirk, Portage-la-Prairie, Dauphin et d'Emerson, toutes dans la province du Manitoba.

Par l'honorable M. Young :—De la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique.

Par l'honorable M. Ellis :—De la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Par l'honorable M. Power :—De la Compagnie du chemin de fer du Grand Nord du Canada.

Par l'honorable M. Béique :—Des cités de Saint-Hyacinthe et de Salaberry; et du village de Madoc, tous dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Mitchell :—De la Compagnie du chemin de fer Terminal de Montréal.

Par l'honorable M. Cloran :—De la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent.

Par l'honorable M. Poirier :—De la cité de Saint-Jean, township de Wilmot, comté de Victoria, dans la province de Québec; de John Costigan, de la cité d'Ottawa, et d'autres, d'autres lieux.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 14 février 1905.

Dans l'affaire de George Dance Harper, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté la pétition de George Dance Harper, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'un acte pour dissoudre son mariage avec Nathalie Dallie Parker, de la dite cité de Montréal.

L'honorable M. Young a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 14 février 1905.

Dans l'affaire de Clara Bidwell McDermot, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Young a présenté la pétition de Clara Bidwell McDermot, du village de Port-Perry, dans le comté d'Ontario, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec George Burton McDermot, autrefois du dit village de Port-Perry.

L'honorable M. Young a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 13 janvier 1905.

Dans l'affaire de Jane Marie Fitz-Simons, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Young a présenté la pétition de Jane Marie Fitz-Simons, d'Utica, dans l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Cradock Percy Booth Simpson, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 28,
MARDI, 14 février 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de James Arthur Pryor, de

Chickney, Assiniboïa, T.N.-O., cultivateur, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Mildrid Garratt, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la partie défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Perley a présenté à la Chambre un bill (B) intitulé: " Acte pour faire droit à James Arthur Pryor ".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois le mercredi, premier jour de mars prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MARDI, 14 février 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Relativement au bill (A) intitulé: " Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy ", on a fait preuve devant votre comité de l'impossibilité de trouver Susan Margaret Murphy, la défenderesse, pour lui signifier un avis de la deuxième lecture du dit bill et une copie du dit bill.

Votre comité de plus est d'opinion que tous les efforts raisonnables ont été faits pour que la signification du dit avis de la seconde lecture du bill et une copie du bill parviennent à la connaissance de la défenderesse.

Il recommande, en conséquence, que les démarches faites soient considérées être une signification suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Président a présenté au Sénat les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1904.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable Président a présenté au Sénat un état d'affaires de la Compagnie de prêts et de placements Britannique Canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année expirée le 31 décembre 1904; aussi, une liste des actionnaires au 31 décembre 1904, en conformité avec l'article 33 du chapitre 57, 39 Victoria.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No .*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du ministre de l'Agriculture de la Puissance du Canada, pour l'année terminée le 31 octobre 1904.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 15.*)

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

L'importation en Canada de l'aluminium—

1. En barres ou en lingots ;
2. En fil, feuilles, ou autre forme ;
3. D'oxyde d'aluminium ;
4. D'alumina.

Les quantités, exprimées en poids ;

Les pays d'importation, les ports d'entrée en Canada, et les pays de production ;

Les exportations d'aluminium, en barres ou en lingots ;

L'aluminium manufacturé, sous quelque forme que ce soit ;

Les pays d'exportation et les ports d'expédition en Canada ;

Les quantités, exprimées en poids et en valeur ;

Pour les années 1901-1902-1903-1904 jusqu'à la fin de l'année 1904.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (11) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents, en conformité avec la cinquante-neuvième règle du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (13) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents, en conformité avec la cinquante-neuvième règle du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (18) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents, en conformité avec la cinquante-neuvième règle du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (15) intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie dite *St. Mary's and Western Ontario Railway Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents, en conformité avec la cinquante-neuvième règle du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (8) intitulé : " Acte modifiant l'Acte de la Police à cheval du Nord-Ouest, 1894 ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 15 février 1905.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mercredi, 15 février 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 2.

Par l'honorable M. Choquette :

19 janvier—Qu'il demandera :—

1. Si le gouvernement a fait ou doit faire traduire en français, pour l'usage des officiers de la milice parlant la langue française, les règlements de la milice ?

2. Si la traduction en a été faite, quand seront-ils distribués ?

3. Si elle ne l'a pas été, quand le sera-t-elle ?

Pour jeudi, 16 février 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Poirier :

13 février—Qu'il demandera :—

Lorsque, le 18 octobre dernier, il a télégraphié la réponse ci-dessous à la dépêche de l'honorable M. Blair lui annonçant sa démission comme président de la Commission des chemins de fer :—" Votre démission me prend par surprise, mais je ne puis naturellement faire aucune observation à ce sujet pour le moment ", le premier ministre du Canada savait-il qu'il y avait sur le rôle un grand nombre de causes instruites et entendues qui attendaient la décision de la commission ?

Le comité du Conseil privé avait-il été informé de ce fait lorsque, le 31 octobre, il a recommandé au Gouverneur général d'accepter la démission de l'honorable M. Blair ?

S'il savait qu'il y avait un grand nombre de causes pendantes et attendant la décision de la commission, a-t-il demandé à l'honorable M. Blair de donner sa décision sur ces causes avant de se retirer, comme il l'a fait, par exemple, dans le cas du juge Killam, ci-devant juge de la Cour Suprême ?

Combien y avait-il de causes pendantes, lorsque la résignation de l'honorable M. Blair a été ainsi acceptée ?

Combien de causes devront être instruites et entendues de nouveau ?

Quel est le membre de la Commission des chemins de fer qui est resté chez lui au lieu d'accompagner la commission, dans sa tournée de l'ouest, l'été dernier, et qui a ainsi contribué à amener l'état de confusion qui existe actuellement dans cette division importante du service civil, au grand détriment des parties en litige ?

No 2.

Par l'honorable M. Edwards :

14 février—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre des mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui sévissent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

14 février—Qu'il demandera si l'attention du gouvernement a été appelée sur l'extrait suivant des journaux :—

" RETRAIT DE LA MONNAIE DE CUIVRE."

" En France, la monnaie de cuivre est remplacée graduellement par des pièces de bronze d'aluminium, de couleur jaune pâle " ?

Le gouvernement prendra-t-il en considération la question de remplacer la monnaie de cuivre du Canada par une monnaie de même métal ?

No 4.

Par l'honorable M. Domville :

14 février—Qu'il proposera la nomination d'un comité de cinq membres composé de :—

L'honorable Boucher de Boucherville, M.D., C.M.G.,
L'honorable Michael Sullivan, M.D.,
L'honorable William Cameron Edwards,
L'honorable J. H. Wilson, M.D.,
et du proposeur

Chargé de s'enquérir de la production de l'alumine et de l'aluminium anhydres en Canada.

Avec pouvoir d'employer un sténographe, d'imprimer son enquête, et de faire rapport de temps à autre.

Pour lundi, 20 février 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Scott :

17 janvier—Que le rapport présenté par le greffier du Sénat au sujet de l'absence de l'honorable M. Rufus Curry, pendant deux sessions consécutives, soit renvoyé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, le dit comité devant se réunir le

Pour mercredi, 22 février 1905.

No 1.

Par l'honorable Sir George Drummond :

13 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur certaines anomalies dans les taxes postales, et proposera la résolution suivante :—

" Que l'attention du gouvernement soit appelée sur les taxes postales locales, étrangères et impériales, en vue de remédier à certaines inégalités de ces taxes; que le Sénat affirme le principe que la transmission des lettres, journaux, livres, publications périodiques, etc., dans les limites de l'Empire devrait se faire d'après une échelle de taux plus bas que celle applicable dans le temps aux pays étrangers."

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 16 février 1905.

No 1.

19 janvier—2e lecture (Bill A) Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 2.

14 février—2e lecture (Bill 8) Acte modifiant l'Acte de la Police à cheval du Nord-Ouest, 1894.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

Pour mercredi, 1er mars 1905.

No 1.

14 février—2e lecture (Bill B) Acte pour faire droit à James Arthur Pryor.—(Honorable M. Perley.)—A.F.

No 8

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mardi, 14 fevrier 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi

1905

N° 9.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCE DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 15 février 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Lougheed,	Poirier,
Baker,	Davis,	Lovitt,	Power,
Béique,	Dobson,	Macdonald (Victoria),	Ross,
Bernier,	Domville,	McGregor,	Scott,
Bolduc,	Drummond (Sir George),	McHugh,	Shehyn,
Bostock,	Edwards,	McKay (Truro),	Templeman,
Boucherville, de,	Ellis,	McLaren,	Tessier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Frost,	McMillan,	Thibaudeau (Rigaud),
Cartwright (Sir Richard),	Gibson,	McMullen,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	Godbout,	McSweeney,	Watson,
Casgrain (de Lanaudière),	Kerr (Cobourg),	Miller,	Wilson,
Cloran,	Kerr (Toronto),	Mitchell,	Wood,
	Landry,	Montplaisir,	Young.
	Legris,	Perley,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Perley:—De la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.

Par l'honorable M. McHugh:—De la corporation de la ville de Lindsay.

Par l'honorable M. Baker:—De la corporation du comté de Renfrew, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière):—De Jean Effront, de la cité de Bruxelles, Belgique.

Par l'honorable M. Watson:—D'Edward Brown, de la ville de Portage-la-Prairie, dans la province du Manitoba, et d'autres; des corporations de Neepawa, de Minnedosa et de Deloraine, toutes dans la province du Manitoba; et de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. Gibson:—De la corporation du comté d'Halton; de la ville de Danville et de la cité d'Hamilton, toutes dans la province d'Ontario.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:—Des corporations d'Embro, de Stirling et de Stratford, toutes dans la province d'Ontario.

De l'honorable M. Frost:—De R. H. Flaherty, de Port-Arthur, dans la province d'Ontario, et d'autres.

Par l'honorable M. Kerr (Cobourg):—Des corporations de New-Westminster, Nanaïmo, Nelson, Vancouver, Grand-Forks, Greenwood, Ferry, Ladysmith, toutes dans la province de la Colombie-Britannique; des corporations de St-Stephen, St-Andrews, Campbellton, du township de Wilmot et du comté de Victoria, toutes dans la province du Nouveau-Brunswick; des municipalités de Saskatoon, Régina, Edmonton, Indian-Head, toutes dans les Territoires du Nord-Ouest; des municipalités de Waterloo, Saint-Jean, Longueuil, Terrebonne, Nicolet, Saint-Hyacinthe, Salaberry et Madoc, toutes dans la province de Québec; des municipalités de Carmen, Carberry, Winnipeg, Brandon, Souris, Rapid-City, Selkirk, Portage-la-Prairie, Dauphin, Emmerson, toutes dans la province du Manitoba; des municipalités de Sydney, dans le district de Chester, Bridgewater, dans le comté de Halifax, de Barrington, Dartmouth, Inverness, Hantsport, Wolfville, Yarmouth, Westville, toutes dans la province de la Nouvelle-Ecosse; et des municipalités de Shelburne, Tilbury, Thamesville, Teeswater, Wroxeter, Waterdown, Oxbridge, Walkerville, Whitby, Wearton, Tilsonburg et Thorold, toutes dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Shehyn:—De la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal.

Par l'honorable M. McMullen:—De A. Shaw, de Walkerton, et d'autres, directeurs provisoires de la compagnie dite *The Walkerton and Lucknow Railway Company.*

Par l'honorable M. Kerr (Toronto):—De la compagnie dite *The Paper Goods Company,* et de la corporation des comtés-unis de Northumberland et Durham; de la Compagnie du pont et tunnel du Canada et du Michigan; de la Compagnie du pont du sud du Canada; de la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo; et de la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto.

Par le Très honorable Sir Richard Cartwright:—De S. G. McKay et autres, de Woodstock et d'autres lieux, tous dans la province d'Ontario; et de L. Harris et autres, de la cité de Brantford, et d'autres, d'autres lieux, tous dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la *Century Life Insurance Company,* demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit obtenir une licence à l'effet d'exercer des opérations comme compagnie d'assurance sur la vie ;

De W. Postlewaite et autres, de Toronto, province d'Ontario, directeurs provisoires de la *Pacific Bank of Canada,* demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai dans lequel ils doivent obtenir un certain certificat du bureau de la Trésorerie ;

De J. M. Adam et autres, du village d'Exeter, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The St. Mary's and Western Ontario Railway* ;

De Gillies Brothers, compagnie par actions, constituée par lettres patentes, demandant à être constituée en corporation par le Parlement fédéral ;

De A. Hitchcock et autres, de Moose-Jaw, Territoires du Nord-Ouest, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Moose Jaw and Edmonton Railway Company* ;

De J. M. Young, de Régina, Territoires du Nord-Ouest, directeur provisoire de la *Regina and Hudson's Bay Railway Company,* demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour la construction de son chemin de fer ;

De P. Galibert et autres, de la cité de Montréal, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Montreal, Quebec and Southern Railway Company* ;

De la *Vancouver, Westminster and Yukon Railway Company,* demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne et qui modifie sous d'autres rapports son acte primitif.

L'honorable M. Young a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 18 janvier 1905.

Dans l'affaire d'Isaac Pitblado, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Young a présenté la pétition d'Isaac Pitblado, de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Almira Calep, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba.

L'honorable M. Young a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 14 février 1905.

Dans l'affaire de Philip Vibert, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Young a présenté la pétition de Philip Vibert, dans la ville de Lethbridge, dans le district d'Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Louise Blanche Martin, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 16 février 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour jeudi, 16 février 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 2.

Par l'honorable M. Poirier :

13 février—Qu'il demandera :—

Lorsque, le 18 octobre dernier, il a télégraphié la réponse ci-dessous à la dépêche de l'honorable M. Blair lui annonçant sa démission comme président de la Commission des chemins de fer :—" Votre démission me prend par surprise, mais je ne puis naturellement faire aucune observation à ce sujet pour le moment ", le premier ministre du Canada savait-il qu'il y avait sur le rôle un grand nombre de causes instruites et entendues qui attendaient la décision de la commission ?

Le comité du Conseil privé avait-il été informé de ce fait lorsque, le 31 octobre, il a recommandé au Gouverneur général d'accepter la démission de l'honorable M. Blair ?

S'il savait qu'il y avait un grand nombre de causes pendantes et attendant la décision de la commission, a-t-il demandé à l'honorable M. Blair de donner sa décision sur ces causes avant de se retirer, comme il l'a fait, par exemple, dans le cas du juge Killam, ci-devant juge de la Cour Suprême ?

Combien y avait-il de causes pendantes, lorsque la résignation de l'honorable M. Blair a été ainsi acceptée ?

Combien de causes devront être instruites et entendues de nouveau ?

Quel est le membre de la Commission des chemins de fer qui est resté chez lui au lieu d'accompagner la commission, dans sa tournée de l'ouest, l'été dernier, et qui a ainsi contribué à amener l'état de confusion qui existe actuellement dans cette division importante du service civil, au grand détriment des parties en litige ?

No 3.

Par l'honorable M. Edwards :

14 février—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre des mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.

No 4.

Par l'honorable M. Domville :

14 février—Qu'il demandera si l'attention du gouvernement a été appelée sur l'extrait suivant des journaux :—

"RETRAIT DE LA MONNAIE DE CUIVRE."

"En France, la monnaie de cuivre est remplacée graduellement par des pièces de bronze d'aluminium, de couleur jaune pâle" ?

Le gouvernement prendra-t-il en considération la question de remplacer la monnaie de cuivre du Canada par une monnaie de même métal ?

No 5.

Par l'honorable M. Domville :

14 février—Qu'il proposera la nomination d'un comité de cinq membres composé de :—

L'honorable Boucher de Boucherville, M.D., C.M.G.,
L'honorable Michael Sullivan, M.D.,
L'honorable William Cameron Edwards,
L'honorable J. H. Wilson, M.D.,
et du proposeur

Chargé de s'enquérir de la production de l'alumine et de l'aluminium anhydres en Canada.

Avec pouvoir d'employer un sténographe, d'imprimer son enquête, et de faire rapport de temps à autre.

Pour lundi, 20 février 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Scott :

17 janvier—Que le rapport présenté par le greffier du Sénat au sujet de l'absence de l'honorable M. Rufus Curry, pendant deux sessions consécutives, soit renvoyé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, le dit comité devant se réunir le

Pour mercredi, 22 février 1905.

No 1.

Par l'honorable Sir George Drummond, C.C.M.G. :

13 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur certaines anomalies dans les taxes postales, et proposera la résolution suivante :—

" Que l'attention du gouvernement soit appelée sur les taxes postales locales, étrangères et impériales, en vue de remédier à certaines inégalités de ces taxes; que le Sénat affirme le principe que la transmission des lettres, journaux, livres, publications périodiques, etc., dans les limites de l'Empire devrait se faire d'après une échelle de taxes inférieures à celles applicables dans le temps aux pays étrangers."

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 16 février 1905.

No 1.

19 janvier—2e lecture (Bill A) Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 2.

14 février—2e lecture (Bill 8) Acte modifiant l'Acte de la Police à cheval du Nord-Ouest, 1894.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

Pour mercredi, 1er mars 1905.

No 1.

14 février—2e lecture (Bill B) Acte pour faire droit à James Arthur Pryor.—(Honorable M. Perley.)—A.F.

No 9

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mercredi, 15 février 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 10.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCE DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 16 février 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de,
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Casgrain (de Lanaudière),
Choquette,
Cloran,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Gibson,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Jones,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (Victoria),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Perley,
Poirier,
Power,
Ross,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Kerr (Cobourg) :—Des corporations de Kingsville, New-Liskeard, Merriton et Eganville, toutes dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Jones :—De H. C. Spalding, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique; et J. I. Davidson, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, et d'autres.

Par l'honorable M. McMillan :—De la *Monterey Electric and Gas Company*, à responsabilité limitée.

Par l'honorable M. Wood :—De G. W. McCready et autres, officiers de la société dite *The Religious Liberty Association of Canada*; et de la corporation de Sackville, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Kerr (Toronto) :—De la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest; et de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Kéwatin.

Par l'honorable M. Templeman :—De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. Domville :—De la Compagnie du chemin de fer de la rivière Ottawa; et de la Compagnie du pont de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Des corporation de New-Westminster, Nanaïmo, Nelson, Vancouver, Grand-Forks, Greenwood, Ferry, Ladysmith, toutes dans la province de la Colombie-Britannique ; des corporations de St-Stephen, St-Andrews, Campbellton, du township de Wilmot et du comté de Victoria, toutes dans la province du Nouveau-Brunswick; des municipalités de Saskatoon, Régina, Edmonton, Indian-Head, toutes dans les Territoires du Nord-Ouest; des municipalités de Waterloo, Saint-Jean, Longueuil, Terrebonne, Nicolet, Saint-Hyacinthe, Salaberry et Madoc, toutes dans la province de Québec; des municipalités de Carmen, Carberry, Winnipeg, Brandon, Souris, Rapid-City, Selkirk, Portage-la-Prairie, Dauphin, Emmerson, toutes dans la province du Manitoba; des municipalités de Sydney, dans le district de Chester, Bridgewater, dans le comté de Halifax, de Barrington, Dartmouth, Inverness, Hantsport, Wolfville, Yarmouth, Westville, toutes dans la province de la Nouvelle-Ecosse; et des municipalités de Shelburne, Tilbury, Tramesville, Teeswater, Wroxeter, Waterdown, Oxbridge, Walkerville, Whitby, Wearton, Tilsonburg et Thorold, toutes dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender les chartes accordées aux compagnies de téléphone, en déclarant que les poteaux de ces compagnies ne seront élevés à l'avenir, et que leurs conduites ne seront creusées, dans les rues ou chemins des municipalités, qu'avec le consentement du conseil de la municipalité intéressée, et qu'aux conditions déterminées par ce conseil ;

De la *Gold Medal Manufacturing Company, Limited*, demandant l'adoption d'une loi qui proroge à six ans le brevet Nn 36831 pour amélioration dans la fabrication des articles en fil de fer, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer et d'irrigation d'Alberta, demandant l'adoption d'une loi autorisant la compagnie à se fusionner avec la compagnie dite *Western Alberta Railway Company*, sous le nom de *Alberta Railway and Irrigation Company* ;

De la *Great North Western Railway Company of Canada*, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à acheter ou louer la *Chateauguay and Northern Railway Company*, et la *Quebec, New Brunswick and Nova Scotia Railway Company*, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer Terminal de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui autorise la compagnie à augmenter ses pouvoirs d'emprunt, à construire des lignes d'embranchement, et à d'autres fins ;

De E. B. Backus, de la cité de Minnéapolis, Etat du Minnesota, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et de R. A. Grant et autres, de la cité de Toronto, et d'autres, d'ail-

leurs, en Canada, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *International Terminal Bridge Company* ;

De la *Niagara-Welland Power Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de son entreprise, et à d'autres fins ;

De G. C. Thompson et autres, de Toronto, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Canada-Middlesex Railway Company* ;

De W. D. Matthews et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *The Georgian Bay and Seaboard Railway Company* ;

De la *Ontario and Minnesota Power Company,* constituée en corporation par lettres patentes, demandant à être constituée en corporation par le Parlement fédéral ;

De W. D. Matthews et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *The London and St. Clair Railway Company* ;

De la *Ottawa Northern and Western Railway Company,* demandant une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la *Edmonton Yukon and Pacific Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la *James Bay Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi autorisant la compagnie à changer son nom, à acquérir la compagnie dite *The Quebec and New Brunswick and Nova Scotia Railway Company* ;

De la compagnie dite *The Columbian and Western Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la *Canadian Northern Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de certaines portions de sa voie ferrée ;

De John Costigan, de la cité d'Ottawa, et d'autres, demandant l'adoption d'une loi qui les autorise à construire un barrage sur la rivière Saint-Jean, à Winding-Ledges, et à d'autres fins ;

De la compagnie dite *Lake Champlain and St. Lawrence Ship Canal Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement de ses travaux ;

De la compagnie dite *The Bay of Quinté Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire une ligne d'embranchement dans le township de Killadar, et prolonge le délai fixé pour la construction de ses embranchements, et à d'autres fins.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 16 février 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de Clara Bidwell McDermot, du village de Port-Perry, dans le comté d'Ontario, province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec George Burton McDermot, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la partie défenderesse en personne.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable Président a présenté au Sénat un état du greffier du Sénat relatif à la qualification de propriété des sénateurs.
Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il a été lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 15 février 1905.

La liste des membres du Sénat qui ont fait et souscrit dans ce Bureau conformément à la 100e règle du Sénat une nouvelle déclaration de qualification de propriété :—

1. L'honorable M. Baird.
2. " Baker.
3. " Béique.
4. " Bernier.
5. " Black.
6. " Bolduc.
7. " Bostock.
8. " Boucherville, de.
9. " Bowell (Sir Mackenzie).
10. " Carling (Sir John),
11. " Casgrain (Windsor).
12. " Casgrain (de Lanaudière).
13. " Cloran.
14. " Dandurand.
15. " David.
16. " Dobson.
17. " Domville.
18. " Drummond (Sir George).
19. " Edwards.
20. " Ellis.
21. " Ferguson.
22. " Frost.
23. " Fulford.
24. " Gibson.
25. " Godbout.
26. " Jones.
27. " Kerr (Cobourg).
28. " Kerr (Toronto).
29. " King.
30. " Kirchhoffer.
31. " Landry.
32. L'honorable M. Legris.
33. " Lougheed.
34. " Lovitt.
35. " Macdonald (Victoria).
36. " MacKeen.
37. " McGregor.
38. " McHugh.
39. " McKay (Truro).
40. " McLaren.
41. " McMillan.
42. " McMullen.
43. " McSweeney.
44. " Miller.
45. " Mitchell.
46. " Montplaisir.
47. " Perley.
48. " Poirier.
49. " Power.
50. " Robertson.
51. " Scott.
52. " Shehyn.
53. " Sullivan.
54. " Templeman.
55. " Tessier.
56. " Thibaudeau (Rigaud).
57. " Thibaudeau (Vallière).
58. " Thompson.
59. " Watson.
60. " Wilson.
61. " Wood.
62. " Young.

N.B.—Vu que le Bureau des Impressions n'a pu envoyer assez tôt les formules en blanc nécessaires; et aussi que le Sénat s'est ajourné pour un temps assez long quel-

ques jours après l'ouverture de la session, il a été impossible de se conformer a la règle 100 relativement au temps fixé pour l'enregistrement de ces déclarations.

SAM'L E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le greffier du Sénat soit autorisé à recevoir le renouvellement de déclaration de qualification de propriété des membres du Sénat qui n'ont pas encore eu le temps de faire et souscrire la dite déclaration conformément à la règle 100 de cette Chambre, et à présenter un état supplémentaire en conséquence.

L'honorable M. Young a présenté à la Chambre un bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois le vendredi, troisième jour de mars prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera les vendredis, à moins qu'il n'en ait été autrement ordonné, il restera ajourné aux mardis suivants, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé la nomination d'un comité de cinq membres composé de :—

L'honorable Boucher de Boucherville, M.D., C.M.G.,
L'honorable Michael Sullivan, M.D.,
L'honorable William Cameron Edwards,
L'honorable J. H. Wilson, M.D.,
et du proposeur,

Chargé de s'enquérir de la production de l'alumine et de l'aluminium anhydres en Canada.

Avec pouvoir d'employer un sténographe, d'imprimer son enquête, et de faire rapport de temps à autre.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit ajourné.

L'honorable M. Kerr (Toronto), a présenté au Sénat de la part de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) un bill (D) intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'Acte des chemins de fer de 1903, relativement au transport gratuit des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'ordre du jour apppelant la deuxième lecture du bill (A) intitulé : " Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy ", ayant été lu,

L'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le jeudi, dix-neuvième jour de janvier dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (A) intitulé : " Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit dix-neuvième jour de janvier, A.D. 1905, et le seizième jour de février, A.D. 1905.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce seizième jour de février, en l'an de Notre Seigneur mil neuf cent cinq.

SAMUEL E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Edward Albert Murphy soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (8) intitulé : " Acte modifiant l'Acte de la Police à cheval du Nord-Ouest, 1894 ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 24 janvier 1905.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la la Chambre a nommé messieurs Bourassa, Brodeur, Calvert, Demers (Saint-Jean et Iberville), Johnston (Lambton), Hyman, Laurier (Sir Wilfrid), Scott, Grant, Smith (Nanaïmo), Foster, Bergeron, Stockton, Clarke (Toronto), et Monk, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les inté-

rêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte de la Bibliothèque.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 24 janvier 1905.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre se joindra à eux pour former un comité mixte des Impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir : Messieurs Bennett, Bergeron, Clarke (Toronto), Cyr, Dyment, Gervais, Henderson, Hughes (Victoria), Johnston (Cap-Breton-Sud), Johnston (Lambton), Lavergne (Drummond et Arthabaska), Maclean (York-Sud), McColl, Macpherson, Oliver, Parmelee, Piché, Préfontaine, Roche (Marquette), Ross (Yale-Caribou), Scott, Sutherland (Oxford), Taylor et Tisdale, agiront de la part de cette Chambre comme membres du dit comité mixte.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que les membres du comité mixte des Impressions du Parlement soient autorisés à se réunir et à siéger demain, nonobstant l'ajournement du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que Son Honneur le Président soit autorisé à envoyer au nom du Sénat, le dix-neuf courant, une dépêche de félicitation à l'honorable M. Wark à l'occasion du cent-deuxième anniversaire de sa naissance.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 21 février 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mardi, 21 février 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 2.

Par l'honorable M. Edwards :

14 février—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre des mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.

No 3.

Par l'honorable M. Scott :

17 janvier—Que le rapport présenté par le greffier du Sénat au sujet de l'absence de l'honorable M. Rufus Curry, pendant deux sessions consécutives, soit renvoyé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, le dit comité devant se réunir le

Pour mercredi, 22 février 1905.

No 1.

Par l'honorable Sir George Drummond, C.C.M.G. :

13 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur certaines anomalies dans les taxes postales, et proposera la résolution suivante :—

" Que l'attention du gouvernement soit appelée sur les taxes postales locales, étrangères et impériales, en vue de remédier à certaines inégalités de ces taxes; que le Sénat affirme le principe que la transmission des lettres, journaux, livres, publications périodiques, etc., dans les limites de l'Empire devrait se faire d'après une échelle de taxes inférieures à celles applicables dans le temps aux pays étrangers."

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 21 février 1905.

No 1.

16 février—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville au sujet de la nomination d'un comité de cinq membres composé de :—

L'honorable Boucher de Boucherville, M.D., C.M.G.,
L'honorable Michael Sullivan, M.D.,
L'honorable William Cameron Edwards,
L'honorable J. H. Wilson, M.D.,

et du proposeur,

Chargé de s'enquérir de la production de l'alumine et de l'aluminium anhydres en Canada.

Avec pouvoir d'employer un sténographe, d'imprimer son enquête, et de faire rapport de temps à autre.—(Honorable M. Domville.)

No 2.

16 février—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 8) Acte modifiant l'Acte de la Police à cheval du Nord-Ouest, 1894.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

Pour jeudi, 23 février 1905.

No 1.

16 février—2e lecture (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, concernant le transport gratuit des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

Pour mercredi, 1er mars 1905.

No 1.

14 février—2e lecture (Bill B) Acte pour faire droit à James Arthur Pryor.—(Honorable M. Perley.)—A.F.

Pour vendredi, 3 mars 1905.

No 1.

16 février—2e lecture (Bill C) Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 10

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Jeudi, 16 février 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 11.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCE DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 21 février 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Lovitt,	Perley,
Béique,	Dobson,	Macdonald (Victoria),	Poirier,
Bernier,	Domville,	McGregor,	Power,
Black,	Edwards,	McHugh,	Ross,
Bolduc,	Fiset,	McKay (Truro),	Scott,
Bostock,	Frost,	McLaren,	Templeman,
Boucherville, de,	Godbout,	McMillan,	Tessier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr (Cobourg),	McMullen,	Thibandeau (Vallière),
Casgrain (Windsor),	Kerr (Toronto),	McSweeney,	Thompson,
Casgrain (de Lanaudière),	Kirchhoffer,	Merner,	Wilson,
Cloran,	Landry,	Mitchell,	Wood,
David,	Legris,	Montplaisir,	Young.
	Lougheed,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Kerr, Cobourg, (pour l'honorable M. Gibson) :—De E. T. Malone et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Kerr (Cobourg) :—De la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim; et de la corporation de la ville de Magog, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Edwards:—De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et New-York.

Par l'honorable M. Lougheed:—De Céleste Joly, de Londres, Angleterre; et de la compagnie dite *The Light Traffic Company of Victoria*, à responsabilité limitée.

Par l'honorable M. Davis:—De Andrew Strong et autres, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba; de la Compagnie du chemin de fer de Timagami; de la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et du Nord d'Alberta; et de la compagnie dite *The Battleford and Lenore Railway Company*.

Par l'honorable M. McMillan:—De James Gallagher, du village de Teeswater, et d'autres d'autres lieux, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Young:—De la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique; de la corporation de la ville de Minden, dans la province d'Ontario; de la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien; de la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada; de la compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company*; et de la Compagnie du chemin de fer Central de l'Alberta.

Par l'honorable M. Domville:—De W. B. McVey, M.D., et autres, de Rothsay, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Kirchhoffer:—De A. S. Eastmore et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Dobson:—Des corporations de Cannington et du comté de Victoria, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Templeman:—De la compagnie dite *The Esquimalt and Nanaimo Railway Company*.

Par l'honorable M. Legris:—De P. Elisée Panneton et autres, de la cité de Trois-Rivières, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Casgrain (Windsor) :—De la corporation du comté d'Essex.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Des corporations de Kingsville, Liskeard, Merriton, Eganville, Stirling, Embro, Stratford, Dunnville, Hamilton, Halton, Renfrew, Northumberland, Durham, Lindsay, Woodstock, Toronto, Tara, Theeselyn, Southampton, Sudbury, Springfield, Sandwick, Seaforth, Sainte-Catherine, Sainte-Marie, Sutton, Port-Hope, Parry-Sound, Port-Arthur, Port-Dalhousie, Portsmouth, Petrolia, Peterboro, Oxford, Ottawa, Markdale, Essex, Fort-Francis, Port-Erié, Grand-Valley, Goderich, Gravenhurst, Hastings, Angsall, Huntsville, Ingersol, Drayton, Arnprior, Ankerster, Amherstburg, Ayrs, Belleville, Brockville, Brighton, Bothwell, Blind-River, Brussels, Welland, Winchester, Niagara-Falls, Beeton, Bobcaygeon, Hintonburg, Kingcardin, Kingston, Lucknow, Lancaster, London, Lakefield, Leamington, Lanark, Maxville, Granville, Oshawa, Orilla, Oakville, North-Toronto, Napanee, Ridgetown, North-Bay, Mount-Forest, Morewood, Midland, Kent, Windsor, Welland, Meaford, Pembroke, Port-Perry, Perth, Toronto-Junction, Lennox, Addington, East-Toronto, Dufferin, Dresden, Deseronto, Dellie, Barrie, Brantford, Cornwall, Cobourg, Creenorn, Cache-Bay, Cayuga, Coppercliff, Colburn, comté de Dermin, Caledonia, Collingwood, Elora, Dutton, Hilverton, Harriston, Galt, Penetanguishene, toutes de la province d'Ontario ; des corporations de Neepawa, Minnedosa, Deloraine, province du Manitoba; et de la corporation de Sackville, province du Nouveau-Brunswick, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender les chartes accordées aux compagnies de téléphone, en déclarant que les poteaux de ces compagnies ne seront élevés à l'avenir, et que leurs conduites ne seront creusées, dans les rues ou che-

mins des municipalités, qu'avec le consentement du conseil de la municipalité intéressée, et qu'aux conditions déterminées par ce conseil ;

De Robert H. Flaherty, de la ville de Port-Arthur, province d'Ontario, et d'autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Lebonk and Thunder Bay Company* ;

De la Compagnie de chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à faire une nouvelle émission d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et d'obligations, et à d'autres fins ;

De Alexander Shaw et d'autres, de Walkertown et d'ailleurs, province d'Ontario, directeurs provisoires de la compagnie dite *The Walkertown and Lucknow Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui les autorise à construire des extensions et des lignes d'embranchement, et à d'autres fins ;

De Lloyd Harris et d'autres, de Brantford et d'ailleurs, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi que les constitue en corporation sous le nom de *The Brantford and Woodstock Railway Company* ;

De H. C. Spalding, de la cité de New-York, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et de J. I. Davidson, de la cité de Toronto, province d'Ontario, et d'autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Canadian Canal Corporation* ;

De la *Monterey Electric and Gas Company*, constituée en corporation en vertu de l'Acte des Compagnies, 1902, demandant que le Parlement fédéral adopte une loi qui la constitue en corporation sous un autre nom ;

De G. W. McCready, président de la *Religious Liberty Association of Canada*, et d'autres, demandant que le Parlement fédéral n'adopte aucune loi qui pourrait porter atteinte aux droits sacrés des sujets de Sa Majesté ;

De la Compagnie de chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, et de la Compagnie de chemin de fer du Manitoba et Keewatin, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de ratifier et confirmer un acte de fusion unissant les deux compagnies sous le nom de *The Great North-west Transit of Canada* ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de ratifier et confirmer la vente du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et à d'autres fins ;

De la compagnie dite *The Ontario River Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à acheter la compagnie dite *The Ottawa River Railway Company*, ou à se fusionner avec elle, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du pont de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à acheter la Compagnie du pont de Montréal-Longueuil ou à se fusionner avec elle, et à d'autres fins ;

De la *Niagara, Ste. Catharines and Toronto Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'augmenter le nombre de ses directeurs ;

De S. G. McKay et autres, de Woodstock, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Woodstock and Lake Huron Railway Company* ;

De la *Canada Southern Bridge Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de son entreprise ;

De la *Canada Southern Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de certaines portions de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De la *Canada Michigan Bridge and Tunnel Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son entreprise ;

De la *Paper Goods Company, Limited*, demandant l'adoption d'une loi qui autorise le Commissaire des brevets à remettre en vigueur et régulariser certains brevets périmés ;

De la *Calgary and Edmonton Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de certaines lignes d'embranchement, et à d'autres fins ;

De Jean Effront, de la cité de *Brussels,* Belleville, demandant l'adoption d'une loi qui remette en vigueur le brevet No 59585 ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de certaines portions de sa voie ferrée ;

De Edward Brown et autres, de Portage-la-Prairie, et d'autres, d'ailleurs, dans la province du Manitoba, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The North-west Telephone Company.*

L'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 13 janvier 1905.

Dans l'affaire d'Arthur Howe Hersey, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAMUEL E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté la pétition d'Arthur Howe Hersey, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'un bill pour dissoudre son mariage avec Elsa Jane Barry.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

GREY.

Honorables messieurs du Sénat,

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse au discours avec lequel j'ai ouvert la session du Parlement, et je vous en remercie bien sincèrement.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 16 février 1905.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville au sujet de la nomination d'un comité de cinq membres composé de :—

L'honorable Boucher de Boucherville, M.D., C.M.G.,
L'honorable Michael Sullivan, M.D.,
L'honorable William Cameron Edwards,
L'honorable J. H. Wilson, M.D.,

et du proposeur,

Chargé de s'enquérir de la production de l'alumine et de l'aluminium anhydres en Canada.

Avec pouvoir d'employer un sténographe, d'imprimer son enquête, et de faire rapport de temps à autre, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (8) intitulé : " Acte modifiant l'Acte de la Police à cheval du Nord-Ouest, 1894.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lougheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (35) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Georgian Bay and Seaboard Railway Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (22) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (24) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité avec la règle cinquante-neuf du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (37) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Commissaires du havre de Québec, 1899 ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (32) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *London and St. Clair Railway Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (31) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel du Canada et du Michigan ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (30) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (29) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont du Sud du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (25) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable Président a déposé sur la table une copie de sa dépêche à l'honorable M. Wark, à l'occasion du cent deuxième anniversaire de sa naissance envoyée conformément à l'ordre du Sénat du seize courant, et aussi la réponse de l'honorable M. Wark.

OTTAWA, 19 février 1905.

A l'honorable DAVID WARK, sénateur,
Fredericton, N.-B.

Le Sénat m'a chargé par une résolution unanime de vous envoyer ses félicitations cordiales aujourd'hui, le cent et unième anniversaire de votre naissance, et il prie avec ferveur pour que vous possédiez encore longtemps la santé, la force et le bonheur.

R. DANDURAND,
Président.

Réponse.

FREDERICTON, N.-B., 20 février 1905.

A l'honorable R. DANDURAND,
Président du Sénat,
Ottawa, Ont.

Je remercie l'honorable Sénat d'avoir pensé à moi, et des félicitations cordiales qu'il m'a adressées à l'occasion du cent et unième anniversaire de ma naissance.

DAVID WARK.

Alors, sur motion de l'honorable M Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 22 février 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mercredi, 22 février 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 2.

Par l'honorable M. Edwards :

14 février—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre des mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.

No 3.

Par l'honorable Sir George Drummond, C.C.M.G. :

13 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur certaines anomalies dans les taxes postales, et proposera la résolution suivante :—

" Que l'attention du gouvernement soit appelée sur les taxes postales locales, étrangères et impériales, en vue de remédier à certaines inégalités de ces taxes ; que le Sénat affirme le principe que la transmission des lettres, journaux, livres, publications périodiques, etc., dans les limites de l'Empire devrait se faire d'après une échelle de taxes inférieures à celles applicables dans le temps aux pays étrangers."

No 4.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :

21 février—Qu'une adresse soit présentés à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toute convention ou conditions en vertu desquelles la compagnie dite *Esquimalt and Nanaimo Railway Company* occupe une partie de la réserve des sauvages Songees,—au cas où la compagnie aurait le pouvoir de l'acheter, quel serait le prix d'acquisition, et au cas où elle ne pourrait que la louer, quel serait le montant du loyer ?

No 5.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :

21 février—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur la question, non encore décidée, du transport des sauvages Songees, établis sur la réserve de Victoria.

Depuis quelques années il y a eu à ce sujet des négociations et de la correspondance entre le gouvernement fédéral et celui de la Colombie-Britannique, mais on n'en est encore venu à aucune conclusion.

Il y a actuellement beaucoup de mécontentement à Victoria et, dans les assemblées publiques, on exprime un désappointement de ce que les sauvages n'ont pas été transportés ailleurs, vu que la réserve est dans le voisinage de la partie commerciale de la cité et que les *wigwams* en ruine blessent la vue.

Il ne faudrait prendre aucune mesure extrême à l'égard du transfert des sauvages. Les raisons principales à donner pour leur transfert sont humanitaires et morales. Une certaine classe dépravée de la population les démoralise et les dégrade par l'alcool, le vice, etc. Pour ces raisons seuls, il ne faudrait pas tarder à les éloigner de tous ces dangers, et les transférer dans une réserve où ils pourraient trouver en abondance le poisson, le gibier et le combustible, et où ils se trouveraient à l'abri des tentations.

Les sauvages hésiteront naturellement à abandonner la demeure qu'ils occupent actuellement mais on pourrait les y amener en leur faisant entendre que le gouvernement aura égard à leurs demandes.

Après le transfert des sauvages, la réserve devient la propriété de la province; et celle-ci, ce cas échéant, s'est engagée, par conventions antérieures, à leur donner une réserve convenable. Et il est certain que la province remplira ses obligations dès que cette question sera définitivement décidée.

La somme de $12,065.39 est portée au crédit de la réserve des sauvages Songees pour loyers perçus sur portions de cette réserve. Cette somme pourrait être très à-propos appliquée au bénéfice des sauvages durant la période de leur transfert et de leur établissement sur une nouvelle réserve.

La première question à considérer est le choix d'une réserve; et je crois qu'il devrait être fait de la manière suivante :—

Le gouvernement fédéral serait fidéicommissaire des sauvages et prendrait l'initiative du mouvement.

Une commission composée de trois personnes serait nommée et chargée de s'occuper du transfert et du choix d'une nouvelle réserve, le gouvernement ayant le droit de nommer un des commissaires, l'autre devant être nommé par le gouvernement de la Colombie-Britannique, et le troisième par le chef des sauvages Songees.

Le lieu de la réserve choisi, une maison pour chaque famille, une école et une église devront être construites, la province payant les frais de construction comme compensation pour la prise de possession de la réserve.

Les sauvages devront recevoir une compensation pour les cottages construits par eux sur la réserve durant les derniers sept ans; cette compensation sera payée à même des fonds fournis par le gouvernement fédéral, ou à même ceux au crédit de la réserve.

Pour les engager à changer de réserve, on pourrait offrir aux sauvages une certaine quantité de provisions pour chaque famille et dix piastres par mois pendant une année, le chef devant recevoir quinze piastres par mois durant la même période—à même les deniers au crédit de la réserve.

Afin d'éviter tout désagrément, il sera absolument nécessaire d'en agir ainsi.

Les sommes ci-dessus mentionnées une fois payées, la balance des fonds en réserve sera gardée par le gouvernement fédéral pour former un fonds de secours pour les sauvages Songees indigents et pauvres.

Ces propositions, ou quelqu'autres semblables, acceptées, nulle hésitation ne sera admise de la part des sauvages, mais on devra exercer la douceur dans leur mise à exécution.

Il devra être donné au chef des Songees un avis de trente jours de se tenir prêt avec sa tribu à se rendre à la nouvelle réserve.

A l'expiration du délai de trente jours, le steamer fédéral *Quadra* jettera l'ancre près du village des Songees, prendra à son bord les sauvages, leurs effets, leurs canots, pour les débarquer à la nouvelle réserve.

Et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention d'en venir bientôt à un règlement de cette question.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 22 février 1905.

No 1.

21 février—3e lecture (Bill 8) Acte modifiant l'Acte de la Police à cheval du Nord-Ouest, 1894.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

Pour jeudi, 23 février 1905.

No 1.

16 février—2e lecture (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, concernant le transport gratuit des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 2.

21 février—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville au sujet de la nomination d'un comité de cinq membres composé de :—

L'honorable Boucher de Boucherville, M.D., C.M.G.,
L'honorable Michael Sullivan, M.D.,
L'honorable William Cameron Edwards,
L'honorable J. H. Wilson, M.D.,

et du proposeur,

Chargé de s'enquérir de la production de l'alumine et de l'aluminium anhydres en Canada.

Avec pouvoir d'employer un sténographe, d'imprimer son enquête, et de faire rapport de temps à autre.—(Honorable M. Domville.)

No 3.

21 février—2e lecture (Bill 37) Acte modifiant l'Acte des Commissaires du havre de Québec, 1899.—(Honorable M. Templeman.)—A.

No 4.

21 février—2e lecture (Bill 32) Acte constituant en corporation la compagnie dite *London and St. Clair Railway Company.*—(Honorable M. Casgrain, Windsor.)—A.

No 5.

21 février—2e lecture (Bill 31) Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel du Canada et du Michigan.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.

No 6.

21 février—2e lecture (Bill 30) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.

No 7.

21 février—2e lecture (Bill 29) Acte concernant la Compagnie du pont du Sud du Canada.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.

Pour vendredi, 24 février 1905.

No 1.

21 février—2e lecture (Bill 35) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Georgian Bay and Seabord Railway Company.*—(Honorable M. Power.)—A.

No 2.

21 février—2e lecture (Bill 22) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.—(Honorable M. Lougheed.)—A.

No 3.

21 février—2e lecture (Bill 25) Acte concernant la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company.*—(Honorable M. McMullen.)—A.

Pour mercredi, 1er mars 1905.

No 1.

14 février—2e lecture (Bill B) Acte pour faire droit à James Arthur Pryor.—(Honorable M. Perley.)—A.F.

Pour vendredi, 3 mars 1905.

No 1.

16 février—2e lecture (Bill C) Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 11

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mardi, 21 février 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 12.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCE DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 22 février 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de,
Bowell
(Sir Mackenzie),
Cartwright
(Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Casgrain
(de Lanaudière),
Cloran,
David,
Dobson,
Domville,
Drummond
(Sir George),
Edwards,
Fiset,
Frost,
Godbout,
Hingston
(Sir William),
Jones,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald
(Victoria),
MacKeen,
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Mitchell,
Montplaisir,
Perley,
Poirier,
Power,
Ross,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau
(Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Ross:—De C. M. Hays et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et d'autres, d'autres lieux; et de C. W. Ross et autres, de la cité d'Edmonton, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Par l'honorable M. Perley:—Des corporations de Stratsville et de Brampton.

Par l'honorable M. McMullen:—De la compagnie dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company.*

Par l'honorable M. Kerr (Toronto):—De la corporation de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; de la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway* Company; de F. H. Markey, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et d'autres, d'autres lieux; de la Compagnie du chemin de fer d'Ontario, de la Baie d'Hudson et de l'Ouest; de la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord; et de la Compagnie du chemin de fer Central de l'Algoma et de la Baie d'Hudson.

Par l'honorable M. Béique:—De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.

Par l'honorable M. Watson:—De la Compagnie du chemin de fer Central de l'Alberta; de la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique; de C. W. N. Kennedy et autres, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba; et des directeurs provisoires de la *Northern Bank.*

Par l'honorable M. Young:—De C. H. Waterous et autres, de la cité de Brantford, et d'autres, d'autres lieux; et de la compagnie dite *The Vancouver and Coast Kootenay Railway Company.*

Par l'honorable M. Lougheed:—De la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta-Occidental.

Par l'honorable M. Kerr (Cobourg):—Des corporations de Wellington et de Carleton.

Sur motion de l'honorable Sir George Drummond, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Résolu, que l'attention du gouvernement soit appelée sur les taxes postales locales, étrangères et impériales, en vue de remédier à certaines inégalités de ces taxes; que le Sénat affirme le principe que la transmission des lettres, journaux, livres, publications périodiques, etc., dans les limites de l'Empire devrait se faire d'après une échelle de taxes inférieures à celles applicables dans le temps aux pays étrangers.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Drummond, a proposé :

Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toute convention ou conditions en certu desquelles la compagnie dite *Esquimalt and Nanaimo Railway Company* occupe une partie de la réserve des sauvages Songees,—au cas où la compagnie aurait le pouvoir de l'acheter, quel serait le prix d'acquisition, et au cas où elle ne pourrait que la louer, quel serait le montant du loyer ?

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), a proposé :

Que les règles treize, dix-sept et quatre-vingt-une du Sénat soient suspendues, et que le quorum du comité permanent des Ordres Permanents soit réduit de cinq membres à trois membres.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (8) intitulé: " Acte modifiant l'Acte de la Police à cheval du Nord-Ouest, 1894 ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (27) intitulé: " Acte concernant certains brevets de la *Facer Solid Steel Car Wheel Company of Perth,* à responsabilité limitée ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 23 février 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour jeudi, 23 février 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 2.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :

21 février—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur la question, non encore décidée, du transport des sauvages Songees, établis sur la réserve de Victoria.

Depuis quelques années il y a eu à ce sujet des négociations et de la correspondance entre le gouvernement fédéral et celui de la Colombie-Britannique, mais on n'en est encore venu à aucune conclusion.

Il y a actuellement beaucoup de mécontentement à Victoria et, dans les assemblées publiques, on exprime un désappointement de ce que les sauvages n'ont pas été transportés ailleurs, vu que la réserve est dans le voisinage de la partie commerciale de la cité et que les *wigwams* en ruine blessent la vue.

Il ne faudrait prendre aucune mesure extrême à l'égard du transfert des sauvages. Les raisons principales à donner pour leur transfert sont humanitaires et morales. Une certaine classe dépravée de la population les démoralise et les dégrade par l'alcool, le vice, etc. Pour ces raisons seules, il ne faudrait pas tarder à les éloigner de tous ces dangers, et les transférer dans une réserve où ils pourraient trouver en abondance le poisson, le gibier et le combustible, et où ils se trouveraient à l'abri des tentations.

Les sauvages hésiteront naturellement à abandonner la demeure qu'ils occupent actuellement, mais on pourrait les y amener en leur faisant entendre que le gouvernement aura égard à leurs demandes.

Après le transfert des sauvages, la réserve devient la propriété de la province; et celle-ci, ce cas échéant, s'est engagée, par conventions antérieures, à leur donner une réserve convenable. Et il est certain que la province remplira ses obligations dès que cette question sera définitivement décidée.

La somme de $12,065.39 est portée au crédit de la réserve des sauvages Songees pour loyers perçus sur portions de cette réserve. Cette somme pourrait être très à-propos appliquée au bénéfice des sauvages durant la période de leur transfert et de leur établissement sur une nouvelle réserve.

La première question à considérer est le choix d'une réserve; et je crois qu'il devrait être fait de la manière suivante :—

Le gouvernement fédéral serait fidéicommissaire des sauvages et prendrait l'initiative du mouvement.

Une commission composée de trois personnes serait nommée et chargée de s'occuper du transfert et du choix d'une nouvelle réserve, le gouvernement ayant le droit de nommer un des commissaires, l'autre devant être nommé par le gouvernement de la Colombie-Britannique, et le troisième par le chef des sauvages Songees.

Le lieu de la réserve choisi, une maison pour chaque famille, une école et une église devront être construites, la province payant les frais de construction comme compensation pour la prise de possession de la réserve.

Les sauvages devront recevoir une compensation pour les cottages construits par eux sur la réserve durant les derniers sept ans; cette compensation sera payée à même les fonds fournis par le gouvernement fédéral, ou à même ceux au crédit de la réserve.

Pour les engager à changer de réserve, on pourrait offrir aux sauvages une certaine quantité de provisions pour chaque famille et dix piastres par mois pendant une année, le chef devant recevoir quinze piastres par mois durant la même période—à même les deniers au crédit de la réserve.

Afin d'éviter tout désagrément, il sera absolument nécessaire d'en agir ainsi.

Les sommes ci-dessus mentionnées une fois payées, la balance des fonds en réserve sera gardée par le gouvernement fédéral pour former un fonds de secours pour les sauvages Songees indigents et pauvres.

Ces propositions, ou quelqu'autres semblables, acceptées, nulle hésitation ne sera admise de la part des sauvages, mais on devra exercer la douceur dans leur mise à exécution.

Il devra être donné au chef des Songees un avis de trente jours de se tenir prêt pour les débarquer à la nouvelle réserve :

A l'expiration du délai de trente jours, le steamer fédéral *Quadra* jettera l'ancre près du village des Songees, prendra à son bord les sauvages, leurs effets, leurs canots, pour les débarquer à la nouvelle réserve :

Et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention d'en venir bientôt à un règlement de cette question.

Pour vendredi, 24 février 1905.

No 3.

Par l'honorable M. McMullen :

22 février—Que le Sénat du Canada croit qu'il est de son devoir de consigner ici le désappointement et le regret profonds que lui cause la détermination prise par le gouvernement britannique de continuer l'embargo sur le bétail canadien, malgré le fait bien établi qu'il n'existe pas de tuberculose ni d'autre maladie contagieuse parmi les troupeaux canadiens, et malgré les règlements sévères appliqués par le Canada relativement aux bestiaux importés d'autres pays.

Que le gouvernement britannique, en persistant dans cette détermination, discrédite injustement par le monde la valeur du bétail canadien.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du Bureau de l'agriculture et au Très honorable premier ministre d'Angleterre.

Pour mercredi, 1er mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Scott :

17 janvier—Que le rapport présenté par le greffier du Sénat au sujet de l'absence de l'honorable M. Rufus Curry, pendant deux sessions consécutives, soit renvoyé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, le dit comité devant se réunir le

Pour mercredi, 8 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Edwards :

14 février—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre des mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 23 février 1905.

No 1.

16 février—2e lecture (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, concernant le transport gratuit des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 2.

21 février—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville au sujet de la nomination d'un comité de cinq membres composé de :—

L'honorable Boucher de Boucherville, M.D., C.M.G.,
L'honorable Michael Sullivan, M.D.,
L'honorable William Cameron Edwards,
L'honorable J. H. Wilson, M.D.,
et du proposeur,

Chargé de s'enquérir de la production de l'alumine et de l'aluminium anhydres en Canada.

Avec pouvoir d'employer un sténographe, d'imprimer son enquête, et de faire rapport de temps à autre.—(Honorable M. Domville.)

No 3.

21 février—2e lecture (Bill 37) Acte modifiant l'Acte des Commissaires du havre de Québec, 1899.—(Honorable M. Templeman.)—A.

No 4.

21 février—2e lecture (Bill 32) Acte constituant en corporation la compagnie dite *London and St. Clair Railway Company.*—(Honorable M. Casgrain, Windsor.)—A.F.

No 5.

21 février—2e lecture (Bill 31) Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel du Canada et du Michigan.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 6.

21 février—2e lecture (Bill 30) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 7.

21 février—2e lecture (Bill 29) Acte concernant la Compagnie du pont du Sud du Canada.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

Pour vendredi, 24 février 1905.

No 1.

21 février—2e lecture (Bill 35) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Georgian Bay and Seaboard Railway Company.*—(Honorable M. Power.)—A.F.

No 2.

21 février—2e lecture (Bill 22) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.

No 3.

21 février—2e lecture (Bill 25) Acte concernant la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company.*—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 4.

22 février—2e lecture (Bill 27) Acte concernant certains brevets de la *Facer Solid Steel Car Wheel Company of Perth,* à responsabilité limitée.—(Honorable M. Frost.) —A.

Pour mercredi, 1er mars 1905.

No 1.

14 février—2e lecture (Bill B) Acte pour faire droit à James Arthur Pryor.—(Honorable M. Perley.)—A.F.

Pour vendredi, 3 mars 1905.

No 1.

16 février—2e lecture (Bill C) Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot. —(Honorable M. Young.)—A.F.

No 12

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mercredi, 22 fevrier 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 13.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 23 février 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de
Bowell
(Sir Mackenzie),
Cartwright
(Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Casgrain,
(de Lanaudière),
Choquette,
Cloran,
David,
Dobson,
Domville,
Drummond
(Sir George),
Edwards,
Ellis,
Frost,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald
(Victoria),
MacKeen,
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Mitchell,
Montplaisir,
Perley,
Poirier,
Power,
Ross,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau
(Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Frost:—De la compagnie dite *The Brockville, Westport and North Western Railway Company.*

Par l'honorable M. Ross:—De la Compagnie D. R. Fraser, de la cité d'Edmonton.

Par l'honorable M. Young :—De la corporation de Park Hill, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Bostock:—De la compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company.*

Par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) :—De L. A. Mongenais et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Lougheed :—De Patrick Burns et autres.

Par l'honorable M. McMullen:—De la compagnie dite *The Hamilton, Galt and Berlin Railway Company.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Des corporations de Magog, Cannington, Murden, Essex et Victoria, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender les chartes accordées aux compagnies de téléphone, en déclarant que les poteaux de ces compagnies ne seront élevés à l'avenir, et que leurs conduites ne seront creusées, dans les rues ou chemins des municipalités, qu'avec le consentement du conseil de la municipalité intéressée, et qu'aux conditions déterminées par ce conseil ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son chemin de fer ;

De W. B. McVay, M.D., et autres de Rothsey, N.-B., demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *British Canadian Empire League* ;

De A. Strange et autres, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *The Dominion Annuities Company*;

De la Compagnie du chemin de fer de Timagami, demandant l'adoption d'un acte l'autorisant à prolonger sa voie ferrée;

De C. Joly, de Londres, Angleterre, de la compagnie dite *The Lights Traffic Company of Victoria*, à responsabilité limitée, demandant l'adoption d'un acte qui autorise le Commissaire des brevets à donner un certificat et à accorder une licence pour le brevet connu sous le nom de *The Caillet and Menorail Portal Railway* ;

De la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et d'Alberta, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à changer la direction de sa voie afin de pouvoir passer par la ville de Saskatoon;

De T. E. Panneton et autres de Trois-Rivières, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain ;

De la compagnie dite *The Esquimalt and Nanaimo Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui déclare ses travaux d'utilité public et qui confirme un arrangement fait avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ;

De James Gallagher et autres, du comté de Bruce et d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Farmers' Bank of Canada*, et qui prolonge le délai fixé par l'article 11 de l'Acte des Banques pour le dépôt d'un certificat au Bureau de la Trésorerie avant de commencer ses opérations;

De A. L. East Mure et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Ontario Fire and Insurance Company*;

De la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement de son entreprise, et à d'autres fins;

De E. T. Malone et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Imperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada* ;

De la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à augmenter ses pouvoirs d'émettre des obligations, débentures ou autres effets jusqu'au montant de seize millions de piastres, au lieu des obligations débentures ou autres effets déjà autorisés, et à garantir les effets qu'elle émettra sur le matériel roulant de la compagnie;

De la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer, demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à acquérir ou céder des actions privilégiées ou ordinaires du capital social de la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, de la compagnie dite *Canada Atlantic Transit Company*, de la compagnie dite *Vermont and Providence Line Railway Company*, à posséder ces actions au nom de la pétitionnaire, ou au nom de fidéicommissaires pour la pétitionnaire, à céder les effets de ces compagnies, et à garantir le paiement du principal et de l'intérêt des effets du chemin de fer Atlantique Canadien pour un montant n'excédant pas trois millions deux cent quatre-vingt-douze mille deux cent piastres;

De la compagnie dite *The McLeod, Cardston and Montana Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée;

Et de la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York, demandant l'adoption d'une loi qui l'exempte de l'opération de l'article 5 du chapitre 32,—4 Edouard VII.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 23 février 1905.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la Banque Molson, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à faire une nouvelle répartition de ses actions et à en porter la valeur vénale de 50 à 100 piastres;

De la compagnie dite *The Facer Solid Steel Car Wheel Company*, de Perth (*Limited*), demandant l'adoption d'une loi qui autorise le commissaire des brevets à recevoir une demande de certificat de paiement ainsi que les droits sur le brevet No 53321 ;

De la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée;

De la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De A. T. McArthur et autres, de la cité de Calgary, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company* ;

De la *Century Life Insurance Company*, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit obtenir une licence à l'effet d'exercer des opérations comme compagnie d'assurance sur la vie;

De I. M. Adam et autres, du village d'Exeter, province d'Ontario, demandant à

être constitués en corporation sous le nom de *The St. Mary's and Western Ontario Railway* ;

De A. Hitchcock et autres, de Moose Jaw, Territoires du Nord-Ouest, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Moose Jaw and Edmonton Railway Company* ;

De I. M. Young, de Régina, Territoires du Nord-Ouest, directeur provisoire de la *Regina and Hudson's Bay Railway Company*, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour la construction de son chemin de fer

De la *Vancouver, Westminster and Yukon Railway Company*, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne et qui modifie sous d'autres rapports son acte primitif ;

De la Compagnie du chemin de fer et d'irrigation d'Alberta, demandant l'adoption d'une loi autorisant la compagnie à se fusionner avec la compagnie dite *Western Alberta Railway Company*, sous le nom de *Alberta Railway and Irrigation Company*;

De la *Great North Western Railway Company of Canada*, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à acheter ou louer la *Chateauguay and Northern Railway Company*, et la *Quebec, New Brunswick and Nova Scotia Railway Company*, et à d'autres fins ;

De la *Niagara Welland Power Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de son entreprise, et à d'autres fins;

De G. C. Thompson et autres, de Toronto, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Canada Middlesex Railway Company* ;

De W. D. Matthews et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *The Georgian Bay and Seaboard Railway Company* ;

De la *Ottawa Northern and Western Railway Company*, demandant une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée;

De la *Edmonton, Yukon and Pacific Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la *James Bay Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi autorisant la compagnie à changer son nom, à acquérir la compagnie dite *The Quebec and New Brunswick and Nova Scotia Railway Company* ;

De la compagnie dite *The Columbian and Western Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la *Canadian Northern Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de certaines portions de sa voie ferrée ;

De la compagnie dite *Lake Champlain and St. Lawrence Ship Canal Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement de ses travaux ;

De W. D. Matthews et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *The London and St. Clair Railway Company* ;

De Robert H. Flaherty, de la ville de Port-Arthur, province d'Ontario, et d'autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Lebonk and Thunder Bay Company* ;

De Alexander Shaw et d'autres, de Walkertown et d'ailleurs, province d'Ontario, directeurs provisoires de la compagnie dite *The Walkertown and Lucknow Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui les autorise à construire des extensions et des lignes d'embranchement, et à d'autres fins ;

De Lloyd Harris et d'autres, de Brantford et d'ailleurs, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Brantford and Woodstock Railway Company* ;

De H. C. Spalding, de la cité de New-York, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et de J. I. Davidson, de la cité de Toronto, province d'Ontario, et

d'autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Canadian Canal Corporation* ;

De la *Canada Southern Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de certaines portions de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De la *Canada Southern Bridge Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de son entreprise ;

De la *Canada Michigan Bridge and Tunnel Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son entreprise ;

De la *Paper Goods Company, Limited,* demandant l'adoption d'une loi qui autorise le Commissaire des brevets à remettre en vigueur et régulariser certains brevets périmés ;

De la *Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De la *Calgary and Edmonton Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de certaines lignes d'embranchement, et à d'autres fins ;

De Edward Brown et autres, de Portage-la-Prairie, et d'autres, d'ailleurs, dans la province du Manitoba, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The North-west Telephone Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de certaines septième jour d'avril prochain.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Frost, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 23 février 1905.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés qui expire jeudi, le vingt-troisième jour de février courant, soit prolongé au jeudi, le seizième jour de mars prochain.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de bills privés au Sénat, qui expire le jeudi, neuvième jour de mars prochain, soit prolongé au jeudi, le trentième jour du même mois prochain.

Aussi, que le délai fixé pour la réception de rapports relativement à un bill privé, qui expire le jeudi, trentième jour de mars prochain, soit prolongé au jeudi, vingt-septième jour d'avril prochain.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Frost, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 23 février 1905.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération les bills suivants qui lui ont été envoyés en conformité de la cinquante-neuvième règle à cause de l'absence de rapports sur les pétitions, à savoir : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental" ;

"Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest";

"Acte constituant en corporation la compagnie dite *St. Mary's and Western Ontario Railway Company*"; et

"Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest."

Votre comité a constaté que depuis que ces bills lui ont été renvoyés, les pétitions ont été présentées et trouvées suffisantes ainsi qu'il est dit dans un rapport présenté aujourd'hui.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Frost, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que le bill (15) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *St. Mary's and Western Ontario Railway Company*", soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le bill (11) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest", soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, pour l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le bill (18) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest", soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Shehyn, il a été

Ordonné, que le bill (13) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental", soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 23 février 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de dame Jane Marie Fitz-Simons, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Cardock Percy Simpson, de la cité de Montréal, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la partie défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 23 février 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de Arthur Howe Hersey, de la cité de Montréal, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec dame Elize Jane Barry, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la partie défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Perley a présenté à la Chambre un bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé :

Que le dit bill soit lu la deuxième fois le vendredi, dixième jour de mars prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young a présenté à la Chambre un bill (F) intitulé: "Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé :

Que le dit bill soit lu la deuxième fois le vendredi, dixième jour de mars prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un état indiquant les noms et les salaires de tous ceux qui ont été nommés ou qui ont eu des promotions dans le service civil pendant l'année 1904.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* .)

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a appelé l'attention du gouvernement sur la question, non encore décidée, du transfert des sauvages Songees, établis sur la réserve de Victoria.

Depuis quelques années il y a eu à ce sujet des négociations et de la correspondance entre le gouvernement fédéral et celui de la Colombie-Britannique, mais on n'en est encore venu à aucune conclusion.

Il y a actuellement beaucoup de mécontentement à Victoria et, dans les assemblées publiques, on exprime un désappointement de ce que les sauvages n'ont pas été transportés ailleurs, vu que la réserve est dans le voisinage de la partie commerciale de la cité et que les *wigwams* en ruine blessent la vue.

Il ne faudrait prendre aucune mesure extrême à l'égard du transfert des sauvages. Les raisons principales à donner pour leur transfert sont humanitaires et morales. Une certaine classe dépravée de la population les démoralise et les dégrade par l'alcool, le vice, etc. Pour ces raisons seules, il ne faudrait pas tarder à les éloigner de tous ces dangers, et les transférer dans une réserve où ils pourraient trouver en abondance le poisson, le gibier et le combustible, et où ils se trouveraient à l'abri des tentations.

Les sauvages hésiteront naturellement à abandonner la demeure qu'ils occupent actuellement, mais on pourrait les y amener en leur faisant entendre que le gouvernement aura égard à leurs demandes.

Après le transfert des sauvages, la réserve devient la propriété de la province; et celle-ci, ce cas échéant, s'est engagée, par conventions antérieures, à leur donner une réserve convenable. Et il est certain que la province remplira ses obligations dès que cette question sera définitivement décidée.

La somme de $12,065.39 est portée au crédit de la réserve des sauvages Songees pour loyers perçus sur portions de cette réserve. Cette somme pourrait être très à-propos appliquée au bénéfice des sauvages durant la période de leur transfert et de leur établissement sur une nouvelle réserve.

La première question à considérer est le choix d'une réserve; et je crois qu'il devrait être fait de la manière suivante :—

Le gouvernement fédéral serait fidéicommissaire des sauvages et prendrait l'initiative du mouvement.

Une commission composée de trois personnes serait nommée et chargée de s'occuper du transfert et du choix d'une nouvelle réserve, le gouvernement ayant le droit de nommer un des commissaires, l'autre devant être nommé par le gouvernement de la Colombie-Britannique, et le troisième par le chef des sauvages Songees.

Le lieu de la réserve choisi, une maison pour chaque famille, une école et une église devront être construites, la province payant les frais de construction comme compensation pour la prise de possession de la réserve.

Les sauvages devront recevoir une compensation pour les cottages construits par eux sur la réserve durant les derniers sept ans; cette compensation sera payée à même les fonds fournis par le gouvernement fédéral, ou à même ceux au crédit de la réserve.

Pour les engager à changer de réserve, on pourrait offrir aux sauvages une certaine quantité de provisions pour chaque famille et dix piastres par mois pendant une année, le chef devant recevoir quinze piastres par mois durant la même période—à même les deniers au crédit de la réserve.

Afin d'éviter tout désagrément, il sera absolument nécessaire d'en agir ainsi.

Les sommes ci-dessus mentionnées une fois payées, la balance des fonds en réserve sera gardée par le gouvernement fédéral pour former un fonds de secours pour les sauvages Songees indigents et pauvres.

Ces propositions, ou quelques autres semblables étant acceptées, nulle hésitation ne sera admise de la part des sauvages, mais on devra exercer la douceur dans leur mise à exécution.

Il devra être donné au chef des Songees un avis de trente jours de se tenir prêt pour les débarquer à la nouvelle réserve :

A l'expiration du délai de trente jours, le steamer fédéral *Quadra* jettera l'ancre près du village des Songees, prendra à son bord les sauvages, leurs effets, leurs canots, pour les débarquer à la nouvelle réserve :

Et il a demandé si le gouvernement a l'intention d'en venir bientôt à un règlement de cette question.

Débat.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi, le neuf mars prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville au sujet de la nomination d'un comité de cinq membres composé de :—

L'honorable Boucher de Boucherville, M.D., C.M.G.,

L'honorable Michael Sullivan, M.D.,

L'honorable William Cameron Edwards,

L'honorable J. H. Wilson, M.D.,

et du proposeur,

Chargé de s'enquérir de la production de l'alumine et de l'aluminium anhydres en Canada.

Avec pouvoir d'employer un sténographe, d'imprimer son enquête, et de faire rapport de temps à autre, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Commissaires du havre de Québec, 1899 ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *London and Saint Clair Railway Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. MacLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du Pont et Tunnel du Canada et du Michigan", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ross, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ross, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont et du sud du Canada", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ross, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 24 février 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour vendredi, 24 février 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 2.

Par l'honorable M. McMullen :

22 février—Que le Sénat du Canada croit qu'il est de son devoir de consigner ici le désappointement et le regret profonds que lui cause la détermination prise par le gouvernement britannique de continuer l'embargo sur le bétail canadien, malgré le fait bien établi qu'il n'existe pas de tuberculose ni d'autre maladie contagieuse parmi les troupeaux canadiens, et malgré les règlements sévères appliqués par le Canada relativement aux bestiaux importés d'autres pays.

Que le gouvernement britannique, en persistant dans cette détermination, discrédite injustement par le monde la valeur du bétail canadien.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du Bureau de l'agriculture et au Très honorable premier ministre d'Angleterre.

Pour mardi, 28 février 1905.

No 1.

Par l'honorable M. de Boucherville, C.M.G.:

23 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et la corporation de la cité d'Ottawa, relative à la création d'un district fédéral.

No 2.

Par l'honorable M. Power :

23 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toutes les dépêches, lettres ou autres communications reçues par tout département ou tout fonctionnaire du gouvernement du Canada des lords commissaires de l'Amirauté, du bureau des colonies, ou de tout autre département du gouvernement impérial, de tout fonctionnaire de l'Amirauté, du département du Secrétaire d'Etat pour les colonies ou de tout autre département du gouvernement impérial, au sujet du retrait d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, et d'Esquimalt, Colombie-Britannique, des forces navales impériales et des fonctionnaires civils y attachés; aussi, les réponses à ces dépêches, lettres ou autres communications.

Pour mercredi, 1er mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Scott :

17 janvier—Que le rapport présenté par le greffier du Sénat au sujet de l'absence de l'honorable M. Rufus Curry, pendant deux sessions consécutives, soit renvoyé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, le dit comité devant se réunir le

Pour mercredi, 8 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Edwards :

14 février—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre des mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 24 février 1905.

No 1.

21 février—2e lecture (Bill 35) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Georgian Bay and Seaboard Railway Company.*—(Honorable M. Power.)—A.F.

No 2.

21 février—2e lecture (Bill 22) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.

No 3.

21 février—2e lecture (Bill 25) Acte concernant la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company.*—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 4.

22 février—2e lecture (Bill 27) Acte concernant certains brevets de la *Facer Solid Steel Car Wheel Company of Perth,* à responsabilité limitée.—(Honorable M. Frost.)—A.

No 5.

23 février—Comité de toute la Chambre (Bill 37) Acte modifiant l'Acte des Commissaires du havre de Québec, 1899.—(Honorable M. Templeman.)—A.F.

Pour mardi, 28 février 1905.

No 1.

23 février—2e lecture (Bill 15) Acte constituant en corporation la compagnie dite *St. Mary's and Western Ontario Railway Company.*—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 2.

23 février—2e lecture (Bill 11) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest.—(Honorable M. Kirchhoffer.)—A.F.

No 3.

23 février—2e lecture (Bill 18) Acte concernant la compagnie dite *Ottawa, Northern and Southern Railway Company.*—(Honorable M. Edwards.)—A.F.

No 4.

23 février—2e lecture (Bill 13) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental.—(Honorable M. Béique.)—A.F.

Pour mercredi, 1er mars 1905.

No 1.

14 février—2e lecture (Bill B) Acte pour faire droit à James Arthur Pryor.—(Honorable M. Perley.)—A.F.

Pour jeudi, 2 mars 1905.

No 1.

21 février—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville au sujet de la nomination d'un comité de cinq membres composé de :—

L'honorable Boucher de Boucherville, M.D., C.M.G.,
L'honorable Michael Sullivan, M.D.,
L'honorable William Cameron Edwards,
L'honorable J. H. Wilson, M.D.,
et du proposeur,

Chargé de s'enquérir de la production de l'alumine et de l'aluminium anhydres en Canada.

Avec pouvoir d'employer un sténographe, d'imprimer son enquête, et de faire rapport de temps à autre.—(Honorable M. Domville.)

Pour vendredi, 3 mars 1905.

No 1.

16 février—2e lecture (Bill C) Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot.—(Honorable M. Young.)—A.F.

Pour jeudi, 9 mars 1905.

No 1.

23 février—2e lecture (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

Pour vendredi, 10 mars 1905.

No 1.

23 février—2e lecture (Bill E) Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 2.

23 février—2e lecture (Bill F) Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons.—(Honorable M. Young.)—A.F.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Jeudi, 23 février 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 14.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 24 février 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de,
Bowell
(Sir Mackenzie),
Cartwright
(Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Casgrain
(de Lanaudière),
Choquette,
Cloran,
David,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Frost,
Godbout,
Jones,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald
(Victoria),
MacKeen,
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Mitchell,
Montplaisir,
Perley,
Poirier,
Power,
Ross,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau
(Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Young (pour l'honorable M. Kerr, Cobourg) :—De William Dineen et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Young :—De la corporation de Sarnia.

Par l'honorable M. Young (pour l'honorable M. Watson) :—De Frederick William Jones, de la ville de Golden, dans la province de la Colombie-Britannique, et d'autres, d'autres lieux en Canada.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De Charles M. Hays et autres, de la cité de Montréal et d'autres lieux, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de *The Saskatchewan Bridge Company* ;

De Charles W. Cross et autres, de la cité d'Edmonton, dans les Territoires du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Athabaska Railway and Oil Company* ;

De la compagnie de chemin de fer dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la corporation de la cité de Toronto, demandant que le bill (12) intitulé : " Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa ", ne devienne pas loi ;

De la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à émettre partie de son capital-social comme actions privilégiées ;

De Fred. H. Markey, de la cité de Montréal, et d'autres d'autres lieux, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Athabaska Northern Railway Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et la Baie d'Hudson et de l'Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord, demandant l'adoption d'une loi confirmant l'émission de ses obligations et hypothèque les garantissant et prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma et de la Baie d'Hudson, et de la compagnie dite *The Algoma Commercial Company,* demandant l'adoption d'une loi qui confirme un arrangement entre les dites compagnies et qui prolonge les délais fixés pour l'achèvement des dites voies ferrées ;

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée, l'autorise à augmenter son capital-social, à prolonger sa ligne jusqu'à Montréal, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de confirmer et ratifier les termes et conditions des hypothèques et garanties créées et émises, etc., pour aider à la construction de la division de l'Ouest et de la ligne d'embranchement du lac Supérieur de sa voie ferrée, et de valider ces hypothèques et garanties ;

De C. W. M. Kennedy et autres, de la cité de Winnipeg, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Calgary and Battleford Railway Company* ;

Du bureau des directeurs provisoires de la *Northern Bank,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour obtenir de la Trésorerie le certificat régulier leur permettant de faire des opérations ;

De C. H. Waterous et autres, de la cité de Brantford et d'ailleurs, demandant à

être constitués en corporation sous le nom de *The Grand River and Western Power Company* ;

De la compagnie dite *The Vancouver and Coast Kootenay Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée, porte son capital-social de $3,000,000 à $10,000,000, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la ville de Brampton, du village de Streetsville et du village de Wellington, tous dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender les chartes accordées aux compagnies de téléphone, en déclarant que les poteaux de ces compagnies ne seront élevés à l'avenir, et que leurs conduites ne seront creusées, dans les rues ou chemins des municipalités, qu'avec le consentement du conseil de la municipalité intéressée et qu'aux conditions déterminées par ce conseil.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill (G) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill (H) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company* ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Georgian Bay and Seaboard Railway Company* ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company* ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: " Acte concernant certains brevets de la *Facer Solid Steel Car Wheel Company of Perth*, à responsabilité limitée ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (37) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Commissaires du havre de Québec, 1899 ".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (5) intitulé: "Acte concernant le Recensement et les Statistiques", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (48) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis (pour l'honorable M. Kerr, Toronto), secondé par l'honorable M. Lovitt, il a été

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (42) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu seconde fois mardi prochain.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 28 février 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mardi, 28 février 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 2.

Par l'honorable M. McMullen :

22 février—Que le Sénat du Canada croit qu'il est de son devoir de consigner ici le désappointement et le regret profonds que lui cause la détermination prise par le gouvernement britannique de continuer l'embargo sur le bétail canadien, malgré le fait bien établi qu'il n'existe pas de tuberculose ni d'autre maladie contagieuse parmi les troupeaux canadiens, et malgré les règlements sévères appliqués par le Canada relativement aux bestiaux importés d'autres pays.

Que le gouvernement britannique, en persistant dans cette détermination, discrédite injustement par le monde la valeur du bétail canadien.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du Bureau de l'agriculture et au Très honorable premier ministre d'Angleterre.

Pour jeudi, 2 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts.*

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts.*

No 2.

Par l'honorable M. de Boucherville, C.M.G.:

23 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et la corporation de la cité d'Ottawa, relative à la création d'un district fédéral.

No 3.

Par l'honorable M. Power :

23 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toutes les dépêches, lettres ou autres communications reçues par tout département ou tout fonctionnaire du gouvernement du Canada des lords commissaires de l'Amirauté, du bureau des colonies, ou de tout autre département du gouvernement impérial, de tout fonctionnaire de l'Amirauté, du département du Secrétaire d'Etat pour les colonies ou de tout autre département du gouvernement impérial, au sujet du retrait d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, et d'Esquimalt, Colombie-Britannique, des forces navales impériales et des fonctionnaires civils y attachés; aussi, les réponses à ces dépêches, lettres ou autres communications.

Pour mercredi, 1er mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Scott :

17 janvier—Que le rapport présenté par le greffier du Sénat au sujet de l'absence de l'honorable M. Rufus Curry, pendant deux sessions consécutives, soit renvoyé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, le dit comité devant se réunir le

Pour mercredi, 8 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Edwards :

14 février—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre des mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 28 février 1905.

No 1.

24 février—3e lecture (Bill 37) Acte modifiant l'Acte des Commissaires du havre de Québec, 1899.—(Honorable M. Templeman.)—A.F.

No 2.

23 février—2e lecture (Bill 15) Acte constituant en corporation la compagnie dite *St. Mary's and Western Ontario Railway Company*.—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 3.

23 février—2e lecture (Bill 11) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest.—(Honorable M. Kirchhoffer.)—A.F.

No 4.

23 février—2e lecture (Bill 18) Acte concernant la compagnie dite *Ottawa, Northern and Southern Railway Company*.—(Honorable M. Edwards.)—A.F.

No 5.

23 février—2e lecture (Bill 13) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental.—(Honorable M. Fiset.)—A.F.

No 6.

24 février—2e lecture (Bill 5) Acte concernant le Recensement et les Statistiques.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)—A.F.

No 7.

24 février—2e lecture (Bill 42) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon.—(Honorable M. Templeman.)—A.F.

Pour mercredi, 1er mars 1905.

No 1.

14 février—2e lecture (Bill B) Acte pour faire droit à James Arthur Pryor.—(Honorable M. Perley.)—A.F.

Pour jeudi, 2 mars 1905.

No 1.

21 février—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville au sujet de la nomination d'un comité de cinq membres composé de :—

L'honorable Boucher de Boucherville, M.D., C.M.G.,
L'honorable Michael Sullivan, M.D.,
L'honorable William Cameron Edwards,
L'honorable J. H. Wilson, M.D.,
et du proposeur,

Chargé de s'enquérir de la production de l'alumine et de l'aluminium anhydres en Canada.

Avec pouvoir d'employer un sténographe, d'imprimer son enquête, et de faire rapport de temps à autre.—(Honorable M. Domville.)

No 2.

24 février—2e lecture (Bill 48) Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company.*—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

Pour vendredi, 3 mars 1905.

No 1.

16 février—2e lecture (Bill C) Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot. —(Honorable M. Young.)—A.F.

No 2.

24 février—2e lecture (Bill G) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental.—(Honorable M. Lougheed.)

No 3.

24 février—2e lecture (Bill H) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company.*—(Honorable M. Lougheed.)

Pour jeudi, 9 mars 1905.

No 1.

23 février—2e lecture (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

Pour vendredi, 10 mars 1905.

No 1.

23 février—2e lecture (Bill E) Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 2.

23 février—2e lecture (Bill F) Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 14

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1

Vendredi, 24 février 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le R

1905

N° 15.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 28 février 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de,
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Casgrain (de Lanaudière),
Cloran,
Coffey,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Kirchhoffer,
Landry,
Lovitt,
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McGregor,
McKay (Truro),
McLaren,
McMullen,
McSweeney,
Owens,
Perley,
Power,
Ross,
Scott,
Templeman,
Thibaudeau (Rigaud),
Thibaudeau (Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Frost :—De la compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway Company.*

Par l'honorable M. Coffey :—Du grand conseil de la *Catholic Mutual Benefit Association of Canada,* et de la compagnie dite *Huron and Erie Loan and Savings Company.*

Par l'honorable M. Perley :—De la corporation du comté de Peel.

Par l'honorable M. Domville:—De la compagnie dite *Canadian Agency.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De L. A. Mongenais et autres, de la cité de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de " La Caisse de prévoyance, limitée " ;

De M. M. D. R. Fraser et Cie, de la cité d'Edmonton, Territoires du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le Parlement fédéral ;

De Patrick Burns et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Anthracite Coal Railway Company* ;

De la compagnie dite *The Brockville, Westport and North-Western Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui retarde le délai fixé pour la construction du prolongement de sa voie ferrée ;

De la compagnie dite *The Hamilton, Galt and Berlin Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et qui change ses directeurs provisoires ;

De F. W. Jones, de la ville de Golden, province de la Colombie-Britannique, et d'autres, d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Western Insurance Company* ;

De W. Dineen et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Sovereign Fire Insurance Company of Canada* ;

Des corporations de Sarnia et de Park-Hill, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender les chartes accordées aux compagnies de téléphone, en déclarant que les poteaux de ces compagnies ne seront élevés à l'avenir, et que leurs conduits ne seront placés, dans les rues ou chemins des municipalités, qu'avec le consentement du conseil de la municipalité intéressés, et qu'aux conditions déterminées par ce conseil.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 5 août 1904, demandant un état indiquant les noms de toutes les mixtures liquides, connues comme médecines brevetées, supposées guérir les maladies les plus variées du corps humain et rendre à celui-ci sa force et sa vigueur première, s'il est affaibli par quelque maladie, abus, mauvaise habitude ou accident ;

Le dit état indiquant aussi les sommes payées au gouvernement par l'importateur, le fabricant de ces mixtures ou le vendeur, à titre de taxe spéciale ou de licence, et à qui elles ont été payées; si le gouvernement connaît les ingrédients employés dans la fabrication de ces médecines, et si cette connaissance lui est venue des déclarations des propriétaires des formules, ou d'une analyse qualitative et quantative de l'analyste fédéral ou quelqu'autre chimiste pratiquant ;

Aussi, quelles quantités des ingrédients suivants contient une quantité déterminée, soit une once liquide, de la médecine analysée :—

1. Eau ;

2. Alcool, sous toute forme autre que l'alcool absolu, méthylique ou de preuve ; essences, éthers ou tout autre dissolvant; matières colorantes ou aromatiques et, en dernier lieu, ingrédients solides.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* .)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 14 février 1905, demandant un état indiquant :—

L'importation en Canada de l'aluminium—

1. En barres ou en lingots ;
2. En fil, feuilles, ou autre forme ;
3. D'oxyde d'aluminium ;
4. D'alumina.

Les quantités, exprimées en poids ;

Les pays d'importation, les ports d'entrée en Canada, et les pays de production ;

Les exportations d'aluminium, en barres ou en lingots ;

L'aluminium manufacturé sous quelque forme que ce soit ;

Les pays d'exportation et les ports d'expédition en Canada ;

Les quantités, exprimées en poids et en valeur ;

Pour les années 1901-1902-1903-1904 jusqu'à la fin de l'année 1904.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* .)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Commissaires du havre de Québec, 1899 ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *St. Mary's and Western Ontario Railway Company* ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Baker, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (18) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Baker, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental ", a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, à la prochaine réunion du dit comité.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (5) intitulé: "Acte concernant le Recensement et les Statistiques", a été lu la seconde fois.

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général le mardi, quatorzième jour de mars prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (42) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Lovitt, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (40) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 1er mars 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mercredi, 1er mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. de Boucherville, C.M.G.:

23 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et la corporation de la cité d'Ottawa, relative à la création d'un district fédéral.

No 2.

Par l'honorable M. Scott :

17 janvier—Que le rapport présenté par le greffier du Sénat au sujet de l'absence de l'honorable M. Rufus Curry, pendant deux sessions consécutives, soit renvoyé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, le dit comité devant se réunir le

Pour jeudi, 2 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts*, relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts*.

No 2.

Par l'honorable M. Scott :

28 février—Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à jeudi, 16 du mois courant, à trois heures de l'après-midi.

No 3.

Par l'honorable M. Power :

23 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toutes les dépêches, lettres ou autres communications reçues par tout département ou tout fonctionnaire du gouvernement du Canada des lords commissaires de l'Amirauté, du bureau des colonies, ou de tout autre département du gouvernement impérial, de tout fonctionnaire de l'Amirauté, du département du Secrétaire d'Etat pour les colonies ou de tout autre département du gouvernement impérial, au sujet du retrait d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, et d'Esquimalt, Colombie-Britannique, des forces navales impériales et des fonctionnaires civils y attachés; aussi, les réponses à ces dépêches, lettres ou autres communications.

No 4.

Par l'honorable M. Perley :

28 février—Qu'il demandera au gouvernement combien de chars de foin ont été expédiés sans frais de transport à des personnes de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, durant les mois d'octobre, novembre, décembre 1904, janvier et février 1905, respectivement ;

S'il y a eu du grain, du son ou de la farine expédiés sans frais de transport à la Nouvelle-Ecosse, durant ces mêmes mois ;

Quel aurait été le montant de fret à payer sur ces produits, au cas où on en eût exigé le paiement ?

Pour mercredi, 8 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Edwards :

14 février—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre des mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.

Pour mardi, 14 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. McMullen :

22 février—Que le Sénat du Canada croit qu'il est de son devoir de consigner ici le désappointement et le regret profonds que lui cause la détermination prise par le gouvernement britannique de continuer l'embargo sur le bétail canadien, malgré le fait bien établi qu'il n'existe pas de pleuro-pneumonie ni d'autre maladie contagieuse parmi les troupeaux canadiens, et malgré les règlements sévères appliqués par le Canada relativement aux bestiaux importés d'autres pays.

Que le gouvernement britannique, en persistant dans cette détermination, discrédite injustement par le monde la valeur du bétail canadien.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du Bureau de l'agriculture et au Très honorable premier ministre d'Angleterre.

Pour mercredi, 15 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 1er mars 1905.

No 1.

14 février—2e lecture (Bill B) Acte pour faire droit à James Arthur Pryor.—(Honorable M. Perley.)—A.F.

Pour jeudi, 2 mars 1905.

No 1.

21 février—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville au sujet de la nomination d'un comité de cinq membres composé de :—

L'honorable Boucher de Boucherville, M.D., C.M.G.,
L'honorable Michael Sullivan, M.D.,
L'honorable William Cameron Edwards,
L'honorable J. H. Wilson, M.D.,

et du proposeur,

Chargé de s'enquérir de la production de l'alumine et de l'aluminium anhydres en Canada.

Avec pouvoir d'employer un sténographe, d'imprimer son enquête, et de faire rapport de temps à autre.—(Honorable M. Domville.)

No 2.

24 février—2e lecture (Bill 48) Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 3.

28 février—2e lecture (Bill 40) Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland.—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

Pour vendredi, 3 mars 1905.

No 1.

16 février—2e lecture (Bill C) Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot. —(Honorable M. Young.)—A.F.

No 2.

24 février—2e lecture (Bill G) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental.—(Honorable M. Lougheed.)

No 3.

24 février—2e lecture (Bill H) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company.*—(Honorable M. Lougheed.)

Pour jeudi, 9 mars 1905.

No 1.

23 février—2e lecture (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

Pour vendredi, 10 mars 1905.

No 1.

23 février—2e lecture (Bill E) Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 2.

23 février—2e lecture (Bill F) Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons.—(Honorable M. Young.)—A.F.

Pour mardi, 14 mars 1905.

No 1.

28 février—Comité de toute la Chambre (Bill 5) Acte concernant le Recensement et les Statistiques.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)—A.F.

No 15

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 19

Mardi, 28 février 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi

1905

Nº 16.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 1er mars 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Bernier,	Cox,	Kerr (Cobourg),	Montplaisir,
Black,	David,	Kirchhoffer,	Owens,
Bolduc,	Dobson,	Landry,	Perley,
Boctock,	Domville,	Lovitt,	Poirier,
Bowell	Drummond	Macdonald	Power,
(Sir Mackenzie),	(Sir George),	(Victoria),	Ross,
Cartwright	Edwards,	MacKeen,	Scott,
(Sir Richard),	Ellis,	McGregor,	Shehyn,
Casgrain (Windsor),	Fiset,	McKay (Truro),	Thompson,
Casgrain	Forget,	McLaren,	Watson,
(de Lanaudière),	Frost,	McMillan,	Wilson,
Cloran,	Gibson,	McMullen,	Young.
Coffey,	Godbout,	McSweeney,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Kerr, Cobourg (pour l'honorable M. McHugh) :—Des directeurs provisoires de la compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company.*

Par l'honorable M. Kerr (Cobourg) :—De la corporation de Charlottetown.

Par l'honorable M. McMillan :—De la corporation des comtés-unis de Stormont, Dundas et Glengarry.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (32) intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie dite *London and St. Clair Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill 35) intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Georgian Bay and Seaboard Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Owens, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de *fer, Télégr*aphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (22) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Owens, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (25) intitulé : " Acte concernant la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes e t Havres, auquel a été renvoyé le bill (13) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Fiset, secondé par l'honorable M. Lovitt, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MERCREDI, 1er mars 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport.

Relativement au bill (B) intitulé: " Acte pour faire droit à James Arthur Pryor ", on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne, de la manière prescrite par l'ordre de votre honorable Chambre.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Owens, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et la corporation de la cité d'Ottawa, relative à la création d'un district fédéral.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (B) intitulé: " Acte pour faire droit à James Arthur Pryor ", ayant été lu,

L'honorable M. Perley a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :—

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le mardi, quatorzième jour de février dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (B) intitulé: " Acte pour faire droit à James Arthur Pryor ", a été, conformément à la règle 112, affichée sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit quatorzième jour de février A.D. 1905 et le premier jour de mars A.D. 1905.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce premier jour de mars, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent cinq.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Owens, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à James Arthur Pryor, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Owens, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (10) intitulé: "Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (14) intitulé: "Acte concernant la banque de Molson", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (26) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Sovereign Fire Assurance Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité de la règle 59 du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (33) intitulé: "Acte concernant certains brevets d'invention de Jean Effront", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (34) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (51) intitulé: "Acte concernant les entreprises de travaux pour l'Etat", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (53) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant le Ministère des Chemins de fer et Canaux", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (54) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Travaux publics", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 2 mars 1905.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour jeudi, 2 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts*, relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts*.

No 2.

Par l'honorable M. Scott :

28 février—Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à jeudi, 16 du mois courant, à trois heures de l'après-midi.

No 3.

Par l'honorable M. Power :

23 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toutes les dépêches, lettres ou autres communications reçues par tout département ou tout fonctionnaire du gouvernement du Canada des lords commissaires de l'Amirauté, du bureau des colonies, ou de tout autre département du gouvernement impérial, de tout fonctionnaire de l'Amirauté, du département du Secrétaire d'Etat pour les colonies ou de tout autre département du gouvernement impérial, au sujet du retrait d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, et d'Esquimalt, Colombie-Britannique, des forces navales impériales et des fonctionnaires civils y attachés; aussi, les réponses à ces dépêches, lettres ou autres communications.

No 4.

Par l'honorable M. Perley :

28 février—Qu'il demandera au gouvernement combien de chars de foin ont été expédiés sans frais de transport à des personnes de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, durant les mois d'octobre, novembre, décembre 1904, janvier et février 1905, respectivement ;

S'il y a eu du grain, du son ou de la farine expédiés sans frais de transport à la Nouvelle-Ecosse, durant ces mêmes mois ;

Quel aurait été le montant de fret à payer sur ces produits, au cas où on en eût exigé le paiement ?

Pour mercredi, 8 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Edwards :

14 février—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre des mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.

Pour mardi, 14 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. McMullen :

22 février—Que le Sénat du Canada croit qu'il est de son devoir de consigner ici le désappointement et le regret profonds que lui cause la détermination prise par le gouvernement britannique de continuer l'embargo sur le bétail canadien, malgré le fait bien établi qu'il n'existe pas de pleuro-pneumonie ni d'autre maladie contagieuse parmi les troupeaux canadiens, et malgré les règlements sévères appliqués par le Canada relativement aux bestiaux importés d'autres pays.

Que le gouvernement britannique, en persistant dans cette détermination, discrédite injustement par le monde la valeur du bétail canadien.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du Bureau de l'agriculture et au Très honorable premier ministre d'Angleterre.

Pour mercredi, 15 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

Pour jeudi, 16 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Scott :

17 janvier—Que le rapport présenté par le greffier du Sénat au sujet de l'absence de l'honorable M. Rufus Curry, pendant deux sessions consécutives, soit renvoyé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, le dit comité devant se réunir le

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 2 mars 1905.

No 1.

1er mars—3e lecture (Bill 32) Acte constituant en corporation la compagnie dite *London and St. Clair Railway Company.*—(Honorable M. Gibson.)

No 2.

1er mars—3e lecture (Bill 35) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Georgian Bay and Seaboard Railway Company.*—(Honorable M. Gibson.)

No 3.

1er mars—3e lecture (Bill 22) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.—(Honorable M. Lougheed.)

No 4.

1er mars—3e lecture (Bill 25) Acte concernant la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company.*—(Honorable M. McMullen.)

No 5.

1er mars—3e lecture (Bill 13) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental.—(Honorable M. Fiset.)

No 6.

21 février—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville au sujet de la nomination d'un comité de cinq membres composé de :—

L'honorable Boucher de Boucherville, M.D., C.M.G.,
L'honorable Michael Sullivan, M.D.,
L'honorable William Cameron Edwards,
L'honorable J. H. Wilson, M.D.,
et du proposeur,

Chargé de s'enquérir de la production de l'alumine et de l'aluminium anhydres en Canada.

Avec pouvoir d'employer un sténographe, d'imprimer son enquête, et de faire rapport de temps à autre.—(Honorable M. Domville.)

No 7.

24 février—2e lecture (Bill 48) Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company.*—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 8.

28 février—2e lecture (Bill 40) Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland.—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

Pour vendredi, 3 mars 1905.

No 1.

16 février—2e lecture (Bill C) Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot. —(Honorable M. Young.)—A.F.

No 2.

24 février—2e lecture (Bill G) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental.—(Honorable M. Lougheed.)

No 3.

24 février—2e lecture (Bill H) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company.*—(Honorable M. Lougheed.)

No 4.

1er mars—2e lecture (Bill 14) Acte concernant la banque de Molson.—(Honorable M. Owens.)—A.F.

No 5.

1er mars—2e lecture (Bill 33) Acte concernant certains brevets d'invention de Jean Effront.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 6.

1er mars—2e lecture (Bill 34) Acte concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company.*—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 7.

1er mars—2e lecture (Bill 51) Acte concernant les entreprises de travaux pour l'Etat.—(Honorable M. Scott.)

No 8.

1er mars—2e lecture (Bill 53) Acte modifiant l'Acte concernant le Ministère des Chemins de fer et Canaux.—(Honorable M. Scott.)

No 9.

1er mars—2e lecture (Bill 54) Acte modifiant l'Acte des Travaux publics.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)

Pour jeudi, 9 mars 1905.

No 1.

23 février—2e lecture (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

Pour vendredi, 10 mars 1905.

No 1.

23 février—2e lecture (Bill E) Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 2.

23 février—2e lecture (Bill F) Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons.—(Honorable M. Young.)—A.F.

Pour mardi, 14 mars 1905.

No 1.

28 février—Comité de toute la Chambre (Bill 5) Acte concernant le Recensement et les Statistiques.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)—A.F.

No 16

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mercredi, 1er mars 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 17.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 2 mars 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (de Lanaudière),
Cloran,
Coffey,
David,
Dobson,
Domville,
Drummond (Sir George),
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kirchhoffer,
Legris,
Lovitt,
Macdonald (Victoria),
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Ross,
Scott,
Shehyn,
Thibaudeau (Rigaud),
Thibaudeau (Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Young.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Owens, a proposé :

Que les règles 17 et 106 soient suspendues relativement à la pétition de George Pearson.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Perley a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 24 février 1905.

Dans l'affaire de George Pearson, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Perley a présenté la pétition de George Pearson, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'un bill pour dissoudre son mariage avec Teresa Odelia Johnston, de la cité de Cleveland, dans l'Etat de l'Ohio, un des Etats-Unis d'Amérique.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Wilson (pour l'honorable M. Power) :—De P. Bickerdike et autres, souscripteurs à la *British America Pulp Paper and Railway Company.*

Par l'honorable M. Gibson :—De la corporation de Wentworth.

Par l'honorable M. Edwards :—De la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Par l'honorable M. McMillan :—De l'honorable James Cochrane, de la cité de Montréal, et d'autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du grand conseil de la *Catholic Mutual Benefit Association,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à établir un fonds pour les malades ;

De la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de définir ses pouvoirs d'emprunt et à d'autres fins ;

De la compagnie dite *Kingston and Dominion Central Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de changer son nom en celui de *The Montreal, Ottawa, Kingston and Georgian Bay Railway Company,* qui l'autorise à prolonger ses lignes de chemin de fer, et à d'autres fins ;

De la compagnie dite *Canadian Agency,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à déduire le montant du capital à être versé avant la convocation de l'assemblée générale des actionnaires, et qui prolonge le délai fixé pour l'obtention du certificat lui permettant de commencer ses opérations ;

De la corporation de Peel, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender les chartes accordées aux compagnies de téléphone, en déclarant que les poteaux de ces compagnies ne seront élevés à l'avenir, et que leurs conduits ne seront placés, dans les rues ou chemins des municipalités, qu'avec le consentement du conseil de la municipalité intéressée, et qu'aux conditions déterminées par ce conseil.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 2 mars 1905.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De W. Postlewaite et autres, de Toronto, province d'Ontario, directeurs provisoires de la *Pacific Bank of Canada,* demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai dans lequel ils doivent obtenir un certain certificat du bureau de la Trésorerie ;

De Gillies Brothers, compagnie par actions, constituée par lettres patentes, demandant à être constitués en corporation par le Parlement fédéral ;

De E. B. Backus, de la cité de Minnéapolis, Etat du Minnesota, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et de R. A. Grant et autres, de la cité de Toronto, et d'autres, d'ailleurs, en Canada, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *International Bridge Company* ;

De la *Ontario and Minnesota Power Company,* constituée en corporation par lettres patentes, demandant à être constituée en corporation par le Parlement fédéral ;

De la Compagnie de chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à faire une nouvelle émission d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et d'obligations, et à d'autres fins ;

De Jean Effront, de la cité de Brussels, Belleville, demandant l'adoption d'une loi qui remette en vigueur le brevet No 59585 ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de ratifier et confirmer la vente du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et à d'autres fins ;

De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'augmenter le nombre de ses directeurs ;

De la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à augmenter ses pouvoirs d'émettre des obligations, débentures ou autres effets jusqu'au montant de seize millions de piastres, au lieu des obligations, débentures ou autres effets déjà autorisés, et à garantir les effets qu'elle émettra sur le matériel roulant de la compagnie ;

De la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer, demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à acquérir ou céder des actions privilégiées ou ordinaires du capital-social de la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, de la compagnie dite *Canada Atlantic Transit Company,* de la compagnie dite *Vermont and Providence Line Railway Company,* à posséder ces actions au nom de la pétitionnaire, ou au nom de fidéicommissaires pour la pétitionnaire, à céder les effets de ces compagnies, et à garantir le paiement du principal et de l'intérêt des effets du chemin de fer Atlantique Canadien pour un montant n'excédant pas trois millions deux cent quatre-vingt-douze mille deux cents piastres ;

De la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore, demandant l'adoption d'une qui l'autorise à changer la direction de sa voie afin de pouvoir passer par la ville de Saskatoon ;

De C. Joly, de Londres, Angleterre, de la compagnie dite *The Lights Traffic Company of Victoria,* à responsabilité limitée, demandant l'adoption d'un acte qui autorise le Commissaire des brevets à donner un certificat et à accorder une licence pour le brevet connu sous le nom de *The Caillet and Monorail Portal Railway* ;

De la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord, demandant l'adoption d'une loi confirmant l'émission de ses obligations et l'hypothèque les garantissant, et prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma et de la Baie d'Hudson et de la compagnie dite *The Algoma Commercial Company,* demandant l'adoption d'une

loi qui confirme un arrangement entre les dites compagnies et qui prolonge les délais fixés pour l'achèvement des dites voies ferrées.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 2 mars 1905.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés qui expire jeudi, le seizième jour de mars courant, soit prolongé au jeudi, vingt-troisième jour de mars courant.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de bills privés au Sénat, soit prolongé au jeudi, le sixième jour du mois prochain.

Aussi, que le délai fixé pour la réception de rapports relativement à un bill privé, soit prolongé au jeudi, quatrième jour de mai prochain.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 2 mars 1905.

Le comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du jeudi, seizième jour de février dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération le mercredi, quinzième jour de mars courant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté le neuvième rapport de ce comité.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 2 mars 1905.

Le comité pemanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du mercredi, 1er mars courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (B) intitulé: " Acte pour faire droit à James Arthur Pryor ", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'ils demande.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec les amendements suivants qui sont nécessaires pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule :

Ligne 8.—Après " le " retranchez les mots " premier jour de février " et insérez à leur place " vingt-unième jour de janvier ".

Ligne 11.—Retranchez les mots depuis " lui " jusqu'à " que ", ligne 13.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre le mercredi, quinzième jour de mars courant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Gibson, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,
JEUDI, 2 mars 1905.

Le comité mixte des Impressions du Parlement a l'honneur de présenter son premier rapport :—

Le comité, conformément au rapport d'un sous-comité chargé de s'occuper des achats de papeterie, de valises de cuir et autres articles qui sont généralement dans les attributions du comité des Impressions, a l'honneur de présenter le rapport suivant :—

Le sous-comité, après considération des sujets qui lui ont été renvoyés, a présenté le rapport suivant :—

1. Que, conformément à la pratique suivie au commencement de chaque parlement, on achète une valise de cuir pour chaque membre de la Chambre des Communes

et pour chaque journaliste appartenant à la galerie de la presse de la Chambre des Communes ayant droit d'en recevoir une en raison de son temps de service et d'après la liste certifiée fournie par les officiers de la galerie en vue de cette distribution. Que, comme par le passé, le prix offert pour l'article soit de $25, et que les manufacturiers et marchands soient invités à concourir en se guidant sur la forme et la qualité qui seront indiquées, après un vigoureux examen, par un ou plusieurs experts compétents.

2. M. R. B. Davidson, surintendant de la distribution, ayant représenté que le bureau qu'il occupe est encombré et manque des installations nécessaires pour faciliter le travail de la distribution, votre sous-comité recommande que les rayons et casiers en bois actuels soient remplacés par d'autres en acier, semblables à ceux qui ont été adoptés par des départements du service public, ce qui, tout en économisant l'espace, procurera plus de commodité, d'efficacité et de sûreté dans la conservation et la distribution des documents publics.

Le tout respectueusement soumis.

WM. GIBSON,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat le mercredi, quinzième jour de mars courant.

L'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné au mercredi, quinzième jour de mars courant à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *London and St. Clair Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Georgian Bay and Seaboard Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Edwards, a proposé :

De nommer un comité de cinq membres composé de :—

L'honorable Boucher de Boucherville, M.D., C.M.G.,

L'honorable Michael Sullivan, M.D.,

L'honorable William Cameron Edwards,

L'honorable J. H. Wilson, M.D.,

et du proposeur,

Chargé de s'enquérir de la production de l'alumine et de l'aluminium anhydres en Canada.

Avec pouvoir d'employer un sténographe, d'imprimer son enquête, et de faire rapport de temps à autre.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (48) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company* ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, le seize courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (36) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903 ", auquel elle dmande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi, le quinze courant.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné au mercredi, le quinze courant, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 15 mars 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mercredi, 15 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts*, relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts*.

No 2.

Par l'honorable M. Perley :

28 février—Qu'il demandera au gouvernement combien de chars de foin ont été expédiés sans frais de transport à des personnes de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, durant les mois d'octobre, novembre, décembre 1904, janvier et février 1905, respectivement ;

S'il y a eu du grain, du son ou de la farine expédiés sans frais de transport à la Nouvelle-Ecosse, durant ces mêmes mois ;

Quel aurait été le montant de fret à payer sur ces produits, au cas où on en eût exigé le paiement ?

No 3.

Par l'honorable M. Edwards :

14 février—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre des mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.

No 4.

Par l'honorable M. McMullen :

22 février—Que le Sénat du Canada croit qu'il est de son devoir de consigner ici le désappointement et le regret profonds que lui cause la détermination prise par le gouvernement britannique de continuer l'embargo sur le bétail canadien, malgré le fait bien établi qu'il n'existe pas de pleuro-pneumonie ni d'autre maladie contagieuse parmi les troupeaux canadiens, et malgré les règlements sévères appliqués par le Canada relativement aux bestiaux importés d'autres pays.

Que le gouvernement britannique, en persistant dans cette détermination, discrédite injustement par le monde la valeur du bétail canadien.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du Bureau de l'agriculture et au Très honorable premier ministre d'Angleterre.

No 5.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

Pour jeudi, 16 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Scott :

17 janvier—Que le rapport présenté par le greffier du Sénat au sujet de l'absence de l'honorable M. Rufus Curry, pendant deux sessions consécutives, soit renvoyé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, le dit comité devant se réunir le

No 2.

Par l'honorable M. Power :

23 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toutes les dépêches, lettres ou autres communications reçues par tout département ou tout fonctionnaire du gouvernement du Canada des lords commissaires de l'Amirauté, du bureau des colonies, ou de tout autre département du gouvernement impérial, de tout fonctionnaire de l'Amirauté, du département du Secrétaire d'Etat pour les colonies ou de tout autre département du gouvernement impérial, au sujet du retrait d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, et d'Esquimalt, Colombie-Britannique, des forces navales impériales et des fonctionnaires civils y attachés; aussi, les réponses à ces dépêches, lettres ou autres communications.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 15 mars 1905.

No 1.

16 février—2e lecture (Bill C) Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 2.

24 février—2e lecture (Bill G) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.

No 3.

24 février—2e lecture (Bill H) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company*.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.

No 4.

1er mars—2e lecture (Bill 14) Acte concernant la banque de Molson.—(Honorable M. Owens.)—A.F.

No 5.

1er mars—2e lecture (Bill 33) Acte concernant certains brevets d'invention de Jean Effront.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 6.

1er mars—2e lecture (Bill 34) Acte concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company*.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 7.

1er mars—2e lecture (Bill 51) Acte concernant les entreprises de travaux pour l'Etat.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 8.

1er mars—2e lecture (Bill 53) Acte modifiant l'Acte concernant le Ministère des Chemins de fer et Canaux.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 9.

1er mars—2e lecture (Bill 54) Acte modifiant l'Acte des Travaux publics.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)—A.F.

No 10.

23 février—2e lecture (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 11.

23 février—2e lecture (Bill E) Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 12.

23 février—2e lecture (Bill F) Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 13.

28 février—Comité de toute la Chambre (Bill 5) Acte concernant le Recensement et les Statistiques.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)—A.F.

No 14.

2 mars—Prise en considération du 8e rapport du comité des Divorces relatif au bill et à l'enquête *re* Murphy.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 15.

2 mars—Prise en considération du 9e rapport du comité des Divorces relatif au bill et à l'enquête *re* Pryor.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 16.

2 mars—Prise en considération du premier rapport du comité mixte des Impressions du Parlement.—(Honorable M. Gibson.)

No 17.

2 mars—2e lecture (Bill 36) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

Pour jeudi, 16 mars 1905.

No 1.

2 mars—2e lecture (Bill 48) Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 17

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Jeudi, 2 mars 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 18.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 15 mars 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs.

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Casgrain (de Lanaudière),
Cloran,
David,
Dobson.
Domville,
Ellis,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Montplaisir,
Poirier,
Power,
Ross,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Kerr (Cobourg) :—Des corporations de Haldermand, Wellington, Saint-Eugène, Annapolis et Halifax; et de dame Eliza Jane Barry, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant que les procédures commencées contre elle pour obtention d'un divorce par son mari ne soient pas poursuivies et que son mari soit condamné à lui donner l'argent nécessaire pour payer les frais de la défense.

Par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton) :—D'Aubrey Osmond et autres, de la division électorale de Spring-Hill.

Par l'honorable M. Merner :—De la corporation du comté de Waterloo.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Des directeurs provisoires de la compagnie dite *Richmond and Drummond Fire Insurance Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé par la loi pour l'obtention d'une licence ;

De l'honorable James Cochrane, de la cité de Montréal, province de Québec, et d'autres, d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Monarch Bank* ;

De P. Bickerdike et autres, actionnaires de la *British American Pulp Paper and Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui les autorise à émettre des actions privilégiées, qui amende l'article 12 par substitution du mot "quinze" au mot "dix" dans la deuxième ligne du dit article, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre, demandant l'adoption d'une loi qui amende son acte corporatif et les actes le modifiant, l'autorise à construire un pont sur la rivière Ottawa, à Carillon, à construire une ligne de chemin de fer de Carillon à Montréal, à augmenter son capital-social ainsi que les pouvoirs d'emprunt de la compagnie pour la construction de lignes non encore terminées, et qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De la corporation des comtés-unis de Stormont, Dundas et Glengarry et de Wentworth, province d'Ontario, et de la corporation de Charlottetown, province de l'Ile du Prince-Edouard, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender les chartes accordées aux compagnies de téléphone, en déclarant que les poteaux de ces compagnies ne seront élevés à l'avenir, et que leurs conduits ne seront placés, dans les rues ou chemins des municipalités, qu'avec le consentement du conseil de la municipalité intéressée, et qu'aux conditions déterminées par ce conseil.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (G) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (H) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14) intitulé: "Acte concernant la banque de Molson", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé: "Acte concernant certains brevets d'invention de Jean Effront", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé: "Acte concernant les entreprises de travaux pour l'Etat", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (53) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant le Ministère des Chemins de fer et Canaux", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (54) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Travaux publics", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (F) intitulé: "Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (5) intitulé: "Acte concernant le Recensement et les Statistiques", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy", et des témoignages entendus à l'enquête, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (B) intitulé: "Acte pour faire droit à James Arthur Pryor", et des témoignages entendus à l'enquête, ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (36) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente de grains et graines de semence", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (19) intitulé: Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (41) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Regina and Hudson's Bay Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (43) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Baird, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (50) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Galgary and Battleford Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents, en conformité de la règle cinquante-neuf du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (56) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 16 mars 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour jeudi, 16 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Scott :

17 janvier—Que le rapport présenté par le greffier du Sénat au sujet de l'absence de l'honorable M. Rufus Curry, pendant deux sessions consécutives, soit renvoyé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, le dit comité devant se réunir le

No 2.

Par l'honorable M. Power :

23 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toutes les dépêches, lettres ou autres communications reçues par tout département ou tout fonctionnaire du gouvernement du Canada des lords commissaires de l'Amirauté, du bureau des colonies, ou de tout autre département du gouvernement impérial, de tout fonctionnaire de l'Amirauté, du département du Secrétaire d'Etat pour les colonies ou de tout autre département du gouvernement impérial, au sujet du retrait d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, et d'Esquimalt, Colombie-Britannique, des forces navales impériales et des fonctionnaires civils y attachés; aussi, les réponses à ces dépêches, lettres ou autres communications.

No 3.

Par l'honorable M. McMullen :

22 février—Que le Sénat du Canada croit qu'il est de son devoir de consigner ici le désappointement et le regret profonds que lui cause la détermination prise par le gouvernement britannique de continuer l'embargo sur le bétail canadien, malgré le fait bien établi qu'il n'existe pas de pleuro-pneumonie ni d'autre maladie contagieuse parmi les troupeaux canadiens, et malgré les règlements sévères appliqués par le Canada relativement aux bestiaux importés d'autres pays.

Que le gouvernement britannique, en persistant dans cette détermination, discrédite injustement par le monde la valeur du bétail canadien.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du Bureau de l'agriculture et au Très honorable premier ministre d'Angleterre.

Pour mardi, 21 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

" MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

" En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway*, et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway*. Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

" La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme " ingénieur ", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi

ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

Pour mercredi, 22 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts,* relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts.*

No 2.

Par l'honorable M. Edwards :

14 février—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre des mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 4.

Par l'honorable M. Perley :

28 février—Qu'il demandera au gouvernement combien de chars de foin ont été expédiés sans frais de transport à des personnes de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, durant les mois d'octobre, novembre, décembre 1904, janvier et février 1905, respectivement ;

S'il y a eu du grain, du son ou de la farine expédiés sans frais de transport à la Nouvelle-Ecosse, durant ces mêmes mois ;

Quel aurait été le montant de fret à payer sur ces produits, au cas où on en eût exigé le paiement ?

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 16 mars 1905.

No 1.

2 mars—2e lecture (Bill 48) Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company.*—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 2.

15 mars—Comité de toute la Chambre (Bill 51) Acte concernant les entreprises de travaux pour l'Etat.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 3.

15 mars—Comité de toute la Chambre (Bill 53) Acte modifiant l'Acte concernant le Ministère des Chemins de fer et Canaux.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 4.

15 mars—Comité de toute la Chambre (Bill 54) Acte modifiant l'Acte des Travaux publics.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)—A.F.

No 5.

15 mars—Comité de toute la Chambre (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 6.

15 mars—Prise en considération du 8e rapport du comité des Divorces relatif au bill et à l'enquête *re* Murphy.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 7.

15 mars—Comité de toute la Chambre (Bill 36) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

Pour vendredi, 17 mars 1905.

No 1.

15 mars—2e lecture (Bill C) Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 2.

15 mars—2e lecture (Bill E) Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 3.

15 mars—2e lecture (Bill F) Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 4.

15 mars—Comité de toute la Chambre (Bill 5) Acte concernant le Recensement et les Statistiques.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)—A.F.

No 5.

15 mars—2e lecture (Bill 19) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company.*—(Honorable M. Young.)—A.

No 6.

15 mars—2e lecture (Bill 41) Acte concernant la compagnie dite *The Regina and Hudson's Bay Railway Company.*—(Honorable M. Watson.)—A.

No 7.

15 mars—2e lecture (Bill 43) Acte concernant le canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent.—(Honorable M. Cloran.)—A.F.

No 8.

15 mars—2e lecture (Bill 56) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.—(Honorable M. Young.)—A.F.

Pour mardi, 21 mars 1905.

No 1.

15 mars—2e lecture (Bill G) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental.—(Honorable M. Lougheed.)

No 2.

15 mars—2e lecture (Bill H) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company.*—(Honorable M. Lougheed.)

No 3.

15 mars—2e lecture (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 18

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mercredi, 15 mars 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 19.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 16 mars 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Casgrain (de Lanaudière),
Choquette
Church,
Cloran,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Forget,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (Victoria),
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McLaren,
McMillan,
McMullen,
MsSweeney,
Merner,
Mitchell,
Montplaisir,
Poirier,
Power,
Ross,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Domville :—De F. M. Cole et autres, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. McHugh :—De James Curry et autres, de la cité de Toronto, directeurs provisoires de la banque dite *Citizens' Bank of Canada.*

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 16 mars 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Relativement au bill (F) intitulé: "Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons", on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 16 mars 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Relativement au bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot", on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 16 mars 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Relativement au bill (E) intitulé: " Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey ", on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 16 mars 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de Dame Eliza Jane Barry, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, épouse d'Arthur Howe Hersey, de la même ville, au sujet du bill (E) intitulé: " Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey ". La dite pétition présentée le quinze courant, demandait :

Premièrement : De suspendre toutes les procédures du Sénat relatives au dit bill jusqu'à ce que un jugement final ait été rendu dans une cause en séparation intentée par son mari et maintenant pendante par la Cour Supérieure de la province de Québec, district de Montréal ; ou bien

Deuxièmement : Si l'enquête est continuée au Sénat, que votre honorable Chambre émette un ordre pour obliger son mari à lui donner une somme d'argent suffisante pour lui permettre de se défendre, pour payer les honoraires de son avocat, ses dépenses de voyage et celles de ses témoins.

Votre comité recommande d'acquiescer à la demande de la seconde partie de la pétition et que votre honorable Chambre ordonne à M. Arthur Howe Hersey, de déposer entre les mains du greffier du Sénat la somme de $200 pour la défense et ensuite toutes autres sommes jugées nécessaires par votre comité pour défrayer les dépenses, ces argents devant être déposés d'après les ordres de votre comité.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son quatorzième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 16 mars 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de George Dance Harper, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Dame Nathalie Sallie Parker, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la partie défenderesse en personne.

3. Votre comité constate que le dit avis n'a pas été signifié personnellement à la personne contre laquelle le divorce est demandé; mais il est d'avis que, d'après les témoignages rendus devant lui, et dont copie est annexée aux présentes, tous efforts raisonnables ont été faits pour donner signification de cette pièce. Votre comité recommande en conséquence que les démarches faites soient considérées comme étant une signification suffisante.

4. Dans ces circonstances, votre comité recommande que la signification d'une copie du bill et d'une copie de l'avis de sa deuxième lecture puisse être faite de la manière suivante :—

1. Par envoi par la malle d'un exemplaire du bill et d'une copie de l'avis de sa deuxième lecture, par lettre chargée, port payé, à l'adresse du défendeur, aux soins du Dr Henry R. Parker, cité de Dover, Etat du New-Hampshire, Etats-Unis d'Amérique.

2. Par envoi par la malle d'un exemplaire du bill et d'une copie de l'avis de sa deuxième lecture, par lettre chargée, port payé, à l'adresse respective du Dr Henry R. Parker, de la cité de Dover, Etat du New-Hampshire, Etats-Unis d'Amérique, et de Mme H. R. Parker, de la cité de Dover, Etat du New-Hampshire, Etats-Unis d'Amérique.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER.
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 16 mars 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de Philip Vibert, de la ville de Lethbridge, district d'Alberta, Territoires du Nord-Ouest, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Louie Blanche Vibert, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 16 mars 1905.

Le comité des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Relativement à la pétition de Philip Vibert, de la ville de Lethbridge, district d'Alberta, Territoires du Nord-Ouest du Canada, en obtention d'un bill de divorce d'avec sa femme Louie Blanche Vibert, votre comité a constaté que, depuis la signification faite personnellement à la dite Louie Blanche Vibert de l'avis de l'intention du pétitionnaire de demander un bill de divorce elle a quitté la maison située dans la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, E.-U.A., où la signification lui a été faite, que sa demeure actuelle n'est pas connue du pétitionnaire, de ses avocats ou agents et que, malgré toutes les informations raisonnables prises par le pétitionnaire ou en son nom il a été impossible de constater où demeure la dite Louie Blanche Vibert.

Vu ces circonstances, votre comité recommande que la signification d'une copie du bill intitulé: "Acte pour faire droit à Philip Vibert" et d'une copie de l'avis de la deuxième lecture de ce bill, puisse être faite par la malle, par lettre chargée, port payé, par envoi d'un exemplaire du dit bill et du dit avis aux personnes suivantes, à leur adresse respective spéciale comme suit :—

Mme Louie Blanche Vibert, No 220 West 15th Street, New York City, U.S.A.

Mme Louie Blanche Vibert, a/s de Mme Ira Van Gibson, 134 East 57th Street, New York City, U.S.A.

Mme Louie Blanche Vibert, Easton, Pennsylvanie, E.-U.A.

Dame Ira Van Gibson, 134 East 57th Street, New York City, U.S.A.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 16 mars 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de George Pearson, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Teresa Odilia Pearson, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 16 mars 1905.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la *Gold Medal Manufacturing Company (Limited)*, demandant l'adoption d'une loi qui proroge à six ans le brevet No 36831 pour amélioration dans la fabrication des articles en fil de fer, et à d'autres fins ;

De la *Monterey Electric and Gas Company*, constituée en corporation en vertu de l'Acte des Compagnies, 1902, demandant que le Parlement fédéral adopte une loi qui la constitue en corporation sous un autre nom ;

De la Compagnie du chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement de son entreprise, et à d'autres fins ;

De A. Strang et autres, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *The Dominion Annuities Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et d'Alberta, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement de sa voie ferrée;

De A. L. Eastmure et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Ontario Fire and Insurance Company* ;

De E. T. Malone et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Imperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada* ;

De la compagnie dite *The McLeod, Cardston and Montana Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la compagnie de chemin de fer dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et la Baie d'Hudson et de l'Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

Du bureau des directeurs provisoires de la *Northern Bank*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour obtenir de la Trésorerie le certificat régulier leur permettant de faire des opérations ;

De W. Dineen et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Sovereign Fire Assurance Company of Canada* ;

De la compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De F. W. Jones, de la ville de Golden, province de la Colombie-Britannique, et d'autres, d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Western Insurance Company* ;

De S. G. McKay et autres, de Woodstock, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Woodstock and Lake Huron Railway Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer de Timagami, demandant l'adoption d'un acte l'autorisant à prolonger sa voie ferrée ;

De la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à émettre partie de son capital-social comme actions privilégiées.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 16 mars 1905.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération les bills suivants qui lui ont été envoyés en conformité de la cinquante-neuvième règle à cause de l'absence de rapports sur les pétitions, à savoir: "Acte concernant la compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company*", et

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Sovereign Fire Assurance Company of Canada.*

Votre comité a constaté que depuis que ces bills lui ont été renvoyés, les pétitions ont été présentées et trouvées suffisantes ainsi qu'il est dit dans un rapport présenté aujourd'hui.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le bill (26) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Sovereign Fire Assurance Company of Canada,* soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que le bill (B) intitulé: "Acte pour faire droit à James Arthur Pryor", soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, a proposé :

Que le bill (24) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company*", soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Domville a présenté au Sénat un bill (I) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessender Wireless Telegraph Company of Canada*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. Young a présenté à la Chambre un bill (J) intitulé: " Acte pour faire droit à Philip Vibert ".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la deuxième fois le vendredi, trente et unième jour de mars courant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le rapport présenté par le greffier du Sénat au sujet de l'absence de l'honorable M. Rufus Curry, pendant deux sessions consécutives, soit renvoyé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et lse privilèges du Parlement, le dit comité devant se réunir demain, à trois heures de l'après-midi.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (48) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company* ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), a proposé :

Que la soixantième règle soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (51) intitulé: " Acte concernant les entreprises de travaux pour l'Etat ".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Kerr (Toronto) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (53) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant le Ministère des Chemins de fer et Canaux ".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (54) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Travaux publics ".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Baker a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (D) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (A) intitulé : " Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy ", ainsi que les témoignages entendus.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (36) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Baird a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 17 mars 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mardi, 21 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

" MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

" En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway,* et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway*. Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

"La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme "ingénieur", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

Pour mercredi, 22 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts*, relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts*.

No 2.

Par l'honorable M. Edwards :

14 février—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre des mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des

polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 4.

Par l'honorable M. Perley :

28 février—Qu'il demandera au gouvernement combien de chars de foin ont été expédiés sans frais de transport à des personnes de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, durant les mois d'octobre, novembre, décembre 1904, janvier et février 1905, respectivement ;

S'il y a eu du grain, du son ou de la farine expédiés sans frais de transport à la Nouvelle-Ecosse, durant ces mêmes mois ;

Quel aurait été le montant de fret à payer sur ces produits, au cas où on en eût exigé le paiement ?

No 5.

Par l'honorable M. Power :

23 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toutes les dépêches, lettres ou autres communications reçues par tout département ou tout fonctionnaire du gouvernement du Canada des lords commissaires de l'Amirauté, du bureau des colonies, ou de tout autre département du gouvernement impérial, de tout fonctionnaire de l'Amirauté, du département du Secrétaire d'Etat pour les colonies ou de tout autre département du gouvernement impérial, au sujet du retrait d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, et d'Esquimalt, Colombie-Britannique, des forces navales impériales et des fonctionnaires civils y attachés; aussi, les réponses à ces dépêches, lettres ou autres communications.

No 6.

Par l'honorable M. McMullen :

22 février—Que le Sénat du Canada croit qu'il est de son devoir de consigner ici le désappointement et le regret profonds que lui cause la détermination prise par le gouvernement britannique de continuer l'embargo sur le bétail canadien, malgré le fait bien établi qu'il n'existe pas de pleuro-pneumonie ni d'autre maladie contagieuse parmi les troupeaux canadiens, et malgré les règlements sévères appliqués par le Canada relativement aux bestiaux importés d'autres pays.

Que le gouvernement britannique, en persistant dans cette détermination, discrédite injustement par le monde la valeur du bétail canadien.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du Bureau de l'agriculture et au Très honorable premier ministre d'Angleterre.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 17 mars 1905.

No 1.

16 mars—3e lecture (Bill B) Acte pour faire droit à James Arthur Pryor.—(Honorable M. Young.)

No 2.

16 mars—3e lecture (Bill A) Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)

No 3.

15 mars—2e lecture (Bill C) Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 4.

15 mars—2e lecture (Bill E) Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 5.

15 mars—2e lecture (Bill F) Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 6.

15 mars—Comité de toute la Chambre (Bill 5) Acte concernant le Recensement et les Statistiques.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)—A.F.

No 7.

15 mars—2e lecture (Bill 19) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company.*—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 8.

15 mars—2e lecture (Bill 41) Acte concernant la compagnie dite *The Regina and Hudson's Bay Railway Company.*—(Honorable M. Watson.)—A.F.

No 9.

15 mars—2e lecture (Bill 43) Acte concernant le canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent.—(Honorable M. Cloran.)—A.F.

No 10.

15 mars—2e lecture (Bill 56) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 11.

16 mars—2e lecture (Bill 26) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Sovereign Fire Assurance Company of Canada.*—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

Pour mardi, 21 mars 1905.

No 1.

15 mars—2e lecture (Bill G) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental.—(Honorable M. Lougheed.)

No 2.

15 mars—2e lecture (Bill H) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company*.—(Honorable M. Lougheed.)

No 3.

15 mars—2e lecture (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 4.

16 mars—2e lecture (Bill I) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada*.—(Honorable M. Domville.)

No 5.

16 mars—Comité de toute la Chambre (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 6.

16 mars—2e lecture (Bill 24) Acte concernant la compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company*.—(Honorable M. Young.)—A.F.

Pour vendredi, 31 mars 1905.

No 1.

16 mars—2e lecture (Bill J) Acte pour faire droit à Philip Vibert.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 19

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Jeudi, 16 mars 1905.

PROCÈS - VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 20.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 17 mars 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Macdonald (Victoria),	Owens,
Béique,	Davis,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Bernier,	Dobson,	McGregor,	Power,
Black,	Domville,	McHugh,	Robertson,
Bolduc,	Edwards,	McLaren,	Ross,
Bowell (Sir Mackezie),	Ellis,	McMillan,	Scott,
Cartwright (Sir Richard),	Frost,	McMullen,	Shehyn,
Casgrain (de Lanaudière),	Godbout,	McSweeney,	Tessier,
Choquette,	Kerr (Cobourg),	Merner,	Thibaudeau (Rigaud),
Cloran,	Kerr (Toronto),	Mitchell,	Thompson,
	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Watson,
	Landry,		Wilson,
	Legris,		Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Young :—De D. T. Owen, de la cité de Cleveland, dans l'Etat de l'Ohio, un des Etats-Unis d'Amérique.

Par l'honorable M. Power :—De la Compagnie du chemin de fer *Dominion-Atlantic.*

Par l'honorable M. McCallum :—D'Auzias Turenne et autres, des villes de Dawson et de Montréal.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (31) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel du Canada et du Michigan ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (30) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (29) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du pont du Sud du Canada ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (15) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *St. Mary's and Western Ontario Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 27.—Après " entreprise " insérez: " sauf, cependant, les dispositions du paragraphe 3 de l'article 195 de l'Acte des chemins de fer, 1903 ".

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (11) intitulé : " Acte concer-

nant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (18) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (42) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (40) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (34) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 1.—Retranchez tous les mots depuis "pouvoirs", jusqu'à la fin de l'article 3, et substituez ce qui suit:—

"Mentionnée dans les dits Actes provinciaux, dans la mesure des pouvoirs législatifs du parlement du Canada, sauf seulement les dispositions des dits Actes provinciaux qui ont été modifiées par le chapitre 164 des Statuts de 1903 ou par le chapitre 103 des Statuts de 1904, ou qui ne s'accordent pas avec l'Acte des Chemins de fer, 1903; mais rien dans le présent acte n'affectera ou n'invalidera une action prise par la compagnie ou contre elle en conformité des dits Actes provinciaux."

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de

fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (48) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté à la Chambre un bill (K) intitulé : " Acte pour faire droit à George Pearson ".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois le mardi, quatrième jour d'avril prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le trente-septième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, 1904.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 22.*)

Aussi, une réponse à une adresse du Sénat en date du 1er mars 1905, demandant copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et la corporation de la cité d'Ottawa relative à la création d'un district fédéral.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No .*)

L'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté à la Chambre un bill (L) intitulé : " Acte pour faire droit à George Dance Harper ".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé :

Que le dit bill soit lu la deuxième fois le mardi, quatrième jour d'avril prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (B) intitulé: " Acte pour faire droit à James Arthur Pryor ", ayant été lu,

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

Après débat,

Avec la permission du Sénat :

La dite motion a été retirée.

Alors, avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que la troisième lecture du dit bill soit remise à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot", ayant été lu,

L'honorable M. Young a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président, comme suit :—

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le jeudi, seizième jour de février dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot", a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit seizième jour de février A.D. 1905 et le troisième jour de mars A.D. 1905.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce troisième jour de mars en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent cinq.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Clara Bidwell McDermot, soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey", ayant été lu,

L'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président, comme suit :—

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le jeudi, vingt-troisième jour de février dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey", a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt-troisième jour de février A.D. 1905 et le dixième jour de mars A.D. 1905.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce dixième jour de mars en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent cinq.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Arthur Howe Hersey, soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (F) intitulé: "Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons", ayant été lu,

L'honorable M. Young a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président, comme suit :—

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le jeudi, vingt-troisième jour de février dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (F) intitulé: "Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons", a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt-troisième jour de février A.D. 1905 et le dixième jour de mars A.D. 1905.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce dixième jour de mars en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent cinq.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons, soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (5) intitulé: "Acte concernant le Recensement et les Statistiques".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (19) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (41) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Regina and Hudson's Bay Railway Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (43) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du Canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (56) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Sovereign Fire Assurance Company of Canada* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (76) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée-du-Daim ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Avec la permission du Sénat:

Son Honneur le Président a fait la communication suivante:—

Honorables messieurs,

Je crois qu'il est de mon devoir de saisir la première occasion qui se présente depuis la reprise des séances du Sénat pour porter à votre connaissance la réception cordiale faite à votre président, à l'honorable Sir Mackenzie Bowell, ex-premier ministre et sénateur pour la division de Belleville, et à l'honorable sénateur McSweeney, de Moncton, lors de l'inauguration du président des Etats-Unis, à Washington, le 4 mars courant.

En apprenant notre présence dans la cité, le président nous a accordé une réception privée et m'a demandé, en ma qualité de président de cette Chambre, d'informer le Sénat du Canada qu'il appréciait hautement notre présence à la cérémonie de son inauguration, et qu'il souhaitait cordialement que les relations entre les hommes publics des deux nations voisines deviennent plus fréquentes et plus intimes.

Je désire en même temps, en mon nom et en celui de mes collègues, remercier le Sénat des Etats-Unis du procédé très gracieux dont il a usé envers nous le jour de notre arrivée, en adoptant la résolution suivante nous présentant les civilités du Sénat et les privilèges du parquet de cette honorable corps:—

SÉNAT DES ETATS-UNIS, 3 mars 1905.

Sur motion de M. Spooner,

Il est résolu que les civilités du Sénat avec les privilèges du parquet soient présentées à l'honorable RAOUL DANDURAND, Président du Sénat du Dominion du Canada, et à l'honorable Sir MACKENZIE BOWELL, ex-premier ministre et sénateur du dit Dominion, actuellement dans la capitale pour assister aux cérémonies d'inauguration.

Certifié,

CHARLES G. BENNETT,
Secrétaire.

Cette résolution ayant été consignée aux procès-verbaux de ce corps j'ai cru que cette marque de courtoisie de nos frères sénateurs de l'autre côté de la frontière devait être constatée officiellement et reconnue comme un acte d'amitié envers toute notre Chambre, et consignée dans nos procès-verbaux.

L'honorable sénateur de Moncton, dont la présence dans la capitale américaine n'avait pas été annoncée, a été l'objet d'une réception semblable à celle donnée à ses collègues.

L'ronorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), a proposé :

Que la dite communication soit insérée dans les procès-verbaux du Sénat et qu'une copie en soit envoyée au Président des Etats-Unis.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 21 mars 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mardi, 21 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

" MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

" En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway*, et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway*. Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

"La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme "ingénieur", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

No 2.

Par l'honorable M. Landry :

17 mars—Demandera :—

Le gouvernement est-il informé qu'il existe à Montréal une compagnie connue sous le nom de *The Loan and Savings Company* et dont le bureau principal est localisé au No 26, rue Saint-Alexis, Montréal ?

Quand cette compagnie a-t-elle été incorporée par lettres patentes émises en vertu de la 40 Victoria, chapitre 50 ?

La susdite compagnie a-t-elle jamais fait et transmis au ministre des Finances les rapports exigés par la clause 22 de l'acte précité ?

A quelle date chacun de ces rapports a-t-il été reçu par le ministre des Finances ?

No 3.

Par l'honorable M. Landry :

17 mars—Demandera :—

Quel est le montant qui a été voté pour la reconstructions du bureau de poste d'Ottawa ?

Quel est le montant qui a été dépensé jusqu'à ce jour,—

(*a*) Pour l'achat des matériaux ?

(*b*) Pour le paiement de la main-d'œuvre ?

Quel est le montant approximatif qu'il faudra pour compléter la reconstruction de ce bureau de poste ?

Quand cette reconstruction sera-t-elle terminée ?

Est-elle faite à la journée ou à la pièce ?

Quand l'incendie de ce bureau de poste a-t-elle eu lieu ?

Pour mercredi, 22 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts*, relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts*.

No 2.

Par l'honorable M. Edwards :

14 février—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre des mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 4.

Par l'honorable M. Perley :

28 février—Qu'il demandera au gouvernement combien de chars de foin ont été expédiés sans frais de transport à des personnes de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, durant les mois d'octobre, novembre, décembre 1904, janvier et février 1905, respectivement ;

S'il y a eu du grain, du son ou de la farine expédiés sans frais de transport à la Nouvelle-Ecosse, durant ces mêmes mois ;

Quel aurait été le montant de fret à payer sur ces produits, au cas où on en eût exigé le paiement ?

No 5.

Par l'honorable M. Power :

23 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toutes les dépêches, lettres ou autres communications reçues par tout département ou tout fonctionnaire du gouvernement du Canada des lords commissaires de l'Amirauté, du bureau des colonies, ou de tout autre département du gouvernement impérial, de tout fonctionnaire de l'Amirauté, du département du Secrétaire d'Etat pour les colonies ou de tout autre département du gouvernement impérial, au sujet du retrait d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, et d'Esquimalt, Colombie-Britannique, des forces navales impériales et des fonctionnaires civils y attachés; aussi, les réponses à ces dépêches, lettres ou autres communications.

No 6.

Par l'honorable M. McMullen :

22 février—Que le Sénat du Canada croit qu'il est de son devoir de consigner ici le désappointement et le regret profonds que lui cause la détermination prise par le gouvernement britannique de continuer l'embargo sur le bétail canadien, malgré le fait bien établi qu'il n'existe pas de pleuro-pneumonie ni d'autre maladie contagieuse parmi les troupeaux canadiens, et malgré les règlements sévères appliqués par le Canada relativement aux bestiaux importés d'autres pays.

Que le gouvernement britannique, en persistant dans cette détermination, discrédite injustement par le monde la valeur du bétail canadien.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du Bureau de l'agriculture et au Très honorable premier ministre d'Angleterre.

No 7.

Par l'honorable M. Tessier :

17 mars—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur les pièces d'argent usées et mutilées en circulation en Canada qui sont refusées par les banques et des individus, et qu'il demandera si c'est l'intention du gouvernement de les retirer et en faire frapper une nouvelle émission.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 21 mars 1905.

No 1.

17 mars—3e lecture (Bill 31) Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel du Canada et du Michigan.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 2.

17 mars—3e lecture (Bill 30) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 3.

17 mars—3e lecture (Bill 29) Acte concernant la Compagnie du pont du Sud du Canada.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 4.

17 mars—3e lecture (Bill 15) Acte constituant en corporation la compagnie dite *St. Mary's and Western Ontario Railway Company*.—(Honorable M. McMullen.)—

No 5.

17 mars—3e lecture (Bill 11) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest.—(Honorable M. Kirchhoffer.)—A.F.

No 6.

17 mars—3e lecture (Bill 18) Acte concernant la compagnie dite *Ottawa, Northern and Southern Railway Company.*—(Honorable M. Edwards.)—A.F.

No 7.

17 mars—3e lecture (Bill 34) Acte concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Compay,* tel qu'amendé.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 8.

17 mars—3e lecture (Bill A) Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)

No 9.

17 mars—3e lecture (Bill 48) Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company.*—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 10.

15 mars—2e lecture (Bill G) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental.—(Honorable M. Lougheed.)

No 11.

15 mars—2e lecture (Bill H) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company.*—(Honorable M. Lougheed.)

No 12.

15 mars—2e lecture (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 13.

16 mars—2e lecture (Bill I) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada.*—(Honorable M. Domville.)

No 14.

16 mars—Comité de toute la Chambre (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 15.

16 mars—2e lecture (Bill 24) Acte concernant la compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company.*—(Honorable M. Bostock.)—A.F.

No 16.

17 mars—2e lecture (Bill 76) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

Pour mercredi, 22 mars 1905.

No 1.

17 mars—3e lecture (Bill 40) Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland.—(Honorable M. McMullen.)

No 2.

17 mars—3e lecture (Bill B) Acte pour faire droit à James Arthur Pryor.—(Honorable M. Young.)

Pour vendredi, 31 mars 1905.

No 1.

16 mars—2e lecture (Bill J) Acte pour faire droit à Philip Vibert.—(Honorable M. Young.)—A.F.

Pour mardi, 4 avril 1905.

No 1.

17 mars—2e lecture (Bill K) Acte pour faire droit à George Pearson.—(Honorable M. Perley.)

No 2.

17 mars—2e lecture (Bill L) Acte pour faire droit à George Dance Harper.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)

No 20

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Vendredi, 17 mars 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 21.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 21 mars 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Casgrain (de Lanaudière),
Cloran,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Ellis,
Ferguson,
Forget,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Mitchell,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thibaudeau (Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Kerr (Cobourg) :—De la comporation de Berlin.

Par l'honorable M. Frost :—De la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa.

Par l'honorable M. Kerr (Toronto) :—De la compagnie dite *Underwood Typewrite Company*, de la cité de New-York.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De J. E. Thompson et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De Aubrey Osmond et autres, de la division électorale de Springfield, demandant que le Parlement ne refuse pas à la province nouvellement constituée dans les Territoires du Nord-Ouest une entière liberté d'action en matières scolaires ;

De James Curry et autres, de la cité de Toronto, directeurs provisoires de la *Citizens 'Bank of Canada*, demandant l'adoption d'une loi qui remette en vigueur la charte de la dite banque et prolonge le délai dans lequel elle doit obtenir le certificat exigé par la loi ;

De M. F. Cole et autres, de la cité de Montréal, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada* ;

De L. A. Herdt et autres, de la cité de Dawson, Territoire du Yukon, demandant l'adoption d'une loi qui amende l'acte constitutif de la compagnie dite *The Canadian Yukon Western Railway Company* en modifiant les droits des détenteurs d'actions-priorité, augmente les pouvoirs de la compagnie relativement à l'émission d'obligations par mille de son chemin de fer, et prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son entreprise ;

De la Compagnie du chemin de fer *Dominion-Atlantic*, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à acquérir la compagnie dite *Midland Railway Company*, et à faire tous autres amendements aux actes concernant les pétitionnaires qui seront jugés convenables ;

De W. A. Damen, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi décrétant que, nonobstant toutes dispositions contraires à l'Acte des Brevets, 1903, ou consignées aux lettres patentes mentionnées au chapitre 72 des Statuts de 1904, le délai fixé pour la construction ou fabrication en Canada de l'invention en vertu du dit brevet No 54707 soit censé avoir été prolongé jusqu'au premier juillet 1904 ;

Des corporations du comté de Waterloo, de Haldimand, Wellington, Saint-Eugène Annapolis-Royal et Halifax; demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender les chartes accordées aux compagnies de téléphone, en déclarant que les poteaux de ces compagnies ne seront élevés à l'avenir, et que leurs conduits ne seront placés, dans les rues ou chemins des municipalités, qu'avec le consentement du conseil de la municipalité intéressée, et qu'anx conditions déterminées par ce conseil.

L'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Owens, a proposé :

Que la lecture de la pétition de David Thomas Owen, de la cité de Cleveland, dans l'Etat de l'Ohio, un des Etats-Unis d'Amérique, soit remise à demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Gibson, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,

MARDI, 21 mars 1905.

Le comité mixte des Impressions du Parlement a l'honneur de soumettre son deuxième rapport, comme suit:—

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

41. Ordonnances passées par le conseil du Yukon pendant l'année 1904.

50. Papiers dans l'affaire d'arbitrage entre l'Intercolonial et la Compagnie du Grand-Tronc.

53. Réponse à adresse du 6 février 1905.—Copie de toute correspondance échangée depuis la prorogation du dernier Parlement entre le gouvernement du Canada, ou aucun de ses membres, et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, ou aucun de ses membres, au sujet de l'octroi de l'autonomie provinciale aux dits Territoires.

56. Rapport du comité de l'honorable Conseil privé du 8 janvier 1905 concernant l'embargo sur le bétail du Canada.

57. Réponse à ordre du 1er février 1905.—Etat donnant les noms de tous les officiers, commis et employés sur la feuille de paie du Bureau des commissaires des chemins de fer pour le Canada à la date du 1er janvier 1905, et le chiffre du salaire de chacun d'eux.

62. Réponse à ordre du 13 février 1905,—Etat indiquant quelles sont les dates respectives de la nomination des Commissaires du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifque et du personnel qui est employé par la commission; quel montant total a été dépensé jusqu'au 31 décembre 1904 pour la dite commission sous les rubriques de (*a*) salaires des commissaires; (*b*) salaires des employés; (*c*) dépenses; et (*d*) loyers de bureaux.

62*a*. Réponse à ordre du 27 février 1905,—Etat indiquant,—

1. Quel est le nombre total d'officiers, ingénieurs civils et autres personnes actuellement employés aux explorations concernant le chemin de fer Transcontinental et les entreprises qui s'y rattachent, sous le contrôle de la commission de construction du dit chemin de fer.

2. Quels étaient les noms et domicile de chacune des personnes ci-dessus mentionnées lors de leur nomination.

3. Quelles sont les fonctions et les salaires de chacune des dites personnes.

66. Réponse à ordre du 6 février 1905,—Etat donnant le nombre total d'acres de terres publiques dont on n'a pas encore disposé dans les divers districts provisoires des Territoires du Nord-Ouest.

67. Réponse à adresse du 8 février 1905,—Copie de toutes circulaires ou instructions ou règlements du département des Douanes et de tous arrêtés du conseil concernant l'article 19 de l'Acte modifiant le Tarif des douanes, 1897, sanctionné le 10 août 1904, connu généralement sous le nom de *Dumping clause.*

77. Réponse à ordre du 1er février 1905,—Etat donnant (1) les noms de tous les agents commerciaux du Canada; (2) le lieu où ils sont employés; (3) leur domicile antérieur, profession et aptitudes; (4) le chiffre du salaire de chacun; (5) le chiffre des autres dépenses en rapport avec leur emploi; (6) la classe de produits qu'ils sont chargés de placer sur les marchés; (7) leur manière de procéder dans les divers endroits où ils se trouvent; et (8) les résultats pratiques ou autres qu'ils ont obtenus.

85. Réponse à adresse du Sénat du 5 août 1904,—Etat indiquant les noms de toutes les mixtures liquides, connues comme médecines brevetées, supposées guérir les maladies les plus variées du corps humain et rendre à celui-ci sa force et sa vigueur

première, s'il est affaibli par quelque maladie, abus, mauvaise habitude ou accident;

Le dit état indiquant aussi les sommes payées au gouvernement par l'importateur, le fabricant de ces mixtures ou le vendeur, à titre de taxe spéciale ou de licence, et à qui elles ont été payées; si le gouvernement connaît les ingrédients employés dans la fabrication de ces médecines, et si cette connaissance lui est venue des déclarations des propriétaires des formules, ou d'une analyse qualitative et quantitative de l'analyste fédéral ou quelqu'autre chimiste pratiquant;

Aussi, quelles quantités des ingrédients suivants contient une quantité déterminée, soit une once liquide, de la médecine analysée:—

1. Eau;

2. Alcool, sous toute forme autre que l'alcool absolu, méthylique ou de preuve; essences, éthers ou tout autre dissolvant; matières colorantes ou aromatiques et, en dernier lieu, ingrédients solides.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

38. Rejet par le conseil du Trésor des décisions de l'Auditeur général entre les sessions de 1904 et 1905.

39. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1904.

40. Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er juillet 1904 au 11 janvier 1905, conformément à l'Acte de 1904.

42. Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'Assurance du Service civil pour l'année expirée le 30 juin 1904.

44. Rapport du Commissaire de la police fédérale pour l'année 1904.

45. Etat en détail de toutes les obligations et les garanties enregistrées au département du Secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier état (23 mars 1904) soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 23 du chapitre 19 des Statuts Revisés du Canada.

46. Relevé des dépenses concernant les primes de pêche pour l'exercice 1903-04.

47. Réponse à adresse du 9 mai 1904,—Copie de tous papiers, lettres, pétitions et résolutions concernant le paiement de réclamations pour pertes subies par suite du soulèvement en 1885 dans les Territoires du Nord-Ouest.

48. Etat donnant les ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie Anglaise,* entre le 1er janvier et le 17 décembre 1904, aux termes du paragraphe (*d*) de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie Anglaise.

49. Ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 17 décembre 1904, conformément aux dispositions de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, chapitre 54 des Statuts Revisés du Canada, et ses amendements.

51. Etat donnant la correspondance, ordres en conseil, plans et papiers, etc., en autant que le département de l'Intérieur est concerné depuis le dernier état présenté au Parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882.

52. Relevé de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien depuis le 1er octobre 1903 jusqu'au 1er octobre 1904.

54. Réponse à adresse du 6 février 1905,—Copie de la lettre de l'honorable Andrew G. Blair donnant sa démission comme président du Bureau des commissaires des chemins de fer et de toute correspondance se rapportant à la dite démission.

55. Réponse à ordre du 30 janvier 1905,—Etat indiquant la valeur des légumes importés des Etats-Unis et déclarés aux ports de Montréal et de Toronto pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1904, et donnant séparément la dite valeur pour le premier et le dernier semestres de la dite année. Aussi, état indiquant la valeur des légumes en boîte ou séchés déclarés aux dits ports pendant la dite année fiscale, et le montant des droits perçus sur ces produits à chacun de ces ports.

58. Réponse à ordre du 26 janvier 1905,—Copie des lettres de M. Tiffen, gérant général du trafic, et de J. E. Price, surintendant général de l'Intercolonial, faisant rapport que Odbur White, chef de gare à Fredericton, N.-B., ne possédait pas les aptitudes nécessaires à son emploi, et de toute autre correspondance adressée au gouvernement ou au département des Chemins de fer et Canaux concernant la destitution du dit Odbur White.

58*a*. Réponse à ordre du 6 février 1905,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses membres et aucunes personne ou personnes concernant la destitution du maître de poste de Shelburne, Ontario, le ou vers le 7 mars 1903.

59. Réponse à ordre du 8 février 1905,—Copie de toutes formules et instructions adressées aux officiers-rapporteurs dans les diverses provinces et territoires pour servir lors des dernières élections générales pour la Chambre des Communes.

60. Réponse à ordre du 6 février 1905,—Etat indiquant le chiffre des recettes perçues (1) par le département du Revenu de l'Intérieur, et (2) par le département des Douanes pendant chacune des dix dernières années, et pendant la totalité de cette période, aux endroits suivants dans les Territoires du Nord-Ouest, savoir :—Edmonton, Strathcona, Red-Deer, Calgary, Medicine-Hat, Maple-Creek, Lethbridge, Coutts, Cardston et MacLeod.

61. Copie des règles faites par la Cour Suprême de judicature de la province de l'Ile du Prince-Edouard, conformément à l'article 533 du Code criminel, 1892.

63. Réponse à ordre du 23 janvier 1905,—Etat indiquant le montant d'argent dépensé par le gouvernement ou aucun de ses départements dans la paroisse de Château-Richer, comté de Montmorency, pour construire des quais, jetées, docks, brise-lames, etc., ou pour enlever des cailloux ou roches de la grève, en face de la dite paroisse, ou pour tous autres travaux publics, entre le 1er septembre 1904 et le 15 novembre de la même année.

64. Copie de télégrammes concernant la dernière élection dans le Territoire du Yukon.

65. Réponse à ordre du 1er février 1905,—Copie de toute correspondance, télégrammes, etc., échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou son député ou tout autre officier de ce département et le capitaine R. Salmon, ci-devant commissaire des sinistres maritimes au sujet de l'enquête *re Canada-Cape-Breton* et de la démission du capitaine Salmon de sa charge comme commissaire des sinistres maritimes.

66. Réponse à adresse du 25 janvier 1905,—Copie de tous arrêtés du conseil et rapports du ministre recommandant ou autorisant la vente de terrains du gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest pendant les années 1903 et 1904. Aussi, un relevé de tous les terrains vendus, s'il en est, les prix et conditions auxquels ils ont été vendus et le nom de l'acquéreur dans chaque cas.

68. Réponse à ordre du 13 février 1905,—Copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement ou aucun de ses membres ou aucun officier à l'emploi du gouver-

nement, concernant la nomination d'un officier-rapporteur pour le comté de Dorchester, Québec, pour l'élection générale de 1904, et la démission de toute personne ainsi nommée.

69. Relevé des noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans les divers départements du service civil du Canada pendant l'année 1904.

70. Réponse à ordre du 20 février 1905,—Etat indiquant,—

1. Le montant total dépensé pour gages des ouvriers employés dans le chantier de navires de Sorel du 30 juin 1904 au 1er février 1905, et donnant séparément le montant ainsi dépensé pour chaque mois.

2. Le montant total dépensé pendant la même période pour l'achat des matériaux nécessaires pour le dit chantier.

71. Réponse à ordre du 13 février 1905,—Etat donnant les noms de toutes personnes ajoutées permanemment ou temporairement à la feuille de paie du service météorologique, depuis le 30 juin 1904, et le montant reçu par chacune d'elles jusqu'à date.

72. Réponse à ordre du 13 février 1905,—Copie de toute correspondance entre le ministre de la Marine et des Pêcheries et la *Submarine Signal Company*, de Boston, Etats-Unis, y compris tous contrats ou convention conclus entre les parties susmentionnées.

73. Réponse à ordre du 6 février 1905,—Etat des transactions opérées pendant chacune des dix dernières années, et pendant la totalité de cette période, en ce qui concerne la transmission des matières postales, et l'émission et le paiement des mandats-poste et bons de poste à chacun des bureaux de poste dans le district provisoire d'Alberta

74. Réponse à ordre du 9 février 1905,—Etat donnant le nombre de fourgons et de trucks ajoutés au matériel de l'Intercolonial, chaque année, depuis 1900 jusqu'à 1904 inclusivement; le nombre total au 1er janvier 1900 et au 1er janvier 1904, respectivement; et le nombre en service sur des lignes autres que l'Intercolonial à la date du 1er janvier 1900 et du 1er janvier 1904, respectivement.

75. Réponse à ordre du 20 février 1905,—Etat indiquant le nombre des accidents de chemins de fer et de vapeurs arrivés en Canada pendant 1904; le nombre d'accidents qui ont fait le sujet d'enquêtes, et la cause de l'accident; les moyens, s'il en est, pris par les autorités compétentes pour prévenir le retour de semblables accidents quand ils résultent de causes que l'on peut prévoir; les méthodes adoptées en Angleterre où les accidents sont si rares, et tous autres renseignements de nature à protéger la vie et la propriété des Canadiens obligés de se servir de ces moyens de transports.

76. Réponse à ordre du 30 janvier 1905,—Copie de toutes circulaires ou de tous avis émis par le chemin de fer Intercolonial concernant le transport gratuit du foin en vertu de l'arrêté du conseil à cet effet en date de 1904 et de tous certificats signés par des municipalités ou des particuliers auxquels du foin a été délivré aux termes du dit arrêté du conseil.

78. Réponse à adresse du 20 février 1905,—Copie de toute correspondance au sujet de l'arrêté du conseil du 25 août 1904 pourvoyant à la préparation des listes de votation dans les territoires d'Ontario non organisés, et du dit arrêté du conseil, ainsi que de toute correspondance concernant les listes de votation préparées en conformité du dit arrêté. Aussi, copie de toute correspondance entre aucun des ministres ou leurs députés ou officiers, dans aucun des départements, et les personnes suivantes, savoir:—Son Honneur Edward O'Connor, juge puîné d'Algoma; W. A. Quibell, magistrat de police, Sault Sainte-Marie; W. H. Carney, shérif d'Algoma; J. J. Kehoe, greffier de la-paix, Algoma; Jacob Stevenson, Sault Sainte-Marie, et toutes autres personnes au sujet de la préparation ou de la revision des dites listes de votation. Aussi, copie de

toutes instructions adressées ou remises à aucune des dites personnes, ou à aucunes autres personnes, touchant la préparation ou revision des dites listes de votation ou d'aucunes des dites listes.

79. Réponse à ordre du 1er février 1905,—

1. Etat indiquant les montants d'argent payés par l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, du 30 juin 1904 au 1er janvier 1905, au sujet de réclamations produites pour dommages, remboursements de toute espèce et compensations pour blessures.

2. La nature et le montant de la réclamation dans chaque cas.

3. Le nom de la personne ou des personnes, de la maison d'affaires ou corporation auxquelles ces montants ont été payés.

4. La date à laquelle la réclamation pour dommages, remboursements ou compensation pour blessures a été produite dans chaque cas.

5. La date du paiement de chaque réclamation.

80. Réponse à ordre du 6 février 1905,—Etat indiquant le nombre d'acres dans chaque township, dans le district provisoire d'Alberta et dans les parties des districts provisoires de Saskatchewan et d'Assiniboïa situées à l'ouest du rang 13, à l'ouest du 3me méridien, d'après le système d'arpentage des terres fédérales, dont il a été disposé des diverses manières suivantes, savoir :—

(*a*) Le nombre d'acres pour lesquels des titres ont été délivrés, soit comme homesteads, soit comme terres vendues.

(*b*) Le nombre d'acres pour lesquels des titres n'ont pas été délivrés, mais qui sont inscrits comme homesteads ou terres achetées.

(*c*) Le nombre d'acres pour lesquels des titres ont été délivrés ou qui ont été réservés comme subventions en terres aux chemins de fer. Aussi, indiquant le nombre d'inscriptions pour homesteads jusqu'à date dans les agences de terres qui suivent:— Edmonton, Red-Deer, Calgary, Lethbridge et les parties de Battleford et Régina sises à l'ouest du rang 13, à l'ouest du 3me méridien.

81. Réponse à ordre du 2 février 1905,—Copie de toute correspondance échangée entre des particuliers de la ville de Verdun, comté de Jacques-Cartier, et le Bureau de la commission du havre ou le département de la Marine et des Pêcheries au sujet des moyens à prendre pour protéger Verdun contre les inondations qui se produisent le long de la rive du Saint-Laurent.

82. Réponse à ordre du 13 février 1905,—Etat faisant connaître tous les contrats qui, depuis le 1er juillet 1903, ont été conclus ou renouvelés par le département de la Marine et des Pêcheries avec toute personne ou compagnie pour la mise en place, l'entretien ou la garde de bouées de port, donnant, dans chaque cas, le nom de l'entrepreneur, le montant annuel de son contrat et la date de son expiration; indiquant aussi en quels cas des soumissions publiques n'ont pas été demandées et en quels cas la plus basse soumission n'a pas été acceptée.

83. Réponse à ordre du 8 février 1905,—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er octobre dernier entre (*a*) P. W. St. George, ingénieur-surintendant des hangars du port de Montréal et l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries, et entre (*b*) l'honorable ministre ou le député-ministre de la Marine et des Pêcheries et les commissaires du havre de Montréal au sujet des plans, devis ou contrats pour les nouveaux hangars dans le port de Montréal.

83*a*. Réponse à adresse du 25 janvier 1905,—Copie de toute correspondance entre le bureau des Commissaires du havre de Montréal et le département de la Marine et des Pêcheries au sujet de l'érection de hangars permanents sur les quais, dans le port de Montréal, de la correspondance entre le gouvernement et la fédération des expéditeurs et des rapports des ingénieurs adressés au gouvernement sur le même sujet. Aussi, copie de la correspondance entre le département de la Marine et des Pêcheries et F. D. Monk sur le même sujet.

84. Etat des affaires de la Compagnie de prêts et de placements britannique canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année expirée le 31 décembre 1904.

Aussi,—Listes des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1904.

86. Réponse à adresse du Sénat en date du 14 février 1905,—Etat indiquant,—
L'importation en Canada de l'aluminium—

1. En barres ou en lingots ;
2. En fil, feuilles, ou autre forme ;
3. D'oxyde d'aluminium ;
4. D'alumina.

Les quantités, exprimées en poids ;
Les pays d'importation, les ports d'entrée en Canada, et les pays de production ;
Les exportations d'aluminium, en barres ou en lingots ;
L'aluminium manufacturé sous quelque forme que ce soit ;
Les pays d'exportation et les ports d'expédition en Canada ;
Les quantités, exprimées en poids et en valeur ;
Pour les années 1901-1902-1903-1904 jusqu'à la fin de l'année 1904.

87. Réponse à ordre du 9 février 1905,—Etat donnant,—

1. Le nombre d'inspecteurs ou autres personnes nommés pour veiller à l'application de l'Acte de la Marque des fruits, 1901.
2. Les noms des dits inspecteurs ou autres personnes et des salaires de chacun.
3. Le montant total payé aux dites personnes à titre de salaires jusqu'au 1er janvier 1905.
4. Le montant payé aux dites personnes pour frais de voyage et autres dépenses jusqu'au 1er janvier 1905.

88. Réponse à adresse du 20 février 1905,—Copie de toute correspondance adressée au gouvernement ou à aucun de ses ministres au sujet des câbles télégraphiques dans l'Empire.

89. Réponse à ordre du 13 février 1905,—Copie de toute correspondance au sujet de la construction d'un nouveau bateau devant servir à maintenir les communications en hiver entre l'Ile du Prince-Edoard et le continent. Aussi, copie du rapport de l'inspecteur sur la condition actuelle du steamer *Stanley* faisant le service sur cette route, les réparations faites au dit steamer et les avaries causés par les glaces. Aussi, tous autres renseignements en la possession du gouvernement quant à la date de la construction, la classe, etc.

90. Réponse à ordre du 20 février 1905,—Etat indiquant le montant et la nature de toute réclamation faite par la maison P. Lyall et Fils pour travaux supplémentaires se rattachant à son entreprise pour la construction des hangars en acier dans le port de Montréal; et spécifiant, dans chaque cas, si la réclamation a été acceptée et approuvée par les commissaires du havre ou l'ingénieur en chef, si elle a été recommandée pour paiement par l'ingénieur-surintendant du gouvernement, et, dans le cas de conflit entre les ingénieurs, quelle décision a été donnée, dans chaque cas, par le ministre de la Marine et des Pêcheries, et le montant payé ou à être payé à l'entrepreneur en rapport avec chaque réclamation.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel du Canada et du Michigan", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont du Sud du Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *St. Mary's and Western Ontario Railway Company*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (18) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (42) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy", ayant été lu,

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé :
Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.
Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé :
Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (48) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (G) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. MacKeen, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (H) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company*, ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. MacKeen, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (I) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada*", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (D) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Che-

mins de fer, 1903, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes ".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (76) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (61) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Lebonk and Thunder Bay Railway Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (68) intitulé: " Acte concernant un brevet de la *Paper Goods Company*, à responsabilité limitée ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (78) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (85) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (89) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *Monterey Electric and Gas Company*, à responsabilité limitée, et à l'effet de changer son nom en celui de *Monterey Railway, Light and Power Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (94) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Brockville, Westport and North-Western Railway Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 22 mars 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mercredi, 22 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts,* relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts.*

No 2.

Par l'honorable M. Landry :

17 mars—Demandera :—

Quel est le montant qui a été voté pour la reconstructions du bureau de poste d'Ottawa ?

Quel est le montant qui a été dépensé jusqu'à ce jour,—

(*a*) Pour l'achat des matériaux ?

(*b*) Pour le paiement de la main-d'œuvre ?

Quel est le montant approximatif qu'il faudra pour compléter la reconstruction de ce bureau de poste ?

Quand cette reconstruction sera-t-elle terminée ?

Est-elle faite à la journée ou à la pièce ?

Quand l'incendie de ce bureau de poste a-t-elle eu lieu ?

No 3.

Par l'honorable M. Edwards :

14 février—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre des mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.

No 4.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 5.

Par l'honorable M. Perley :

28 février—Qu'il demandera au gouvernement combien de chars de foin ont été expédiés sans frais de transport à des personnes de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, durant les mois d'octobre, novembre, décembre 1904, janvier et février 1905, respectivement ;

S'il y a eu du grain, du son ou de la farine expédiés sans frais de transport à la Nouvelle-Ecosse, durant ces mêmes mois ;

Quel aurait été le montant de fret à payer sur ces produits, au cas où on en eût exigé le paiement ?

No 6.

Par l'honorable M. Power :

23 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toutes les dépêches, lettres ou autres communications reçues par tout département ou tout fonctionnaire du gouvernement du Canada des lords commissaires de l'Amirauté, du bureau des colonies, ou de tout autre département du gouvernement impérial, de tout fonctionnaire de l'Amirauté, du département du Secrétaire d'Etat pour les colonies ou de tout autre département du gouvernement impérial, au sujet du retrait d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, et d'Esquimalt, Colombie-Britannique, des forces navales impériales et des fonctionnaires civils y attachés; aussi, les réponses à ces dépêches, lettres ou autres communications.

No 7.

Par l'honorable M. McMullen :

22 février—Que le Sénat du Canada croit qu'il est de son devoir de consigner ici le désappointement et le regret profonds que lui cause la détermination prise par le gouvernement britannique de continuer l'embargo sur le bétail canadien, malgré le fait bien établi qu'il n'existe pas de pleuro-pneumonie ni d'autre maladie contagieuse parmi les troupeaux canadiens, et malgré les règlements sévères appliqués par le Canada relativement aux bestiaux importés d'autres pays.

Que le gouvernement britannique, en persistant dans cette détermination, discrédite injustement par le monde la valeur du bétail canadien.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du Bureau de l'agriculture et au Très honorable premier ministre d'Angleterre.

No 8.

Par l'honorable M. Tessier :

17 mars—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur les pièces d'argent usées et mutilées en circulation en Canada qui sont refusées par les banques et des individus, et qu'il demandera si c'est l'intention du gouvernement de les retirer et en faire frapper une nouvelle émission.

Pour vendredi, 24 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B. :—

21 mars—Qu'il demandera à l'honorable M. Templeman, l'un des membres du gouvernement fédéral si, à quelque époque au cours de l'année dernière, il a reçu une lettre de M. Hays, l'un des directeurs de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique à l'effet que la construction de la voie projetée serait commencée simultanément à Winnipeg et sur la côte du Pacifique; et si telle lettre a été reçue, comment faire concorder ce fait avec les négociations qui se poursuivent actuellement entre M. Morse, agent de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et le gouvernement de la Colombie-Britannique dans le but d'obtenir un octroi en argent ou en terres à la condition, au cas où cet octroi serait accordé, que la construction serait commencée à l'est et à l'ouest simultanément.

L'honorable ministre a-t-il eu connaissance de la menace faite par M. Morse de ne commencer la construction qu'à l'est, si l'octroi n'est pas accordé ?

Et qu'il demandera si c'est l'intention de l'honorable sénateur Templeman, en sa qualité de membre du gouvernement fédéral, de rappeler à M. Hays la promesse contenue dans sa lettre—et d'insister sur l'observation des conditions qui y sont énoncées.

Pour mardi, 4 avril 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B. :—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

"MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

"En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du

Canadian Northern Railway, et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway.* Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

"La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme "ingénieur", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 22 mars 1905.

No 1.

17 mars—3e lecture (Bill 40) Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland.—(Honorable M. McMullen.)

No 2.

17 mars—3e lecture (Bill B) Acte pour faire droit à James Arthur Pryor.—(Honorable M. Young.)

Pour jeudi, 23 mars 1905.

No 1.

21 mars—Comité de toute la Chambre de nouveau sur (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 2.

15 mars—2e lecture (Bill G) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental.—(Honorable M. Lougheed.)

No 3.

15 mars—2e lecture (Bill H) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company.*—(Honorable M. Lougheed.)

No 4.

15 mars—2e lecture (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 5.

16 mars—2e lecture (Bill I) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada.*—(Honorable M. Domville.)—A.F.

No 6.

21 mars—Prise en considération du deuxième rapport du comité mixte des Impressions du Parlement.—(Honorable M. Gibson.)

No 7.

21 mars—2e lecture (Bill 61) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Lebonk and Thunder Bay Railway Company.*—(Honorable M. Frost.)—A.

No 8.

21 mars—2e lecture (Bill 68) Acte concernant un brevet de la *Paper Goods Company,* à responsabilité limitée.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.

No 9.

21 mars—2e lecture (Bill 78) Acte concernant la compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company.*—(HonorableM. Watson.)—A.

No 10.

21 mars—2e lecture (Bill 85) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.

No 11.

21 mars—2e lecture (Bill 89) Acte concernant la compagnie dite *Monterey Electric and Gas Company*, à responsabilité limitée, et à l'effet de changer son nom en celui de *Monterey Railway, Light and Power Company*.—(Honorable M. McMillan.)—A.

No 12.

21 mars—2e lecture (Bill 94) Acte concernant la compagnie dite *The Brockville, Westport and North-Western Railway Company*.—(Honorable M. Frost.)—A.

Pour vendredi, 31 mars 1905.

No 1.

16 mars—2e lecture (Bill J) Acte pour faire droit à Philip Vibert.—(Honorable M. Young.)—A.F.

Pour mardi, 4 avril 1905.

No 1.

17 mars—2e lecture (Bill K) Acte pour faire droit à George Pearson.—(Honorable M. Perley.)—A.F.

No 2.

17 mars—2e lecture (Bill L) Acte pour faire droit à George Dance Harper.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 21

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mardi, 21 mars 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 22.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 22 mars 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Cloran,
Coffey,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Drummond (Sir George),
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Gibson,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Mitchell,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McMillan:—De A. G. Mackey, d'Owen-Sound.

Par l'honorable M. Kerr (Toronto):—De la compagnie dite *The Ideal Manufacturing Company of Detroit.*

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De David Thomas Owen, de la cité de Cleveland, Etat de l'Ohio, l'un des Etats Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la fabrication de certains articles en vertu des brevets Nos 80954, 80955, 80956, 91571, et à d'autres fins.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (14) intitulé: "Acte concernant la banque de Molson", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 17.—Après "valeur" insérez "courante".

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commrmece, auquel a été renvoyé le bill (26) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Sovereign Fire Assurance Company of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 31.—Retranchez "et de l'assurance maritime dans toutes leurs branches".

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Thibaudeau (Rigaud), il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Thibaudeau (Rigaud), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 22 mars 1905.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De P. Galibert et autres, de la cité de Montréal, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Montreal, Quebec and Southern Railway Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York, demandant l'adoption d'une loi qui l'exempte de l'opération de l'article 5 du chapitre 32, 4 Edouard VII ;

De C. M. Hays et autres, de Montréal, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Saskatchewan Bridge Company* ;

De Charles W. Cross et autres, de la cité d'Edmonton, dans les Territoires du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Athabaska Railway and Oil Company* ;

De Fred H. Markey, de la cité de Montréal, et d'autres, d'autres lieux, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Athabaska Northern Railway Company* ;

De C. W. M. Kennedy et autres, de la cité de Winnipeg, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Calgary and Battleford Railway Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De M. M. D. R. Fraser et Cie, de la cité d'Edmonton, Territoires du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le Parlement fédéral ;

De P. Bickerdike et autres, actionnaires de la *British American Pulp Paper and Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui les autorise à émettre des actions privilégiées, qui amende l'article 12 du Statut 63-64 Victoria, chap. 89, par substitution du mot " quinze " au mot " dix " dans la deuxième ligne du dit article, et à d'autres fins ;

De Patrick Burns et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Anthracite Coal Railway Company* ;

De la compagnie dite *The Brockville, Westport and North-Western Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui retarde le délai fixé pour la construction du prolongement de sa voie ferrée ;

De C. H. Waterous et autres, de la cité de Brantford et d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Grand River and Western Power Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre, demandant l'adoption d'une loi qui amende son acte corporatif et les actes le modifiant, l'autorise à construire un pont sur la rivière Ottawa, à Carillon, à construire une ligne de chemin de fer de Carillon à Montréal, à augmenter son capital-social ainsi que les pouvoirs d'emprunt de la compagnie pour la construction de lignes non encore terminées, et qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De la compagnie dite *The Bay of Quinté Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire une ligne d'embranchement dans le township de Killadar, et prolonge le délai fixé pour la construction de ses embranchements, et à d'autres fins ;

De la Compagnie de chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, et de la Compagnie de chemin de fer du Manitoba et Keewatin, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de ratifier et confirmer un acte de fusion unissant les deux compagnies sous le nom de *The Great Northwest Transit of Canada* ;

De James Curry et autres, de la cité de Toronto, directeurs provisoires de la *Citizens' Bank of Canada,* demandant l'adoption d'une loi qui remette en vigueur la charte de la dite banque et prolonge le délai dans lequel elle doit obtenir le certificat exigé par la loi.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 22 mars 1905.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés qui expire jeudi, le vingt-troisième jour de mars courant, soit prolongé au jeudi, trentième jour de mars courant.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, a proposé :

Que l'ordre du jour renvoyant le bill (50) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary and Battleford Railway Company*", au comité permanent des Ordres Permanents en conformité de la règle cinquante-neuf du Sénat soit rayé, et que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour de demain pour sa deuxième lecture.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (B) intitulé: "Acte pour faire droit à James Arthur Pryor", ayant été lu,

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Cloran, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (B) intitulé: " Acte pour faire droit à James Arthur Pryor ", ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (20) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Moose-Jaw and Edmonton Railway Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (49) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (93) intitulé: " Acte concernant le Grand conseil de l'Association catholique de bienfaisance mutuelle du Canada ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (95) intitulé: " Acte concernant la Compagnie Gillies, Brothers, à responsabilité limitée ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (98) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite Imperial Guarantee and *Accident Insurance Company of Canada* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (121) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

L'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté au Sénat un bill (M) intitulé: "Acte concernant certains brevets de William A. Damen".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Coffey a présenté au Sénat un bill (N) intitulé: "Acte concernant la *Citizens' Bank of Canada*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 23 mars 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour jeudi, 23 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Edwards :

14 février—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre des mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.

No 2.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts*, relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts*.

No 3.

Par l'honorable M. Power :

23 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toutes les dépêches, lettres ou autres communications reçues par tout département ou tout fonctionnaire du gouvernement du Canada des lords commissaires de l'Amirauté, du bureau des colonies, ou de tout autre département du gouvernement impérial, de

tout fonctionnaire de l'Amirauté, du département du Secrétaire d'Etat pour les colonies ou de tout autre département du gouvernement impérial, au sujet du retrait d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, et d'Esquimalt, Colombie-Britannique, des forces navales impériales et des fonctionnaires civils y attachés; aussi, les réponses à ces dépêches, lettres ou autres communications.

No 4.

Par l'honorable M. McMullen :

22 février—Que le Sénat du Canada croit qu'il est de son devoir de consigner ici le désappointement et le regret profonds que lui cause la détermination prise par le gouvernement britannique de continuer l'embargo sur le bétail canadien, malgré le fait bien établi qu'il n'existe pas de pleuro-pneumonie ni d'autre maladie contagieuse parmi les troupeaux canadiens, et malgré les règlements sévères appliqués par le Canada relativement aux bestiaux importés d'autres pays.

Que le gouvernement britannique, en persistant dans cette détermination, discrédite injustement par le monde la valeur du bétail canadien.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du Bureau de l'agriculture et au Très honorable premier ministre d'Angleterre.

No 5.

Par l'honorable M. Tessier :

17 mars—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur les pièces d'argent usées et mutilées en circulation en Canada qui sont refusées par les banques et des individus, et qu'il demandera si c'est l'intention du gouvernement de les retirer et en faire frapper une nouvelle émission.

Pour vendredi, 24 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

21 mars—Qu'il demandera à l'honorable M. Templeman, l'un des membres du gouvernement fédéral si, à quelque époque au cours de l'année dernière, il a reçu une lettre de M. Hays, l'un des directeurs de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique à l'effet que la construction de la voie projetée serait commencée simultanément à Winnipeg et sur la côte du Pacifique; et si telle lettre a été reçue, comment faire concorder ce fait avec les négociations qui se poursuivent actuellement entre M. Morse, agent de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et le gouvernement de la Colombie-Britannique dans le but d'obtenir un octroi en argent ou en terres à la condition, au cas où cet octroi serait accordé, que la construction serait commencée à l'est et à l'ouest simultanément.

L'honorable ministre a-t-il eu connaissance de la menace faite par M. Morse de ne commencer la construction qu'à l'est, si l'octroi n'est pas accordé ?

Et qu'il demandera si c'est l'intention de l'honorable sénateur Templeman, en sa qualité de membre du gouvernement fédéral, de rappeler à M. Hays la promesse contenue dans sa lettre—et d'insister sur l'observation des conditions qui y sont énoncées.

Pour mardi, 4 avril 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

"MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

"En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway,* et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway.* Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

"La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme "ingénieur", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 23 mars 1905.

No 1.

22 mars—3e lecture (Bill 14) Acte concernant la banque de Molson, tel qu'amendé. —(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 2.

22 mars—3e lecture (Bill 26) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Sovereign Fire Assurance Company of Canada*, tel qu'amendé.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)

No 3.

21 mars—Comité de toute la Chambre de nouveau sur (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 4.

15 mars—2e lecture (Bill G) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental.—(Honorable M. Lougheed.)

No 5.

15 mars—2e lecture (Bill H) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company*.—(Honorable M. Lougheed.)

No 6.

15 mars—2e lecture (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 7.

16 mars—2e lecture (Bill I) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada*.—(Honorable M. Domville.)—A.F.

No 8.

21 mars—Prise en considération du deuxième rapport du comité mixte des Im pressions du Parlement.—(Honorable M. Gibson.)

No 9.

21 mars—2e lecture (Bill 61) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Lebonk and Thunder Bay Railway Company*.—(Honorable M. Frost.)—A.

No 10.

21 mars—2e lecture (Bill 68) Acte concernant un brevet de la *Paper Goods Company*, à responsabilité limitée.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.

No 11.

21 mars—2e lecture (Bill 78) Acte concernant la compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company*.—(Honnorable M. Watson.)—A.

No 12.

21 mars—2e lecture (Bill 85) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.

No 13.

21 mars—2e lecture (Bill 89) Acte concernant la compagnie dite *Monterey Electric and Gas Company,* à responsabilité limitée, et à l'effet de changer son nom en celui de *Monterey Railway, Light and Power Company.*—(Honorable M. McMillan.)—A.

No 14.

21 mars—2e lecture (Bill 94) Acte concernant la compagnie dite *The Brockville, Westport and North-Western Railway Company.*—(Honorable M. Frost.)—A.

No 15.

22 mars—2e lecture (Bill 50) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary and Battleford Railway Company.*—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 16.

22 mars—2e lecture (Bill 121) Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)

Pour vendredi, 31 mars 1905.

No 1.

16 mars—2e lecture (Bill J) Acte pour faire droit à Philip Vibert.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 2.

22 mars—2e lecture (Bill M) Acte concernant un brevet de William A. Damen.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)

No 3.

22 mars—2e lecture (Bill N) Acte concernant la *Citizens' Bank of Canada.*—(Honorable M. Coffey.)

No 4.

22 mars—2e lecture (Bill 20) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Moose-Jaw and Edmonton Railway Company.*—(Honorable M. Ross.)

No 5.

22 mars—2e lecture (Bill 49) Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century.*—(Honorable M. Templeman.)

No 6.

22 mars—2e lecture (Bill 93) Acte concernant le Grand conseil de l'Association catholique de bienfaisance mutuelle du Canada.—(Honorable M. Coffey.)

No 7.

22 mars—2e lecture (Bill 95) Acte concernant la Compagnie Gillies, Brothers, à responsabilité limitée.—(Honorable M. Frost.)

No 8.

22 mars—2e lecture (Bill 98) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Imperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada.*—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)

Pour mardi, 4 avril 1905.

No 1.

17 mars—2e lecture (Bill K) Acte pour faire droit à George Pearson.—(Honorable M. Perley.)—A.F.

No 2.

17 mars—2e lecture (Bill L) Acte pour faire droit à George Dance Harper.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 22

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mercredi, 22 mars 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 23.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 23 mars 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dobson,	Lougheed,	Montplaisir,
Béique,	Domville,	Macdonald (I.P.-E.),	Owens,
Bernier,	Edwards,	Macdonald (Victoria),	Perley,
Black,	Ellis,	Mackay (Alma),	Poirier,
Bolduc,	Ferguson,	MacKeen,	Power,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Cartwright (Sir Richard),	Forget,	McMillan,	Ross,
Casgrain (de Lanaudière),	Gibson,	McGregor,	Scott,
Casgrain (Windsor),	Godbout,	McHugh,	Shehyn,
Cloran,	Hingston (Sir William),	McKay (Truro),	Templeman,
Coffey,	Kerr (Cobourg),	McMullen,	Tessier,
David,	Kerr (Toronto),	McSweeney,	Thompson,
Davis,	Kirchhoffer,	Merner,	Watson,
	Landry,	Mitchell,	Yeo,
	Legris,		Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Kerr (Toronto) :—De la compagnie dite *Underwood Typewriter Company*, de la cité de New-York.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la compagnie dite *The Kingston, Smith's Falls and Ottawa Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*, de la cité de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, demandant que son défaut de fabriquer en Canada n'affecte pas la validité de son brevet, et que le délai pour la fabrication soit censé avoir été prolongé d'une année de la date de l'adoption de l'acte ;

De la ville de Berlin, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender les chartes accordées aux compagnies de téléphone, en déclarant que les poteaux de ces compagnies ne seront élevés à l'avenir, et que leurs conduites ne seront creusées, dans les rues ou chemins des municipalités qu'avec le consentement du conseil de la municipalité intéressée, et qu'anx conditions déterminées par ce conseil ;

De J. E. Thompson et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant que, en accordant l'autonomie aux Territoires du Nard-Ouest, le gouvernement fédéral ne prive pas les provinces nouvellement créées de leur pleine et entière liberté d'action en toutes matières affectant l'établissement, l'entretien et l'administration des écoles.

L'honorable M. McMullen a présenté au Sénat un bill (O) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Owen Sound and Meaford Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable Sir William Hingston, a proposé :

Que le Sénat est d'avis qut le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre des mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14) intitulé: "Acte concernant la banque de Molson", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Sovereign Fire Assurance Company of Canada*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativtment au bill (D) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (G) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (H) intitulé: " Actt constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company* ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (7) intitulé: " Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (I) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada* ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le deuxième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (61) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Lebonk and Thunder Bay Railway Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: " Acte concernant un brevet de la *Paper Goods Company*, à responsabilité limitée ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (78) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *Macleod, Cardston and Montana Railway Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (85) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté ", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (89) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *Monterey Electric and Gas Company*, à responsabilité limitée, et à l'effet de changer son nom en celui de *Montery Railway, Light and Power Company* ", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (94) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *Brockville, Westport and North-Western Railway Company* ", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (50) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary and Battleford Railway Company* ", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (121) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées ", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,
Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 24 mars 1905.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour vendredi, 24 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

21 mars—Qu'il demandera à l'honorable M. Templeman, l'un des membres du gouvernement fédéral si, à quelque époque au cours de l'année dernière, il a reçu une lettre de M. Hays, l'un des directeurs de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique à l'effet que la construction de la voie projetée serait commencée simultanément à Winnipeg et sur la côte du Pacifique; et si telle lettre a été reçue, comment faire concorder ce fait avec les négociations qui se poursuivent actuellement entre M. Morse, agent de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et le gouvernement de la Colombie-Britannique dans le but d'obtenir un octroi en argent ou en terres à la condition, au cas où cet octroi serait accordé, que la construction serait commencée à l'est et à l'ouest simultanément.

L'honorable ministre a-t-il eu connaissance de la menace faite par M. Morse de ne commencer la construction qu'à l'est, si l'octroi n'est pas accordé ?

Et qu'il demandera si c'est l'intention de l'honorable sénateur Templeman, en sa qualité de membre du gouvernement fédéral, de rappeler à M. Hays la promesse contenue dans sa lettre—et d'insister sur l'observation des conditions qui y sont énoncées.

No 2.

Par l'honorable M. Tessier :

17 mars—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur les pièces d'argent usées et mutilées en circulation en Canada qui sont refusées par les banques et des individus, et qu'il demandera si c'est l'intention du gouvernement de les retirer et en faire frapper une nouvelle émission.

Pour mardi, 28 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Power :

23 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toutes les dépêches, lettres ou autres communications reçues par tout département ou tout fonctionnaire du gouvernement du Canada des lords commissaires de l'Amirauté, du bureau des colonies, ou de tout autre département du gouvernement impérial, de tout fonctionnaire de l'Amirauté, du département du Secrétaire d'Etat pour les colonies ou de tout autre département du gouvernement impérial, au sujet du retrait d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, et d'Esquimalt, Colombie-Britannique, des forces navales impériales et des fonctionnaires civils y attachés; aussi, les réponses à ces dépêches, lettres ou autres communications.

Pour mercredi, 29 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts,* relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts.*

No 2.

Par l'honorable M. McMullen :

22 février—Que le Sénat du Canada croit qu'il est de son devoir de consigner ici le désappointement et le regret profonds que lui cause la détermination prise par le gouvernement britannique de continuer l'embargo sur le bétail canadien, malgré le fait bien établi qu'il n'existe pas de pleuro-pneumonie ni d'autre maladie contagieuse parmi les troupeaux canadiens, et malgré les règlements sévères appliqués par le Canada relativement aux bestiaux importés d'autres pays.

Que le gouvernement britannique, en persistant dans cette détermination, discrédite injustement par le monde la valeur du bétail canadien.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du Bureau de l'agriculture et au Très honorable premier ministre d'Angleterre.

Pour mardi, 4 avril 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

"MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette

question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

"En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway*, et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway*. Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

"La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme "ingénieur", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 24 mars 1905.

No 1.

22 mars—2e lecture (Bill M) Acte concernant un brevet de William A. Damen.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)

No 2.

22 mars—2e lecture (Bill N) Acte concernant la *Citizens' Bank of Canada.*—(Honorable M. Coffey.)

No 3.

23 mars—2e lecture (Bill G) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental.—(Honorable M. Lougheed.)

No 4.

23 mars—2e lecture (Bill H) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company.*—(Honorable M. Lougheed.)

Pour mardi, 28 mars 1905.

No 1.

23 mars—2e lecture (Bill O) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Owen Sound and Meaford Railway Company.*—(Honorable M. McMullen.)

No 2.

23 mars—2e lecture (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 3.

23 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Edwards,—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre les mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.—(Honorable M. McMullen.)

Pour mercredi, 29 mars 1905.

No 1.

22 mars—2e lecture (Bill 121) Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)—A.F.

Pour jeudi, 30 mars 1905.

No 1.

23 mars—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 2.

23 mars—2e lecture (Bill I) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada.*—(Honorable M. Domville.)—A.F.

Pour vendredi, 31 mars 1905.

No 1.

16 mars—2e lecture (Bill J) Acte pour faire droit à Philip Vibert.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 2.

22 mars—2e lecture (Bill 20) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Moose-Jaw and Edmonton Railway Company.*—(Honorable M. Ross.)

No 3.

22 mars—2e lecture (Bill 49) Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century.*—(Honorable M. Templeman.)

No 4.

22 mars—2e lecture (Bill 93) Acte concernant le Grand conseil de l'Association catholique de bienfaisance mutuelle du Canada.—(Honorable M. Coffey.)

No 5.

22 mars—2e lecture (Bill 95) Acte concernant la Compagnie Gillies, Brothers, à responsabilité limitée.—(Honorable M. Frost.)

No 6.

22 mars—2e lecture (Bill 98) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Imperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada.*—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)

Pour mardi, 4 avril 1905.

No 1.

17 mars—2e lecture (Bill K) Acte pour faire droit à George Pearson.—(Honorable M. Perley.)—A.F.

No 2.

17 mars—2e lecture (Bill L) Acte pour faire droit à George Dance Harper.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 23

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Jeudi, 23 mars 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 24.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 24 mars 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Choquette,
Cloran,
Coffey,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Vallière),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Béique :—De la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec; et de la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud.

Par l'honorable M. Kerr (Toronto) :—De la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De A. G. Mackay et autres, d'Owen-Sound, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Owen Sound and Meaford Railway Company* ;

De la compagnie dite *The Ideal Manufacturing Company*, de Détroit, Etat du Michigan, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui autorise le Commissaire des brevets à recevoir les droits et à émettre un certificat relativement à certains brevets de la compagnie.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (19) intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (41) intitulé : " Acte concernant la compagnie dite *The Regina and Hudson's Bay Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (43) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (56) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (24) intitulé : " Acte concernant la compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (76) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé: " Acte concernant un brevet de William A. Damen ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N) intitulé: " Acte concernant la *Citizens' Bank of Canada* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (G) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (H) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company* ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'honorable M. Domville a présenté au Sénat un bill (O) intitulé: " Acte constituant en corporation la *British Canadian Empire League* ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que les bills 20, 49, 93, 95 et 98, qui ont été placés par erreur, sur l'ordre du jour de vendredi prochain, au lieu de l'être sur celui d'aujourd'hui, soient placés sur l'ordre du jour de mardi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 28 mars 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mardi, 28 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

21 mars—Qu'il demandera à l'honorable M. Templeman, l'un des membres du gouvernement fédéral si, à quelque époque au cours de l'année dernière, il a reçu une lettre de M. Hays, l'un des directeurs de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique à l'effet que la construction de la voie projetée serait commencée simultanément à Winnipeg et sur la côte du Pacifique; et si telle lettre a été reçue, comment faire concorder ce fait avec les négociations qui se poursuivent actuellement entre M. Morse, agent de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et le gouvernement de la Colombie-Britannique dans le but d'obtenir un octroi en argent ou en terres à la condition, au cas où cet octroi serait accordé, que la construction serait commencée à l'est et à l'ouest simultanément.

L'honorable ministre a-t-il eu connaissance de la menace faite par M. Morse de ne commencer la construction qu'à l'est, si l'octroi n'est pas accordé ?

Et qu'il demandera si c'est l'intention de l'honorable sénateur Templeman, en sa qualité de membre du gouvernement fédéral, de rappeler à M. Hays la promesse contenue dans sa lettre—et d'insister sur l'observation des conditions qui y sont énoncées.

No 2.

Par l'honorable M. Tessier :

17 mars—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur les pièces d'argent usées et mutilées en circulation en Canada qui sont refusées par les banques et des individus, et qu'il demandera si c'est l'intention du gouvernement de les retirer et en faire frapper une nouvelle émission.

No 3.

Par l'honorable M. Power :

23 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toutes les dépêches, lettres ou autres communications reçues par tout département ou tout fonctionnaire du gouvernement du Canada des lords commissaires de l'Amirauté, du bureau des colonies, ou de tout autre département du gouvernement impérial, de tout fonctionnaire de l'Amirauté, du département du Secrétaire d'Etat pour les colonies ou de tout autre département du gouvernement impérial, au sujet du retrait d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, et d'Esquimalt, Colombie-Britannique, des forces navales impériales et des fonctionnaires civils y attachés; aussi, les réponses à ces dépêches, lettres ou autres communications.

No 4.

Par l'honorable M. Lougheed :

24 mars—Que lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du (Bill 19) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company* ", il proposera que ce bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit modifié de manière à le rendre conforme aux avis et à la pétition relatif au dit bill en retranchant les mots " d'un endroit situé en ou près la ville ", lignes 3 et 4 de l'article 7 du dit acte.

Pour mercredi, 29 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts*, relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts*.

No 2.

Par l'honorable M. McMullen :

22 février—Que le Sénat du Canada croit qu'il est de son devoir de consigner ici le désappointement et le regret profonds que lui cause la détermination prise par le gouvernement britannique de continuer l'embargo sur le bétail canadien, malgré le fait bien établi qu'il n'existe pas de pleuro-pneumonie ni d'autre maladie contagieuse parmi les troupeaux canadiens, et malgré les règlements sévères appliqués par le Canada relativement aux bestiaux importés d'autres pays.

Que le gouvernement britannique, en persistant dans cette détermination, discrédite injustement par le monde la valeur du bétail canadien.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du Bureau de l'agriculture et au Très honorable premier ministre d'Angleterre.

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

Pour mardi, 4 avril 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rap-

port du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

"MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

"En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway*, et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway*. Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

"La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme "ingénieur", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur

général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

No 1.

24 mars—3e lecture (Bill 19) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company*.—(Honorable M. Young.)

No 2.

24 mars—3e lecture (Bill 41) Acte concernant la compagnie dite *The Regina and Hudson's Bay Railway Company*.—(Honorable M. Watson.)

No 3.

24 mars—3e lecture (Bill 43) Acte concernant le canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent.—(Honorable M. Domville.)

No 4.

24 mars—3e lecture (Bill 56) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.—(Honorable M. Watson.)

No 5.

24 mars—3e lecture (Bill 24) Acte concernant la compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company*.—(Honorable M. Power.)

No 6.

24 mars—3e lecture (Bill 76) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)

No 7.

22 mars—2e lecture (Bill 20) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Moose-Jaw and Edmonton Railway Company*.—(Honorable M. Ross.)—A.F.

No 8.

22 mars—2e lecture (Bill 49) Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century*.—(Honorable M. Templeman.)—A.F.

No 9.

22 mars—2e lecture (Bill 93) Acte concernant le Grand conseil de l'Association catholique de bienfaisance mutuelle du Canada.—(Honorable M. Coffey.)—A.F.

No 10.

22 mars—2e lecture (Bill 95) Acte concernant la Compagnie Gillies, Brothers, à responsabilité limitée.—(Honorable M. Frost.)—A.F.

No 11.

22 mars—2e lecture (Bill 98) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Imperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada.*—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 12.

23 mars—2e lecture (Bill O) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Owen Sound and Meaford Railway Company.*—(Honorable M. McMullen.)

No 13.

23 mars—2e lecture (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 14.

23 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Edwards,—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre les mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.—(Honorable M. McMullen.)

No 15.

23 mars—2e lecture (Bill G) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.

No 16.

23 mars—2e lecture (Bill H) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company.*—(Honorable M. Lougheed.)

No 17.

24 mars—2e lecture (Bill P) Acte constituant en corporation la *British Canadian Empire League.*—(Honorable M. Domville.)

Pour mercredi, 29 mars 1905.

No 1.

22 mars—2e lecture (Bill 121) Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)—A.F.

Pour jeudi, 30 mars 1905.

No 1.

23 mars—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 2.

23 mars—2e lecture (Bill I) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada.*—(Honorable M. Domville.)—A.F.

Pour vendredi, 31 mars 1905.

No 1.

16 mars—2e lecture (Bill J) Acte pour faire droit à Philip Vibert.—(Honorable M. Young.)—A.F.

Pour mardi, 4 avril 1905.

No 1.

17 mars—2e lecture (Bill K) Acte pour faire droit à George Pearson.—(Honorable M. Perley.)—A.F.

No 2.

17 mars—2e lecture (Bill L) Acte pour faire droit à George Dance Harper.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 24

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Vendredi, 24 mars 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 25.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 28 mars 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Cloran,
Coffey,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Gibson,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald, (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Owens,
Perley,
Power,
Robertson,
Ross,
Scott,
Sullivan,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que la pétition de la Banque de Montréal, demandant l'adoption d'une loi fixant le nombre de ses directeurs à pas moins de cinq et à pas plus de douze, et pour d'autres objets, soit maintenant lue et reçue.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La dite pétition a alors été lue au long par le greffier à la table.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Davis :—De la corporation de la ville de Sturgeon-Falls.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*, de la cité de New-York, Etat de New-York, l'un des Etats d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'importation et la fabrication en Canada des inventions Nos 86511, 87490, 89028 ;

De la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui autorise la compagnie à construire sa voie ferrée à travers Burlington-Beach sans obtenir le consentement des townships de Saltfleet et Nelson ;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec et de la Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord, fusionnées en vertu d'un arrêté du conseil, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge de cinq ans le délai fixé pour la construction de leur voie ferrée.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MARDI, 28 mars 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport.

Relativement au bill (L) intitulé : " Acte pour faire droit à George Dance Harper ", on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne, de la manière prescrite par l'ordre de votre honorable Chambre du jeudi, seizième jour de mars courant, relativement au quatorzième rapport que votre comité a présenté ce jour là.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MARDI, 28 mars 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition d'Isaac Pitblado, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, avocat, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Almira Calef, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MARDI, 28 mars 1905.

Le comité spécial des Divorces a l'honneur de présenter son vingtième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, dix-septième jour de mars courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (F) intitulé: "Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young a présenté à la Chambre un bill (Q) intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la deuxième fois, le mercredi, douze avril prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toutes les dépêches, lettres ou autres communications reçues par tout département ou tout fonctionnaire du gouvernement du Canada des lords commissaires de l'Amirauté, du bureau des colonies, ou de tout autre département du gouvernement impérial, de tout fonctionnaire de l'Amirauté, du département du Secrétaire d'Etat pour les colonies ou de tout autre département du gouvernement impérial, au sujet du retrait d'Halifax, Nouvelle-Ecosse et d'Esquimalt, Colombie-Britannique, des forces navales impériales et des fonctionnaires civils y attachés; aussi, les réponses à ces dépêches, lettres ou autres communications.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que les noms de l'honorable monsieur McMillan et de l'honorable monsieur Robertson soient ajoutés sur la liste du comité spécial chargé de s'enquérir de la production de l'alumine et de l'aluminium en Canada.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (19) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (41) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Regina and Hudson's Bay Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (43) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du Canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (56) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (76) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée-du-Daim", a été lu la troisime fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Moose-Jaw and Edmonton Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (49) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (93) intitulé: "Acte concernant le Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance mutuelle du Canada", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (95) intitulé: "Acte concernant la Compagnie *Gillies Brothers*, à responsabilité limitée", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill sot renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (98) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Imperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (O) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Owen Sound and Meaford Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Edwards,—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre les mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (H) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (P) intitulé: "Acte constituant en corporation la *British Canadian Empire League*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (14) intitulé: "Acte concernant la banque de Molson";

Aussi, le bill (15) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *St. Mary's and Western Ontario Railway Company*";

Aussi, le bill (26) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Sovereign Fire Assurance Company of Canada*; et

Aussi, le bill (34) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (57) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (63) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Brantford and Woodstock Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (73) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal, Québec et Sud", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (74) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (82) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Annuity Company of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (88) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabaska Northern Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (105) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Ontario Fire Insurance Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (109) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (118) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 29 mars 1905.

Pétitions à présenter
Rapports de comités à présenter.
Pétitions à lire.
Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mercredi, 29 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts,* relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts.*

No 2.

Par l'honorable M. McMullen :

22 février—Que le Sénat du Canada croit qu'il est de son devoir de consigner ici le désappointement et le regret profonds que lui cause la détermination prise par le gouvernement britannique de continuer l'embargo sur le bétail canadien, malgré le fait bien établi qu'il n'existe pas de pleuro-pneumonie ni d'autre maladie contagieuse parmi les troupeaux canadiens, et malgré les règlements sévères appliqués par le Canada relativement aux bestiaux importés d'autres pays.

Que le gouvernement britannique, en persistant dans cette détermination, discrédite injustement par le monde la valeur du bétail canadien.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du Bureau de l'agriculture et au Très honorable premier ministre d'Angleterre.

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

No 4.

Par l'honorable M. Tessier :

17 mars—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur les pièces d'argent usées et mutilées en circulation en Canada qui sont refusées par les banques et des individus, et qu'il demandera si c'est l'intention du gouvernement de les retirer et en faire frapper une nouvelle émission.

No 5.

Par l'honorable M. Lougheed :

24 mars—Que lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du (Bill 19) intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company* ", il proposera que ce bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit modifié de manière à le rendre conforme aux avis et à la pétition relatif au dit bill en retranchant les mots " d'un endroit situé en ou près la ville ", lignes 3 et 4 de l'article 7 du dit acte.

Pour mardi, 4 avril 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B. :—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

" MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

" En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway*, et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway*. Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

" La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le

faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme " ingénieur ", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 3.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B. :—

21 mars—Qu'il demandera à l'honorable M. Templeman, l'un des membres du gouvernement fédéral si, à quelque époque au cours de l'année dernière, il a reçu une lettre de M. Hays, l'un des directeurs de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique à l'effet que la construction de la voie projetée serait commencée simultanément à Winnipeg et sur la côte du Pacifique; et si telle lettre a été reçue, comment faire concorder ce fait avec les négociations qui se poursuivent actuellement entre M. Morse, agent de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et le gouvernement de la Colombie-Britannique dans le but d'obtenir un octroi en argent ou en terres à la condition, au cas où cet octroi serait accordé, que la construction serait commencée à l'est et à l'ouest simultanément.

L'honorable ministre a-t-il eu connaissance de la menace faite par M. Morse de ne commencer la construction qu'à l'est, si l'octroi n'est pas accordé ?

Et qu'il demandera si c'est l'intention de l'honorable sénateur Templeman, en sa qualité de membre du gouvernement fédéral, de rappeler à M. Hays la promesse contenue dans sa lettre—et d'insister sur l'observation des conditions qui y sont énoncées.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

No 1.

28 mars—3e lecture (Bill 19) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company.*—(Honorable M. Young.)

No 2.

23 mars—2e lecture (Bill 121) Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)—A.F.

No 3.

28 mars—2e lecture (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 4.

23 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Edwards,—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre les mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.—(Honorable M. McMullen.)

No 5.

28 mars—2e lecture (Bill H) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company.*—(Honorable M. Lougheed.)

No 6.

28 mars—2e lecture (Bill 57) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain" —(Honorable M. Legris.)—F.

Pour jeudi, 30 mars 1905.

No 1.

23 mars—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 2.

23 mars—2e lecture (Bill I) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada.*—(Honorable M. Domville.)—A.F.

No 3.

28 mars—2e lecture (Bill 93) Acte concernant le Grand conseil de l'Association catholique de bienfaisance mutuelle du Canada.—(Honorable M. Coffey.)—A.F.

No 4.

28 mars—2e lecture (Bill P) Acte constituant en corporation l'association dite *British Canadian Empire League.*—(Honorable M. Domville.)

No 5.

28 mars—2e lecture (Bill 63) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Brantford and Woodstock Railway Company.*—(Honorable M. Power.)—F.

No 6.

28 mars—2e lecture (Bill 73) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Montréal, Québec et Sud.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—F.

No 7.

28 mars—2e lecture (Bill 74) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord.—(Honorable M. Davis.)—F.

No 8.

28 mars—2e lecture (Bill 82) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Annuity Company of Canada.*—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 9.

28 mars—2e lecture (Bill 88) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabaska Northern Railway Company.*—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)

No 10.

28 mars—2e lecture (Bill 105) Acte constituant en corporation la compagnie dite l'*Ontario Fire Insurance Company.*—(Honorable M. Kirchhoffer.)—A.F.

No 11.

28 mars—2e lecture (Bill 109) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique.—(Honorable M. Young.)—F.

No 12.

28 mars—2e lecture (Bill 118) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta.—(Honorable M. Watson.)—F.

Pour vendredi, 31 mars 1905.

No 1.

16 mars—2e lecture (Bill J) Acte pour faire droit à Philip Vibert.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 2.

28 mars—2e lecture (Bill O) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Owen Sound and Meaford Railway Company.*—(Honorable M. McMullen.)—A.

Pour mardi, 4 avril 1905.

No 1.

17 mars—2e lecture (Bill K) Acte pour faire droit à George Pearson.—(Honorable M. Perley.)—A.F.

No 2.

17 mars—2e lecture (Bill L) Acte pour faire droit à George Dance Harper.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

Pour mercredi, 5 avril 1905.

No 1.

28 mars—Prise en considération du 20e rapport du comité spécial des Divorces sur le bill pour faire droit à J. M. Fitz-Simons, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

Pour mercredi, 12 avril 1905.

No 1.

28 mars—2e lecture (Bill Q) Acte pour faire droit à Isaac Pitblado.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 25

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mardi, 28 mars 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 26.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 29 mars 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (de Lanaudière),
Choquette,
Cloran,
Coffey,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Drummond (Sir George),
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
Mackeen,
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullan,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Power,
Robertson,
Ross,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Tessier,
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable Sir George Drummond :—De l'association dite *Protestant Ministerial Association*, de la cité de Montréal; et du clergé et des laïques de l'Eglise Méthodiste du district de Montréal.

Par l'honorable M. Lougheed:—De la Compagnie électrique d'Ottawa.

Par l'honorable M. Davis:—De la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James.

Par l'honorable M. Edwards:—De O. Durocher, d'Ottawa, et d'autres, d'autres lieux.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 29 mars 1905.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la Compagnie du pont de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à acheter la Compagnie du pont de Montréal-Longueuil ou à se fusionner avec elle, et à d'autres fins ;

De James Gallagher et autres, du comté de Bruce et d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Farmers' Bank of Canada*, et qui prolonge le délai fixé par l'article 11 de l'Acte des Banques pour le dépôt d'un certificat au Bureau de la Trésorerie, avant de commencer ses opérations ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son chemin de fer ;

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée, l'autorise à augmenter son capital-social, à prolonger sa ligne jusqu'à Montréal, et à d'autres fins.

De la compagnie dite *The Hamilton, Galt and Berlin Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et qui change ses directeurs provisoires ;

De la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de définir ses pouvoirs d'emprunt, et à d'autres fins ;

Des directeurs provisoires de la compagnie dite *Richmond and Drummond Fire Insurance Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai dans lequel elle doit obtenir la licence exigée par la loi ;

Du Grand conseil de la *Catholic Mutual Benefit Association*, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à établir un fonds pour les malades ;

De la Compagnie du chemin de fer *Dominion-Atlantic*, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à acquérir la compagnie dite *Midland Railway Company*, et à faire tous autres amendements aux actes concernant les pétitionnaires qui seront jugés convenables; et

De la Compagnie du chemin de fer de la Rivière Ottawa, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à acheter d'autres lignes de chemin de fer, à construire des embranchements, et à d'autres fins.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 29 mars 1905.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions de W. A. Damen, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi décrétant que, nonobstant toutes dispositions contraires à l'Acte des Brevets, 1903, ou consignées aux lettres patentes mentionnées au chapitre 72 des Statuts de 1904, le délai fixé pour la construction ou fabrication en Canada de l'invention en vertu du dit brevet No 54707 soit censé avoir été prolongé jusqu'au premier juillet 1904 ;

De David Thomas Owen, de la cité de Cleveland, Etat de l'Ohio, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la fabrication de certains articles en vertu des brevets Nos 80954, 80955, 80956, 91571, et à d'autres fins ;

De A. G. Mackay et autres, d'Owen-Sound, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Owen Sound and Meaford Railway Company* ;

De la compagnie dite *The Kingston, Smith's Falls and Ottawa Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*, de la cité de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, demandant que son défaut de fabriquer en Canada n'affecte pas la validité de son brevet, et que le délai pour la fabrication soit censé avoir été prolongé d'une année de la date de l'adoption de l'acte ;

De M. F. Cole et autres, de la cité de Montréal, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada* ;

De la Banque de Montréal, demandant l'adoption d'une loi fixant le nombre de ses directeurs à pas moins de cinq et à pas plus de douze, et pour d'autres objets ;

De la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*, de la cité de New-York, Etat de New-York, l'un des Etats d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'importation et la fabrication en Canada des inventions Nos 86511-87490-89028, et a constaté que les avis n'ont pas eu toute la durée voulue. Néanmoins, comme les comités auxquels ces bills seront renvoyés pourront voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité, votre comité recommande de suspendre la quarante-neuvième règle en tant qu'elle a rapport aux dites pétitions.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été Ordonné que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Sullivan, a présenté au Sénat un bill (R) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Domville, a présenté au Sénat un bill (S) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du port de Montréal et à l'effet de changer son nom en celui de *Montreal Bridge and Terminal Company* ".

Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), a présenté au Sénat un bill (T) intitulé: "Acte concernant la banque de Montréal".
Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Bolduc, a proposé :
Que le Sénat du Canada croit qu'il est de son devoir de consigner ici le désappointement et le regret profonds que lui cause la détermination prise par le gouvernement britannique de continuer l'embargo sur le bétail canadien, malgré le fait bien établi qu'il n'existe pas de pleuro-pneumonie ni d'autre maladie contagieuse parmi les troupeaux canadiens, et malgré les règlements sévères appliqués par le Canada relativement aux bestiaux importés d'autres pays.
Que le gouvernement britannique, en persistant dans cette détermination, discrédite injustement par le monde la valeur du bétail canadien.
Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du Bureau de l'agriculture et au Très honorable premier ministre d'Angleterre.

Après débat,

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mercredi prochain.

L'honorable M. Tessier a appelé l'attention du gouvernement sur les pièces d'argent usées et mutilées en circulation en Canada qui sont refusées par les banques et des individus, et il a demandé si c'est l'intention du gouvernement de les retirer et en faire frapper une nouvelle émission.

Débat,

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (19) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company*", ayant été lu,
L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé :
Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé en amendement :
Que les mots "d'un endroit situé en ou près la ville", lignes 3 et 4 de l'article 7 du dit acte, en soient retranchés.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Mitchell, il a été
Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion en amendement soit remise à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (121) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Edwards,—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre des mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (H) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (57) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, sixième jour d'avril prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 30 mars 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour jeudi, 30 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts*, relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts*.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

No 3.

Par l'honorable M. Lougheed :

24 mars—Que lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du (Bill 19) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company*", il proposera que ce bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit modifié de manière à le rendre conforme aux avis et à la pétition relatif au dit bill en retranchant les mots "d'un endroit situé en ou près la ville", lignes 3 et 4 de l'article 7 du dit acte.

Pour mardi, 4 avril 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

" MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

" En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway,* et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway.* Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

" La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme " ingénieur ", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 3.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B. :—

21 mars—Qu'il demandera à l'honorable M. Templeman, l'un des membres du gouvernement fédéral si, à quelque époque au cours de l'année dernière, il a reçu une lettre de M. Hays, l'un des directeurs de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique à l'effet que la construction de la voie projetée serait commencée simultanément à Winnipeg et sur la côte du Pacifique; et si telle lettre a été reçue, comment faire concorder ce fait avec les négociations qui se poursuivent actuellement entre M. Morse, agent de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et le gouvernement de la Colombie-Britannique dans le but d'obtenir un octroi en argent ou en terres à la condition, au cas où cet octroi serait accordé, que la construction serait commencée à l'est et à l'ouest simultanément.

L'honorable ministre a-t-il eu connaissance de la menace faite par M. Morse de ne commencer la construction qu'à l'est, si l'octroi n'est pas accordé ?

Et qu'il demandera si c'est l'intention de l'honorable sénateur Templeman, en sa qualité de membre du gouvernement fédéral, de rappeler à M. Hays la promesse contenue dans sa lettre—et d'insister sur l'observation des conditions qui y sont énoncées.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 30 mars 1905.

No 1.

29 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion pour la 3e lecture du (Bill 19) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company*, et sur la motion de l'honorable M. Lougheed en amendement au dit bill.—(Honorable M. Davis.)

No 2.

23 mars—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 3.

23 mars—2e lecture (Bill I) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada.*—(Honorable M. Domville.)—A.F.

No 4.

28 mars—2e lecture (Bill 93) Acte concernant le Grand conseil de l'Association catholique de bienfaisance mutuelle du Canada.—(Honorable M. Coffey.)—A.F.

No 5.

28 mars—2e lecture (Bill P) Acte constituant en corporation l'association dite *British Canadian Empire League.*—(Honorable M. Domville.)—A.

No 6.

28 mars—2e lecture (Bill 63) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Brantford and Woodstock Railway Company.*—(Honorable M. Power.)—F.A.

No 7.

28 mars—2e lecture (Bill 73) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Montréal, Québec et Sud.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—F.A.

No 8.

28 mars—2e lecture (Bill 74) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord.—(Honorable M. Davis.)—F.A.

No 9.

28 mars—2e lecture (Bill 82) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Annuity Company of Canada.*—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 10.

28 mars—2e lecture (Bill 88) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabaska Northern Railway Company.*—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.

No 11.

28 mars—2e lecture (Bill 105) Acte constituant en corporation la compagnie dite l'*Ontario Fire Insurance Company.*—(Honorable M. Kirchhoffer.)—A.F.

No 12.

28 mars—2e lecture (Bill 109) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique.—(Honorable M. Young.)—F.A.

No 13.

28 mars—2e lecture (Bill 118) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta.—(Honorable M. Watson.)—F.A.

No 14.

29 mars—2e lecture (Bill 121) Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)—A.F.

No 15.

29 mars—2e lecture (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 16.

29 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Edwards,—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre les mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.—(Honorable M. McMullen.)

No 17.

29 mars—2e lecture (Bill H) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company*.—(Honorable M. Lougheed.)

Pour vendredi, 31 mars 1905.

No 1.

16 mars—2e lecture (Bill J) Acte pour faire droit à Philip Vibert.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 2.

28 mars—2e lecture (Bill O) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Owen Sound and Meaford Railway Company*.—(Honorable M. McMullen.)—A.

No 3.

29 mars—2e lecture (Bill R) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa.—(Honorable M. Sullivan.)

No 4.

29 mars—2e lecture (Bill S) Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Montreal Bridge and Terminal Company*.—(Honorable M. Domville.)

No 5.

29 mars—2e lecture (Bill T) Acte concernant la banque de Montréal.—(Honorable M. Macdonald, C.-A.)

Pour mardi, 4 avril 1905.

No 1.

17 mars—2e lecture (Bill K) Acte pour faire droit à George Pearson.—(Honorable M. Perley.)—A.F.

No 2.

17 mars—2e lecture (Bill L) Acte pour faire droit à George Dance Harper.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

Pour mercredi, 5 avril 1905.

No 1.

28 mars—Prise en considération du 20e rapport du comité spécial des Divorces sur le bill pour faire droit à J. M. Fitz-Simons, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 2.

29 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen,—Que le Sénat du Canada croit qu'il est de son devoir de consigner ici le désappointement et le regret profonds que lui cause la détermination prise par le gouvernement britannique de continuer l'embargo sur le bétail canadien, malgré le fait bien établi qu'il n'existe pas de pleuro-pneumonie ni d'autre maladie contagieuse parmi les troupeaux canadiens, et malgré les règlements sévères appliqués par le Canada relativement aux bestiaux importés d'autres pays.

Que le gouvernement britannique, en persistant dans cette détermination, discrédite injustement par le monde la valeur du bétail canadien.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du Bureau de l'agriculture et au Très honorable premier ministre d'Angleterre.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)

Pour jeudi, 6 avril 1905.

No 1.

28 mars—2e lecture (Bill 57) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain".—(Honorable M. Legris.)—F.A.

Pour mercredi, 12 avril 1905.

No 1.

28 mars—2e lecture (Bill Q) Acte pour faire droit à Isaac Pitblado.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 26

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mercredi, 29 mars 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 27.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 30 mars 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,
Baker,	Davis,	Macdonald (Victoria),	Poirier,
Béique,	Dobson,	Mackay (Alma),	Power,
Bernier,	Domville,	MacKeen,	Robertson,
Black,	Edwards,	McDonald (Cap-Breton),	Ross,
Bolduc,	Ellis,	McHugh,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	McKay (Truro),	Shehyn,
Carling (Sir John),	Fiset,	McLaren,	Sullivan,
Cartwright (Sir Richard),	Forget,	McMillan,	Templeman,
Casgrain (de Lanaudière),	Godbout,	McMullen,	Tessier,
Choquette,	Kerr (Cobourg),	McSweeney,	Thompson,
Cloran,	Kerr (Toronto),	Mitchell,	Watson,
Coffey,	King,	Montplaisir,	Wood,
	Landry,	Owens,	Yeo,
	Legris,		Young.
	Lougheed,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—
Par l'honorable M. Davis :—De R. D. Perry, de la cité de Toronto, et d'autres.
Par l'honorable M. Young :—De C. H. Waterous et autres, de la cité de Brantford.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—
De la corporation de Sturgeon-Falls, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender les chartes accordées aux compagnies de téléphone, en déclarant que les poteaux de ces compagnies ne seront élevés à l'avenir, et que leurs conduits ne seront placés, dans les rues ou chemins des municipalités, qu'avec le consentement du conseil de la municipalité intéressée, et qu'aux conditions déterminées par ce conseil.

L'honorable Président du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la Bibliothèque du Parlement, a présenté son premier rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

COMITÉ CONJOINT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

(*Premier rapport, 1905.*)

Le comité conjoint de la Bibliothèque du Parlement a l'honneur de faire rapport comme suit :—

Le comité se réunit pour la première fois dans les appartements du Président du Sénat, jeudi, le 23 mars, à onze heures du matin.

Le rapport des bibliothécaires est lu et adopté.

Il est nommé un sous-comité chargé de l'audition des comptes; il se compose de l'honorable M. Baker, de M. Ralph Smith et de M. Grant.

Un projet pour l'agrandissement de la bibliothèque est soumis au comité par l'architecte en chef. Il est décidé que l'honorable Président du Sénat et l'honorable Président de la Chambre des Communes ainsi que les bibliothécaires formeront un comité qui devra obtenir une estimation du coût et autres renseignements, dont il fera rapport au comité général.

Le comité s'ajourne.

R. DANDURAND,
Président.

Appartements du Président,
23 mars 1905.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable Président a présenté au Sénat le rapport du comité chargé de prendre en considération les règles et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit :—

SALLE DU SÉNAT,
MERCREDI, 29 mars 1905.

Le comité des Ordres et Coutumes du Sénat et des Privilèges du Parlement, auquel a été renvoyé le rapport du greffier du Sénat, en date du 16 janvier dernier, relatif à l'absence de son siège, pendant deux session consécutives, de M. Rufus Curry, appelé au Sénat le 12 mars 1903, pour la province de la Nouvelle-Ecosse, a l'honneur de faire rapport :—

Après avoir pris connaissance des pièces en dépôt, votre comité a constaté que M.

Curry a été appelé au Sénat par lettres patentes sous le grand sceau, le 12 mars 1903, jour de l'ouverture du Parlement.

Votre comité a constaté l'exactitude du rapport du greffier du Sénat sur le défaut de M. Curry de prendre son siège au Sénat pendant deux sessions consécutives du Parlement et aussi l'exactitude de sa déclaration subséquente qu'il n'y a rien dans les archives du Sénat qui fasse voir que M. Curry ait jamais prêté le serment d'office ou fait la déclaration de qualification requise d'un sénateur en vertu de l'article 128 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Votre comité a fait adresser la lettre suivante à M. Curry :—

BUREAU DU GREFFIER,
OTTAWA, 17 mars 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le comité des Ordres et Coutumes du Sénat et des Privièges du Parlement, auquel a été renvoyé un rapport du greffier du Sénat fait en vertu de la règle 99, et portant que les journaux du Sénat n'indiquent pas que vous ayiez assisté aux séances de cette Chambre pendant les deux dernières sessions consécutives du Parlement, m'a chargé de vous faire savoir qu'il prendra le dit rapport en considération le 28 du mois courant.

Je suis de plus chargé de vous demander si vous avez quelque raison à donner pourquoi le comité, après avoir constaté l'exactitude du dit rapport, n'informerait pas le Sénat que votre siège dans cette Chambre est devenu vacant en raison de cette absence, sous l'autorité du paragraphe 1 de l'article 31 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé) SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

A cette lettre, la réponse suivante a été reçue :—

" WINDSOR, N.-E., 23 mars 1905.

" SAMUEL E. ST. O. CHAPLEAU,
" Greffier du Sénat,
" Ottawa.

" MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 17 courant et de vous dire, en réponse que, n'ayant jamais accepté une nomination au Sénat je n'ai aucune raison à donner pourquoi le siège ne serait pas déclaré vacant.

" Je demeure,
" Votre obéissant serviteur,
" (Signé) RUFUS CURRY."

Après avoir pris en sérieuse considération les faits énoncés portés à sa connaissance, ainsi que la loi applicable à ce cas, votre comité a adopté la conclusion suivante :—

Que M. Rufus Curry n'a jamais prêté le serment d'allégeance ni fait ou souscrit la déclaration de qualification exigée par l'article 128 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, et que, vu qu'il a manqué d'assister aux séances durant deux sessions consécutives, son siège est devenu vacant.

Il est à propos de remarquer que M. Curry, dans une lettre adressée au greffier, déclare qu'il n'a jamais accepté la nomination et qu'il n'a lui-même aucune raison à donner pourquoi le siège ne serait pas déclaré vacant.

En conséquence, votre comité recommande qu'une résolution soit adoptée par le Sénat déclarant que le dit siège est vacant.

Le tout respectueusement soumis.

R. DANDURAND,
Président.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (27) intitulé: "Acte concernant certains brevets de la *Facer Solid Steel Car Wheel Company of Perth*, à responsabilité limitée", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (68) intitulé: "Acte concernant un brevet de la compagnie dite *The Paper Goods Company*, à responsabilité limitée", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (M) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (33) intitulé: "Acte concernant certains brevets d'invention de Jean Effront", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique a présenté au Sénat un bill (U) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

L'honorable M. Kerr (Toronto), a présenté au Sénat un bill (V) intitulé: "Acte concernant le brevet No 69772 de la compagnie dite *Underwood Typewriter Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. Kerr (Toronto) a présenté au Sénat un bill (W) intitulé: "Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion pour la troisième lecture du bill (19) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company*", et sur la motion de l'honorable M. Lougheed en amendement au dit bill, qu'il ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit modifié de manière à le rendre conforme aux avis et à la pétition relatif au dit bill en retranchant les mots "d'un endroit situé en ou près la ville", lignes 3 et 4 de l'article 7 du dit acte.

Après un nouveau débat, la question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs:

Baker,	Dobson,	Macdonald (I.P.-E.),	McLaren,
Bernier,	Ellis,	Macdonald (Victoria),	McMillan,
Bolduc,	Ferguson,	MacKeen,	Montplaisir,
Bowell	Forget,	McDonald	Poirier,
(Sir Mackenzie),	Landry,	(Cap-Breton),	Wilson—21.
Carling (Sir John),	Lougheed,	McKay (Truro),	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs:

Baird,	Coffey,	Legris,	Scott,
Béïque,	David,	Mackay (Alma),	Shehyn,
Black,	Davis,	McHugh,	Templeman,
Cartwright	Domville,	McMullen,	Tessier,
(Sir Richard),	Edwards,	McSweeney,	Thompson,
Casgrain	Fiset,	Mitchell,	Watson,
(de Lanaudière),	Godbout,	Power,	Yeo,
Choquette,	Kerr (Cobourg),	Robertson,	Young—33.
Cloran,	Kerr (Toronto),	Ross,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (D) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, douzième jour d'avril prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (93) intitulé: "Acte concernant le Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance mutuelle du Canada", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (P) intitulé: "Acte constituant en corporation la *British Canadian Empire League*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (63) intitulé: "Acte consttuant en corporation la compagnie dite *Brantford and Woodstock Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (73) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Montréal, Québec et Sud", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Black, secondé par l'honorable M. Baird, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (82) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Annuity Company of Canada*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Black, secondé par l'honorable M. Baird, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (88) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabaska Northern Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (105) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Ontario Fire Insurance Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Black, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (109) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (118) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (121) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées", a été lu la deuxième fois.

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Edwards,—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre des mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (H) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (86) intitulé: "Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company*, à responsabilité limitée", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (87) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Terminal and Bridge Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (91) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (96) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du Sud", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mitchell, secondé par l'honorable M. Black, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (100) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (117), intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Athabaska Railway and Oil Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 31 mars 1905.

Pétitions à présenter
Rapports de comités à présenter.
Pétitions à lire.
Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour vendredi, 31 mars 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts*, relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts*.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

Pour mardi, 4 avril 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

" MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

" En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway*, et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway*. Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

" La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme " ingénieur ", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des

polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 3.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B. :—

21 mars—Qu'il demandera à l'honorable M. Templeman, l'un des membres du gouvernement fédéral si, à quelque époque au cours de l'année dernière, il a reçu une lettre de M. Hays, l'un des directeurs de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique à l'effet que la construction de la voie projetée serait commencée simultanément à Winnipeg et sur la côte du Pacifique; et si telle lettre a été reçue, comment faire concorder ce fait avec les négociations qui se poursuivent actuellement entre M. Morse, agent de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et le gouvernement de la Colombie-Britannique dans le but d'obtenir un octroi en argent ou en terres à la condition, au cas où cet octroi serait accordé, que la construction serait commencée à l'est et à l'ouest simultanément.

L'honorable ministre a-t-il eu connaissance de la menace faite par M. Morse de ne commencer la construction qu'à l'est, si l'octroi n'est pas accordé ?

Et qu'il demandera si c'est l'intention de l'honorable sénateur Templeman, en sa qualité de membre du gouvernement fédéral, de rappeler à M. Hays la promesse contenue dans sa lettre—et d'insister sur l'observation des conditions qui y sont énoncées.

No 4.

Par l'honorable M. McMullen :

30 mars—Lorsque le bill intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après "ensemencement" insérez "par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire".

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 31 mars 1905.

No 1.

30 mars—3e lecture (Bill 27) Acte concernant certains brevets de la *Facer Solid Steel Car Wheel Company of Perth*, à responsabilité limitée.—(Honorable M. Young.)

No 2.

30 mars—3e lecture (Bill 68) Acte concernant un brevet de la compagnie dite *The Paper Goods Company*, à responsabilité limitée.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 3.

30 mars—3e lecture (Bill M) Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)

No 4.

30 mars—3e lecture (Bill 33) Acte concernant certains brevets d'invention de Jean Effront.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)

No 5.

16 mars—2e lecture (Bill J) Acte pour faire droit à Philip Vibert.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 6.

28 mars—2e lecture (Bill O) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Owen Sound and Meaford Railway Company*.—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 7.

29 mars—2e lecture (Bill R) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa.—(Honorable M. Sullivan.—A.

No 8.

29 mars—2e lecture (Bill S) Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Montreal Bridge and Terminal Company*. —(Honorable M. Domville.)—A.

No 9.

29 mars—2e lecture (Bill T) Acte concernant la banque de Montréal.—(Honorable M. Macdonald (C.A.)—A.

No 10.

30 mars—2e lecture (Bill H) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company*.—(Honorable M. Lougheed.)—A.

Pour mardi, 4 avril 1905.

No 1.

17 mars—2e lecture (Bill K) Acte pour faire droit à George Pearson.—(Honorable M. Perley.)—A.F.

No 2.

17 mars—2e lecture (Bill L) Acte pour faire droit à George Dance Harper.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 3.

30 mars—Prise en considération du premier rapport du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement.—(Honorable M. Power.)

No 4.

30 mars—2e lecture (Bill V) Acte concernant le brevet No 69772 de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company.*—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 5.

30 mars—2e lecture (Bill W) Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company.*—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 6.

30 mars—2e lecture (Bill P) Acte constituant en corporation l'association dite *The British Canadian Empire League.*—(Honorable M. Domville.)—A.

No 7.

30 mars—2e lecture (Bill 82) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Annuity Company of Canada.*—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 8.

30 mars—Comité de toute la Chambre sur le Bill (121) Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées.—(Le très honorable Sir Richard Cartwright.)—A.F.

No 9.

30 mars—2e lecture (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 10.

30 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Edwards,—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre les mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.—(Honorable M. McMullen.)

No 11.

30 mars—2e lecture (Bill 86) Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company,* à responsabilité limitée.—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 12.

30 mars—2e lecture (Bill 87) Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Terminal and Bridge Company.*—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 13.

30 mars—2e lecture (Bill 91) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Ontario Northern and Timagami Railway Company.*—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 14.

30 mars—2e lecture (Bill 96) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.—(Honorable M. Mitchell.)—A.F.

No 15.

30 mars—2e lecture (Bill 100) Acte concernant la compagnie dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company.*—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 16.

30 mars—2e lecture (Bill 117) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabaska Railway Company.*—(Honorable M. Ross.)—A.F.

Pour mercredi, 5 avril 1905.

No 1.

28 mars—Prise en considération du 20e rapport du comité spécial des Divorces sur le bill pour faire droit à J. M. Fitz-Simons, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 2.

29 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen,—Que le Sénat du Canada croit qu'il est de son devoir de consigner ici le désappointement et le regret profonds que lui cause la détermination prise par le gouvernement britannique de continuer l'embargo sur le bétail canadien, malgré le fait bien établi qu'il n'existe pas de pleuro-pneumonie ni d'autre maladie contagieuse parmi les troupeaux canadiens, et malgré les règlements sévères appliqués par le Canada relativement aux bestiaux importés d'autres pays.

Que le gouvernement britannique, en persistant dans cette détermination, discrédite injustement par le monde la valeur du bétail canadien.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du Bureau de l'agriculture et au Très honorable premier ministre d'Angleterre.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)

No 3.

30 mars—2e lecture (Bill U) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord et la Compagnie du chemin de fer de Québec Sud.—(Honorable M. Béique.)

Pour jeudi, 6 avril 1905.

No 1.

28 mars—2e lecture (Bill 57) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain" —(Honorable M. Legris.)—F.A.

Pour mercredi, 12 avril 1905.

No 1.

28 mars—2e lecture (Bill Q) Acte pour faire droit à Isaac Pitblado.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 2.

23 mars—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 27

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Jeudi, 30 mars 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 28.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 31 mars 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dobson,	Macdonald (I.P.-E.),	Robertson,
Baker,	Domville,	Macdonald (Victoria),	Ross,
Béique,	Edwards,	MacKeen,	Scott,
Bernier,	Ellis,	McDonald (Cap-Breton),	Shehyn,
Black,	Ferguson,	McHugh,	Sullivan,
Bolduc,	Fiset,	McMillan,	Templeman,
Carling (Sir John),	Forget,	McMullen,	Tessier,
Cartwright (Sir Richard),	Frost,	McSweeney,	Thibaudeau (de La Vallière),
Casgrain (de Lanaudière),	Godbout,	Mitchell,	Thompson,
Choquette,	Kerr (Cobourg),	Montplaisir,	Vidal,
Cloran,	Kerr (Toronto),	Owens,	Watson,
Coffey,	King,	Poirier,	Wilson,
David,	Landry,	Power,	Wood,
	Legris,		Yeo.
	Lougheed,		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De O. Durocher, d'Ottawa, et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de " L'Union Saint-Joseph d'Ottawa " ;

Du clergé et des laïques du district de Montréal de l'Eglise méthodiste, et de la *Protestant Ministerial Association*, de la cité de Montréal, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender les chartes accordées aux compagnies de téléphone, en déclarant que les poteaux de ces compagnies ne seront élevés à l'avenir, et que leurs conduits ne seront placés, dans les rues ou chemins des municipalités, qu'avec le consentement du conseil de la municipalité intéressée, et qu'aux conditions déterminées par ce conseil ;

De la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender son acte corporatif.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (20) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Moose-Jaw and Edmonton Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

Retranchez l'article onze en entier.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (61) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Lebonk and Thunder Bay Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (78) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Béique, il a été,

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (85) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie-de-Quinté ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (89) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *Monterey Electric and Gas Company*, à responsabilité limitée, et à l'effet de changer son nom en celui de *Monterey Railway Light and Power Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (94) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Brockville, Westport and North-Western Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (50) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary and Battleford Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 31 mars 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport.

Relativement au bill (J) intitulé: " Acte pour faire droit à Philip Vibert ", on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne, de la manière prescrite par l'ordre de votre honorable Chambre du jeudi, seizime jour de mars courant, relativement au quinzième rapport que votre comité a présenté ce jour-là.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 31 mars 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport.

Relativement au bill (K) intitulé: " Acte pour faire droit à George Pearson ", on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. A. LOUGHEED,
Faisont fonction de président.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Résolu, que en conformité du rapport du comité nommé pour prendre en considération les règles et coutumes du Sénat et les privièges du Parlement, adopté par le Sénat le 30 mars courant, le siège de M. Rufus Curry est devenu vacant et qu'une humble adresse basée sur cette résolution soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, avec une copie du dit rapport.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (X) intitulé: " Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé :

Que le comité spécial chargé d'étudier et de reviser les règlements et les formes de procédures du Sénat soit autorisé à faire imprimer les règlements tels qu'ils propose de les amender.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: " cAte concernant certains brevets de la *Facer Solid Steel Car Wheel Company of Perth,* à responsabilité limitée ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: " Acte concernant un brevet de la compagnie dite *The Paper Goods Company,* à responsabilité limitée ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé: " Acte concernant certains brevets d'invention de Jean Effront ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (J) intitulé: " Acte pour faire droit à Philip Vibert ", ayant été lu,

L'honorable M. Watson a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :—

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :—

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le jeudi, seizième jour de mars courant, relativement à la deuxième lecture du bill (J) intitulé: " Acte pour faire droit à Philip Vibert ", a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit seizième jour de mars A.D. 1905, et le trente et unième jour de mars A.D. 1905.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce trente et unième jour de mars en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent cinq.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Philip Vibert, soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Owen Sound and Meaford Railway Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Montreal Bridge and Terminal Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T) intitulé: " Acte concernant la banque de Montréal ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 4 avril 1905.

Pétitions à présenter
Rapports de comités à présenter.
Pétitions à lire.
Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mardi, 4 avril 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts*, relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts*.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

No 3.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

" MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

" En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway,* et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway.* Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

" La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme " ingénieur ", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

No 4.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des

polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 5.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B. :—

21 mars—Qu'il demandera à l'honorable M. Templeman, l'un des membres du gouvernement fédéral si, à quelque époque au cours de l'année dernière, il a reçu une lettre de M. Hays, l'un des directeurs de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique à l'effet que la construction de la voie projetée serait commencée simultanément à Winnipeg et sur la côte du Pacifique; et si telle lettre a été reçue, comment faire concorder ce fait avec les négociations qui se poursuivent actuellement entre M. Morse, agent de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et le gouvernement de la Colombie-Britannique dans le but d'obtenir un octroi en argent ou en terres à la condition, au cas où cet octroi serait accordé, que la construction serait commencée à l'est et à l'ouest simultanément.

L'honorable ministre a-t-il eu connaissance de la menace faite par M. Morse de ne commencer la construction qu'à l'est, si l'octroi n'est pas accordé ?

Et qu'il demandera si c'est l'intention de l'honorable sénateur Templeman, en sa qualité de membre du gouvernement fédéral, de rappeler à M. Hays la promesse contenue dans sa lettre—et d'insister sur l'observation des conditions qui y sont énoncées.

No 6.

30 mars—Lorsque le bill intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après "ensemencement" insérez "par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire".

No 7.

Par l'honorable M. Tessier :

31 mars—Qu'il demandera au gouvernement quelle est la date de la commission de M. Ulric Lafontaine, de Montréal, comme commissaire d'extradition.

Le dit Ulric Lafontaine, qui est juge de paix et greffier d'une cour, a-t-il reçu instruction du ministère de la Justice de siéger dans toutes les causes d'extradition à l'exclusion de tous les autres commissaires qui, tous, occupent une position plus élevée dans la judicature de la province de Québec ?

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 4 avril 1905.

No 1.

31 mars—3e lecture (Bill 61) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Lebonk and Thunder Bay Railway Company.*—(Honorable M. Frost.)

No 2.

31 mars—3e lecture (Bill 78) Acte concernant la compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company.*—(Honorable M. Young.)

No 3.

31 mars—3e lecture (Bill 85) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie-de-Quinté.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)

No 4.

31 mars—3e lecture (Bill 89) Acte concernant la compagnie dite *Monterey Electric and Gas Company*, à responsabilité limitée, et à l'effet de changer son nom en celui de *Monterey Railway Light and Power Company.*—(Honorable M. McMillan.)

No 5.

31 mars—3e lecture (Bill 94) Acte concernant la compagnie dite *The Brockville, Westport and North-Western Railway Company.*—(Honorable M. Frost.)

No 6.

31 mars—3e lecture (Bill 50) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary and Battleford Railway Company.*—(Honorable M. Watson.)

No 7.

31 mars—3e lecture (Bill 20) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Moose-Jaw and Edmonton Railway Company.*—(Honorable M. Ross.)

No 8.

17 mars—2e lecture (Bill K) Acte pour faire droit à George Pearson.—(Honorable M. Perley.)—A.F.

No 9.

17 mars—2e lecture (Bill L) Acte pour faire droit à George Dance Harper.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 10.

30 mars—Prise en considération du premier rapport du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement.—(Honorable M. Power.)

No 11.

30 mars—2e lecture (Bill V) Acte concernant le brevet No 69772 de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company.*—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.

No 12.

30 mars—2e lecture (Bill W) Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company.*—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.

No 13.

30 mars—2e lecture (Bill P) Acte constituant en corporation l'association dite *The British Canadian Empire League.*—(Honorable M. Domville.)—A.F.

No 14.

30 mars—2e lecture (Bill 82) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Annuity Company of Canada.*—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 15.

30 mars—Comité de toute la Chambre sur le Bill (121) Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées.—(Le très honorable Sir Richard Cartwright.)—A.F.

No 16.

30 mars—2e lecture (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 17.

30 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Edwards,—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre les mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.—(Honorable M. McMullen.)

No 18.

30 mars—2e lecture (Bill 86) Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company,* à responsabilité limitée.—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 19.

30 mars—2e lecture (Bill 87) Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Terminal and Bridge Company.*—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 20.

30 mars—2e lecture (Bill 91) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Ontario Northern and Timagami Railway Company.*—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 21.

30 mars—2e lecture (Bill 96) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.—(Honorable M. Mitchell.)—A.F.

No 22.

30 mars—2e lecture (Bill 100) Acte concernant la compagnie dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company.*—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 23.

30 mars—2e lecture (Bill 117) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabaska Railway Company.*—(Honorable M. Ross.)—A.F.

No 24.

31 mars—2e lecture (Bill X) Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen.—(Honorable M. Watson.)

Pour mercredi, 5 avril 1905.

No 1.

28 mars—Prise en considération du 20e rapport du comité spécial des Divorces sur le bill pour faire droit à J. M. Fitz-Simons, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 2.

29 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen,—Que le Sénat du Canada croit qu'il est de son devoir de consigner ici le désappointement et le regret profonds que lui cause la détermination prise par le gouvernement britannique de continuer l'embargo sur le bétail canadien, malgré le fait bien établi qu'il n'existe pas de pleuro-pneumonie ni d'autre maladie contagieuse parmi les troupeaux canadiens, et malgré les règlements sévères appliqués par le Canada relativement aux bestiaux importés d'autres pays.

Que le gouvernement britannique, en persistant dans cette détermination, discrédite injustement par le monde la valeur du bétail canadien.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du Bureau de l'agriculture et au Très honorable premier ministre d'Angleterre.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)

No 3.

30 mars—2e lecture (Bill U) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord et la Compagnie du chemin de fer de Québec Sud.—(Honorable M. Béique.)

Pour jeudi, 6 avril 1905.

No 1.

28 mars—2e lecture (Bill 57) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain" —(Honorable M. Legris.)—F.A.

Pour mercredi, 12 avril 1905.

No 1.

28 mars—2e lecture (Bill Q) Acte pour faire droit à Isaac Pitblado.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 2.

23 mars—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 28

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Vendredi, 31 mars 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 29.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 4 avril 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	David,	Landry,	Miller,
Béique,	Davis,	Legris,	Owens,
Bernier,	Dobson,	Lougheed,	Perley,
Black,	Domville,	Macdonald (I. P.-E.)	Poirier,
Bolduc,	Drummond (Sir George),	Macdonald, (Victoria),	Power,
Boucherville de, (C.M.G.)	Edwards,	MacKeen,	Robertson,
Bowell, (Sir Mackenzie),	Ellis,	McDonald, (Cap-Breton),	Scott,
Carling (Sir John),	Ferguson,	McGregor,	Sullivan,
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	McHugh,	Templeman,
Casgrain (Windsor),	Frost,	McKay (Truro),	Tessier,
Choquette,	Gibson,	McLaren,	Watson,
Cloran,	Godbout,	McMillan,	Wilson,
Coffey,	Kerr (Cobourg),	McMullen,	Wood,
	Kerr (Toronto),	McSweeney,	Yeo,
	King,		Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De A. D. Perry, de la cité de Toronto, et autres, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *The Algoma Copper Range Railway Company* ;

De R. D. Perry, de la cité de Toronto, et autres, demandant l'adoption d'une loi les dant l'adoption d'une loi à l'effet d'insérer dans le bill actuellement soumis au Parlement, intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Grand River and Western Power Company*', des dispositions qui autorisent la compagnie à utiliser son canal projeté aux fins de la navigation locale, et à construire et mettre en service un tramway le long des terres sur lesquelles elle a un droit de passage.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (61) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Lebonk and Thunder Bay Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (78) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (85) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie-de-Quinté", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (89) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *Monterey Electric and Gas Company* (à responsabilité limitée), et à l'effet de changer son nom en celui de *Monterey Railway Light and Power Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (94) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Brockville, Westport and North-Western Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (50) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary and Battleford Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Moose-Jaw and Edmonton Railway Company* ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Cloran, a proposé :

Que le bill (10) intitulé: " Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières ", soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (K) intitulé: " Acte pour faire droit à George Pearson ", ayant été lu,

L'honorable M. Perley a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président, comme suit :—

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi, dix-septième jour de mars dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (K) intitulé: " Acte pour faire droit à George Pearson ", a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit dix-septième jour de mars A.D. 1905, et le quatrième jour d'avril A.D. 1905.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce quatrième jour d'avril, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent cinq.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à George Pearson, soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (L) intitulé: " Acte pour faire droit à George Dance Harper ", ayant été lu,

L'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président, comme suit :—

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi, dix-septième jour de mars dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (L) intitulé: " Acte pour faire droit à George Dance Harper ", a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit dix-septième jour de mars A.D. 1905, et le quatrième jour d'avril A.D. 1905.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce quatrième jour d'avril, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent cinq.

SAM'L E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à George Dance Harper, soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la Bibliothèque du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V) intitulé: " Acte concernant le brevet No 69772 de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W) intitulé: " Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (P) intitulé: " Acte constituant en corporation l'association dite *British Canadian Empire League* ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (82) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Annuity Company of Canada* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Black, il a été

Ordoné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Black, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (121) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Lougheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", ayant été lu,
L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé :
Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président, a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Après un nouveau débat,
La question de concours ayant été posée sur la motion pour la deuxième lecture du dit bill, elle a été résolue dans l'affirmative.
Le dit bill a alors été lu la deuxième fois en conséquence.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Avec la permission du Sénat:
L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :
Que le comité permanent des Divorces soit autorisé à siéger pendant la séance du Sénat.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Edwards,—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre les mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose, yant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain, et qu'il soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (86) intitulé: "Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée)", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi, le treize courant.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (87) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Bridge and Terminal Railway*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi, le treize courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami et à l'effet de changer son nom en celui de l'*Ontario Northern and Timagami Railway Company*', a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (96) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du Sud", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (100) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (117) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabaska Railway and Oil Company*', a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (X) intitulé: "Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (12) intitulé: "Acte concernant la Compagnie Electrique d'Ottawa", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (60) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Algoma Copper Range Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (64) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Sud", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (102) intitulé: "Acte concernant un brevet de la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company*, à responsabilité limitée", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 5 avril 1905.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mercredi, 5 avril 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts*, relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts*.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des

polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 4.

Par l'honorable M. Tessier :

31 mars—Qu'il demandera au gouvernement quelle est la date de la commission de M. Ulric Lafontaine, de Montréal, comme commissaire d'extradition.

Le dit Ulric Lafontaine, qui est juge de paix et greffier d'une cour, a-t-il reçu instruction du ministère de la Justice de siéger dans toutes les causes d'extradition à l'exclusion de tous les autres commissaires qui, tous, occupent une position plus élevée dans la judicature de la province de Québec ?

Pour jeudi, 6 avril 1905.

No 1.

Par l'honorable M. McMullen:

30 mars—Lorsque le bill (7) intitulé: " Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence ", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après " ensemencement " insérez " par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire ".

No 2.

Par l'honorable M. Landry:

4 avril—Qu'il demandera:—

1. Depuis quand le Dr John C. Howe, inspecteur médical au port de Québec, est-il à l'emploi du gouvernement en cette qualité?

2. Quel est son salaire, ou quels sont ses émoluments?

3. N'y a-t-il pas eu des plaintes, écrites ou verbales, portées au ministère de l'Intérieur, ou au gouvernement, contre le dit John C. Howe, depuis sa nomination, relativement à l'exécution de ses devoirs d'office, et de quelle nature sont ces plaintes?

4. N'y a-t-il pas eu, au sujet du dit John C. Howe un rapport officiel (écrit ou verbal) fait à M. W. D. Scott, surintendant de l'émigration, durant la saison de navigation du Saint-Laurent en 1903, sur plainte portée par le Dr Ellis, alors chef du service médical à Québec, auquel le dit Dr John C. Howe est attaché?

5. N'est-il pas vrai que depuis 1903, plusieurs steamers ont passé à Québec, en route pour Montréal, sans subir l'inspection médicale requise du Dr John C. Howe, notamment le steamer *Pretorian* de la ligne Allan, arrivé à Québec le 27 juin 1904, parce que, en ces différentes occasions et plus spécialement en cette dernière, le dit Dr Howe était par sa faute manifestement incapable de remplir ses devoirs?

6. Est-il à la connaissance du gouvernement que le dit Dr Howe, inspecteur médical des émigrants à Québec, est la cause, inconsciente ou non, de bien des délais et de graves inconvénients dans le service du bureau d'émigration à Québec et dans les mouvements des steamers et des convois de chemin de fer qui apportent et transportent des émigrants au Canada?

7. Est-ce l'intention du gouvernement de s'assurer de la vérité des faits et remédier aux inconvénients qui en découlent?

No 3.

Par l'honorable M. Landry:

4 avril—Qu'il demandera :—

1. Qui a succédé au Dr Colin Sewell, de Québec, comme chef médical (P.M.O.) du 7e district militaire ?

2. Le nouveau titulaire ocupait-il déjà une position salariée, lors de sa nomination comme chef médical ?

3. Quel était le salaire attaché à la position qu'il occupait ?

4. Quel salaire reçoit-il maintenant pour la position à laquelle il vient d'être nommé ?

5. Continue-t-il à occuper son ancienne position ?

6. Sinon, qui l'a remplacé et à quel salaire ?

7. Quel salaire avait le Dr Sewell lors de sa nomination comme chef médical ?

8. Quel salaire avait-il lorsqu'il a été remplacé ?

Pour mardi, 11 avril 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

" MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

" En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway,* et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway.* Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

" La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme " ingénieur ", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du

service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 5 avril 1905.

No 1.

30 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Edwards,—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre les mesures actives pour diminuer les maux très répandus et la grande mortalité qui règnent parmi la population du Canada, par suite des diverses formes de tuberculose.—(Honorable M. McMullen.)

No 2.

28 mars—Prise en considération du 20e rapport du comité spécial des Divorces sur le bill pour faire droit à J. M. Fitz-Simons, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 3.

29 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen,—Que le Sénat du Canada croit qu'il est de son devoir de consigner ici le désappointement et le regret profonds que lui cause la détermination prise par le gouvernement britannique de continuer l'embargo sur le bétail canadien, malgré le fait bien établi qu'il n'existe pas de pleuro-pneumonie ni d'autre maladie contagieuse parmi les troupeaux canadiens, et malgré les règlements sévères appliqués par le Canada relativement aux bestiaux importés d'autres pays.

Que le gouvernement britannique, en persistant dans cette détermination, discrédite injustement par le monde la valeur du bétail canadien.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du Bureau de l'agriculture et au Très honorable premier ministre d'Angleterre.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)

No 4.

30 mars—2e lecture (Bill U) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord et la Compagnie du chemin de fer de Québec Sud.—(Honorable M. Béique.)—A.F.

No 5.

4 avril—2e lecture (Bill X) Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen.—(Honorable M. Watson.)

Pour jeudi, 6 avril 1905.

No 1.

28 mars—2e lecture (Bill 57) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain" —(Honorable M. Legris.)—F.A.

No 2.

4 avril—2e lecture (Bill 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 3.

4 avril—2e lecture (Bill P) Acte constituant en corporation l'association dite *The British Canadian Empire League*.—(Honorable M. Domville.)—A.F.

No 4.

4 avril—Comité de toute la Chambre (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 5.

4 avril—2e lecture (Bill 60) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Algoma Copper Range Railway Company*.—(Honorable M. Davis.—A.F.

No 6.

4 avril—2e lecture (Bill 64) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.—(Honorable M. Edwards.)—A.F.

No 7.

4 avril—2e lecture (Bill 102) Acte concernant un brevet de la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company* (à responsabilité limitée).—(Honorable M. McMullen.) —A.F.

Pour mardi, 11 avril 1905.

No 1.

4 avril—2e lecture (Bill 12) Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.

Pour mercredi, 12 avril 1905.

No 1.

28 mars—2e lecture (Bill Q) Acte pour faire droit à Isaac Pitblado.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 2.

23 mars—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

Pour jeudi, 13 avril 1905.

No 1.

4 avril—2e lecture (Bill 86) Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company,* à responsabilité limitée.—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 2.

4 avril—2e lecture (Bill 87) Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Terminal and Bridge Company.*—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 29

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mardi, 4 avril 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 30.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 5 avril 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain, (Windsor),
Choquette,
Cloran,
Coffey,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Drummond, (Sir George),
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Hingston, (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I. P.-E.)
Macdonald, (Victoria),
MacKeen,
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (N) intitulé: "Acte concernant la *Citizens Bank of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (49) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (82) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Annuity Company of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (93) intitulé: "Acte concernant le Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance mutuelle du Canada", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (98) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Imperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Mitchell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (105) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Ottawa Fire Insurance Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 5 avril 1905.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De John Costigan, de la cité d'Ottawa, et d'autres, demandant l'adoption d'une loi qui les autorise à construire un barrage sur la rivière Saint-Jean, à Winding-Ledges, et à d'autres fins ;

De T. E. Panneton et autres, de Trois-Rivières, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivires, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain ;

De L. A. Mongenais et autres, de la cité de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "La Caisse de prévoyance, limitée" ;

De l'honorable James Cochrane, de la cité de Montréal, province de Québec, et d'autres, d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Monarch Bank* ;

De la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui autorise la compagnie à construire sa voie ferrée à travers Burlington-Beach sans obtenir le consentement des townships de Saltfleet et Nelson ;

De Robert Davy Perry, de la cité de Toronto, et autres, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *The Algoma Copper Range Railway Company* ;

De la compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender son acte corporatif.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 5 avril 1905.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De L. A. Herdt et autres, de la cité de Dawson, Territoire du Yukon, demandant l'adoption d'une loi qui amende l'Acte constitutif de la compagnie dite *The Canadian Yukon Western Railway Company* en modifiant les droits des détenteurs d'actions-priorité, augmente les pouvoirs de la compagnie relativement à l'émission d'obligations par mille de son chemin de fer, et prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son entreprise ;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec, et de la Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord, fusionnées en vertu d'un arrêté du conseil, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge de cinq ans le délai fixé pour la construction de leur voie ferrée ;

De la compagnie dite *The Ideal Manufacturing Company*, de Détroit, Etat du Mi-

chigan, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui autorise le Commissaire des brevets à recevoir les droits et à émettre un certificat relativement à certains brevets de la compagnie ;

De O. Durocher, d'Ottawa, et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de L'Union Saint-Joseph d'Ottawa ;

De la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De C. H. Waterous et autres, de la cité de Brantford, et autres, d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'insérer dans le bill actuellement soumis au Parlement, intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Grand River and Western Power Company* ", des dispositions qui autorisent la compagnie à utiliser son canal projeté aux fins de la navigation locale, et à construire et mettre en service un tramway le long des terres sur lesquelles elle a un droit de passage ;

Et a constaté que les avis n'ont pas eu toute la durée voulue. Néanmoins, comme les comités auxquels ces bills seront renvoyés pourront voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité, votre comité recommande de suspendre la quarante-neuvième règle en tant qu'elle a rapport aux dites pétitions.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. McGregor, a proposé :

Que la règle quarante-neuf soit suspendue relativement au bill (Y) intitulé : Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James ", et au bill (Z) intitulé: " Acte à l'effet d'amender la loi 3 Edouard VII, chapitre 102, constituant en corporation la compagnie dite *The Canadian Yukon Western Railway Company* "..

L'honorable M. Davis a présenté au Sénat un bill (Y) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

L'honorable M. Davis a présenté au Sénat un bill (Z) intitulé: " Acte à l'effet d'amender la loi 3 Edouard VII, chapitre 102, constituant en corporation la compagnie dite *The Canadian Yukon Western Railway Company* ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

L'honorable M. Kerr (Toronto) a présenté au Sénat un bill (AA) intitulé: " Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company* ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

L'honorable M. Kerr (Toronto) a présenté au Sénat un bill (BB) intitulé: " Acte constituant en corporation la *Monarch Bank of Canada* ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed,
Le deuxième article de l'ordre du jour a été pris en considération.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingtième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyé le bill (F) intitulé: "Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons avec les dépositions des témoins ayant été lu,

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé:

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (F) intitulé: "Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons", ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Edwards, au sujet de la tuberculose.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, qu'il lui soit permis de substituer à sa motion première, la motion suivante:—

Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où l'Etat devrait prendre des mesures actives pour diminuer les ravages et la grande mortalité causés parmi le peuple canadien par les diverses formes de tuberculose, et que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient avoir le plus tôt possible des conférences afin d'adopter à ce sujet le meilleur mode d'action.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen au sujet de l'embargo sur le bétail canadien.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, qu'il lui soit permis de substituer à sa motion première la motion suivante:—

Résolu, que le Sénat du Canada désire appeler l'attention du gouvernement impérial sur le fait que les troupeaux canadiens sont actuellement et ont été depuis plusieurs années exempts de ces maladies particulières contre lesquelles l'embargo a été imposé.

Que ce fait a été maintes fois admis par les autorités impériales elles-mêmes.

Que dans ces circonstances le maintien de la prohibition de l'importation du bétail canadien sous prétexte qu'il y a danger que ces maladies particulières se répandent parmi les troupeaux anglais est une imputation injuste contre la condition du bétail canadien; et le Sénat du Canada suggère humblement que l'Acte impérial relatif à cette importation soit abrogé et que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du bureau de l'Agriculture et à l'honorable premier ministre d'Angleterre.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord et la Compagnie du chemin de fer Québec Sud", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (X) intitulé: "Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 6 avril 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour jeudi, 6 avril 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts*, relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts*.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des

polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 4.

Par l'honorable M. McMullen :

30 mars—Lorsque le bill (7) intitulé : " Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence ", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après " ensemencement " insérez " par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire ".

No 5.

Par l'honorable M. Landry :

4 avril—Qu'il demandera :—

1. Depuis quand le Dr John C. Howe, inspecteur médical au port de Québec, est-il à l'emploi du gouvernement en cette qualité ?

2. Quel est son salaire, ou quels sont ses émoluments ?

3. N'y a-t-il pas eu des plaintes, écrites ou verbales, portées au ministère de l'Intérieur, ou au gouvernement, contre le dit John C. Howe, depuis sa nomination, relativement à l'exécution de ses devoirs d'office, et de quelle nature sont ces plaintes ?

4. N'y a-t-il pas eu, au sujet du dit John C. Howe un rapport officiel (écrit ou verbal) fait à M. W. D. Scott, surintendant de l'émigration, durant la saison de navigation du Saint-Laurent en 1903, sur plainte portée par le Dr Ellis, alors chef du service médical à Québec, auquel le dit Dr John C. Howe est attaché ?

5. N'est-il pas vrai que depuis 1903, plusieurs steamers ont passé à Québec, en route pour Montréal, sans subir l'inspection médicale requise du Dr John C. Howe, notamment le steamer *Pretorian* de la ligne Allan, arrivé à Québec le 27 juin 1904, parce que, en ces différentes occasions et plus spécialement en cette dernière, le dit Dr Howe était par sa faute manifestement incapable de remplir ses devoirs ?

6. Est-il à la connaissance du gouvernement que le dit Dr Howe, inspecteur médical des émigrants à Québec, est la cause, inconsciente ou non, de bien des délais et de graves inconvénients dans le service du bureau d'émigration à Québec et dans les mouvements des steamers et des convois de chemin de fer qui apportent et transportent des émigrants au Canada ?

7. Est-ce l'intention du gouvernement de s'assurer de la vérité des faits et remédier aux inconvénients qui en découlent ?

No 6.

Par l'honorable M. Landry :

4 avril—Qu'il demandera :—

1. Qui a succédé au Dr Colin Sewell, de Québec, comme chef médical (P.M.O.) du 7e district militaire ?

2. Le nouveau titulaire ocupait-il déjà une position salariée, lors de sa nomination comme chef médical ?

3. Quel était le salaire attaché à la position qu'il occupait ?

4. Quel salaire reçoit-il maintenant pour la position à laquelle il vient d'être nommé ?

5. Continue-t-il à occuper son ancienne position ?

6. Sinon, qui l'a remplacé et à quel salaire ?

7. Quel salaire avait le Dr Sewell lors de sa nomination comme chef médical ?

8. Quel salaire avait-il lorsqu'il a été remplacé ?

Pour mardi, 11 avril 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

" MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

" En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway,* et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway.* Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

" La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme " ingénieur ", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 6 avril 1905.

No 1.

5 avril—3e lecture (Bill 49) Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century*.—(Honorable M. Watson.)

No 2.

5 avril—3e lecture (Bill 98) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Imperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada*.—(Honorable M. Gibson.)

No 3.

5 avril—3e lecture (Bill N) Acte concernant la *Citizens' Bank of Canada*.—(Honorable M. Coffey.)

No 4.

5 avril—3e lecture (Bill 93) Acte concernant le Grand conseil de l'Association catholique de bienfaisance mutuelle du Canada.—(Honorable M. Coffey.)

No 5.

5 avril—3e lecture (Bill 105) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Ontario Fire Insurance Company*.—(Honorable M. Baird.)

No 6.

5 avril—3e lecture (Bill 82) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Annuity Company of Canada*.—(Honorable M. Davis.)

No 7.

30 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Edwards,—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où l'Etat devrait prendre des mesures actives pour diminuer les ravages et la grande mortalité causés parmi le peuple canadien, par les diverses formes de tuberculose, et que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient avoir la plus tôt possible des conférences afin d'adopter à ce sujet le meilleur mode d'action.—(Honorable M. Frost.)

No 8.

28 mars—2e lecture (Bill 57) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain" —(Honorable M. Legris.)—F.A.

No 9.

4 avril—2e lecture (Bill 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 10.

4 avril—2e lecture (Bill P) Acte constituant en corporation l'association dite *The British Canadian Empire League*.—(Honorable M. Domville.)—A.F.

No 11.

4 avril—Comité de toute la Chambre (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 12.

4 avril—2e lecture (Bill 60) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Algoma Copper Range Railway Company*.—(Honorable M. Davis.—A.F.

No 13.

4 avril—2e lecture (Bill 64) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.—(Honorable M. Edwards.)—A.F.

No 14.

4 avril—2e lecture (Bill 102) Acte concernant un brevet de la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company* (à responsabilité limitée).—(Honorable M. McMullen.) —A.F.

No 15.

5 avril—2e lecture (Bill Y) Acte concernant la compagnie dite *Interprovincial and James Bay Railway Company*.—(Honorable M. Davis.)

No 16.

5 avril—2e lecture (Bill Z) Acte modifiant l'Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian Yukon Western Railway Company*.—(Honorable M. Davis.)

No 17.

5 avril—2e lecture (Bill AA) Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company*.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 18.

5 avril—2e lecture (Bill BB) Acte constituant en corporation la banque dite *Monarch Bank of Canada*.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 19.

5 avril—2e lecture (Bill X) Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen.—(Honorable M. Watson.)—A.

No 20.

5 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen :—

Que le Sénat du Canada désire appeler l'attention du gouvernement impérial sur le fait que les troupeaux canadiens sont actuellement et ont été depuis des années exempts de ces maladies particulières contre lesquelles l'embargo a été imposé.

Que ce fait a été admis à plusieurs reprises par les autorités impériales elles-mêmes.

Que dans ces circonstances, le maintien de la prohibition de l'importation du bétail canadien sous prétexte qu'il y a danger que ces maladies particulières se répandent parmi les troupeaux anglais est une imputation injuste contre la condition du bétail canadien ; et le Sénat du Canada suggère humblement que l'Acte impérial relatif à cette prohibition soit abrogé et que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du bureau de l'Agriculture et à l'honorable premier ministre d'Angleterre.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)

Pour mardi, 11 avril 1905.

No 1.

4 avril—2e lecture (Bill 12) Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.

Pour mercredi, 12 avril 1905.

No 1.

28 mars—2e lecture (Bill Q) Acte pour faire droit à Isaac Pitblado.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 2.

23 mars—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

Pour jeudi, 13 avril 1905.

No 1.

4 avril—2e lecture (Bill 86) Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company*, à responsabilité limitée.—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 2.

4 avril—2e lecture (Bill 87) Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Terminal and Bridge Company*.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 30

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mercredi, 5 avril 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 31.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 6 avril 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Cloran,
Coffey,
David,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKay (Alma),
MacKeen,
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Sullivan, du comité spécial chargé de s'enquérir de la production de l'alumine et de l'aluminium anhydres en Canada, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a alors été lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 7,
MERCREDI, 5 avril 1905.

Le comité spécial chargé de s'enquérir de la production de l'alumine et de l'aluminium anhydres en Canada a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande l'impression de cinq cents (500) copies des témoignages qui seront entendus devant votre comité pour distribution.

Le tout respectueusement soumis.

M. SULLIVAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Avec la permission du Sénat :

Le huitième article de l'ordre du jour a été appelé, et le bill (57) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. Godbout, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable M. Power a présenté au Sénat un bill (CC) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The British America Pulp Paper and Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le mardi, vingt-cinquième jour d'avril courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (49) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (98) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Imperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (N) intitulé: "Acte concernant la *Citizens' Bank of Canada*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (93) intitulé: " Acte concernant le Grand conseil de l'Association catholique de bienfaisance mutuelle du Canada ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (105) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Ontario Fire Insurance Company* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (82) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Annuity Company of Canada* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (10) intitulé: " Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (P) intitulé: " Acte constituant en corporation l'association dite *British Canadian Empire League* ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (7) intitulé: " Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (60) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Algoma Copper Range Railway Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (64) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (102) intitulé: " Acte concernant un brevet de la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company* (à responsabilité limitée) ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Edwards,—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où l'Etat devrait prendre des mesures actives pour diminuer les ravages et la grande mortalité causés parmi le peuple canadien, par les diverses formes de tuberculose, et que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient avoir le plus tôt possible des conférences afin d'adopter à ce sujet le meilleur mode d'action.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen :—

Que le Sénat du Canada désire appeler l'attention du gouvernement impérial sur le fait que les troupeaux canadiens sont actuellement et ont été depuis des années exempts de ces maladies particulières contre lesquelles l'embargo a été imposé.

Que ce fait a été admis à plusieurs reprises par les autorités impériales elles-mêmes.

Que dans ces circonstances, le maintien de la prohibition de l'importation du bétail canadien sous prétexte qu'il y a danger que ces maladies particulières se répandent parmi les troupeaux anglais est une imputation injuste contre la condition du bétail canadien; et le Sénat du Canada suggère humblement que l'Acte impérial relatif à cette prohibition soit abrogé et que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable président du bureau de l'Agriculture et à l'honorable premier ministre d'Angleterre.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été Ordonné, que la dite motion soit adoptée.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport, les états et les statistiques du département du Revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1904. Partie III : Falsification des substances alimentaires.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 14.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 7 avril 1905.

Pétitions à présenter
Rapports de comités à présenter.
Pétitions à lire.
Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour vendredi, 7 avril 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts* relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts.*

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des

polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 4.

Par l'honorable M. Landry:

4 avril—Qu'il demandera:—

1. Depuis quand le Dr John C. Howe, inspecteur médical au port de Québec, est-il à l'emploi du gouvernement en cette qualité?

2. Quel est son salaire, ou quels sont ses émoluments?

3. N'y a-t-il pas eu des plaintes, écrites ou verbales, portées au ministère de l'Intérieur, ou au gouvernement, contre le dit John C. Howe, depuis sa nomination, relativement à l'exécution de ses devoirs d'office, et de quelle nature sont ces plaintes?

4. N'y a-t-il pas eu, au sujet du dit John C. Howe un rapport officiel (écrit ou verbal) fait à M. W. D. Scott, surintendant de l'émigration, durant la saison de navigation du Saint-Laurent en 1903, sur plainte portée par le Dr Ellis, alors chef du service médical à Québec, auquel le dit Dr John C. Howe est attaché?

5. N'est-il pas vrai que depuis 1903, plusieurs steamers ont passé à Québec, en route pour Montréal, sans subir l'inspection médicale requise du Dr John C. Howe, notamment le steamer *Pretorian* de la ligne Allan, arrivé à Québec le 27 juin 1904, parce que, en ces différentes occasions et plus spécialement en cette dernière, le dit Dr Howe était par sa faute manifestement incapable de remplir ses devoirs?

6. Est-il à la connaissance du gouvernement que le dit Dr Howe, inspecteur médical des émigrants à Québec, est la cause, inconsciente ou non, de bien des délais et de graves inconvénients dans le service du bureau d'émigration à Québec et dans les mouvements des steamers et des convois de chemin de fer qui apportent et transportent des émigrants au Canada?

7. Est-ce l'intention du gouvernement de s'assurer de la vérité des faits et remédier aux inconvénients qui en découlent?

Pour mardi, 11 avril 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

"MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

"En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande

à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway,* et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway.* Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

"La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme "ingénieur", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

No 2.

Par l'honorable M. McMullen:

30 mars—Lorsque le bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après "ensemencement" insérez "par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire".

No 3.

Par l'honorable M. Landry :

6 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie des dépêches, lettres, télégrammes et autres correspondance et communications reçus par le ministère des Travaux publics ou quelqu'un de ses fonctionnaires, ou par tout autre ministère du gouvernement ou ses fonctionnaires, de l'honorable sénateur Philippe Auguste Choquette, se rapportant de quelque manière que ce soit au lot 4438A des plan et livre de renvoi officiels du quartier Montcalm de la cité de Québec et à l'achat de ce terrain par Sa Majesté le Roi Edouard VII, et aussi, copie des dépêches, lettres, télégrammes et autres correspondance et communications adressées par quelqu'un de ces ministères ou de leurs fonctionnaires à l'honorable sénateur Choquette à ce sujet; aussi, copie de tous plans, s'il en est, déposés pour les fins de l'expropriation du dit terrain, dans la division d'enregistrement où ce terrain est situé; copie de toutes procédures en expropriation autorisées ou requises par la loi dans les cas d'expropriation de terrains

pour les fins publiques, et se rapportant de quelque manière que ce soit au lot ci-dessus mentionné; copie des nominations d'évaluateurs au sujet de ce lot; copie des demandes faites pour la nomination de ces évaluateurs, et de toute correspondance, lettres et télégrammes se rapportant à ces nominations; copie des évaluations du dit lot faites par des évaluateurs; copie des arrêtés du conseil relatifs à ces transactions et à l'achat de cet immeuble; copie des actes, procurations, rapports et arrêtés du conseil passés, faits ou rendus, relativement à l'achat ou acquisition du dit lot par Sa Majesté le Roi Edouard VII.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 7 avril 1905.

No 1.

6 avril—3e lecture (Bill N) Acte concernant la *Citizens' Bank of Canada*.—(Honorable M. Coffey.)

No 2.

30 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Edwards,—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où l'Etat devrait prendre des mesures actives pour diminuer les ravages et la grande mortalité causés parmi le peuple canadien, par les diverses formes de tuberculose, et que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient avoir la plus tôt possible des conférences afin d'adopter à ce sujet le meilleur mode d'action.—(Honorable M. Frost.)

No 3.

5 avril—2e lecture (Bill Y) Acte concernant la compagnie dite *Interprovincial and James Bay Railway Company*.—(Honorable M. Davis.)

No 4.

5 avril—2e lecture (Bill Z) Acte modifiant l'Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian Yukon Western Railway Company*.—(Honorable M. Davis.)

No 5.

5 avril—2e lecture (Bill AA) Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company*.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 6.

5 avril—2e lecture (Bill BB) Acte constituant en corporation la banque dite *Monarch Bank of Canada*.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 7.

5 avril—2e lecture (Bill X) Acte concernant certains brevets de David Thomas *Owen*.—(Honorable M. Watson.)—A.F.

No 8.

6 avril—Prise en considération du premier rapport du comité spécial nommé pour faire une enquête au sujet de la production de l'alumine anhydre en Canada.—(Honorable M. Sullivan.)

Pour mardi, 11 avril 1905.

No 1.

4 avril—2e lecture (Bill 12) Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.

No 2.

6 avril—Comité de toute la Chambre (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

Pour mercredi, 12 avril 1905.

No 1.

28 mars—2e lecture (Bill Q) Acte pour faire droit à Isaac Pitblado.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 2.

23 mars—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

Pour jeudi, 13 avril 1905.

No 1.

4 avril—2e lecture (Bill 86) Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company*, à responsabilité limitée.—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 2.

4 avril—2e lecture (Bill 87) Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Terminal and Bridge Company*.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 3.

6 avril—2e lecture (Bill 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 4.

6 avril—2e lecture (Bill P) Acte constituant en corporation l'association dite *The British Canadian Empire League*.—(Honorable M. Domville.)—A.F.

Pour mardi, 25 avril 1905.

No 1.

6 avril—2e lecture (Bill CC) Acte concernant la compagnie dite *British America Pulp Paper and Railway Company*.—(Honorable M. Power.)

No 31

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Jeudi, 6 avril 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 32.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 7 avril 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Choquette,
Cloran,
Coffey,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (G) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

Ligne 7.—Retranchez " pourra " et insérez " devra dans les deux ans de l'adoption du présent acte commercer, et ".

Lignes 7 et 8.—Retranchez " construire et ".

Ligne 20.—Après " vente " insérez " ou le louage ".

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (R) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

Ligne 14.—Retranchez " 8 " et insérez " 7 ".

Ligne 15.—Retranchez " 11 " et insérez " 10 ".

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (S) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Montreal Bridge and Terminal Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre vaudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 19.—Après " céder " insérez " sauf les dispositions du paragraphe 3 de l'article 195 de l'Acte des Chemins de fer, 1903.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (109) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (100) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (91) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami et à l'effet de changer son nom en celui de l'*Ontario Northern and Timagami Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. McGregor, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (96) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mitchell, secondé par l'honorable M. Kerr (Cobourg), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (118) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté le vingt-troisième rapport de ce comité :—

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 7 avril 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du mardi, quatrième jour d'avril courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (L) intitulé: "Acte pour faire droit à George Dance Harper", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec les amendements suivants, qui sont nécessaires pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule :

Page 1, ligne 7.—Après " Canada ", retranchez " et " et insérez " que ".

Page 1, ligne 8.—Après " mariage " retranchez " il est retourné " et insérez " ils sont allés ".

Page 1, lignes 8 et 9.—Retranchez " depuis cette époque ".

Page 1, ligne 10.—Après " seize " retranchez tous les mots jusqu'à " en " et insérez " ils ont continué de cohabiter ".

Page 1, ligne 11.—Retranchez depuis " Montréal " jusqu'à " que ".

Page 1, ligne 13.—Après " seize " insérez " en la dite cité de Montréal et en la ville de Saint-Jean, province de Québec ".

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (O) intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Owen Sound and Meaford Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

Retranchez l'article 10 et insérez le suivant :—

" 10. La compagnie peut construire, acquérir et exploiter sur son chemin de fer des lignes de télégraphe et de téléphone, et, pour les fins de leur exploitation ou pour la transmission des dépêches télégraphiques et l'échange de communications téléphoniques, peut traiter avec toutes compagnies revêtues des pouvoirs nécessaires à la construction et à l'exploitation de télégraphes et de téléphones et peut relier ses propres lignes aux lignes de ces compagnies ou louer à celles-ci ses propres lignes.

(2) La compagnie peut transmettre des dépêches télégraphiques et échanger des communications téléphoniques pour le public et percevoir des taxes et rémunérations pour ces services, mais il ne sera pas demandé ni perçu de taxes et rémunérations pour la transmission de dépêches télégraphiques et l'échange de communications téléphoniques ou pour la location ou l'usage des télégraphes ou des téléphones de la compagnie, tant que ces taxes et rémunérations n'auront pas été approuvées par le Gouverneur en conseil, lequel peut en tout temps reviser ces taxes et rémunérations.

(3) L'Acte des Compagnies de télégraphe électrique s'applique aux opérations télégraphiques de la compagnie."

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (I) intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 27.—Après " pourra " insérez " pour les fins de la compagnie ".

Page 3, ligne 16.—Après " dommages " insérez " y compris l'abattage des arbres et sous-bois ".

Page 3, ligne 18.—Retranchez le paragraphe 2 de l'article 13 et insérez :—

" 2. Les dispositions de l'Acte des Chemins de fer de 1903, relativement à l'expropriation, l'arbitrage et la compensation pour dommages, s'appliquera *mutatis mutandis* à l'exercice des pouvoirs conférés par cet article."

Page 3, ligne 47.—Après " actionnaires " insérez " s'ils y sont autorisés par un vote des deux tiers en valeur des actionnaires ".

Page 4.—Retranchez l'article 20.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal and Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (117) intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabaska Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (74) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Black, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (88) intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabaska Northern Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté le vingt-quatrième rapport de ce comité.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 7 avril 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter sont vingt-quatrième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du mardi, quatrième jour d'avril courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (K) intitulé: "Acte pour faire droit à George Pearson", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec l'amendement suivant, qui est nécessaire pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule :

Page 1, ligne 9.—Retranchez depuis "cours" jusqu'à "en", ligne 10, et insérez "de l'année mil neuf cent deux".

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N) intitulé: "Acte concernant la *Citizens' Bank of Canada*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (AA) intitulé: "Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (BB) intitulé: "Acte constituant en corporation la banque dite *The Monarch Bank*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X) intitulé: "Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le premier rapport du comité spécial nommé pour faire une enquête au sujet de la production de l'alumine anhydre en Canada.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 11 avril 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mardi, 11 avril 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts* relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts.*

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des

polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 4.

Par l'honorable M. Landry:

4 avril—Qu'il demandera:—

1. Depuis quand le Dr John C. Howe, inspecteur médical au port de Québec, est-il à l'emploi du gouvernement en cette qualité?

2. Quel est son salaire, ou quels sont ses émoluments?

3. N'y a-t-il pas eu des plaintes, écrites ou verbales, portées au ministère de l'Intérieur, ou au gouvernement, contre le dit John C. Howe, depuis sa nomination, relativement à l'exécution de ses devoirs d'office, et de quelle nature sont ces plaintes?

4. N'y a-t-il pas eu, au sujet du dit John C. Howe un rapport officiel (écrit ou verbal) fait à M. W. D. Scott, surintendant de l'émigration, durant la saison de navigation du Saint-Laurent en 1903, sur plainte portée par le Dr Ellis, alors chef du service médical à Québec, auquel le dit Dr John C. Howe est attaché?

5. N'est-il pas vrai que depuis 1903, plusieurs steamers ont passé à Québec, en route pour Montréal, sans subir l'inspection médicale requise du Dr John C. Howe, notamment le steamer *Pretorian* de la ligne Allan, arrivé à Québec le 27 juin 1904, parce que, en ces différentes occasions et plus spécialement en cette dernière, le dit Dr Howe était par sa faute manifestement incapable de remplir ses devoirs?

6. Est-il à la connaissance du gouvernement que le dit Dr Howe, inspecteur médical des émigrants à Québec, est la cause, inconsciente ou non, de bien des délais et de graves inconvénients dans le service du bureau d'émigration à Québec et dans les mouvements des steamers et des convois de chemin de fer qui apportent et transportent des émigrants au Canada?

7. Est-ce l'intention du gouvernement de s'assurer de la vérité des faits et remédier aux inconvénients qui en découlent?

No 5.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

"MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

"En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai

interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway,* et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway.* Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

" La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme " ingénieur ", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

No 6.

Par l'honorable M. McMullen:

30 mars—Lorsque le bill (7) intitulé: " Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence ", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après " ensemencement " insérez " par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire ".

No 7.

Par l'honorable M. Landry :

6 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie des dépêches, lettres, télégrammes et autres correspondance et communications reçus par le ministère des Travaux publics ou quelqu'un de ses fonctionnaires, ou par tout autre ministère du gouvernement ou ses fonctionnaires, de l'honorable sénateur Philippe Auguste Choquette, se rapportant de quelque manière que ce soit au lot 4438A des plan et livre de renvoi officiels du quartier Montcalm de la cité de Québec et à l'achat de ce terrain par Sa Majesté le Roi Edouard VII, et aussi, copie des dépêches, lettres, télégrammes et autres correspondance et communications adressées par quelqu'un de ces ministères ou de leurs fonctionnaires à l'honorable sénateur Choquette à ce sujet; aussi, copie de tous plans, s'il en est, déposés pour les fins de l'expropriation du dit terrain, dans la division d'enregistrement où ce terrain est situé; copie de toutes procédures en expropriation autorisées ou requises par la loi dans les cas d'expropriation de terrains pour les fins publiques, et se rapportant de quelque manière que ce soit au lot ci-dessus mentionné; copie des nominations d'évaluateurs au sujet de ce lot; copie des demandes

faites pour la nomination de ces évaluateurs, et de toute correspondance, lettres et télégrammes se rapportant à ces nominations; copie des évaluations du dit lot faites par des évaluateurs; copie des arrêtés du conseil relatifs à ces transactions et à l'achat de cet immeuble; copie des actes, procurations, rapports et arrêtés du conseil passés, faits ou rendus, relativement à l'achat ou acquisition du dit lot par Sa Majesté le Roi Edouard VII.

No 8.

Par l'honorable M. McMullen :

7 avril—Qu'une humble adresse, accompagnée de deux copies de la dite résolution, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre cette résolution à l'honorable Secrétaire d'Etat pour les colonies, avec prière d'en faire délivrer une copie au très honorable premier ministre et une copie au très honorable président du bureau de l'Agriculture d'Angleterre.

No 9.

Par l'honorable M. Scott :

7 avril—Que lorsque le Sénat s'ajournera demain, il reste ajourné jusqu'au mercredi, 3 mai prochain, à trois heures de l'après-midi.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 11 avril 1905.

No 1.

7 avril—3e lecaure (Bill G) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental.—(Honorable M. Lougheed.)

No 2.

7 avril—3e lecture (Bill 74) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord.—(Honorable M. Davis.)

No 3.

7 avril—3e lecture (Bill 88) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabaska Northern Railway Company.*—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)

No 4.

7 avril—3e lecture (Bill 109) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique.—(Honorable M. Young.)

No 5.

7 avril—3e lecture (Bill 118) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta.—(Honorable M. Watson.)

No 6.

7 avril—3e lecture (Bill I) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada.*—(Honorable M. Domville.)

No 7.

7 avril—3e lecture (Bill 91) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Ontario Northern and Timagami Railway Company.*—(Honorable M. Davis.)

No 8.

7 avril—3e lecture (Bill 96) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.—(Honorable M. Mitchell.)

No 9.

7 avril—3e lecture (Bill 100) Acte concernant la compagnie dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company.*—(Honorable M. McMullen.)

No 10.

7 avril—3e lecture (Bill 117) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabaska Railway Company.*—(Honorable M. Ross.)

No 11.

7 avril—3e lecture (Bill O) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Owen Sound and Meaford Railway Company.*—(Honorable M. McMullen.)

No 12.

7 avril—3e lecture (Bill R) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa.—(Honorable M. Frost.)

No 13.

7 mars—3e lecture (Bill S) Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Montréal Bridge and Terminal Company.* —(Honorable M. Domville.)

No 14.

7 avril—3e lecaure (Bill H) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company.*—(Honorable M. Lougheed.)

No 15.

30 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Edwards,—Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où l'Etat devrait prendre des mesures actives pour diminuer les ravages et la grande mortalité causés parmi le peuple canadien, par les diverses formes de tuberculose, et que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient avoir la plus tôt possible des conférences afin d'adopter à ce sujet le meilleur mode d'action.—(Honorable M. Power.)

No 16.

5 avril—2e lecture (Bill Y) Acte concernant la compagnie dite *Interprovincial and James Bay Railway Company.*—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 17.

5 avril—2e lecture (Bill Z) Acte modifiant l'Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian Yukon Western Railway Company.*—(Honorable M. Davis.) —A.F.

No 18.

4 avril—2e lecture (Bill 12) Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.

No 19.

6 avril—Comité de toute la Chambre (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

Pour mercredi, 12 avril 1905.

No 1.

28 mars—2e lecture (Bill Q) Acte pour faire droit à Isaac Pitblado.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 2.

23 mars—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 3.

7 avril—Prise en considération du 23e rapport du comité permanent des Divorces sur le bill pour faire droit à G. D. Harper, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 4.

7 avril—Prise en considération du 24e rapport du comité permanent des Divorces sur le bill pour faire droit à George Pearson, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

Pour jeudi, 13 avril 1905.

No 1.

4 avril—2e lecture (Bill 86) Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company,* à responsabilité limitée.—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 2.

4 avril—2e lecture (Bill 87) Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Terminal and Bridge Company.*—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 3.

6 avril—2e lecture (Bill 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 4.

6 avril—2e lecture (Bill P) Acte constituant en corporation l'association dite *The British Canadian Empire League.*—(Honorable M. Domville.)—A.F.

Pour mardi, 25 avril 1905.

No 1.

6 avril—2e lecture (Bill CC) Acte concernant la compagnie dite *British America Pulp Paper and Railway Company.*—(Honorable M. Power.)

No 32

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Vendredi, 7 avril 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi

1905

Nº 33.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 11 avril 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Choquette,
Cloran,
Coffey,
David,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Godbout,
Kerr (Toronto),
Landry,
Legris,
Macdonald (I.P.-E.),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMullen,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Poirier,
Power,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thompson,
Wood,
Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McKay (Truro) :—D'Agnès Hedewig Salusbury Trelawney, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, demandant la permission de présenter une pétition, nonobstant l'expiration du délai fixé pour la présentation de pétitions en obtention de bills privés, et aussi de faire adopter pendant la présente session un bill pour dissoudre son mariage avec son mari John William Salusbury Trelawney.

Par l'honorable M. McHugh :—De William Lealy et autres, de Mariposa ; de James Roche et autres, de Lindsay ; de D. J. Speedie et autres, de Brechin ; et de R. W. Hart, du district électoral de York-Nord.

Par l'honorable M. Templeman :—De J. Hendry, président de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et de l'Est ; et, de R. Irving, président de la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan.

Par l'honorable M. Edwards :—De D. L. Gordon et autres, des townships de Ross, Alice et Petewawa.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé :

Que le quorum du comité permanent des Divorces soit réduit à quatre membres.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Merner, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie des dépêches, lettres, télégrammes et autres correspondance et communications reçus par le ministère des Travaux publics ou quelqu'un de ses fonctionnaires, ou par tout autre ministère du gouvernement ou ses fonctionnaires, de l'honorable sénateur Philippe Auguste Choquette, se rapportant de quelque manière que ce soit au lot 4438A des plan et livre de renvoi officiels du quartier Montcalm de la cité de Québec et à l'achat de ce terrain par Sa Majesté le Roi Edouard VII, et aussi, copie des dépêches, lettres, télégrammes et autres correspondance et communications adressées par quelqu'un de ces ministères ou de leurs fonctionnaires à l'honorable sénateur Choquette à ce sujet ; aussi, copie de tous plans, s'il en est, déposés pour les fins de l'expropriation du dit terrain, dans la division d'enregistrement où ce terrain est situé ; copie de toutes procédures en expropriation autorisées ou requises par la loi dans les cas d'expropriation de terrains pour les fins publiques, et se rapportant de quelque manière que ce soit au lot ci-dessus mentionné ; copie des nominations d'évaluateurs au sujet de ce lot ; copie des demandes faites pour la nomination de ces évaluateurs, et de toute correspondance, lettres et télégrammes se rapportant à ces nominations ; copie des évaluations du dit lot faites par des évaluateurs ; copie des arrêtés du conseil relatifs à ces transactions et à l'achat de cet immeuble ; copie des actes, procurations, rapports et arrêtés du conseil passés, faits ou rendus, relativement à l'achat ou acquisition du dit lot par Sa Majesté le Roi Edouard VII.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Consil privé.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé :

Qu'une humble adresse, accompagnée de deux copies de la résolution relative à l'embargo sur le bétail dans le Royaume-Uni, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre cette réso-

lution à l'honorable Secrétaire d'Etat pour les colonies, avec prière d'en faire délivrer une copie au très honorable premier ministre et une copie au très honorable président du bureau de l'Agriculture d'Angleterre.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Consil privé.

L'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera demain, il reste ajourné jusqu'au mercredi, 3 mai prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de l'Alberta Occidental ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (88) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabaska Northern Railway Company* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (109) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (118) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Central ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami, et à l'effet de changer son nom en celui de l'*Ontario Northern and Timagami Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (96) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (100) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (117) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabasca Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Owen Sound and Meaford Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (R) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Montreal Bridge and Terminal Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal and Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Avec la permission du Sénat :

Le seizième ordre du jour a été appelé, et le bill (Y) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McGregor, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (Z) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Canadian Yukon Western Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McGregor, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au vendredi, cinquième jour de mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (12) intitulé: "Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semences", ayant été lu,

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au vendredi, cinquième jour de mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Edwards :—

Qu'il soit résolu que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où l'Etat devrait prendre des mesures actives pour diminuer les ravages et la grande mortalité causés parmi le peuple canadien, par les diverses formes de tuberculose, et que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient avoir le plus tôt possible des conférences afin d'adopter à ce sujet le meilleur mode d'action.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (B) intitulé: "Acte pour faire droit à James Arthur Pryor", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 10 avril 1905.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill (D) No 127, intitulé: "Acte pour faire droit à James Arthur Pryor".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (20) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Moose-Jaw and Edmonton Railway Company*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (103) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le mercredi, troisième jour de mai prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (125) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Crown Casualty Company of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois et renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité de la règle cinquante-neuf du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 12 avril 1905.

Pétitions à présenter
Rapports de comités à présenter.
Pétitions à lire.
Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mercredi, 12 avril 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts*, relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts*.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des

polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 4.

Par l'honorable M. Ferguson :

11 avril—Qu'il demandera au gouvernement :—

1. Si, dans le courant du mois de janvier dernier, une liste de noms de cultivateurs de l'Ile du Prince-Edouard, a été soumise au ministre de l'Agriculture ou à quelque officier de son ministère, par le département de l'Agriculture de l'Ile du Prince-Edouard, dans le but de faire le choix de dix cultivateurs devant composer le personnel de l'institut de cette province ?

2. Dans l'affirmative, quels sont les noms qui ont été ainsi soumis ?

3. Quels sont les noms des personnes choisies pour composer le personnel du dit institut ?

4. Le choix du dit personnel a-t-il été fait par le département de l'Agriculture de la province de l'Ile du Prince-Edouard, par le ministère de l'Agriculture du Canada, ou par les deux conjointement ?

No 5.

Par l'honorable M. Frost :

11 avril—Que, lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill (R) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa ", il proposera que le dit bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit amendé par insertion dans l'article 2, ligne 1, après le mot " embranchements ", des mots suivants: " pour ce qui en restera d'inachevés " et du mot " ainsi " après le mot " pas " dans la quatrième ligne du dit article.

Pour mercredi, 3 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Ferguson :

11 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toute correspondance échangée entre Henry F. Coombs, de Saint-Jean, N.-B., et le ministère de l'Agriculture du Canada ou quelqu'un des fonctionnaires de ce ministère, relativement à des articles expédiés par le dit Henry F. Coombs à l'exposition de Paris, en 1900, et à sa réclamation pour dépenses faites à cet égard et pour le paiement d'articles endommagés ou non retournés.

No 2.

Par l'honorable M. McMullen:

30 mars—Lorsque le bill (7) intitulé: " Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence ", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après " ensemencement " insérez " par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire ".

Pour mardi, 16 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique

employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

" MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

" En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway,* et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway.* Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

" La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme " ingénieur ", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 12 avril 1905.

No 1.

11 avril—3e lecture (Bill R) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa.—(Honorable M. Frost.)

No 2.

28 mars—2e lecture (Bill Q) Acte pour faire droit à Isaac Pitblado.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 3.

23 mars—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 4.

7 avril—Prise en considération du 23e rapport du comité permanent des Divorces sur le bill pour faire droit à G. D. Harper, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 5.

7 avril—Prise en considération du 24e rapport du comité permanent des Divorces sur le bill pour faire droit à George Pearson, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

Pour mercredi, 3 mai 1905.

No 1.

4 avril—2e lecture (Bill 86) Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company*, à responsabilité limitée.—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 2.

4 avril—2e lecture (Bill 87) Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Terminal and Bridge Company*.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 3.

6 avril—2e lecture (Bill 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 4.

6 avril—2e lecture (Bill P) Acte constituant en corporation l'association dite *The British Canadian Empire League*.—(Honorable M. Domville.)—A.F.

No 5.

6 avril—2e lecture (Bill CC) Acte concernant la compagnie dite *British America Pulp Paper and Railway Company*.—(Honorable M. Power.)

No 6.

11 avril—2e lecture (Bill 103) Acte concernant la compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company.*—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 7.

11 avril—Comité de toute la Chambre (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

Pour vendredi, 5 mai 1905.

No 1.

11 avril—2e lecture (Bill Z) Acte modifiant l'Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian Yukon Western Railway Company.*—(Honorable M. Davis.) —A.F.

No 33

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mardi, 11 avril 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 34.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 12 avril 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Boucherville, de (C.M.G.),
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Choquette,
Cloran,
Coffey,
David,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Macdonald (I.P.-E.),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Poirier,
Power,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thompson,
Wood,
Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (102) intitulé: "Acte concernant un brevet de la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company* (à responsabilité limitée)", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Domville, a proposé :

Que les règles dix-sept, quarante et une et soixante et dix soient suspendues relativement au bill (102) intitulé: "Acte concernant un brevet de la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company* (à responsabilité limitée)".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Domville, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (W) intitulé: "Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Béique, a proposé :

Que les règles dix-sept, quarante et une et soixante et dix soient suspendues relativement au bill (W) intitulé: "Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Béique, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (V) intitulé: "Acte concernant le brevet numéro 69772 de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Béique, a proposé :

Que les règles dix-sept, quarante et une et soixante et dix soient suspendues relativement au bill (V) intitulé: "Acte concernant le brevet numéro 69772 de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Béique, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Kirchoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MERCREDI, 12 avril 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport.

Relativement au bill (Q) intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado", on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté le vingt-sixième rapport de ce comité. —

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MERCREDI, 12 avril 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, dix-septième jour de mars dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (G) intitulé: "Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec l'amendement suivant, qui est nécessaire pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule :

Page 1, ligne 12.—Retranchez depuis "actuellement" jusqu'à "ci-dessus" dans la ligne 18.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre le mercredi, dixième jour de mai prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (R) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa", ayant été lu,

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. McGregor, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit amendé par insertion dans l'article 2, ligne 1, après le mot "embranchements", des mots suivants: "pour ce qui en restera d'inachevés" et du mot "ainsi" après le mot "pas" dans la quatrième ligne du dit article.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. McGregor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (Q) intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado", ayant été lu,

L'honorable M. Frost a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président, comme suit :—

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le mardi, vingt-huitième jour de mars dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (Q) intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado", a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt-huitième jour de mars A.D. 1905 et le douzième jour d'avril A.D. 1905.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce douzième jour d'avril en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent cinq.

SAM'L E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. McGregor, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Isaac Pitblado soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. McGregor, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (D) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement au permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, quatrième jour de mai prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considéraion du vingt-troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (L) intitulé: "Acte pour faire droit à George Dance Harper", et sur la preuve, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Wood, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, dixième jour de mai prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt-quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (K) intitulé: "Acte pour faire droit à George Pearson" et sur la preuve, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Wood, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, dixième jour de mai prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (45) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le jeudi, quatrième jour de mai prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (62) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique", auquel ell demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le jeudi, quatrième jour de mai prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (79) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le mercredi, troisième jour de mai prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (110) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le mercredi, troisième jour de mai prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (58) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. McGregor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le mercredi, troisième jour de mai prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (39) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le mercredi, troisième jour de mai prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (111) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Saskatchewan Bridge Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le jeudi, quatrième jour de mai prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (123) intitulé: "Acte concernant le Conseil du collège presbytérien, Halifax", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents, conformément à la cinquante-neuvième règle du Sénat.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé ;

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat tjourné au mercredi, troisième jour de mai prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 3 mai 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mercredi, 3 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trust*, relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts*.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des

polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 4.

Par l'honorable M. Ferguson :

11 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toute correspondance échangée entre Henry F. Coombs, de Saint-Jean, N.-B., et le ministère de l'Agriculture du Canada ou quelqu'un des fonctionnaires de ce ministère, relativement à des articles expédiés par le dit Henry F. Coombs à l'exposition de Paris, en 1900, et à sa réclamation pour dépenses faites à cet égard et pour le paiement d'articles endommagés ou non retournés.

No 5.

Par l'honorable M. McMullen:

30 mars—Lorsque le bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après "ensemencement" insérez "par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire".

Pour mardi, 16 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

"MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

"En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway*, et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway*. Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs

canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

"La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme "ingénieur", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 3 mai 1905.

No 1.

4 avril—2e lecture (Bill 86) Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company*, à responsabilité limitée.—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 2.

4 avril—2e lecture (Bill 87) Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Terminal and Bridge Company*.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 3.

6 avril—2e lecture (Bill 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 4.

6 avril—2e lecture (Bill P) Acte constituant en corporation l'association dite *The British Canadian Empire League*.—(Honorable M. Domville.)—A.F.

No 5.

6 avril—2e lecture (Bill CC) Acte concernant la compagnie dite *British America Pulp Paper and Railway Company*.—(Honorable M. Power.)—A.F.

No 6.

11 avril—2e lecture (Bill 103) Acte concernant la compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company*.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 7.

11 avril—Comité de toute la Chambre (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 8.

12 avril—2e lecture (Bill 79) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 9.

12 avril—2e lecture (Bill 110) Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 10.

12 avril—2e lecture (Bill 58) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.—(Honorable M. Frost.)—A.F.

No 11.

12 avril—2e lecture (Bill 39) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

Pour jeudi, 4 mai 1905.

No 1.

12 avril—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 2.

12 avril—2e lecture (Bill 45) Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.—(Honorable M. Power.)—A.F.

No 3.

12 avril—2e lecture (Bill 62) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 4.

12 avril—2e lecture (Bill 111) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Saskatchewan Bridge Company*.—(Honorable M. Ross.)—A.F.

Pour vendredi, 5 mai 1905.

No 1.

11 avril—2e lecture (Bill Z) Acte modifiant l'Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian Yukon Western Railway Company*.—(Honorable M. Davis.) —A.F.

Pour mercredi, 10 mai 1905.

No 1.

12 avril—Prise en considération du 23e rapport du comité permanent des Divorces sur le bill pour faire droit à G. D. Harper, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 2.

12 avril—Prise en considération du 24e rapport du comité permanent des Divorces sur le bill pour faire droit à George Pearson, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 3.

12 avril—Prise en considération du 25e rapport du comité permanent des Divorces sur le bill pour faire droit à Clara B. McDermot, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 34

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mercredi, 12 avril 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 35.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 3 mai 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (de Lanaudière),
Cloran,
Coffey,
Davis,
Dobson,
Domville,
Fiset,
Godbout,
Kerr (Toronto),
Landry,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Poirier,
Power,
Ross,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Wilson,
Wood,
Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Fiset:—De M. Robinson et autres, résidents de la partie ouest du comté de Gaspé.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que par respect pour la mémoire de feu l'honorable James Sutherland, le Sénat s'ajourne à demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 4 mai 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour jeudi, 4 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

23 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur les expériences faites en Angleterre par les associations dites *The British Gothenburg* et *The Public House Trusts*, relativement à la consommation des boissons alcooliques.

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts*.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article C du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des

polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 4.

Par l'honorable M. Ferguson :

11 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toute correspondance échangée entre Henry F. Coombs, de Saint-Jean, N.-B., et le ministère de l'Agriculture du Canada ou quelqu'un des fonctionnaires de ce ministère, relativement à des articles expédiés par le dit Henry F. Coombs à l'exposition de Paris, en 1900, et à sa réclamation pour dépenses faites à cet égard et pour le paiement d'articles endommagés ou non retournés.

No 5.

Par l'honorable M. McMullen:

30 mars—Lorsque le bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après "ensemencement" insérez "par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire".

Pour mardi, 16 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

"MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

"En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway*, et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway*. Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs

canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

"La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme "ingénieur", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 4 mai 1905.

No 1.

4 avril—2e lecture (Bill 86) Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company*, à responsabilité limitée.—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 2.

4 avril—2e lecture (Bill 87) Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Terminal and Bridge Company*.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 3.

6 avril—2e lecture (Bill 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 4.

6 avril—2e lecture (Bill P) Acte constituant en corporation l'association dite *The British Canadian Empire League*.—(Honorable M. Domville.)—A.F.

No 5.

6 avril—2e lecture (Bill CC) Acte concernant la compagnie dite *British America Pulp Paper and Railway Company*.—(Honorable M. Power.)—A.F.

No 6.

11 avril—2e lecture (Bill 103) Acte concernant la compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company*.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)—A.F.

No 7.

11 avril—Comité de toute la Chambre (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 8.

12 avril—2e lecture (Bill 79) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 9.

12 avril—2e lecture (Bill 110) Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 10.

12 avril—2e lecture (Bill 58) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.—(Honorable M. Frost.)—A.F.

No 11.

12 avril—2e lectur (Bill 39) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 12.

12 avril—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 13.

12 avril—2e lecture (Bill 45) Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.—(Honorable M. Power.)—A.F.

No 14.

12 avril—2e lecture (Bill 62) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique.—(Honorable M. Young.)—A.F.

No 15.

12 avril—2e lecture (Bill 111) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Saskatchewan Bridge Company*.—(Honorable M. Ross.)—A.F.

Pour vendredi, 5 mai 1905.

No 1.

11 avril—2e lecture (Bill Z) Acte modifiant l'Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian Yukon Western Railway Company*.—(Honorable M. Davis.) —A.F.

Pour mercredi, 10 mai 1905.

No 1.

12 avril—Prise en considération du 23e rapport du comité permanent des Divorces sur le bill pour faire droit à G. D. Harper, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 2.

12 avril—Prise en considération du 24e rapport du comité permanent des Divorces sur le bill pour faire droit à George Pearson, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 3.

12 avril—Prise en considération du 25e rapport du comité permanent des Divorces sur le bill pour faire droit à Clara B. McDermot, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 53

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mercredi, 3 mai 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 36.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 4 mai 1905.

Les membres présents étaient :—

Les honorables messieurs

Baker,	David,	Legris,	Mitchell,
Béique,	Davis,	Lougheed,	Poirier,
Black,	Dobson,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Bolduc,	Domville,	MacKeen,	Robertson,
Boucherville, de, (C.M.G.),	Edwards,	McDonald (Cap-Breton),	Ross,
	Fiset,		Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Forget,	McGregor,	Shehyn,
	Gibson,	McHugh,	Templeman,
Cartwright (Sir Richard),	Godbout,	McKay (Truro),	Tessier,
	Gowan (C.M.G.),	McMillan,	Thompson,
Casgrain (de Lanaudière),	Kerr (Cobourg),	McMullen,	Watson,
	Kerr (Toronto),	McSweeney,	Wilson,
Cloran,	King,	Merner,	Young.
Coffey,	Landry,	Miller,	

Le greffier a informé le Sénat de l'absence inévitable de Son Honneur le Président aux séances de la Chambre.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que pendant l'absence de la Chambre de Son Honneur le Président, et en conformité de l'article 2 du chapitre 11, 57-58 Victoria, l'honorable M. Power soit choisi pour exercer la présidence pendant l'absence du président.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Kerr (Cobourg) :—De la corporation du village de Norwich.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De William Leahy et autres, de Mariposa; de James Roche et autres, de Lindsay; de D. J. Speedy et autres, de Breckin; et de R. W. Hart et autres, de la division électorale de North-York, demandant que le bill (No 7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", soumis au Parlement, ne soit pas adopté.

De D. L. Gordon et autres, résidants et électeurs des townships de Ross, Alice et Petewawa, demandant que le gouvernement fédéral, en accordant l'autonomie provisoire aux Territoires du Nord-Ouest, ne prive pas par une loi ou autrement les nouvelles provinces de leur pleine et entière liberté d'action dans toutes questions relatives à l'établissement, l'entretien et l'administration des écoles.

De R. Irving, président de la *Kaslo and Lardo-Duncan Railway Company*, demandant qu'il lui soit permis de présenter la pétition de la compagnie malgré que le délai fixé pour la présentation de pétitions en obtention de bills privés soit expiré.

De J. Hendry, président de la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*, demandant qu'il lui soit permis de présenter la pétition de la compagnie, bien que le délai fixé pour la présentation des pétitions en obtention de bills privés soit expiré.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 4 mai 1905.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de ratifier et confirmer la vente du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et à d'autres fins ;

De la Compagnie dite *The Vancouver and Coast Kootenay Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui augmente son capital-social, et à d'autres fins ;

De la Compagnie dite *Canadian Agency*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'obtention du certificat lui permettant de commencer ses opérations ;

De la Compagnie dite *Kingston and Dominion Central Railway Company*, deman-

dant l'adoption d'une loi à l'effet de changer son nom en celui de *The Montreal, Ottawa, Kingston and Georgian Bay Railway Company*, et à d'autres fins.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 4 mai 1905.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Votre comité a examiné le bill (123) intitulé: " Acte concernant le Conseil du collège presbytérien, Halifax ", et aussi le bill (125) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Crown Casualty Company of Canada* ", et a trouvé que les avis exigés par la règle quarante-neuf ont eu toute la durée voulue.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 4 mai 1905.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions de R. Irving, président de la *Kaslo and Lardo-Duncan Railway Company*, demandant qu'il lui soit permis de présenter la pétition de la compagnie malgré que le délai fixé pour la présentation de pétitions en obtention de bills privés, soit expiré, et

De J. Hendry, président de la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Victoria et l'Est, demandant qu'il lui soit permis de présenter la pétition de la compagnie, bien que le délai fixé pour la présentation de pétitions en obtention de bills privés soit expiré.

Votre comité ayant trouvé satisfaisantes les raisons qui lui ont été données, recommande de suspendre la cinquante-deuxième règle et de permettre aux dites compagnies de présenter leurs pétitions.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Gowan, a proposé :

Que les règles dix-sept et quarante et une soient suspendues relativement aux bills 39, 45, 58, 62, 79, 86, 87, 110, 111 et CC.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (A) intitulé: " Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy ", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 14 avril 1905.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill A (No 126) intitulé: " Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy ".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

L'honorable M. MacKeen, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le bill (123) intitulé: " Acte concernant le Conseil du collège presbytérien, Halifax ", soit placé sur l'ordre du jour de demain pour sa deuxième lecture.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. MacKeen, a proposé :

Que le bill (125) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Crown Casualty Company of Canada* ", soit placé sur l'ordre du jour de demain pour sa deuxième lecture.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du bureau des examinateurs du service civil pour l'année expirée le 31 décembre 1904.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 31.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat, le rapport du secrétaire d'Etat du Canada pour l'année expirée le 31 décembre 1904.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 29.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (46) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que les règles dix-sept, quarante et une et soixante soient suspendues relativement au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que e dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (65) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie-de-James", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (71) intitulé: "Acte concernant le chemin de fer le Grand-Nord du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (75) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Ross, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (81) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rivière-Ottawa, et à l'effet de changer son nom en celui de *Central Railway Company of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (83) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (84) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (90) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (97) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *Montreal, Ottawa, Kingston and Georgian Bay Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (99) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Title Guarantee and Trust Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois et renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents, en conformité de la règle cinquante-neuf du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (104) intitulé: "Acte concernant la banque dite *The Northern Bank*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (107) intitulé: "Acte concernant un brevet de Céleste Joly", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. MacKeen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (108) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian West Life Insurance Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (112) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Hamilton, Galt and Berlin Railway Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *Hamilton, Galt and Guelph Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (113) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Ontario, Hudson's Bay and Western*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (124) intitulé: "Acte concernant la banque dite *The Farmers Bank of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (142) intitulé: "Acte d'indemnité en faveur de Edward Norman Lewis, membre de la Chambre des Communes", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (106) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Dominion-Atlantic*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay (Truro), secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, a proposé :

Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts*.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (86) intitulé: "Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée)", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (87) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Bridge and Terminal Railway*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McMullet, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (10) intitulé: "Acte concernant les Etiquettes des Unions ouvrières", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McMullen, il a

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (P) intitulé: "Acte constituant en corporation l'association dite *British Canadian Empire League*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (CC) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de pulpe, de papier et de chemin de fer de l'Amérique Britannique", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (103) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (79) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (110) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (58) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (D) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement au permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (45) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (62) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (111) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Saskatchewan Bridge Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 5 mai 1905.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour vendredi, 5 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 3.

Par l'honorable M. Ferguson :

11 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toute correspondance échangée entre Henry F. Coombs, de Saint-Jean, N.-B., et le ministère de l'Agriculture du Canada ou quelqu'un des fonctionnaires de ce ministère, relativement à des articles expédiés par le dit Henry F. Coombs à l'exposition de Paris, en 1900, et à sa réclamation pour dépenses faites à cet égard et pour le paiement d'articles endommagés ou non retournés.

Pour mardi, 9 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Landry :

4 mai—Qu'il demandera :—

1. Le gouvernement a-t-il soumis la carabine Ross à des épreuves (*test*) pour en établir l'efficacité ?
2. Quelles sont ces épreuves ?
3. Quels en ont été les résultats ?
4. Quels sont les changements apportés à la confection de cette carabine depuis que le gouvernement a passé un contrat avec la Compagnie de la carabine Ross ?
5. Le gouvernement sait-il si cette carabine a subi des épreuves en Angleterre et si tel est le cas quel rapport le gouvernement a-t-il obtenu à ce sujet ?
6. Combien de carabines ont-elles été confectionnées depuis la date du susdit contrat ?
7. Combien ont-elles été reçues par le gouvernement qui comportent les derniers perfectionnements ?
8. Quel nombre de carabines le gouvernement est-il tenu d'accepter ?
9. A quel coût ?
10. Le gouvernement a-t-il distribué à des corps militaires quelques-unes de ces carabines ?
11. Quels sont les régiments qui en sont pourvus ?
12. Si aucune distribution n'a encore été faite quand le gouvernement se propose-t-il de la commencer ?

No 2.

Par l'honorable M. Landry :

4 mai—Qu'il demandera :—

1. Les autorités militaires ont-elles divisé les forces en cinq corps d'armées ?
2. Quels sont les commandants de chacun des corps ?
3. Quels sont les chefs d'état-major de chacun de ces commandants ?
4. Quel est le salaire de ces commandants ?
5. Quel est le salaire des chefs d'état-major ?
6. Quelle est la nationalité de chacun des commandants ?
7. Où seront les quartiers généraux de chacun de ces commandants ?

No 3.

Par l'honorable M. Landry :

4 mai—Qu'il demandera :—

Le gouvernement sait-il que sous les trois administrations qui ont précédé la sienne l'élément français du pays avait au Sénat un représentant, membre de l'Exécutif ?

Est-ce l'intention du gouvernement de rompre complètement avec cette tradition et l'élimination d'un représentant français membre du cabinet, d'une Chambre qui compte déjà trois membres anglais de l'exécutif, doit-elle être considérée comme la réalisation de la promesse faite que le Sénat serait réformé ?

Le gouvernement a-t-il l'intention de donner dans un avenir prochain un ministre français au Sénat.

No 4.

Par l'honorable M. Landry :

4 mai—Qu'il demandera :—

1. Combien le brise-glaces *Montcalm* a-t-il coûté jusqu'à ce jour au gouvernement, d'achat, de réparations, de gréement, d'approvisionnement ?
2. Quel est le nombre d'hommes attachés au service de ce vaisseau?
3. De combien se compose l'équipage proprement dit ?
4. Quelle est sa consommation quotidienne de charbon quand il fait le service ?
5. Combien ce charbon est-il payé la tonne ?

6. Combien de tonnes de charbon ont-elles été dépensées à bord du *Montcalm* depuis que ce vaisseau est au service du gouvernement ?

7. Quel est le montant des gages et salaires quotidiens payés à tous ceux qui sont attachés au service de ce bateau ?

8. Quel est le nombre de jours et le nombre d'heures (en moyenne) par jour pendant lesquels le *Montcalm* a été spécialement employé à briser le pont de glace au Cap-Rouge ?

9. A-t-il réussi à ce travail ?

10. Est-ce le *Montcalm* qui a déterminé la débâcle ou était-il échoué quand la débâcle s'est produite ?

11. Quand la débâcle a-t-elle eu lieu et quand le *Montcalm* est-il retourné à Québec ?

12. A-t-il subi des dommages quelconques et lesquels ?

13. Le gouvernement a-t-il l'intention de renouveler l'année prochaine les expériences qu'il a tentées cette année.

No 5.

Par l'honorable M. Landry :

4 mai—Qu'il demandera :—

Le gouvernement a-t-il l'intention de faire de Montréal, de Québec, de Saint-Jean, N.-B., et d'Halifax des ports libres ?

Quels sont actuellement parmi les ports canadiens ceux qui sont libres ?

Quels sont parmi les ports canadiens les ports que le gouvernement veut déclarer libres ?

Pour mercredi, 10 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. McMullen :

30 mars—Lorsque le bill (7) intitulé : " Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence ", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après " ensemencement " insérez " par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire ".

Pour mardi, 16 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B. :—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

" MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

" En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway*, et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway*. Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

" La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme " ingénieur ", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 5 mai 1905.

No 1.

5 avril—2e lecture (Bill Z) Acte modifiant l'Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian Yukon Western Railway Company*.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 2.

4 mai—2e lecture (Bill 123) Acte concernant le Conseil du collège presbytérien, Halifax.—(Honorable M. MacKeen.)—A.F.

No 3.

4 mai—2e lecture (Bill 125) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Crown Casulalty Company of Canada*.—(Honorable M. Lougheed.—A.F.

Pour mardi, 9 mai 1905.

No 1.

4 mai—2e lecture (Bill 65) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.—(Honorable M. Ellis.)—A.F.

No 2.

4 mai—2e lecture (Bill 71) Acte concernant le chemin de fer le Grand Nord du Canada.—(Honorable M. Power.)—A.F.

No 3.

4 mai—2e lecture (Bill 75) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 4.

4 mai—2e lecture (Bill 81) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rivière Ottawa, et à l'effet de changer son nom en celui de *Central Railway Company of Canada*.—(Honorable M. Domville.)—A.F.

No 5.

4 mai—2e lecture (Bill 83) Acte concernant la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company*.—(Honorable M. Watson.)—A.F.

No 6.

4 mai—2e lecture (Bill 84) Acte concernant la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié.—(Honorable M. Coffey.)—A.F.

No 7.

4 mai—2e lecture (Bill 90) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer d'Esquimalt et Nanaïmo.—(Honorable M. Templeman.)—A.F.

No 8.

4 mai—2e lecture (Bill 97) Acte concernant la compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *The Dominion Central Railway Company*.—(Honorable M. Frost.)—A.F.

No 9.

4 mai—2e lecture (Bill 104) Acte concernant la banque dite *The Northern Bank.* —(Honorable M. Watson.)—A.F.

No 10.

4 mai—2e lecture (Bill 107) Acte concernant un brevet de Céleste Joly.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.

No 11.

4 mai—2e lecture (Bill 108) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Western Life Insurance Company.*—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 12.

4 mai—2e lecture (Bill 112) Acte concernant la compagnie dite *The Hamilton, Galt and Berlin Railway Company,* et à l'effet de changer son nom en celui de *Hamilton, Galt and Guelph Railway Company.*—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 13.

4 mai—2e lecture (Bill 113) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Ontario, Hudson's Bay and Western.*—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 14.

4 mai—2e lecture (Bill 124) Acte concernant la banque dite *The Farmers Bank of Canada.*—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 15.

4 mai—2e lecture (Bill 142) Acte d'indemnité en faveur de Edward Norman Lewis, membre de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 16.

4 mai—2e lecture (Bill 106) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Dominion-Atlantic.*—(Honorable M. Power.)—A.F.

Pour mercredi, 10 mai 1905.

No 1.

12 avril—Prise en considération du 23e rapport du comité permanent des Divorces sur le bill pour faire droit à G. D. Harper, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 2.

12 avril—Prise en considération du 24e rapport du comité permanent des Divorces sur le bill pour faire droit à George Pearson, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 3.

12 avril—Prise en considération du 25e rapport du comité permanent des Divorces sur le bill pour faire droit à Clara B. McDermot, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 4.

4 mai—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique:—

"Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts.*"—(Honorable M. Wilson.)

No 5.

4 mai—2e lecture (Bill P) Acte constituant en corporation l'association dite *The British Canadian Empire League.*—(Honorable M. Domville.)—A.F.

No 6.

4 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 7.

4 mai—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

Pour jeudi, 11 mai 1905.

No 1.

4 mai—2e lecture (Bill 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 36

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Jeudi, 4 mai 1905.

PROCÈS - VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 37.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 5 mai 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Davis,	Lougheed,	Poirier,
Béique,	Dobson,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Black,	Domville,	MacKeen,	Robertson,
Bolduc,	Edwards,	McDonald (Cap-Breton),	Ross,
Boucherville, de, (C.M.G.),	Fiset,	McGregor,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Forget,	McKay (Truro),	Shehyn,
Casgrain (de Lanaudière),	Frost,	McMullen,	Templeman,
Cloran,	Godbout,	McSweeney,	Tessier,
Coffey,	Kerr (Cobourg),	Merner,	Thompson,
David,	Kerr (Toronto),	Miller,	Watson,
	King,	Owens,	Wilson,
	Landry,		Young.
	Legris,		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De M. Robinson et autres, du comté de Gaspé, demandant l'amélioration du chemin maritime allant de Sainte-Anne des Monts à la Rivière-au-Renard.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (63) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Brantford and Woodstock Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (73) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal, Québec et Sud ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été élus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 14.—Après " compagnie ", insérez ce qui suit comme article 2:—

" L'entreprise de la compagnie est par le présent acte déclarée être un ouvrage pour l'avantage général du Canada."

Page 1, ligne 19.—Après " piastres " insérez: " et pourra être porté en la manière établie par l'article 57 de l'Acte des Chemins de fer, 1903, à une somme n'excédant pas un million de piastres."

Page 2, ligne 2.—Retranchez " dix " et insérez " vingt ".

Page 2, ligne 9.—Après " Sud " insérez " la compagnie dite *The Montreal Bridge and Terminal Company* ".

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (60) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Algoma Copper Range Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (64) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (Y) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et la Baie de James ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (45) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que les dix-septième et soixante et dixième règles du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (46) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que les dix-septième et soixante et dixième règles du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (U) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive-Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 29.—Après " pourront " insérez " ou l'une ou l'autre pourra ".

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z) intitulé: " Acte modifiant l'Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian Yukon Western Railway Company* " a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (123) intitulé: " Acte concernant le Conseil du collège presbytérien, Halifax ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. MacKeen, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (125) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Crown Casualty Company of Canada* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. MacKeen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 9 mai 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mardi, 9 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 3.

Par l'honorable M. Ferguson :

11 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toute correspondance échangée entre Henry F. Coombs, de Saint-Jean, N.-B., et le ministère de l'Agriculture du Canada ou quelqu'un des fonctionnaires de ce ministère, relativement à des articles expédiés par le dit Henry F. Coombs à l'exposition de Paris, en 1900, et à sa réclamation pour dépenses faites à cet égard et pour le paiement d'articles endommagés ou non retournés.

No 4.

Par l'honorable M. Landry :

4 mai—Qu'il demandera :—

1. Le gouvernement a-t-il soumis la carabine Ross à des épreuves (*test*) pour en établir l'efficacité ?

2. Quelles sont ces épreuves ?

3. Quels en ont été les résultats ?

4. Quels sont les changements apportés à la confection de cette carabine depuis que le gouvernement a passé un contrat avec la Compagnie de la carabine Ross ?

5. Le gouvernement sait-il si cette carabine a subi des épreuves en Angleterre et si tel est le cas quel rapport le gouvernement a-t-il obtenu à ce sujet ?

6. Combien de carabines ont-elles été confectionnées depuis la date du susdit contrat ?

7. Combien ont-elles été reçues par le gouvernement qui comportent les derniers perfectionnements ?

8. Quel nombre de carabines le gouvernement est-il tenu d'accepter ?

9. A quel coût ?

10. Le gouvernement a-t-il distribué à des corps militaires quelques-unes de ces carabines ?

11. Quels sont les régiments qui en sont pourvus ?

12. Si aucune distribution n'a encore été faite quand le gouvernement se propose-t-il de la commencer ?

No 5.

Par l'honorable M. Landry :

4 mai—Qu'il demandera :—

1. Les autorités militaires ont-elles divisé les forces en cinq corps d'armées ?
2. Quels sont les commandants de chacun des corps ?
3. Quels sont les chefs d'état-major de chacun de ces commandants ?
4. Quel est le salaire de ces commandants ?
5. Quel est le salaire des chefs d'état-major ?
6. Quelle est la nationalité de chacun des commandants ?
7. Où seront les quartiers généraux de chacun de ces commandants ?

No 6.

Par l'honorable M. Landry :

4 mai—Qu'il demandera :—

Le gouvernement sait-il que sous les trois administrations qui ont précédé la sienne l'élément français du pays avait au Sénat un représentant, membre de l'Exécutif ?

Est-ce l'intention du gouvernement de rompre complètement avec cette tradition et l'élimination d'un représentant français membre du cabinet, d'une Chambre qui compte déjà trois membres anglais de l'exécutif, doit-elle être considérée comme la réalisation de la promesse faite que le Sénat serait réformé ?

Le gouvernement a-t-il l'intention de donner dans un avenir prochain un ministre français au Sénat.

No 7.

Par l'honorable M. Landry :

4 mai—Qu'il demandera :—

1. Combien le brise-glaces *Montcalm* a-t-il coûté jusqu'à ce jour au gouvernement, d'achat, de réparations, de gréement, d'approvisionnement ?

2. Quel est le nombre d'hommes attachés au service de ce vaisseau?

3. De combien se compose l'équipage proprement dit ?

4. Quelle est sa consommation quotidienne de charbon quand il fait le service ?

5. Combien ce charbon est-il payé la tonne ?

6. Combien de tonnes de charbon ont-elles été dépensées à bord du *Montcalm* depuis que ce vaisseau est au service du gouvernement ?

7. Quel est le montant des gages et salaires quotidiens payés à tous ceux qui sont attachés au service de ce bateau?

8. Quel est le nombre de jours et le nombre d'heures (en moyenne) par jour pendant lesquels le *Montcalm* a été spécialement employé à briser le pont de glace au Cap-Rouge ?

9. A-t-il réussi à ce travail ?

10. Est-ce le *Montcalm* qui a déterminé la débâcle ou était-il échoué quand la débâcle s'est produite ?

11. Quand la débâcle a-t-elle eu lieu et quand le *Montcalm* est-il retourné à Québec?

12. A-t-il subi des dommages quelconques et lesquels ?

13. Le gouvernement a-t-il l'intention de renouveler l'année prochaine les expériences qu'il a tentées cette année.

No 8.

Par l'honorable M. Landry :

4 mai—Qu'il demandera :—

Le gouvernement a-t-il l'intention de faire de Montréal, de Québec, de Saint-Jean, N.-B., et d'Halifax des ports libres ?

Quels sont actuellement parmi les ports canadiens ceux qui sont libres ?

Quels sont parmi les ports canadiens les ports que le gouvernement veut déclarer libres ?

Pour mercredi, 10 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. McMullen:

30 mars—Lorsque le bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après "ensemencement" insérez "par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire".

Pour mardi, 16 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

"MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

"En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les

travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway*, et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway*. Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

" La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme " ingénieur ", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 9 mai 1905.

No 1.

5 mai—3e lecture (Bill 63) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Brantford and Woodstock Railway Company*.—(Honorable M. Power).

No 2.

5 mai—3e lecture (Bill 73) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal, Québec et Sud, tel qu'amendé.—(Honorable M. Choquette.)

No 3.

5 mai—3e lecture (Bill U) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec, tel qu'amendé.—(Honorable M. Béique.)

No 4.

5 mai—3e lecture (Bill 60) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Algoma Copper Range Railway Company*.—(Honorable M. Davis.)

No 5.

5 mai—3e lecture (Bill 64) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.—(Honorable M. Edwards.)

No 6.

5 mai—3e lecture (Bill Y) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James.—(Honorable M. Davis.)

No 7.

4 mai—2e lecture (Bill 65) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.—(Honorable M. Ellis.)—A.F.

No 8.

4 mai—2e lecture (Bill 71) Acte concernant le chemin de fer le Grand Nord du Canada.—(Honorable M. Power.)—A.F.

No 9.

4 mai—2e lecture (Bill 75) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 10.

4 mai—2e lecture (Bill 81) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rivière Ottawa, et à l'effet de changer son nom en celui de *Central Railway Company of Canada*.—(Honorable M. Domville.)—A.F.

No 11.

4 mai—2e lecture (Bill 83) Acte concernant la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company*.—(Honorable M. Watson.)—A.F.

No 12.

4 mai—2e lecture (Bill 84) Acte concernant la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié.—(Honorable M. Coffey.)—A.F.

No 13.

4 mai—2e lecture (Bill 90) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer d'Esquimalt et Nanaïmo.—(Honorable M. Templeman.)—A.F.

No 14.

4 mai—2e lecture (Bill 97) Acte concernant la compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Dominion Central Railway Company*.—(Honorable M. Frost.)—A.F.

No 15.

4 mai—2e lecture (Bill 104) Acte concernant la banque dite *The Northern Bank*.—(Honorable M. Watson.)—A.F.

No 16.

4 mai—2e lecture (Bill 107) Acte concernant un brevet de Céleste Joly.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.

No 17.

4 mai—2e lecture (Bill 108) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Western Life Insurance Company*.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 18.

4 mai—2e lecture (Bill 112) Acte concernant la compagnie dite *The Hamilton, Galt and Berlin Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Hamilton, Galt end Guelph Railway Company*.—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 19.

4 mai—2e lecture (Bill 113) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Ontario, Hudson's Bay and Western*.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.F.

No 20.

4 mai—2e lecture (Bill 124) Acte concernant la banque dite *The Farmers Bank of Canada*.—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 21.

4 mai—2e lecture (Bill 142) Acte d'indemnité en faveur de Edward Norman Lewis, membre de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 22.

4 mai—2e lecture (Bill 106) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Dominion-Atlantic*.—(Honorable M. Power.)—A.F.

Pour mercredi, 10 mai 1905.

No 1.

12 avril—Prise en considération du 23e rapport du comité permanent des Divorces sur le bill pour faire droit à G. D. Harper, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 2.

12 avril—Prise en considération du 24e rapport du comité permanent des Divorces sur le bill pour faire droit à George Pearson, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 3.

12 avril—Prise en considération du 25e rapport du comité permanent des Divorces sur le bill pour faire droit à Clara B. McDermot, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 4.

4 mai—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique:—

" Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et

l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts.*"—(Honorable M. Wilson.)

No 5.

4 mai—2e lecture (Bill P) Acte constituant en corporation l'association dite *The British Canadian Empire League.*—(Honorable M. Domville.)—A.F.

No 6.

4 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 7.

4 mai—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

Pour jeudi, 11 mai 1905.

No 1.

4 mai—2e lecture (Bill 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 37

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Vendredi, 5 mai 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 38.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 9 mai 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Béique,
Black,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Cloran,
Coffey,
David,
Dobson,
Domville,
Drummond (Sir George),
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Gibson,
Gowan (C.M.G.),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Owens,
Poirier,
Power,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De la corporation du village de Norwich, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender les chartes accordées aux compagnies de téléphone, en déclarant que les poteaux de ces compagnies ne seront élevés à l'avenir, et que leurs conduits ne seront placés, dans les rues ou chemins des municipalités, qu'avec le consentement du conseil de la municipalité intéressée, et qu'aux conditions déterminées par ce conseil.

Le Très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat un bill (DD) intitulé: "Acte concernant l'administration d'un Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (63) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Brantford and Woodstock Railway Company*", ayant été lu,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. King, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Béique, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

Après débat,

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	David,	Ellis,	Macdonald (I.P.-E.),
Boucherville, de	Edwards,	Kerr (Toronto),	MacKeen—8.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Black,	Coffey,	McDonald (C.B.),	Sullivan,
Bolduc,	Dobson,	McGregor,	Templeman,
Bostock,	Domville,	McHugh,	Tessier,
Bowell	Fiset,	McKay (Truro),	Thompson,
(Sir Mackenzie),	Gibson,	Merner,	Watson,
Cartwright	Kerr (Cobourg),	Mitchell,	Wilson,
(Sir Richard),	King,	Power,	Wood,
Casgrain (Windsor),	Landry,	Robertson,	Young—33.
Cloran,	Lougheed,	Scott,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

Sept heures et demie du soir.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (73) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal, Québec et Sud ", tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau en changeant le titre dans le texte anglais seulement de manière à ce qu'il se lise comme suit : " *An Act to Incorporate the Montreal, Quebec and Southern Railway Company* ".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé de nouveau, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé de nouveau, lu la troisime fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (60) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Algoma Copper Range Railway Company* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (64) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (65) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71) intitulé: " Acte concernant le chemin de fer le Grand Nord du Canada ", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (75) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore ", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (81) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rivière Ottawa, et à l'effet de changer son nom en celui de *Central Railway Company of Canada* ", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company* ", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié ", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (90) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo ", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (97) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Dominion Central Railway Company* ", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (104) intitulé: " Acte concernant la banque dite *The Northern Bank* ", a été lu la deuxième fois.
L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :
Que les règles dix-sept et soixante soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (107) intitulé: " Acte concernant un brevet de Céleste Joly ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (108) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian West Life Insurance Company* ", a été lu la deuxième fois.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que les règles dix-sept et soixante soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (112) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Hamilton, Galt and Berlin Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Hamilton, Galt and Guelph Railway Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (113) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Ontario, Hudson's Bay and Western* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (124) intitulé: " Acte concernant la banque dite *The Farmers' Bank of Canada* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (142) intitulé: " Acte d'indemnité en faveur de Edward Norman Lewis, membre de la Chambre des Communes ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (106) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *Dominion Atlantic Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 10 mai 1905.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mercredi, 10 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 3.

Par l'honorable M. Ferguson :

11 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toute correspondance échangée entre Henry F. Coombs, de Saint-Jean, N.-B., et le ministère de l'Agriculture du Canada ou quelqu'un des fonctionnaires de ce ministère, relativement à des articles expédiés par le dit Henry F. Coombs à l'exposition de Paris, en 1900, et à sa réclamation pour dépenses faites à cet égard et pour le paiement d'articles endommagés ou non retournés.

No 4.

Par l'honorable M. McMullen:

30 mars—Lorsque le bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après "ensemencement" insérez "par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire".

Pour mardi, 16 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

"MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

"En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway*, et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway*. Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

"La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme "ingénieur", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs amé-

ricains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 10 mai 1905.

No 1.

12 avril—Prise en considération du 23e rapport du comité permanent des Divorces sur le bill pour faire droit à G. D. Harper, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 2.

12 avril—Prise en considération du 24e rapport du comité permanent des Divorces sur le bill pour faire droit à George Pearson, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 3.

12 avril—Prise en considération du 25e rapport du comité permanent des Divorces sur le bill pour faire droit à Clara B. McDermot, et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 4.

4 mai—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique:—

" Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts.*"—(Honorable M. Wilson.)

No 5.

4 mai—2e lecture (Bill P) Acte constituant en corporation l'association dite *The British Canadian Empire League.*—(Honorable M. Domville.)—A.F.

No 6.

4 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 7.

4 mai—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 8.

9 mai—2e lecture (Bill DD) Acte concernant l'administration d'un Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées.—(Le très honorable Sir Richard Cartwright.)

Pour jeudi, 11 mai 1905.

No 1.

4 mai—2e lecture (Bill 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

Pour vendredi, 12 mai 1905.

No 1.

9 mai—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 142) Acte d'indemnité en faveur de Edward Norman Lewis, membre de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

Pour mardi, 16 mai 1905.

No 1.

9 mai—2e lecture (Bill 90) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer d'Esquimalt et Nanaïmo.—(Honorable M. Templeman.)—A.F.

No 38

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mardi, 9 mai 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 39.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 10 mai 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Béique,
Black,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Choquette,
Cloran,
Coffey,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Drummond, (Sir George),
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Gowan (C.M.G.),
Hingston (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thompson,
Watson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table.

Par l'honorable M. Templeman:—De la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie.

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé :

Que les règles dix-sept et cinquante-deux soient suspendues relativement à la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan et que la dite pétition soit maintenant lue et reçue.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et la dite pétition a alors été lue au long par le greffier à la table.

Avec la permission du Sénat :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table.

Par l'honorable M. Templeman:—De la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et de l'Est, demandant l'adoption d'une loi qui la déclare être d'un intérêt général pour le Canada.

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé :

Que les règles dix-sept et cinquante-deux soient suspendues relativement à la pétition de la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est, et que la dite pétition soit maintenant lue et reçue.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et la dite pétition a alors été lue au long par le greffier à la table.

Avec la permission du Sénat :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table.

Par l'honorable M. Templeman:—De la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo, demandant l'adoption d'une loi confirmant un certain contrat passé avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et déclarant les travaux de la compagnie d'utilité publique pour le Canada.

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé :

Que les règles dix-sept et cinquante-deux soient suspendues relativement à la dite pétition et qu'elle soit maintenant lue et reçue.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et la dite pétition a alors été lue au long par le greffier à la table.

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé :

Que les règles dix-sept et cinquante-deux soient suspendues relativement à la pétition de la Compagnie du chemin de fer Central du Canada et que la dite pétition soit maintenant lue et reçue.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et la dite pétition a alors été lue au long par le greffier à la table.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (125) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Crown Casualty Company of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (103) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company*", a fait rapport qu'il avait

examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (104) intitulé: " Acte concernant la banque dite *The Northern Bank* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé :

Que les dix-septième et soixante et dixième règles du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (108) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian West Life Insurance Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (123) intitulé: " Acte concernant le Conseil du collège presbytérien, Halifax ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKay (Truro), secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (BB) intitulé: " Acte constituant en corporation la banque dite *The Monarch Bank* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du vingt-troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (L) intitulé: " Acte pour faire droit à George Dance Harper ", ayant été lu,

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (L) intitulé: " Acte pour faire droit à George Dance Harper ", ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du vingt-quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (K) intitulé: " Acte pour faire droit à George Pearson ", ayant été lu,

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (K) intitulé: " Acte pour faire droit à George Pearson ", ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt-cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé: " Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot ", ayant été lu,

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé: " Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot ", ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique :—

" Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre, ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts* ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (P) intitulé: " Acte constituant en corporation l'association dite *British Canadian Empire League* ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (7) intitulé: " Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence ", ayant été lu,

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (D) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (DD) intitulé: " Acte concernant l'administration d'un Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 11 mai 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour jeudi, 11 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 3.

Par l'honorable M. Ferguson :

11 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toute correspondance échangée entre Henry F. Coombs, de Saint-Jean, N.-B., et le ministère de l'Agriculture du Canada ou quelqu'un des fonctionnaires de ce ministère, relativement à des articles expédiés par le dit Henry F. Coombs à l'exposition de Paris, en 1900, et à sa réclamation pour dépenses faites à cet égard et pour le paiement d'articles endommagés ou non retournés.

Pour vendredi, 12 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Landry :

10 mai—Qu'il demandera :—

Le gouvernement a-t-il l'intention de donner des ordres pour que l'express maritime de l'Intercolonial, entre Montréal et Halifax et entre Halifax et Montréal, fasse tous les jours un voyage régulier entre ces deux villes ?

Pour mardi, 16 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

" MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

" En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway*, et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway*. Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

" La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme " ingénieur ", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs amé-

ricains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

No 2.

Par l'honorable M. McMullen:

30 mars—Lorsque le bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après "ensemencement" insérez "par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire".

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 11 mai 1905.

No 1.

10 mai—3e lecture (Bill BB) Acte constituant en corporation la banque dite *The Monarch Bank.*—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 2.

10 mai—3e lecture (Bill 123) Acte concernant le Conseil du collège presbytérien, Halifax.—(Honorable M. MacKeen.)

No 3.

10 mai—3e lecture (Bill 125) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Crown Casualty Company of Canada.*—(Honorable M. Lougheed.)

No 4.

10 mai—3e lecture (Bill 103) Acte concernant la compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company.*—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 5.

4 mai—2e lecture (Bill 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 6.

10 mai—Comité de toute la Chambre sur le (Bill DD) Acte concernant l'administration d'un Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)

Pour vendredi, 12 mai 1905.

No 1.

9 mai—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 142) Acte d'indemnité en faveur de Edward Norman Lewis, membre de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

Pour mardi, 16 mai 1905.

No 1.

10 mai—3e lecture (Bill 108) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian West Life Insurance Company.*—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 2.

9 mai—2e lecture (Bill 90) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer d'Esquimalt et Nanaïmo.—(Honorable M. Templeman.)—A.F.

No 3.

4 mai—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique:—

" Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à

la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts.*"—(Honorable M. Wilson.)

No 4.

10 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 5.

4 mai—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

Pour mercredi, 17 mai 1905.

No 1.

10 mai—2e lecture (Bill P) Acte constituant en corporation l'association dite *The British Canadian Empire League.*—(Honorable M. Domville.)—A.F.

No 39

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mercredi, 10 mai 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 40.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 11 mai 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Béique,
Black,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Choquette,
Church,
Cloran,
Coffey,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gowan (C.M.G.),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (107) intitulé: " Acte concernant un brevet de Céleste Joly ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que les dix-septième et soixante et dixième règles du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (AA) intitulé: " Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté le vingt-septième rapport de ce comité.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 11 mai 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, dix-septième jour d'avril dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (E) intitulé: " Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey ", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec les amendements suivants, qui sont nécessaires pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Page 1, ligne 19.—Retranchez " Elizabeth " et insérez " Eliza ".

Page 1, ligne 24.—Retranchez " Elizabeth " et insérez " Eliza ".

Dans le préambule :

Ligne 5.—Retranchez " Elizabeth " et insérez " Eliza ".
Ligne 8.—Retranchez les mots depuis " deux " jusqu'à " que ".
Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :
Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre mercredi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-huitième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Il est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 11 mai 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport.
Votre comité a pris en considération la pétition d'Agnes Hedevig Helga Salusbury Trelawney, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, épouse de John William Salusbury Trelawney, demandant à votre honorable Chambre de vouloir bien suspendre ses règlements et de lui permettre de payer ses honoraires au greffier du Sénat, et de présenter une pétition en obtention d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari, nonobstant l'expiration du délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills de divorce; et demandant aussi de procéder pendant la présente session à l'adoption du dit bill.
Votre comité recommande d'acquiescer à cette demande.
Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.
Objection ayant été faite à la dit motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat :—
L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :
Que le comité permanent des Divorces soit autorisé à siéger nonobstant l'ajournement du Sénat.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé :
Que le bill (99) intitulé: " Actt constituant en corporation la compagnie dite *Title and Trust Company* ", soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
JEUDI, 11 mai 1905.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo, demandant l'adoption d'une loi confirmant un certain contrat passé avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et déclarant les travaux de la compagnie d'utilité publique pour le Canada ; et

De la Compagnie du chemin de fer Central du Canada, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
JEUDI, 11 mai 1905.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes :—

De la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ; et

De la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et de l'Est, demandant l'adoption d'une loi qui déclare ses travaux être d'un intérêt général pour le Canada, et a constaté que les avis n'ont pas eu toute la durée voulue dans les deux cas. Néanmoins, comme les comités auxquels ces bills seront renvoyés pourront voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité, votre comité recommande de suspendre la quarante-neuvième règle en tant qu'elle a rapport aux dites pétitions.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
JEUDI, 11 mai 1905.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son vingtième rapport relatif au bill (99) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Title and Trust Company*", qui lui a été renvoyé en conformité de la cinquante-neuvième règle du Sénat, votre comité a constaté que les avis requs par la règle quarante-neuf ont été réguliers et suffisants.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé :

Que l'ordre du jour de mardi prochain pour la deuxième lecture du bill (90) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo", soit rayé et que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la deuxième fois.

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé :

Que les règles dix-sept et soixante du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill et qu'il soit renvoyé au comité permanent dts Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Frost a présenté au Sénat un bill (EE) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central du Canada".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (BB) intitulé: "Acte constituant en corporation la banque dite *The Monarch Bank*',' a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (123) intitulé: "Acte concernant le Conseil du collège presbytérien, Halifax", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (125) intitulé: "Acte constituant en corpo-

ration la compagnie dite *Crown Casualty Company of Canada*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (103) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième ltcture du bill (10) intitulé: "Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (DD) intitulé: "Acte concernant l'administration d'un acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Béique a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 12 mai 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour vendredi, 12 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 3.

Par l'honorable M. Ferguson :

11 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toute correspondance échangée entre Henry F. Coombs, de Saint-Jean, N.-B., et le ministère de l'Agriculture du Canada ou quelqu'un des fonctionnaires de ce ministère, relativement à des articles expédiés par le dit Henry F. Coombs à l'exposition de Paris, en 1900, et à sa réclamation pour dépenses faites à cet égard et pour le paiement d'articles endommagés ou non retournés.

No 4.

Par l'honorable M. Landry :

10 mai—Qu'il demandera :—

Le gouvernement a-t-il l'intention de donner des ordres pour que l'express maritime de l'Intercolonial, entre Montréal et Halifax et entre Halifax et Montréal, fasse tous les jours un voyage régulier entre ces deux villes ?

Pour mardi, 16 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

" MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

" En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway,* et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway.* Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

" La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme " ingénieur ", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs cana-

diens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

No 2.

Par l'honorable M. McMullen:

30 mars—Lorsque le bill (7) intitulé: " Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence ", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après " ensemencement " insérez " par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire ".

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

11 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant la quantité et la valeur de scorie basique importée *viâ*,—

1. Halifax,
2. Saint-Jean,

pendant les mois de janvier, février, mars et avril 1905—chaque mois séparément si possible.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 12 mai 1905.

No 1.

9 mai—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 142) Acte d'indemnité en faveur de Edward Norman Lewis, membre de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 2.

11 mai—2e lecture (Bill 99) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Title and Trust Company*.—(Honorable M. McHugh.)—A.F.

Pour mardi, 16 mai 1905.

No 1.

11 mai—3e lecture (Bill AA) Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company*.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 2.

10 mai—3e lecture (Bill 108) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian West Life Insurance Company*.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 3.

4 mai—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique:—

" Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de sem blables *Public House Trusts*."—(Honorable M. Wilson.)

No 4.

10 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 5.

4 mai—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 6.

11 mai—2e lecture (Bill EE) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Canada Central.—(Honorable M. Frost.)

No 7.

11 mai—2e lecture (Bill 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

Pour mercredi, 17 mai 1905.

No 1.

10 mai—2e lecture (Bill P) Acte constituant en corporation l'association dite *The British Canadian Empire League.*—(Honorable M. Domville.)—A.F.

No 2.

11 mai—Prise en considération du 27e rapport du comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey", et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 40

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Jeudi, 11 mai 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 41.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 12 mai 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Black,	Domville,	McGregor,	Robertson,
Bolduc,	Ellis,	McHugh,	Shehyn,
Bostock,	Ferguson,	McKay (Truro),	Sullivan,
Boucherville, de, (C.M.G.),	Fiset,	McLaren,	Templeman,
Casgrain (de Lanaudière),	Forget,	McMullen,	Tessier,
Casgrain (Windsor),	Gowan (C.M.G.),	McSweeney,	Thompson,
Church,	Kerr (Cobourg),	Merner,	Watson,
Cloran,	Kerr (Toronto),	Miller,	Wilson,
Coffey,	Landry,	Owens,	Wood,
David,	Lougheed,	Poirier,	Yeo,
	Macdonald (I.P.-E.),		Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (79) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bil en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), a proposé :

Que les dix-septième et soixante et dixième règles du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (111) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Saskatchewan Bridge Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que les règles dix-sept et soixante et dix du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (Z) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Canadian Yukon Western Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

Page 1, lignes 20 et 21.—Après "détenteurs" retranchez les mots "d'actions ordinaires", et insérez "de toutes actions tant privilégiées qu'ordinaires".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit amendment soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (75) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore ", a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (81) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rivière Ottawa, et à l'effet de changer son nom en celui de *Central Railway Company of Canada* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

Page 2.—Retranchez les articles cinq et six.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit amendment soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (90) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Coffey, a proposé :

Que les règles dix-sept et soixante et dix du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Divorces, a présenté le vingt neuvième rapport de ce comité.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 12 mai 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, trente et unième jour de mars dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (J) intitulé: "Acte pour faire droit à Philip Vibert", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec l'amendement suivant, qui est nécessaire pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule :

Page 1, ligne 8, après "le" insérez "ou vers le".

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que comme témoignage de sympathie pour l'honorable Secrétaire d'Etat, le Sénat s'ajourne.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 16 mai 1905.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mardi, 16 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 3.

Par l'honorable M. Ferguson :

11 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toute correspondance échangée entre Henry F. Coombs, de Saint-Jean, N.-B., et le ministère de l'Agriculture du Canada ou quelqu'un des fonctionnaires de ce ministère, relativement à des articles expédiés par le dit Henry F. Coombs à l'exposition de Paris, en 1900, et à sa réclamation pour dépenses faites à cet égard et pour le paiement d'articles endommagés ou non retournés.

No 4.

Par l'honorable M. Landry :

10 mai—Qu'il demandera :—

Le gouvernement a-t-il l'intention de donner des ordres pour que l'express maritime de l'Intercolonial, entre Montréal et Halifax et entre Halifax et Montréal, fasse tous les jours un voyage régulier entre ces deux villes ?

No 5.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B.:—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

"MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

"En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway*, et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway*. Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

"La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme "ingénieur", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi

ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

No 6.

Par l'honorable M. McMullen:

30 mars—Lorsque le bill (7) intitulé: " Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence ", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après " ensemencement " insérez " par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire ".

No 7.

Par l'honorable M. Domville :

11 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant la quantité et la valeur de scorie basique importée *viâ*,—

1. Halifax,
2. Saint-Jean,

pendant les mois de janvier, février, mars et avril 1905—chaque mois séparément si possible.

No 8.

Par l'honorable M. Owens :

12 mai—Que lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill (81) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rivière Ottawa, et à l'effet de changer son nom en celui de *Central Railway Company of Canada* ", il proposera que le dit bill soit modifié comme suit :—

Que l'article 4 soit modifié par addition, après le mot " substitution ", ligne 33, des mots " de l'article 281 de l'Acte des Chemins de fer, 1903 " aux mots " article 239 de l'Acte des Chemins de fer et la substitution ".

Que l'article 7 soit modifié par addition des mots suivants: " La charte et les droits qu'elle confère à la compagnie sont par le présent acte déclarés être en pleine vigueur comme si le dit article 13 n'eut pas été passé."

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 16 mai 1905.

No 1.

11 mai—3e lecture (Bill AA) Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company*.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 2.

10 mai—3e lecture (Bill 108) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian West Life Insurance Company*.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 3.

12 mai—3e lecture (Bill Z) Acte concernant la compagnie dite *The Canadian Yukon Western Railway Company*.—(Honorable M. Davis.)

No 4.

12 mai—3e lecture (Bill 75) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore.—(Honorable M. Watson.)

No 5.

12 mai—3e lecture (Bill 81) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rivière Ottawa, et à l'effet de changer son nom en celui de *Central Railway Company of Canada*.—(Honorable M. Domville.)

No 6.

9 mai—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 142) Acte d'indemnité en faveur de Edward Norman Lewis, membre de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 7.

11 mai—2e lecture (Bill 99) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Title and Trust Company*.—(Honorable M. McHugh.)—A.F.

No 8.

4 mai—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique:—

"Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de sem blables *Public House Trusts*."—(Honorable M. Wilson.)

No 9.

10 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 10.

4 mai—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 11.

11 mai—2e lecture (Bill EE) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central du Canada.—(Honorable M. Frost.)—A.F.

No 12.

11 mai—2e lecture (Bill 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

Pour mercredi, 17 mai 1905.

No 1.

10 mai—2e lecture (Bill P) Acte constituant en corporation l'association dite *The British Canadian Empire League*.—(Honorable M. Domville.)—A.F.

No 2.

11 mai—Prise en considération du 27e rapport du comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé: " Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey ", et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

Pour vendredi, 19 mai 1905.

No 1.

12 mai—Prise en considération du 29e rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (J) intitulé: " Acte pour faire droit à Philip Vibert ", et de la preuve.—(Honorable M. Gowan.)

No 41

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Vendredi, 12 mai 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 42.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 16 mai 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Bostock,
Bowell,
(Sir Mackenzie),
Cartwright,
(Sir Richard),
Casgrain,
(de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Davis,
Dobson,
Domville,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Gowan (C.M.G.),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landry,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald,
(Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross,
Shehyn,
Sullivan,
Tessier,
Thibaudeau,
(de La Vallière),
Thibaudeau,
(Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young,

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 10 mai 1905.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat afin d'informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé M. Bristol, député du district électoral de Toronto-Centre, membre des comités mixtes de la Bibliothèque et des Impressions du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, en remplacement de M. Clarke, décédé.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Le Très honorable Sir Richard Cartwright, ministre du département du Commerce, a présenté au Sénat un appendice au rapport du ministre de l'Agriculture : Les rapports des directeurs de la ferme expérimentale pour l'année 1904.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 16.*)

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toute correspondance échangée entre Henry F. Coombs, de Saint-Jean, N.-B., et le ministère de l'Agriculture du Canada ou quelqu'un des fonctionnaires de ce ministère, relativement à des articles expédiés par le dit Henry F. Coombs à l'exposition de Paris, en 1900, et à sa réclamation pour dépenses faites à cet égard et pour le paiement d'articles endommagés ou non retournés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Watson a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 16 mai 1905.

Dans l'affaire de Agnès H. H. Salusbury Trelawney, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

D'Agnès Hedwig Helga Salusbury Trelawney, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec John William Salusbury Trelawney, de la ville de Minnedosa.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les règles treize, dix-sept et cent six soient suspendues en tant qu'elles ont rapport à la dite pétition et qu'elle soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a alors été lue par le greffier à la table.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que les règles dix-sept et cinquante-deux soient suspendues relativement à la pétition de l'honorable M. Dryden et autres, de la cité de Toronto, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *Sterling Bank of Canada.*

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et la dite pétition a alors été lue par le greffier à la table.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que les règles dix-sept et cinquante-deux soient suspendues relativement à la pétition de la compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et la dite pétition a alors été lue par le greffier à la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (AA) intitulé: " Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (108) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian West Life Insurance Company* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Canadian Yukon Western Railway Company* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (75) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Lenore ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (81) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rivière Ottawa, et à l'effet de changer son nom en celui de *Central Railway Company of Canada* ", tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McHugh, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé en amendement :

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau comme suit :—

Page 1, lignes 33 et 34.—Retranchez " du chiffre 281 à celui de 239 " et après 2, insérez les mots " article 281 de l'Acte des Chemins de fer de 1903 " aux mots " article 239 de l'Acte des Chemins de fer ".

Retranchez articles 5 et 6.

Page 2, ligne 22.—Après "1904" ajoutez: "La charte et les droits qu'elle confère à la compagnie sont par le présent acte déclarés être en pleine vigueur comme si le dit article 13 n'eût pas été passé".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé de nouveau, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé de nouveau, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (142) intitulé: "Acte d'indemnité en faveur de Edward Norman Lewis, membre de la Chambre des Communes".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisime fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (99) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Title and Trust Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique.—

"Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre, ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", ayant été lu,

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (D) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (EE) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central du Canada ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (10) intitulé: " Acte concernant les étiquettes des Unions Ouvrières ", ayant été lu,

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Cloran, a proposé :

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que Sir Henri E. Taschereau, député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendrait au Sénat cet après-midi à cinq heures pour donner la sanction royale à certains bills qui ont été passés par le Sénat et la Chambre des Communes, au cours de la présente session.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance.

L'honorable juge Sir Henri E. Taschereau, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, étant assis au pied du trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " *que c'est le désir* " *du député de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès* " *de Lui, dans la salle du Sénat* ".

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur :

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Acte modifiant l'Acte de la Police à cheval du Nord-Ouest, 1904.

Acte modifiant l'Acte des Commissaires du havre de Québec, 1899.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *London and St. Clair Railway Company.*

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Georgian Bay and Seaboard Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.

Acte concernant la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental.

Acte concernant les entreprises de travaux pour l'Etat.

Acte modifiant l'Acte concernant le Ministère des Chemins de fer et Canaux.

Acte modifiant l'Acte des Travaux publics.

Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903.

Acte concernant le Recensement et les Statistiques.

Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel du Canada et du Michigan.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Acte concernant la Compagnie du pont du Sud du Canada.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon.

Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland.

Acte concernant la compagnie dite *The Regina and Hudson's Bay Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte concernant la compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim.

Acte concernant la Banque de Molson.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *St. Mary's and Western Ontario Railway Company.*

Acte concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company.*

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Sovereign Fire Assurance Company of Canada.*

Acte constituant en corporation la compagnie dite Calgary, Red Deer and Battleford *Railway Company.*

Acte concernant certains brevets de la *Facer Solid Steel Car Wheel Company, of Perth* (à responsabilité limitée).

Acte concernant un brevet de la compagnie dite *The Paper Goods Company* (à responsabilité limitée).

Acte concernant certains brevets d'invention de Jean Effront.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Lebonk and Thunder Bay Railway Company.*

Acte concernant la compagnie dite *The MacLeod, Cardston and Montana Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté.

Acte concernant la compagnie dite *Monterey Electric and Gas Company* (à responsabilité limitée), et à l'effet de changer son nom en celui de *Monterey Railway, Light and Power Company.*

Acte concernant la compagny dite *The Brockville, Westport and North-western Railway Company.*

Acte constituant en corporation le compagnie dite *Calgary and Battleford Railway Company.*

Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées.

Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century.*

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Imperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada.*

Acte concernant le Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance mutuelle du Canada.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Ontario Fire Insurance Company.*

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Annuity Company of Canada.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabaska Northern Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la baie d'Hudson au Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami, et à l'effet de changer son nom en celui de l'*Ontario Northern and Timagami Railway Company.*

Acte concernant le Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du Sud.

Acte concernant la compagnie dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company.*

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabasca Railway Company.*

Acte pour faire droit à James Arthur Pryor.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Moose-Jaw and Edmonton Railway Company.*

Acte concernant un brevet de la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company* (à responsabilité limitée).

Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy.

Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada.

Acte concernant le chemin Atlantique Canadien.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Brantford and Woodstock Railway Company.*

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Algoma Copper Range Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Acte concernant la banque dite *The Northern Bank.*

Acte concernant le Conseil du Collège presbytérien, Halifax.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Crown Casualty Company of Canada.*

Acte concerenant la compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company.*

Acte concernant certain brevet de Céleste Joly.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Toronto, Hamilton et Buffalo.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Saskatchewan Bridge Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Canadian West Life Insurance Company.*

Acte concernant la compagnie dite *The Battleford and Lake Lenore Railway Company.*

Acte constituant en corporation *The Montreal, Québec and Southern Railway Company.*

Acte concernant la *Citizens' Bank of Canada.*

Acte concernant l'administration d'un Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général, sanctionne ces bills:—

Après quoi il a plu au Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (DD) intitulé: "Acte concernant l'administration d'un Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (N) intitulé: "Acte concernant la *Citizens' Bank of Canada*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (73) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Montréal, Québec et Sud", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (G) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquel elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

(*Voir Journal.*)

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (H) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal and Railway Company*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

(*Voir Journal.*)

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (O) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Owen Sound and Meaford Railway Company*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (131) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (140) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The North-West Coal and Coke Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Great West Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois et renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité de la règle cinquante-neuf du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (141) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (148) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Alors, sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Power.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 17 mai 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mercredi, 17 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 3.

Par l'honorable M. Macdonald, C.B. :—

15 janvier—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

" MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

" En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway,* et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway.* Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

" La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme " ingénieur ", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et qu'il demandera si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

Pour jeudi, 18 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Landry :

17 mai—Qu'il demandera :—

Est-ce l'intention du gouvernement de faire traduire immédiatement les règles et règlements de la milice en force, sous le nom de *King's Regulations for Canada,* et de faire distribuer cette traduction aux officiers français de la milice canadienne avant l'ouverture des camps d'entraînement, dans le mois prochain ?

No 2.

Par l'honorable M. McMullen:

30 mars—Lorsque le bill (7) intitulé: " Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence ", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après " ensemencement " insérez " par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire ".

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 17 mai 1905.

No 1.

10 mai—2e lecture (Bill P) Acte constituant en corporation l'association dite *The British Canadian Empire League*.—(Honorable M. Domville.)—A.F.

No 2.

11 mai—Prise en considération du 27e rapport du comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé: " Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey ", et sur la preuve.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

No 3.

16 mai—2e lecture (Bill 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

Pour jeudi, 18 mai 1905.

No 1.

10 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 2.

16 mai—2e lecture (Bill 131) Acte concernant la compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company*.—(Honorable M. Young.)

No 3.

16 mai—2e lecture (Bill 141) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo à Lardo-Duncan.—(Honorable M. Templeman.)

No 4.

16 mai—2e lecture (Bill 148) Acte modifiant l'Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)

Pour vendredi, 19 mai 1905.

No 1.

12 mai—Prise en considération du 29e rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (J) intitulé: " Acte pour faire droit à Philip Vibert ", et de la preuve.—(Honorable M. Gowan.)

Pour mardi, 23 mai 1905.

No 1.

4 mai—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique:—

" Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de sem blables *Public House Trusts.*"—(Honorable M. Wilson.)

No 2.

4 mai—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mardi, 16 mai 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 43.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 17 mai 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Coffey,
Davis,
Dobson,
Domville,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gowan (C.M.G.),
Hingston (Sir William),
Jones,
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Power,
Robertson,
Ross,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (110) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (39) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en foire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (83) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (97) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Dominion Central Railway Compay*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (112) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Hamilton, Galt and Berlin Railway Company*, et à l'effet de changer son som en celui de *Hamilton, Galt and Guelph Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (113) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Ontario, Hudson's Bay and Western*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

L'article 14 du chapitre 78 des Statuts de 1901 est amendé par l'insertion après le mot "Nord", dans la quatrième ligne du dit article, des mots: "La Compagnie du chemin de fer du Canada Central".

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a appelé l'attention du gouvernement sur une partie du rapport du juge Winchester, nommé pour s'enquérir de la vérité ou de la fausseté de l'allégation que le gérant de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique employait des ingénieurs civils des Etats-Unis à l'exclusion des ingénieurs fédéraux, comme suit :—

Relativement à la compétence et à la disponibilité des ingénieurs canadiens, le juge Winchester dit :—

"MM. Hays et Stephens ayant déclaré qu'il leur était impossible de trouver des ingénieurs canadiens en état d'exécuter les travaux nécessaires en rapport avec ce chemin de fer, je me suis enquis de la compétence et de la disponibilité des ingénieurs résidant *bonâ fide* en Canada, et j'ai interrogé plusieurs ingénieurs éminents sur cette question. Ils se sont accordés à dire qu'on pouvait trouver un nombre suffisant d'ingénieurs canadiens capables d'exécuter les travaux aussi bien, sinon mieux, que les ingénieurs américains nommés, et que si M. Hays ou M. Stephens avaient fait les démarches nécessaires, ils n'auraient eu aucune difficulté à trouver des hommes compétents pour l'exécution des travaux."

Le juge Winchester cite le témoignage de Sir Sanford Fleming, et autres, relativement à la compétence des ingénieurs canadiens et il dit :—

"En sus du témoignage des ingénieurs ci-dessus mentionnés, unanimes à dire que les ingénieurs canadiens n'étaient pas inférieurs aux ingénieurs américains pour les travaux en question,—quelques-uns ayant déclaré que leur compétence était plus grande à raison de leur plus longue expérience dans la région septentrionale du pays, et qu'un grand nombre d'entre eux étaient prêts à travailler aux appointements offerts,—j'ai interrogé M. William Mackenzie, associé de la maison engagée dans la construction du *Canadian Northern Railway,* et il m'a déclaré qu'il ne connaissait pas un ingénieur attaché à cette entreprise qui fût américain.

J'ai aussi interrogé M. A. W. Campbell, sous-commissaire des travaux publics d'Ontario, ingénieur civil, chargé de la construction du *Temiscamingue and Northern Ontario Railway.* Il a déclaré qu'il n'avait aucune difficulté à trouver des ingénieurs canadiens pour entreprendre la localisation et la construction de ce chemin de fer. De fait, il avait reçu un si grand nombre de demandes qu'il ne savait qu'en faire."

Le rapport se termine comme suit :—

"La preuve faite devant moi au cours de l'enquête me porte à croire qu'aucune démarche sérieuse n'a été faite pour trouver des ingénieurs canadiens pour la localisation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par ceux qui avaient autorité de le faire; que si telle démarche eût été faite, on n'aurait eu aucune difficulté à trouver un nombre suffisant de ces ingénieurs capables, non seulement de localiser mais de construire la ligne entière. Dans le terme "ingénieur", je comprends l'ingénieur en chef, le dessinateur, l'ingénieur de ports, niveleur, topographe, etc., etc. Malgré cela, on semblait vouloir employer des ingénieurs américains et, dans certains cas, des instances ont été faites auprès des présidents d'autres compagnies de chemins de fer pour permettre à leurs employés de quitter leur emploi pour venir en Canada et prendre du service sur ce chemin de fer. J'ai déjà donné un état du nombre des ingénieurs américains ainsi employés. Je constate aussi, d'après l'enquête, que les ingénieurs canadiens ne sont pas inférieurs aux ingénieurs américains pour ces entreprises; comme ils connaissent mieux le pays, ils sont plus en état d'exécuter ces travaux. Je désire aussi

ajouter que les ingénieurs canadiens ne demandent pas de protection pour eux-mêmes, mais qu'ils désirent être traités sur le même pied que tous autres. A mon avis, il n'y a pas de doute, qu'il y a eu disparité de traitement à leur égard."

Et il a demandé si le gouvernement a pris des mesures pour mettre en vigueur l'Acte concernant le travail des aubains.

Combien d'ingénieurs civils américains sont employés à l'exploration du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et combien d'ingénieurs fédéraux ?

Débat.

Le Très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat la liste des arpenteurs au service de la compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company.*

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* .)

L'honorable M. Frost, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la deuxième lecture du bill (10) intitulé: "Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières".

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey", ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé: " Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey ", ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 18 mai 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour jeudi, 18 mai 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 3.

Par le Très honorable Sir Richard Cartwright :

17 mai—Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi, le 6 juin prochain, à trois heures de l'après-midi.

No 4.

Par l'honorable M. Landry :

17 mai—Qu'il demandera :—

Est-ce l'intention du gouvernement de faire traduire immédiatement les règles et règlements de la milice en force, sous le nom de *King's Regulations for Canada*, et de faire distribuer cette traduction aux officiers français de la milice canadienne avant l'ouverture des camps d'entraînement, dans le mois prochain ?

No 5.

Par l'honorable M. McMullen:

30 mars—Lorsque le bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après "ensemencement" insérez "par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire".

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 18 mai 1905.

No 1.

17 mai—3e lecture (Bill 110) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Toronto et Hamilton.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 2.

17 mai—3e lecture (Bill 39) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 3.

17 mai—3e lecture (Bill 83) Acte concernant la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company*.—(Honorable M. Watson.)

No 4.

17 mai—3e lecture (Bill 97) Acte concernant la compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Dominion Central Railway Company*.—(Honorable M. Watson.)

No 5.

17 mai—3e lecture (Bill 112) Acte concernant la compagnie dite *The Hamilton, Galt and Berlin Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Hamilton, Galt and Guelph Railway Company*.—Honorable M. Macdonald, C.B.)

No 6.

17 mai—3e lecture (Bill 113) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Ontario, Hudson's Bay and Western*, tel qu'amendé.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

No 7.

16 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 8.

16 mai—2e lecture (Bill 131) Acte concernant la compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company*.—(Honorable M. Young.)

No 9.

16 mai—2e lecture (Bill 141) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo à Lardo-Duncan.—(Honorable M. Templeman.)

No 10.

16 mai—2e lecture (Bill 148) Acte modifiant l'Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)

No 11.

17 mai—Prise en considération du troisième rapport du comité mixte des Impressions.—(Honorable M. Gibson.)

No 12.

17 mai—Reprise du débat ajourné sur la deuxième lecture du (Bill 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières.—(Honorable M. Gibson.)—A.F.

Pour vendredi, 19 mai 1905.

No 1.

12 mai—Prise en considération du 29e rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (J) intitulé: " Acte pour faire droit à Philip Vibert ", et de la preuve.—(Honorable M. Gowan.)

Pour mardi, 23 mai 1905.

No 1.

4 mai—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique:—

" Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts.*"—(Honorable M. Wilson.)

No 2.

4 mai—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 43

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mercredi, 17 mai 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 44.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 18 mai 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Bostock,
Bowell,
(Sir Mackenzie),
Cartwright,
(Sir Richard),
Casgrain,
(de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Davis,
Dobson,
Domville,
Drummond,
(Sir George),
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gowan (C.M.G.),
Jones,
Kerr (Toronto),
Landry,
Legris,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald,
(Victoria),
MacKay (Alma),
MacKeen,
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Mitchell,
Montplaisir,
Perley,
Poirier,
Power,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau,
(Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Béique, a proposé :

Que le greffier du Sénat signe et fasse distribuer aux sénateurs des certificats des cartes d'identification pour circulation gratuite en Canada.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Divorces, a présenté son trentième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT.

CHAMBRE DE COMITÉ No 28,

JEUDI, 18 mai 1905.

Le comité des Divorces a l'honneur de présenter son trentième rapport:—

1. Conformément à l'ordre de renvoi du mercredi, douzième jour d'avril dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (Q) intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado", et a reçu les dépositions assermentées des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande. Le pétitionnaire et la défenderesse ont tous deux comparu en personne et ils étaient représentés par conseils.

2. Votre comité soumet avec le présent rapport certaines dépositions données devant lui de la part du pétitionnaire Isaac Pitblado, savoir: le témoignage sous serment du dit pétitionnaire; ceux de Sabina Elizabeth Malcolm, et de William B. Macnamara, et certains documents mentionnés dans ces témoignages, lesquels documents sont cotés respectivement comme pièces une, quatre, cinq et six.

3. Vu les dépositions mentionnées dans le paragraphe précédent, votre comité recommande que le bill soit adopté avec les amendements suivants nécessaires pour le faire concorder avec les dépositions et avec les allégations du pétitionnaire dans sa demande pour redressement de griefs.

Page 1.—Ajoutez ce qui suit comme article 3 :—

"3. Le dit Isaac Pitblado aura la garde et la surveillance constantes de la personne de ses dits enfants Almira Campbell Pitblado et Edward Bruce Pitblado, sans que la dite Almira Pitblado ait le droit d'intervenir de quelque manière que ce soit.

Dans le préambule :

Ligne 6.—Après "d'Amérique" insérez: "qu'à la date du dit mariage il était, a toujours été depuis et est actuellement domicilié en la dite cité de Winnipeg".

Ligne 12.—Retranchez les mots depuis "d'adultère" jusqu'à "que", dans la ligne 13.

Ligne 17.—Après "remarier" insérez: "la garde des dits enfants".

4. En conformité de la règle 114 du Sénat, votre comité soumet aussi les autres dépositions reçues par lui de la part du pétitionnaire, savoir : les témoignages sous serment de deux témoins et certains documents y mentionnés cotées respectivement comme pièces *deux* et *trois*.

5. Vu que les dépositions mentionnées au paragraphe 4 de ce rapport ne concernent en rien l'accusation d'adultère sur laquelle est basé le bill tel qu'amendé, et vu que, dans l'intérêt de la moralité et de toutes les personnes en cause, il n'est pas à propos d'imprimer et de publier ces témoignages, votre comité recommande que les dits témoi-

gnages ne soient pas imprimés ni autrement rendus publiques; ce à quoi l'avocat du pétitionnaire et celui de la défenderesse ont tous deux donné leur consentement.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat le mercredi, sept juin prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Divorces, a présenté son trente et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DU COMITÉ No 28,
JEUDI, 18 mai 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente et unième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de Agnès Hedwig Helva Salusbury Trelawney, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec John William Salusbury Trelawney, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce.

Le tout respectueusement soumis.

J. R. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat le mercredi, sept juin prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (84) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois le mercredi, septième jour de juin prochain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (124) intitulé: "Acte concernant la banque dite *The Farmers' Bank of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier.

et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

Page 1.—Retranchez l'article trois (3).

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé :

Que les règles dix-sept et soixante et dix du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et, il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 18 mai 1905.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions de l'honorable M. Dryden et autres, de la cité de Toronto, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *Sterling Bank of Canada*; et de la compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie, et a constaté que les avis requis n'ont pas été publiés pendant tout le temps voulu.

Votre comité recommande cependant de suspendre la règle 49e relativement à la dite pétition, vu que le comité qui sera chargé de ce bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de ce défaut de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 18 mai 1905.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport relatif au bill (140) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The North-West Coal and Coke Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Great West Railway Company*", et il a constaté que les avis requis par la règle quarante-neuf ont été réguliers et suffisants.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Frost, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé :

Que la cinquante-deuxième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport aux bills FF et GG.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (FF) intitulé: "Acte concernant la banque dite *The Sterling Bank of Canada*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le mercredi, septième jour de juin prochain.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (GG) intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le mercredi, septième jour de juin prochain.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Bernier, a proposé :

Que le bill (140) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The North-West Coal and Coke Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Great West Railway Company*", soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture le mercredi, septième jour de juin prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Le Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné au mardi, le 6 juin prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (110) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (97) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Dominion Central Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (112) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Hamilton, Galt and Berlin Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Hamilton, Galt and Guelph Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (113) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Ontario, Hudson's Bay and Western*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", ayant été lu,

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, septième jour de juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (131) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (141) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (148) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail", a été lu la deuxième fois.

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général le mercredi, septième jour de juin prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la deuxième lecture du bill (10) intitulé: "Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières".

Après un nouveau débat,

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise au mercredi, septième jour de juin prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (92) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le mercredi, septième jour de juin prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (134) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Provident Savings Association, Limited*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le mercredi, septième jour de juin prochain.

Alors, le Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné au mardi, sixième jour de juin prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 6 juin 1905.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mardi, 6 juin 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

24 mars—Qu'il proposera que le Sénat prenne en considération le projet d'une célébration convenable, par le Parlement et la population du Canada, du centenaire de la mort de Nelson, le héros de la marine anglaise.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101. Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 3.

Par l'honorable M. Macdonald (C.A.) :

18 mai—Qu'il demandera au gouvernement si les concessions suivantes, dans les districts miniers du Yukon, ont été annulées, ou si quelques-unes d'elles sont exploitées et paient le loyer, le droit régalien ou la licence stipulée :—

	Acres.
Concession Boyle	25,600
" Bronson et Ray	5,120
" Watson et Doyle	1,920
" Boyle *quartz creek*	1,920
" Herman	3,840
" Anderson	2,560
Total	40,960

Pour mercredi, 7 juin 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald :

18 mai—Qu'il demandera au gouvernement où en sont rendues les négociations pour la création d'un service de vapeurs, sur les océans Atlantique et Pacifique, à Mexico; si le gouvernement a l'intention de créer un tel service; si le projet est abandonné, quelle en est la raison ?

No 2.

Par l'honorable M. McMullen:

30 mars—Lorsque le bill (7) intitulé: " Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence ", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après " ensemencement " insérez " par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire ".

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 6 juin 1905.

No 1.

12 mai—Prise en considération du 29e rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (J) intitulé: " Acte pour faire droit à Philip Vibert ", et de la preuve.—(Honorable M. Gowan.)

No 2.

4 mai—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique:—

" Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts.*"—(Honorable M. Wilson.)

No 3.

4 mai—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill D) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

Pour mercredi, 7 juin 1905.

No 1.

18 mai—3e lecture (Bill 84) Acte concernant la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié.—(Honorable M. Coffey.)

No 2.

18 mai—Prise en considération du 30e rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le (Bill Q) intitulé: " Acte pour faire droit à Isaac Pitblado ", et la preuve.—(Honorable M. Gowan.)

No 3.

18 mai—Prise en considération du 31e rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition *Trelawney.*—(Honorable M. Gowan.)

No 4.

18 mai—2e lecture (Bill FF) Acte concernant la banque dite *The Sterling Bank of Canada.*—(Honorable M. Watson.)—A.F.

No 5.

18 mai—2e lecture (Bill GG) Acte concernant la compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company.*—(Honorable M. Watson.)—A.F.

No 6.

18 mai—2e lecture (Bill 140) Acte concernant la compagnie dite *The North-West Coal and Coke Railway Company,* et à l'effet de changer son nom en celui de *Great West Railway Company.*—(Honorable M. Perley.)—A.F.

No 7.

18 mai—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 8.

18 mai—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 148) Acte modifiant l'Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwrigrt.)

No 9.

17 mai—Reprise du débat ajourné sur la deuxième lecture du (Bill 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)—A.F.

No 10.

18 mai—2e lecture (Bill 92) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York.—(Honorable M. Edwards.)—A.F.

No 11.

18 mai—2e lecture (Bill 134) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Provident Savings Association, Limited.*—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Jeudi, 18 mai 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 45.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 6 juin 1905.

Le Sénat se réunit à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (de Lanaudière),
Church,
David,
Davis,
Dobson,
Edwards,
Fiset,
Fulford,
Gibson,
Godbout,
Gowan (C.M.G.),
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Owens,
Perley,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Régina),
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Watson :—De la compagnie dite *The Metal Volatilization Company* ; et, de la compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company.*

Par l'honorable M. Legris :—De la compagnie dite *Joliette and Lake Manuan Colonization and Railway Company.*

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les règles dix-septième et cinquante-deuxième du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport aux dites pétitions, et que les dites pétitions soient maintenant lues et reçues.

Les dites pétitions ont alors été lues et reçues.

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que les dix-septième et cinquante-deuxième règles soient suspendues en tant qu'elles ont rapport à la pétition de la compagnie dite *Joliette and Lake Manuan Colonization and Railway Company,* et que la dite pétition soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a alors été lue et reçue.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du Secrétaire d'Etat, pour informer cette Chambre que l'honorable William Ross avait été appelé au Sénat.

Ordonné, qu'il soit inscrit sur le Journal, et il est comme suit :—

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 22 mai 1905.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau en date du dix-huitième jour de mai A.D. mil neuf cent cinq (1905) l'honorable William Ross, de la cité d'Halifax, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, membre du Conseil privé du Roi pour le Canada, et de le nommer au Sénat et sénateur, pour la province de la Nouvelle-Ecosse.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

[L.S.]

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable William Ross a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Church.

L'honorable M. Ross a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au Journal, et il est comme suit :—

CANADA.

GREY.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé honorable William Ross, de la cité d'Halifax, de Notre province de la Nouvelle-Ecosse, dans Notre Puissance du Canada, membre de Notre Conseil privé pour le Canada :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos presentes lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet ; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce dix-huitième jour de mai en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent cinq, et de Notre Règne la cinquième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Ross s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Ross, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Le Très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat un bill (HH) intitulé: " Acte modifiant l'Acte de l'inspection des grains quant au choix des types marchands et des échantillons ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport concernant les archives canadiennes pour l'année 1904.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 18.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat la liste des navires émise par le ministère de la Marine et des Pêcheries, étant une liste des navires inscrits sur les livres d'enregistrement du Canada le 31 décembre 1904.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 21b.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (C) intitulé: " Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermott ", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes, dans les mots suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 22 mai 1905.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill (C) No 152, intitulé: "Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (L) intitulé: "Acte pour faire droit à George Dance Harper", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 22 mai 1905.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill (L) No 154, intitulé: "Acte pour faire droit à George Dance Harper".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (F) intitulé: "Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé le dit bill sans amendement.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes, dans les mots suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 22 mai 1905.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill (F) No 130, intitulé: "Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (81) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rivière Ottawa, et à l'effet de changer son nom en celui de *Central Railway Company of Canada*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (V) intitulé: "Acte concernant le brevet numéro 69772 de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lues par le greffier, comme suit :—

Page 1, 19e et 20e lignes.—Retranchez "prolongée d'une année entière et expirée" et remplacé par "prorogé de six mois".

Page 1, ligne 23.—Après "1903" insérez ce qui suit comme article 2 :—

Article 2.

"2. Quiconque, au cours de la période écoulée entre le vingt-septième jour de décembre mil neuf cent trois et le dix-huitième jour de mars mil neuf cent cinq a commencé de fabriquer, employer et vendre en Canada l'article d'invention protégé par le dit brevet, peut continuer de fabriquer, employer et vendre le dit article d'invention tout comme si la présente loi n'eût pas été rendue."

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ross (Halifax), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (W) intitulé: "Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 23.—Après "temps" retranchez jusqu'à "importer" à la ligne suivante, et insérez les mots : "au cours de six mois à compter de la présente loi".

Page 1, ligne 25.—Après "accordés" retranchez tous les mots qui suivent jusqu'à "six" inclusivement, à la ligne 32.

Page 1, ligne 34.—Après "ou" retranchez "pendant les dites périodes" et insérez les mots "au cours des six mois susdits".

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ross (Halifax), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (S) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Montreal Bridge and Terminal Company*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

(*Voir Journal.*)

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Mitchell, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (R) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (28) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The North-West Telephone and Telegraph Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (114) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ross (Halifax), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (116) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie d'Hudson", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ross (Halifax), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt-neuvième rapport du comité premanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (J) intitulé: "Acte pour faire droit à Philip Vibert", avec la preuve, ayant été lu,

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (J) intitulé: "Acte pour faire droit à Philip Vibert, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique :—

"Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Publics House Trusts*", ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (D) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, relativement aux permis de circulation gratuite pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes ", ayant été lu,

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ross (Halifax), il a été

Ordonné, que cet article de l'ordre du jour soit rayé et que le dit bill soit retiré.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (168) intitulé: " Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes pour subvenir à certaines dépenses du service public pour les exercices expirant respectivement le 30 juin 1905 et le 30 juin 1906 ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les dix-septième et quarante et unième règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été lue par Son Honneur le Président, et elle est comme suit :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 6 juin 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat le mercredi, le 7 courant, à trois heures de l'après-midi, pour donner la sanction royale à certains bills qui ont été passés par le Sénat et la Chambre des Communes, au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. HANBURY WILLIAMS, Colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné à demain à trois heures moins un quart de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson,

Le Sénat s'est ajourné à demain à trois heures moins un quart de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 7 juin 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mercredi, 7 juin 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald :

18 mai—Qu'il demandera au gouvernement où en sont rendues les négociations pour la création d'un service de vapeurs, sur les océans Atlantique et Pacifique, à Mexico; si le gouvernement a l'intention de créer un tel service; si le projet est abandonné, quelle en est la raison ?

No 2.

Par l'honorable M. McMullen:

30 mars—Lorsque le bill (7) intitulé: " Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence ", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après " ensemencement " insérez " par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire ".

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

Pour jeudi, 8 juin 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.A.):

6 juin—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur la pratique très injustifiable des compagnies de steamers de transporter d'Europe en Canada des personnes atteintes du trachome et d'autres maladies, ou trop avancées en âge pour être des colons utiles.

Qu'il appellera spécialement l'attention sur le procédé cruel de déportation résultant de la négligence des compagnies de navires à vapeur, de leurs agents et des officiers du bureau médical, qui permettent de prendre à bord des personnes malades, sans les soumettre à un sévère examen médical. Ces malheureux déportés sont renvoyés en Angleterre, où ils deviennent une charge pour le pays, dans une position pire que lorsqu'ils sont partis, sans espoir de pouvoir améliorer leur situation et sans argent.

Et qu'il demandera si le gouvernement prendra des mesures, au moyen d'une loi ou de règlements, dans l'intérêt de la charité, de la santé publique et de la justice, pour faire cesser ces procédés dangereux et cruels.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 7 juin 1905.

No 1.

18 mai—3e lecture (Bill 84) Acte concernant la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié.—(Honorable M. Coffey.)

No 2.

4 mai—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique:—

"Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de sem blables *Public House Trusts.*"—(Honorable M. Wilson.)

No 3.

18 mai—Prise en considération du 30e rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le (Bill Q) intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado", et la preuve.—(Honorable M. Gowan.)

No 4.

18 mai—Prise en considération du 31e rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition *Trelawney.*—(Honorable M. Gowan.)

No 5.

18 mai—2e lecture (Bill FF) Acte concernant la banque dite *The Sterling Bank of Canada.*—(Honorable M. Watson.)—A.F.

No 6.

18 mai—2e lecture (Bill GG) Acte concernant la compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company.*—(Honorable M. Watson.)—A.F.

No 7.

18 mai—2e lecture (Bill 140) Acte concernant la compagnie dite *The North-West Coal and Coke Railway Company,* et à l'effet de changer son nom en celui de *Great West Railway Company.*—(Honorable M. Perley.)—A.F.

No 8.

18 mai—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 9.

18 mai—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 148) Acte modifiant l'Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwrigrt.)

No 10.

17 mai—Reprise du débat ajourné sur la deuxième lecture du (Bill 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)—A.F.

No 11.

18 mai—2e lecture (Bill 92) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York.—(Honorable M. Edwards.)—A.F.

No 12.

18 mai—2e lecture (Bill 134) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Provident Savings Association, Limited.*—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)—A.F.

No 13.

6 juin—Prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au (Bill W) intitulé: "Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company.*—(Honorable M. Kerr, Toronto.)

Pour jeudi, 8 juin 1905.

No 1.

6 juin—2e lecture (Bill HH) Acte modifiant l'Acte de l'inspection des grains, quant au choix des types marchands et échantillons.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)

No 2.

6 juin—2e lecture (Bill 28) Acte constituant en corporation la compagnie dite *North-West Telephone and Telegraph Company.*—(Honorable M. Watson.)—A.F.

No 3.

6 juin—2e lecture (Bill 114) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Manitoulin et de la Rive Nord.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.

No 4.

6 juin—2e lecture (Bill 116) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie d'Hudson.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—F.

No 45

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mardi, 6 juin 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 46.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 7 juin 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (de Lanaudière),
Church,
Cloran,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Fulford,
Gibson,
Godbout,
Gowan (C.M.G.),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Power,
Robertson,
Ross (Halifex),
Ross (Régina),
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance.

Son Excellence le Très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le plaisir "de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans "la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur :

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit :—

Acte d'indemnité en faveur de Edward Norman Lewis, membre de la Chambre des Communes.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de l'Alberta Occidental.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal and Railway Company.*

Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Owen Sound and Meaford Railway Company.*

Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto.

Acte concernant la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company.*

Acte concernant la compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway Company,* et à l'effet de changer son nom en celui de *Dominion Central Railway Company.*

Acte concernant la compagnie dite *The Hamilton, Galt and Berlin Railway Company,* et à l'effet de changer son nom en celui de *Hamilton, Galt and Guelph Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Montreal Bridge and Terminal Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rivière Ottawa, et à l'effet de changer son nom en celui de *Central Railway Company of Canada.*

Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot.

Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons.

Acte pour faire droit à George Dance Harper.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants :—

"Au nom de Sa Majesté Son Excellence le Gouverneur général, sanctionne ces bills."

Alors, l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général, comme suit :—

"QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes je présente à Votre Excellence le bill suivant :—

"'Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes pour subvenir à certaines dé-

penses du service public pour les exercices expirant respectivement le 30 juin 1905 et le 30 juin 1906', que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

Le greffier de la Couronne en chancellerie ayant lu le titre du bill.

Le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Excellence, a dit :—

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 7 juin 1905.

Le comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie dite *Metal Volatilization Company* ", demandant l'adoption d'une loi établissant la validité de leurs brevets et autorisant le Commissaire des brevets à soumettre les dits brevets aux dispositions de l'article 7 de l'Acte de 1903, modifiant l'Acte des Brevets; et votre comité a constaté que la règle 49 n'a pas été pleinement observée, les avis n'ayant pas eu toute la durée de publicité voulue. Votre comité, trouvant satisfaisantes les raisons qu'on en a données, recommande de suspendre la dite règle, vu que le comité, auquel le dit bill sera renvoyé, pourra veiller à ce que personne n'ait à souffrir de cette insuffisance de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 7 juin 1905.

Le comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie et qui l'autorise à construire des lignes additionnelles, et a constaté que les avis exigés par la règle 49 n'ont pas eu toute la durée voulue. La compagnie ayant donné des raisons suffisantes pour démontrer la nécessité de sa pétition, votre comité recommande de suspendre la 49e règle, vu que le comité, auquel le bill sera renvoyé, pourra veiller à ce que personne n'ait à souffrir de préjudice par suite de cette insuffisance de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 7 juin 1905

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie dite *The Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de son entreprise, et a constaté que la règle 49 n'a pas été entièrement observée. Votre comité trouvant satisfaisantes les raisons données pour cette absence de publicité et pour le délai pour la présentation de la pétition, il recommande de suspendre la 49e règle vu que le comité, auquel le dit renvoyé, pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette insuffisance de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (I) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 29.—Après "règlement", insérez les mots "par le Gouverneur en conseil".

Page 1, ligne 30.—Après "d'augmenter", insérez les mots "ou de réduire".

Page 1, ligne 31.—Remplacez "fins" par "entreprises".

Page 1, ligne 32.—Retranchez la clause 5.

Page 2, ligne 13.—Après "règlement" ajoutez les mots "adopté à une assemblée annuelle ou à une assemblée générale des actionnaires régulièrement convoqués pour en délibérer".

Page 2, ligne 14.—Retranchez depuis "8" jusqu'à la fin de la clause et insérez ce qui suit :—

"La compagnie peut établir, construire et mettre en service les ouvrages et appareils requis ou nécessaires pour la direction et la conduite d'un service de communication télégraphique ou autre au moyen d'un système dit sans fil ou d'un autre système électrique ou magnétique, et à cette fin, et subordonnément à l'approbation du Gouverneur en conseil, peut construire, établir, équiper, installer, entretenir et tenir en service des stations convenables et utilisables par voie aérienne ou souterraine ou sous-marine et entre les terres et les eaux pour l'exploitation d'un service de communication électrique, sans fil ou pour autres fins auxquelles elles peuvent servir, et établir, construire ou acquérir par achat, location ou autrement et subordonnément aussi à l'approbation susdite, tenir en service les lignes ou dispositions de communication par télégraphe magnétique, électrique ou autre qui y seront nécessaires, accessoires ou avantageuses, et peut poser ces lignes, fils ou câbles aériens ou souterrains ou sous-marins, à travers les terres, les cours d'eau et autres eaux appartenant au domaine législatif du Parlement

du Canada, soit pour ses propres fins, soit pour les raccorder avec les lignes ou autres dispositions ou moyens de communication appartenant à tout gouvernement ou à toute personne ayant des pouvoirs similaires à ceux de la compagnie. (La version française se lisait déjà comme elle doit se lire après le septième amendement de la version anglaise, et elle n'a pas lieu d'être modifiée.)

Page 2, ligne 44.—Après " gouvernement " insérez les mots " en Canada ou avec toute ".

Page 3, 1re ligne.—Après " gouvernement " insérez les mots " en Canada ou avec toute ".

Page 3, ligne 5.—Remplacez " leurs " par " ces ".

Page 3, ligne 8.—Aprs le mot " directeurs " insérez ce qui comme clause 12*a* :—

" 12*a*. La compagnie peut transmettre des dépêches et échanger des communications pour le public et percevoir des taxes et rémunérations pour ces services; mais ni taxes ni rémunérations ne seront exigées ou perçues pour la transmission de dépêches ou l'échange de communications tant que le tarif n'en aura pas été agréé par le Gouverneur en conseil, qui peut aussi, à toutes époques, reviser ces taxes ou rémunérations."

Page 3, ligne 29.—Retranchez depuis " 14 " jusqu'à la fin de la clause et insérez ce qui suit : " La compagnie pourra recevoir, accepter et posséder les subventions volontaires et donations de terres ou autres biens ou toutes primes en deniers ou en débentures ou autres avantages de quelque nature que ce soit qui lui sont donnés ou faits pour aider à la construction, l'entretien et l'aménagement de son système de communication télégraphique; mais elle ne les possédera et emploiera que pour les fins pour lesquelles ces subventions ou donations auront été faites; et la compagnie peut recevoir des exemptions de taxes et toutes autres exemptions que peut accorder toute autorité municipale ou autre par voie de règlement, résolution ou autrement, et que pareille autorité a d'après la loi le droit d'accorder."

Page 3, ligne 39.—Retranchez la clause 15.

Page 4, 1re ligne.—Retranchez depuis " 17 " jusqu'à la fin de la clause et insérez ce qui suit :—

" S'ils y sont autorisés par règlement sanctionné par le vote d'actionnaires représentant au moins les deux tiers en valeur du capital-actions souscrit de la compagnie représenté à une assemblée générale dûment convoquée pour en délibérer, les directeurs pourront à toutes époques,—

(*a*) emprunter des fonds sur le crédit de la compagnie ;

(*b*) restreindre ou accroître le montant à emprunter ;

(*c*) émettre des obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie et les engager ou les vendre pour telles sommes et à tels prix qu'ils jugeront à propos, mais aucune dite obligation, débenture ou autre valeur ne sera pour une somme de moins de cent piastres individuellement ;

(*d*) hypothéquer, grever ou engager les biens mobiliers ou immobiliers de la compagnie, en tout ou en partie, de façon à garantir les dites obligations, débentures, ou autres valeurs et le remboursement des fonds empruntés pour les besoins de la compagnie."

Page 4, ligne 13.—Insérez ce qui suit comme clause 20 :—

" 20. L'Acte des Compagnies de télégraphe électrique s'applique à la compagnie.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, que le dit bill avec les amendements soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformémnt à l'ordre du jour la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique :—

" Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts.*"

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du trentième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (Q) intitulé: " Acte pour faire droit à Isaac Pitblado ", et de la preuve ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération la trente et unième rapport du comité permanent des Divorces sur la pétition d'Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Watson a présenté à la Chambre un bill (II) intitulé: " Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney ".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois le jeudi, vingt-deuxième jour de juin courant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (FF) intitulé: " Acte concernant la banque dite *The Sterling Bank of Canada* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (GG) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (140) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The North-west Coal and Coke Railway Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *Great West Railway Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Owens, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (148) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la deuxième lecture du bill (10) intitulé: "Acte concernant des Etiquettes des Unions ouvrières".

Après un nouveau débat,

Le dit bill a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (134) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Provident Savings Association, limited*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (W) intitulé: "Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*".

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (JJ) intitulé: "Acte concernant un certain brevet de la compagnie dite *The Metal Volatilization Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,
Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 8 juin 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour jeudi, 8 juin 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.A.):

6 juin—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur la pratique très injustifiable des compagnies de steamers de transporter d'Europe en Canada des personnes atteintes du trachome et d'autres maladies, ou trop avancées en âge pour être des colons utiles.

Qu'il appellera spécialement l'attention sur le procédé cruel de déportation résultant de la négligence des compagnies de navires à vapeur, de leurs agents et des officiers du bureau médical, qui permettent de prendre à bord des personnes malades, sans les soumettre à un sévère examen médical. Ces malheureux déportés sont renvoyés en Angleterre, où ils deviennent une charge pour le pays, dans une position pire que lorsqu'ils sont partis, sans espoir de pouvoir améliorer leur situation et sans argent.

Et qu'il demandera si le gouvernement prendra des mesures, au moyen d'une loi ou de règlements, dans l'intérêt de la charité, de la santé publique et de la justice, pour faire cesser ces procédés dangereux et cruels.

No 2.

Par l'honorable M. McMullen:

30 mars—Lorsque le bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après "ensemencement" insérez "par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire".

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 4 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances, d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New York, jusqu'au 31 décembre 1904.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 8 juin 1905.

No 1.

7 juin—Troisième lecture (Bill 148) Acte modifiant l'Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)

No 2.

6 juin—2e lecture (Bill HH) Acte modifiant l'Acte de l'inspection des grains, quant au choix des types marchands et échantillons.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)

No 3.

6 juin—2e lecture (Bill 28) Acte constituant en corporation la compagnie dite *North-West Telephone and Telegraph Company*.—(Honorable M. Watson.)—A.F.

No 4.

6 juin—2e lecture (Bill 114) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Manitoulin et de la Rive Nord.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—A.

No 5.

6 juin—2e lecture (Bill 116) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie d'Hudson.—(Honorable M. Kerr, Toronto.)—F.

No 6.

4 mai—Reprise du débat de nouveau ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique :—

"Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de sem blables *Public House Trusts*."—(Honorable M. Sullivan.)

No 7.

7 juin—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 8.

7 juin—2e lecture (Bill JJ) Acte concernant certain brevet de la compagnie dite *The Metal Volatilization Company*.—(Honorable M. Watson.)

Pour vendredi, 9 juin 1905.

No 1.

7 juin—Prise en considération du 30e rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le (Bill Q) intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado", et la preuve.—(Honorable M. Gowan.)

Pour jeudi, 22 juin 1905.

No 1.

7 juin—2e lecture (Bill II) Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney.—(Honorable M. Watson.)

No 46

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mercredi, 7 juin 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 47.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 8 juin 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dobson,	Macdonald, (Victoria),	Ross (Halifax),
Béique,	Domville,	McGregor,	Ross (Regina),
Bernier,	Edwards,	McHugh,	Scott,
Black,	Ferguson,	McKay (Truro),	Shehyn,
Bolduc,	Fiset,	McLaren,	Sullivan,
Boucherville de, (C.M.G.)	Frost,	McMillan,	Templeman,
Bowell, (Sir Mackenzie),	Fulford,	McMullen,	Tessier,
Cartwright, (Sir Richard),	Gibson,	McSweeney,	Thibaudeau, (de La Vallière),
Casgrain, (Windsor),	Godbout,	Merner,	Thibaudeau, (Rigaud),
Church,	Gowan (C.M.G.),	Miller,	Thompson,
Cloran,	Kerr (Cobourg),	Mitchell,	Watson,
David,	Kerr (Toronto),	Montplaisir,	Wilson,
Davis,	Kirchhoffer,	Owens,	Yeo,
	Landry,	Perley,	Young.
	Legris,	Power,	
	Lougheed,	Robertson,	
	Macdonald (I.P.-E.),		

PRIÈRES.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (62) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (71) intitulé: "Acte concernant le chemin de fer le Grand-Nord du Canada", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (EE) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central du Canada", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (131) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphe et Havres, auquel a été renvoyé le bill (141) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (CC) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de pulpe, de papier et de chemin de fer de l'Amérique Britannique", a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 8 juin 1905.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (CC) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de pulpe, de papier et de chemin de fer de l'Amérique Britannique", a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi, quatrième jour de mai dernier, examiné le dit bill, et a maintenant l'honneur de faire rapport que l'honoraire de $200, exigé par la règle 55

de Votre Honorable Chambre, n'a pas encore été payé, bien que le dit bill ait été présenté plusieurs fois pour être pris en considération.

Votre comité recommande en conséquence de ne pas procéder plus loin avec ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

J. P. B. CASGRAIN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (106) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *Dominion Atlantic Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 13.—Retranchez depuis "exercer" jusqu'à la fin de l'article, et insérez "tels que ces droits, privilèges et concessions qui ne sont pas incompatibles avec ou qui n'excède pas les droits, privilèges et concessions conférés ou accordés par l'Acte des Chemins de fer, 1903, ou par tout autre acte actuellement ou qui sera à l'avenir applicable à la compagnie".

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (X) intitulé: "Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 26.—Retranchez l'article "1" et insérez à la place, ce qui suit:—

1. Nonobstant toute disposition de l'Acte des Brevets tel que modifié par le chapitre 46 des Statuts de 1903, ou les termes des brevets mentionnés au préambule, les dits brevets sont déclarés n'être pas tombés en déchéance et n'avoir pas pris fin aux termes de l'article 4 du chapitre 46 des Statuts de 1903, et les dits brevets ne deviendront pas nuls et de nul effet et ne prendront pas fin, si, dans les six mois à compter de l'adoption du présent acte, la fabrication sous le régime des dits brevets est commencée, et si elle se continue dès lors sans interruption en Canada de manière que quiconque désire employer l'article d'invention puisse se le procurer ou se le faire fabriquer à un prix raisonnable à une manufacture ou à un établissement de fabrication en Canada.

Page 2, insérez ce qui suit comme article 2:—

2. Si quelque personne a, pendant la période comprise entre l'expiration de deux années à compter de la date du dit brevet No 77324 et la date de l'adoption du présent Acte, commencé à fabriquer, utiliser et vendre, en Canada, l'invention brevetée comprise dans le dit brevet, telle personne pourra continuer de fabriquer, utiliser et vendre cette invention d'une manière aussi ample et entière que si le présent Acte n'eût pas été adopté.

Dans le préambule.

Page 1, ligne 5.—Après " dix " insérez " sept ".

Page 1, ligne 16.—Retranchez depuis " lits " jusqu'à " Considérant ", ligne 20.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), a appelé l'attention du gouvernement sur la pratique très injustifiable des compagnies de steamers de transporter d'Europe en Canada des personnes atteintes du trachome et d'autres maladies, ou trop avancées en âge pour être des colons utiles.

Il a appelé spécialement l'attention sur le procédé cruel de déportation résultant de la négligence des compagnies de navires à vapeur, de leurs agents et des officiers du bureau médical, qui permettent de prendre à bord des personnes malades, sans les soumettre à un sévère examen médical. Ces malheureux déportés sont renvoyés en Angleterre, où ils deviennent une charge pour le pays, dans une position pire que lorsqu'ils sont partis, sans espoir de pouvoir améliorer leur situation et sans argent.

Et il a demandé si le gouvernement prendra des mesures, au moyen d'une loi ou de règlements, dans l'intérêt de la charité, de la santé publique et de la justice, pour faire cesser ces procédés dangereux et cruels.

Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (124) intitulé: " Acte concernant la banque dite *The Farmers' Bank of Canada* ", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (113) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Ontario, Hudson's Bay and Western* ", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (Y) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James ", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (148) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (HH) intitulé: " Acte modifiant l'Acte de l'inspection des grains, quant au choix des types marchands et échantillons ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *North-West Telephone and Telegraph Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (114) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (116) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie d'Hudson ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Avec la permission du Sénat, le septième article de l'ordre du jour a été appelé, et conformément à cet ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (7) intitulé: " Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence ".

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un et deux ont été lus et agréés.

L'article trois ayant été lu, le premier paragraphe a été agréé.

Il a été proposé que le deuxième paragraphe soit amendé comme suit :—

Page 2, ligne 6.—Après " ensemencement " insérez: " par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire ".

La question ayant été posée sur le dit amendement, elle a été résolue dans la négative.

Le dit second paragraphe a alors été lu et agréé.

L'article quatre ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit :—

Page 2, ligne 30.—Retranchez " germinatives " et insérez: " nettes et raisonnablement pleines ".

La question ayant été posée sur le dit amendement, elle a été résolue dans la négative.

Le dit article quatre a alors été lu et agréé.

Les articles cinq et six ont été lus et agréés.

L'article sept ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit :—

Page 3, ligne 12.—Retranchez depuis " graines " jusqu'à " ou " et insérez " tenus pour l'exportation ".

La considération du dit article et de l'amendement proposé a été remise après débat.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lougheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,
Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 9 juin 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour vendredi, 9 juin 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 2.

Par l'honorable M. McMullen :

30 mars—Lorsque le bill (7) intitulé : " Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence ", sera délibéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :—

Page 2, ligne 6.—Après " ensemencement " insérez " par celui-ci sur des terrains dont il est le propriétaire ".

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 9 juin 1905.

No 1.

8 juin—3e lecture (Bill 106) Acte concernant la compagnie dite *Dominion Atlantic Railway Company*, tel qu'amendé.—(Honorable M. Power.)

No 2.

8 juin—Comité de toute la Chambre de nouveau sur le (Bill 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 3.

7 juin—Prise en considération du 30e rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le (Bill Q) intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado", et la preuve.—(Honorable M. Gowan.)

No 4.

8 juin—Comité de toute la Chambre sur le (Bill HH) Acte modifiant l'Acte de l'inspection des grains, quant au choix des types marchands et échantillons.—(Le Très honorable Sir Richard Cartwright.)

No 5.

4 mai—Reprise du débat de nouveau ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique :—

"Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de sem blables *Public House Trusts*."—(Honorable M. Sullivan.)

No 6.

8 juin—2e lecture (Bill JJ) Acte concernant certain brevet de la compagnie dite *The Metal Volatilization Company*.—(Honorable M. Watson.)

No 7.

8 juin—Prise en considération des amendements faits par le comité des Bills Privés au bill (X) intitulé: "Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen.—(Honorable M. Watson.)

Pour mardi, 13 juin 1905.

No 1.

8 juin—3e lecture (Bill 62) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique.—(Honorable M. Young.)

No 2.

8 juin—3e lecture (Bill 71) Acte concernant le chemin de fer le Grand-Nord du Canada.—(Honorable M. Domville.)

No 3.

8 juin—3e lecture (Bill EE) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central du Canada.—(Honorable M. Frost.)

No 4.

8 juin—3e lecture (Bill 131) Acte concernant la compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company*.—(Honorable M. Young.)

No 5.

8 juin—3e lecture (Bill 141) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan.—(Honorable M. Templeman.)

Pour jeudi, 22 juin 1905.

No 1.

7 juin—2e lecture (Bill II) Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney.—(Honorable M. Watson.)—A.F.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Jeudi, 8 juin 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 48.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 9 juin 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Legris,	Montplaisir,
Béique,	Davis,	Macdonald (I.P.-E.),	Owens,
Bernier,	Dobson,	Macdonald (Victoria),	Perley,
Black,	Domville,	Macdonald (Cap-Breton),	Power,
Bolduc,	Edwards,	McGregor,	Robertson,
Boucherville, de, (C.M.G.),	Ferguson,	McHugh,	Ross (Régina),
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	McKay (Truro),	Scott,
Cartwright (Sir Richard),	Frost,	McLaren,	Shehyn,
Casgrain (de Lanaudière),	Fulford,	McMillan,	Templeman,
Church,	Godbout,	McMullen,	Tessier,
Cloran,	Kerr (Cobourg),	McSweeney,	Thompson,
	Kerr (Toronto),	Merner,	Watson,
	King,	Miller,	Wilson,
	Kirchhoffer,	Mitchell,	Yeo,
	Landry,		Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (106) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *Dominion Atlantic Railway Company* ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Avec la permission du Sénat :

Le troisième article de l'ordre du jour a été appelé, et

L'ordre du jour appelant la prise en considération du trentième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (Q) intitulé: " Acte pour faire droit à Isaac Pitblado ", avec la preuve, ayant été lu,

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Montplaisir, a proposé :

Que la prise en considération du dit rapport soit remise à mardi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (HH) intitulé: " Acte modifiant l'Acte de l'inspection des grains, relativement à la détermination des types marchands et des échantillons ".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Power a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (7) intitulé: " Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence ".

(*En comité.*)

L'article sept et l'amendement y proposé ont été de nouveau pris en considération et il a été proposé d'y substituer l'amendement suivant :—

Page 3, ligne 12.—Retranchez " criblures " et insérez " non absolument purs ".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit article sept, tel qu'amendé, a été agréé.

Les articles restants ont été lus et agréés.

Le troisième article a été reconsidéré et amendé en retranchant dans la ligne vingt-cinq le mot " l'Ergot " et en insérant à la place " et ne contiennent pas de sclérote connu sous le nom d'Ergot du seigle ".

Le titre a été de nouveau lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Power a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

L'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé :

Que les règles dix-sept et quatorze soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat de nouveau ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique :—

" Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts* ", ayant été lu

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (JJ) intitulé: " Acte concernant certain brevet de la compagnie dite *The Metal Volatilization Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité des Bills Privés au bill (X) intitulé: " Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen ".

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Power, a proposé :

Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Scott a présenté au Sénat un bill (KK) intitulé: " Acte amendant de nouveau l'Acte de 1899 concernant la cité d'Ottawa ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 13 juin 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTION.

Pour mardi, 13 juin 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 13 juin 1905.

No 1.

8 juin—3e lecture (Bill 62) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique.—(Honorable M. Young.)

No 2.

8 juin—3e lecture (Bill 71) Acte concernant le chemin de fer le Grand-Nord du Canada.—(Honorable M. Domville.)

No 3.

8 juin—3e lecture (Bill EE) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central du Canada.—(Honorable M. Frost.)

No 4.

8 juin—3e lecture (Bill 131) Acte concernant la compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company.*—(Honorable M. Young.)

No 5.

8 juin—3e lecture (Bill 141) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan.—(Honorable M. Templeman.)

No 6.

9 juin—3e lecture (Bill X) intitulé: "Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen.—(Honorable M. Watson.)

No 7.

9 juin—Prise en considération du 30e rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le (Bill Q) intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado", et la preuve.—(Honorable M. Gowan.)

No 8.

4 mai—Reprise du débat de nouveau ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique :—

"Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de sem blables *Public House Trusts.*"—(Honorable M. Sullivan.)

No 9.

9 juin—2e lecture (Bill KK) Acte modifiant l'Acte concernant la cité d'Ottawa.—(Honorable M. Scott.)

Pour jeudi, 22 juin 1905.

No 1.

7 juin—2e lecture (Bill II) Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney.—(Honorable M. Watson.)—A.F.

No 48

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Vendredi, 9 juin 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 49.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 13 juin 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Beique,
Bernier,
Black,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (sir Mackenzie),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
David,
Davis,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Godbout,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.-P.E),
Macdonald (Victoria),
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Power,
Robertson,
Ross (Regina),
Scott,
Templeman,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), a proposé :

Que les règles dix-sept et cinquante-deux du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport à l'introduction d'un bill intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company* ".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Legris a présenté au Sénat un bill (LL) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company* ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (62) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71) intitulé: " Acte concernant le chemin de fer le Grand Nord du Canada ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (EE) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central du Canada ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (131) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (141) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo à Lardo-Duncan ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X) intitulé: " Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du trentième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (Q) intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado", et de la preuve, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain et que la preuve soit imprimée pour être distribuée au Sénat et à la Chambre des Communes de la manière habituelle.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat de nouveau ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique :—

"Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (KK) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la cité d'Ottawa", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (169) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant le Collège militaire Royal", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

L'honorable M. Scott a présenté au Sénat un bill (MM) intitulé: "Acte amendant les lois relatives à la naturalisation et aux aubains".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

L'honorable M. Scott a présenté au Sénat un bill (NN) intitulé: "Acte amendant l'Acte des Compagnies, 1902".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 14 juin 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mercredi, 14 juin 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 4 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

Pour jeudi, 15 juin 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Davis :

13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des rapports, correspondances et autres pièces relativement aux explorations et améliorations sur la rivière Saskatchewan et ses tributaires.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 14 juin 1905.

No 1.

4 mai—Reprise du débat de nouveau ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique :—

"Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de sem blables *Public House Trusts*."—(Honorable M. Sullivan.)

No 2.

13 juin—Comité de toute la Chambre sur le (Bill KK) Acte modifiant l'Acte concernant la cité d'Ottawa.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 3.

13 juin—2e lecture (Bill LL) Acte concernant la compagnie dite *Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*.—(Honorable M. Legris.)

No 4.

13 juin—2e lecture (Bill MM) Acte à l'effet de modifier les Actes concernant la naturalisation et les aubains.—(Honorable M. Scott.)

No 5.

13 juin—2e lecture (Bill 169) Acte modifiant l'Acte concernant le Collège militaire Royal.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

Pour jeudi, 15 juin 1905.

No 1.

13 juin—2e lecture (Bill NN) Acte modifiant l'Acte des Compagnies, 1902.—(Honorable M. Scott.)

Pour mardi, 20 juin 1905.

No 1.

9 juin—Prise en considération du 30e rapport du comité permanent des Divorces. auquel a été renvoyé le (Bill Q) intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado", et la preuve.—(Honorable M. Gowan.)

Pour jeudi, 22 juin 1905.

No 1.

7 juin—2e lecture (Bill II) Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney.—(Honorable M. Watson.)—A.F.

No 49

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mardi, 13 juin 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 50.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 14 juin 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Bernier,
Black,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell, (sir Mackenzie),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Choquette,
Church,
Cloran,
David,
Davis,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Fulford,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Landry
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.-P.E.),
Macdonald (Victoria),
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross (Regina),
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Vidal,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (12) intitulé: "Acte concernant la Compagnie Electrique d'Ottawa", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres auquel a été renvoyé le bill (92) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (I) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada*", tel qu'amendé par la Chambre des Communes, a présenté son rapport.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Il a été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8.
MERCREDI, 14 juin 1905.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (I) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada*", tel qu'amendé par la Chambre des Communes, a conformément à l'ordre du mercredi, septième jour de juin courant, examiné le dit bill, tel qu'amendé, et a maintenant l'honneur de faire rapport qu'il acquiesce aux amendements faits par la Chambre des Communes sans aucun amendement.

Le tout respectueusement soumis.

J. P. B. CASGRAIN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (28) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Northwest Telephone and Telegraph Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—

Page 5, ligne 36.—Après "droit" insérez "ou d'une autre autorité compétente ayant dans le temps la propriété du terrain".

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit amendement soit agréé.
Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (140) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Northwest Coal and Coke Railway Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *Great West Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Perly, secondé par l'honorable M. Owens, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (116) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la baie d'Hudson", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.
Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et
Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—
Page 2, ligne 17.—Après "termes" insérez ce qui suit comme article 6 :—
"6. L'article 2 du chapitre et 46 des Statuts de 1901 est modifié par insertion des mots 'la Compagnie du chemin de fer du Canada Central', après 'l'Ouest', dans la quatrième ligne du dit article.
Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été
Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Avec la permission du Sénat:
L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), a proposé:
Que les règles dix-sept et cinquante-deux soient suspendues relativement au dit bill, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.
Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (114) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.
Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et
Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—
Page 2, ligne 20.—Après "loi" insérez ce qui suit comme article 4 :—
"4. L'article 3 du chapitre 74 des Statuts de 1901 est modifié par insertion des mots 'la Compagnie du chemin de fer du Canada Central' après 'l'Ouest', dans la quatrième ligne du dit article."

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), a proposé :

Que les règles dix-sept et cinquante-deux soient suspendues relativement au dit bill et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (GG) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 18.—Insérez ce qui suit comme article 3:—

"3. En sus de la voie ferrée autorisée par l'article 7 du chapitre 86 des Statuts de 1903, la compagnie pourra établir, construire et exploiter un chemin de fer d'une largeur de voie de quatre pieds huit pouces et demi, à partir d'un point de la ligne frontière internationale entre les rangs seize et dix-huit à l'ouest du principal méridien du système géodésique du Canada, dans la province du Manitoba, et allant dans une direction nord-ouest jusqu'à un endroit situé à ou près la ville de Brandon."

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que les règles dix-sept et soixante-dix soient suspendues relativement au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (57) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 36.—Après " compagnie " insérez :—

" pourvu qu'aucun tel traité n'autorise l'emploi de la vapeur comme force motrice sur la ligne de la compagnie ".

Page 2, ligne 38.—Après " Acte " insérez les mots " et du paragraphe 3 de l'article 195 de l'Acte des Chemins de fer, 1903 ".

Page 2, ligne 43.—Après " entreprise ", insérez " et peut pour les fins de cette acquisition, utilisation et aliénation, construire, utiliser, mettre en service et entretenir des lignes pour la transmission de la lumière, de la chaleur, de la force motrice et de l'électricité ".

Retranchez l'article 11.

Page 3, ligne 13.—Après " 12 " insérez " Pour les fins de son entreprise ".

Page 3, ligne 17.—Après " distribuer " insérez " et ".

Page 3, ligne 18.—Retranchez " et aliéner " et après le mot " soit " insérez les suivants: " et en aliéner le surplus ".

Page 4, ligne 4.—Ajoutez ce qui suit comme article A :—

"Article A.

" La compagnie et son entreprise seront soumises aux dispositions de tout acte général adopté ou qui le sera à l'avenir par la législature de la province de Québec, dans l'intérêt de la santé et de la sûreté publiques, pour le contrôle et la réglementation de la transmission, distribution et fourniture de l'électricité sous toute forme que ce soit ".

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. Godbout, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. Godbout, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 14 juin 1905.

Le comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son deuxième rapport :—

1. Votre comité a examiné les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'exercice clos le 30 juin 1904, et il les a trouvés exacts.

2. Le greffier a rendu compte à la satisfaction de votre comité, de la manière suivante :—

Recettes.

Lettres de crédit	$274,577 79
Lettres de change	142 49
Recettes diverses	2,762 10
	$2,277,482 38

Dépenses.

Chèques émis		$273,625 42
Chèques émis, 1904-05, transférés		2,047 27
		$275,672 69
Moins chèques annulés		1,094 90
		$274,577 79
Lettres de changes remises		142 49
		$274,720 28
Dépôt au crédit du Receveur général :—		
Bills privés	$1,865 60	
Copies certifiées	95 50	
Remboursements	601 00	
	$2,562 10	
Honoraires 1903, remboursement	200 00	
		$ 2,762 10
Total		$277,482 38

La dépense, déduction faite de la somme de $1,152.52, pour la publication des extraits des règles relatives aux bills privés, pour la sténographie des témoignages dans les causes en divorce, et les remboursements, se décompose comme suit :—

Traitement du président	$ 4,000 00
Indemnité, session 1903	55,731 03
Indemnité, session 1904	126,114 00
Appointements et dépenses casuelles	87,722 73
Total net	$273,567 76

La moyenne de la dépense est comme suit :—

Traitement du président, 3 ans	$ 4,000 00
Indemnité, 3 sessions	123,961 26
Dépenses casuelles, 3 ans	76,023 78
Moyenne totale	$203,985 04

Le revenu net, après déduction de dépenses faites, s'est élevé à $1,409.58, savoir :—

Honoraires sur bills privés	$1,314 08
Honoraires sur copies certifiées d'actes	95 50

3. Votre comité recommande que la papeterie et les autres articles qui ont été choisis par votre comité en tenant dûment compte de l'utilité et de l'économie, soient commandés d'après la liste approuvée par votre comité et déposée entre les mains du commis de la papeterie, et que la distribution en soit faite de la même manière qu'en la session dernière.

4. Votre comité recommande que les petits coffres ordinaires de papeterie soient fournis aux sénateurs à la prochaine session du Parlement.

5. Votre comité recommande qu'une valise en cuir soit remise à chaque sénateur pendant la présente session, dont le coût ne devra pas excéder la somme de vingt-cinq piastres.

6. Votre comité recommande que M. Joseph Larose, messager du président, soit nommé, à son salaire actuel de $800 par année, huissier du Sénat, en remplacement de feu John Dunne.

7. Votre comité recommande que les appointements de M. J. G. A. Creighton,

greffier en loi, maître en chancellerie, greffier de comités et traducteur anglais, soit porté de $2,800 à $3,000 par année, à compter du 1er janvier 1905.

8. Votre comité recommande que les appointements de M. Charles T. Gibbs, comptable, soit porté de $1,800 à $2,000 par année, à compter du 1er janvier 1905.

9. Votre comité recommande que M. Adolphe D. Caron, actuellement employé temporairement, soit nommé commis permanent aux appointements de $1,200 par année.

10. Votre comité recommande que W. Perkins et J. McDonald, soient nommés messagers sessionnels.

11. Votre comité recommande qu'il soit payé à la veuve de John Dunne, en son vivant huissier du Sénat, décédé le 29 avril 1905, une gratification égale au montant de son salaire de $950 par année, à compter de cette date au 31 décembre 1905, moins la gratification de deux mois de salaire qui lui a été payée en vertu de l'ordre permanent du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. WATSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. McMullen a présenté au Sénat un bill (OO) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Assurances relativement au placement des fonds des compagnies d'assurances sur la vie en valeurs de compagnies de crédit".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que la soixantième règle du Sénat soit suspendue relativement au bill (JJ) intitulé: "Acte concernant certain brevet de la compagnie dite *The Metal Volatilization Company*".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique :—

"Que, dans l'opinion du Sénat, les expériences faites par la *British Gothenburg* et l'établissement des *Public House Trusts* en Angleterre ont puissamment contribué à la solution de la question de la tempérance et du problème de la réforme sociale; et que le temps est arrivé de faire de semblables expériences en Canada et d'y établir de semblables *Public House Trusts*."

Après un nouveau débat,

Avec la permission du Sénat :
Sur motion de l'honorable M. Béique,
La dite motion a été retirée.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au bill (KK) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de 1899 concernant la cité d'Ottawa".

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article ayant été lu, le blanc dans la cinquième ligne a été rempli par le mot "cinquante"; le blanc dans la huitième ligne a été rempli par le mot "deux" et l'article a été agréé.

Le deuxième article a été lu et amendé comme suit :—

Page 1, ligne 16.—Après " entretenir " insérez " et "; retranchez depuis " travaux " jusqu'à " et " et insérez " de la compagnie ou sous son contrôle ".

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:

Que les dix-septième et quarante et unième règles du Sénat soient suspendues relativement au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (LL) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company* " a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (MM) intitulé: " Acte à l'effet de modifier les Actes concernant la naturalisation et les aubains ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (169) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant le Collège militaire Royal ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 15 juin 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour jeudi, 15 juin 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 7 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances, d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 2.

Par l'honorable M. Davis :

13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des rapports, correspondances et autres pièces relativement aux explorations et améliorations sur la rivière Saskatchewan et ses tributaires.

No 3.

Par l'honorable M. Landry :

14 juin—Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi, le 4 juillet prochain, à trois heures de l'après-midi.

No 4.

Par l'honorable M. Edwards :

14 juin—Qu'un comité spécial soit nommé pour prendre en considération quelles nouvelles mesures peuvent être prises et quelles suggestions peuvent être faites, dans le but de supprimer la tuberculose en Canada ;

Et que ce comité soit composé des honorables MM. Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., l'honorable Sir William Hingston, chevalier, et des honorables messieurs De Boucherville, Sullivan, McMi lan, Wilson, Fiset, Casgrain (Windsor), Robertson, Godbout, Béique, Ellis, Young et du proposant.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 15 juin 1905.

No 1.

14 juin—3e lecture (Bill 12) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa.—(Honorable M. Lougheed.)

No 2.

14 juin—3e lecture (Bill 92) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York.—(Honorable M. Edwards.)

No 3.

14 juin—3e lecture (Bill 28) Acte constituant en corporation la compagnie dite *North-West Telephone and Telegraph Company*, tel qu'amendé.—(Honorable M. Watson.)

No 4.

14 juin—3e lecture (Bill 140) Acte concernant la compagnie dite *The North-West Coal and Coke Railway Company*.—(Honorable M. Perley.)

No 5.

14 juin—3e lecture (Bill 57) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain, tel qu'amendé.—(Honorable M. Legris.)

No 6.

13 juin—2e lecture (Bill NN) Acte modifiant l'Acte des Compagnies, 1902.—(Honorable M. Scott.)

No 7.

14 juin—Prise en considération du deuxième rapport du comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.—(Honorable M. Watson.)

No 8.

14 juin—2e lecture (Bill MM) Acte à l'effet de modifier les Actes concernant la naturalisation et les aubains.—(Honorable M. Scott.)

No 9.

14 juin—2e lecture (Bill 169) Acte modifiant l'Acte concernant le Collège militaire Royal.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

Pour mardi, 20 juin 1905.

No 1.

9 juin—Prise en considération du 30e rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le (Bill Q) intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado", et la preuve.—(Honorable M. Gowan.)

Pour mercredi, 21 juin 1905.

No 1.

14 juin—2e lecture (Bill OO) Acte modifiant l'Acte des Assurances relativement au placement des fonds des compagnies d'assurance sur la vie en valeurs de compagnies de crédit.—(Honorable M. McMullen.)

Pour jeudi, 22 juin 1905.

No 1.

7 juin—2e lecture (Bill II) Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney.—(Honorable M. Watson.)—A.F.

No 50

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mercredi, 14 juin 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 51.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 15 juin 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Drummond (Sir George),	Macdonald, (Victoria),	Power,
Baker,	Edwards,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Bernier,	Ellis,	McGregor,	Ross (Regina),
Black,	Ferguson,	McHugh,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.),	Fiset,	McKay (Truro),	Shehyn,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fulford,	McLaren,	Sullivan,
Casgrain (Windsor),	Godbout,	McMillan,	Templeman,
Choquette,	Hingston (Sir William),	McMullen,	Tessier,
Church,	Kerr (Cobourg),	McSweeney,	Thibaudeau (Rigaud),
Cloran,	Kerr (Toronto),	Merner,	Thompson,
David,	Kirchhoffer,	Mitchell,	Watson,
Davis,	Landry,	Montplaisir,	Wilson,
Dobson,	Legris,	Owens,	Yeo,
Domville,	Lougheed,	Perley,	Young.
	Macdonald (I.-P.E.),	Poirier,	

PRIÈRES.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (99) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Title and Trust Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 13.—Retranchez depuis " actions " jusqu'à " à ", ligne 14.

Page 2, ligne 15.—Après " propos " insérez ce qui suit comme paragraphe 2 :—

" 2. Nul appel n'excédera dix pour cent, et il ne sera point fait d'appel à moins qu'il ne se soit écoulé au moins un intervalle d'un mois depuis l'appel immédiatement précédent."

Page 4, lignes 10 et 11.—Retranchez les mots " et de bonne valeur ".

Page 4, ligne 19.—Après " piastre " insérez " à l'exclusion de la taxe scolaire ".

Page 4, ligne 24.—Après " termes " retranchez " de tout " et insérez " du ".

Page 6, ligne 34.—Après " sident " insérez " ou son ".

Page 6, ligne 34.—Après " président " insérez " et par son ".

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Baird, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Baird, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (FF) intitulé: " Acte concernant la banque dite *The Sterling Bank of Canada* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que l'honorable M. Landry soit autorisé à amender sa motion en substituant le mot " demain " au mot " aujourd'hui " et les mots " mardi en huit " aux mots " mardi, le 4 juillet prochain ".

Alors, l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Tessier, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera demain, il reste ajourné jusqu'à mardi en huit, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que l'honorable M. Edwards soit autorisé à modifier sa motion en insérant après le mot " Canada " les mots " avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, documents et pièces, et de faire rapport de temps à autre " et en ajoutant après le nom " Young " le nom " Kerr (Toronto) ".

Alors, l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Qu'un comité spécial soit nommé pour prendre en considération quelles nouvelles mesures peuvent être prises et quelles suggestions peuvent être faites, dans le but de supprimer la tuberculose en Canada, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, documents et pièces et de faire rapport de temps à autre ;

Et que ce comité soit composé des honorables MM. Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., l'honorable Sir William Hingston, chevalier, et des honorables messieurs De Boucherville, Sullivan, McMillan, Wilson, Fiset, Casgrain (Windsor), Robertson, Godbout, Béique, Ellis, Young, Kerr (Toronto) et du proposant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé :

Que l'ordre du Sénat du 13 courant, renvoyant au 20 juin la prise en considération du rapport du comité des Divorces sur le bill (Q) intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado", ainsi que les témoignages pris devant le dit comité soit rescindé, et que le dit rapport avec la preuve soit placé sur les ordres du jour d'aujourd'hui pour être pris présentement en considération.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (O) intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado", ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que les procès-verbaux des séances du Sénat d'hier soient corrigés de manière à ce que le rapport sur le bill (I) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada*", se lise comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 14 juin 1905.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (I) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada*", tel qu'amendé par la Chambre des Communes, a, conformément à l'ordre du mercredi, septième jour de juin courant,

examiné le dit bill, tel qu'amendé, et a maintenant l'honneur d'en faire rapport sans amendement et recommande que les amendements faits par la Chambre des Communes soient agréés sans aucun amendement.

Le tout respectueusement soumis.

J. P. B. CASGRAIN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté et que les amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill soient agréés sans amendement.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill, sans amendement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (12) intitulé: "Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *North-West Telephone and Telegraph Company*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (140) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The North-West Coal and Coke Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Great West Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (57) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (NN) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Compagnies, 1902 ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Fiset, a proposé en amendement:

Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé pour être pris de nouveau en considération, au mardi, vingt-sept courant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. McSweeney, a proposé en amendement :

Que l'article six soit amendé en substituant le nom " Pelletier " au nom " Larose ".

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Black,	Fiset,	McHugh,	Scott,
Choquette,	Godbout,	McLaren,	Shehyn,
Church,	Kerr (Cobourg),	McSweeney,	Tessier,
Cloran,	Kerr (Toronto),	Mitchell,	Thompson,
David,	Legris,	Poirier,	Wilson.—21.
Domville,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Ellis,	McKay (Truro),	Power,
Bernier,	Ferguson,	McMillan,	Ross (Regina),
Boucherville, de,	Landry,	McMullen,	Sullivan,
Bowell	Lougheed,	Merner,	Watson,
(Sir Mackenzie),	Macdonald (I. P.-E.),	Montplaisir,	Yeo,
Casgrain (Windsor),	McDonald (C.-B.),	Perley,	Young.—24.
Dobson,			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (MM) intitulé: " Acte à l'effet de modifier les Actes concernant la naturalisation et les aubains ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (169) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant le Collège militaire Royal ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (171) intitulé: "Acte concernant le port et la circonscription de pilotage de Québec", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 16 juin 1905.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour vendredi, 16 juin 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;—

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association*, de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 2.

Par l'honorable M. Davis :

13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des rapports, correspondances et autres pièces relativement aux explorations et améliorations sur la rivière Saskatchewan et ses tributaires.

No 3.

Par l'honorable M. Cloran :

15 juin—Que le Sénat donne instruction au fonctionnaire compétent de cette honorable Chambre de payer la balance de compte due à l'avocat et au témoin expert pour services rendus par eux au comité spécial nommé durant la dernière session du Sénat pour s'enquérir de la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York.

No 4.

Par l'honorable M. Domville :

15 juin—Qu'il demandera copie du compte de l'avocat et du témoin expert, tel que certifié par le président du comité spécial nommé durant la session dernière du Sénat pour s'enquérir de la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 16 juin 1905.

No 1.

15 juin—3e lcture (Bill 99) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Title and Trust Company*, tel qu'amendé.—(Honorable M. McHugh.)

No 2.

15 juin—3e lecture (Bill FF) Acte constituant en corporation la banque dite *The Sterling Bank of Canada*.—(Honorable M. Wilson.)

No 3.

15 juin—Comité de toute la Chambre sur le (Bill NN) Acte modifiant l'Acte des Compagnies, 1902.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 4.

15 juin—Comité de toute la Chambre sur le (Bill MM) Acte à l'effet de modifier les Actes concernant la naturalisation et les aubains.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 5.

15 juin—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 169) Acte modifiant l'Acte concernant le Collège militaire Royal.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 6.

15 juin—2e lecture (Bill 171) Acte concernant le port et la circonscription de pilotage de Québec.—(Honorable M. Scott.)

Pour mercredi, 21 juin 1905.

No 1.

14 juin—2e lecture (Bill OO) Acte modifiant l'Acte des Assurances relativement au placement des fonds des compagnies d'assurance sur la vie en valeurs de compagnies de crédit.—(Honorable M. McMullen.)

Pour jeudi, 22 juin 1905.

No 1.

7 juin—2e lecture (Bill II) Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney.—(Honorable M. Watson.)—A.F.

No 51

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Jeudi, 15 juin 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 52.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 16 juin 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Bernier,
Black,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain (Windsor),
Choquette,
Church,
Cloran,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.-P.E.),
Macdonald (Victoria),
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Montplaisir,
Poirier,
Power,
Ross (Regina),
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son trente-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 16 juin 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-deuxième rapport.

Relativement au bill (II) intitulé: "Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney", on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Church, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (95) intitulé: "Acte concernant la Compagnie Gillies Brothers (à responsabilité limitée), a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

Page 3, ligne 28.—Après "règlement" insérez "et l'exercice de ces pouvoirs, dans toute province du Canada, sera soumis aux dispositions de toute loi générale de telle province, actuellement en vigueur ou qui le sera à l'avenir, pour le contrôle ou la réglementation de la production, de l'emploi, de l'aliénation et de la distribution de la force motrice, de l'électricité, de l'eau et du gaz."

Pages 3 et 4.—Retranchez les articles 6 et 7.

Page 5, ligne 11.—Après "compagnie" insérez "sauf les dispositions du présent acte".

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois le mardi, vingt-septième jour de juin courant.

L'honorable M. Church, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (JJ) intitulé: "Acte concernant certain brevet de la compagnie dite *The Metal Volatilization Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que les règles quatorze, dix-sept et soixante-dix soient suspendues relativement au bill (JJ) intitulé: "Acte concernant certain brevet de la compagnie dite *The Metal Volatilization Company*", et qu'il soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (99) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Title and Trust Corporation*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (FF) intitulé: "Acte constituant en corporation la banque dite *Sterling Bank of Canada*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (NN) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Compagnies, 1902".

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à six inclusivement ont été séparément lus et agréés.

L'article sept ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit :—

Page 2, ligne 24.—Retranchez depuis "article" jusqu'à "ne", ligne 25.

La question ayant été posée sur le dit amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

Il a été proposé d'amender de plus le dit article comme suit :—

Page 2, ligne 28.—Après "téléphone" insérez "si sa charte l'y autorise".

La question ayant été posée sur le dit amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit article, tel qu'amendé, a été agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bernier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois le mardi, vingt-septième jour de juin courant.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (MM) intitulé: " Acte à l'effet de modifier les Actes concernant la naturalisation et les aubains ".

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

L'article un a été lu et il a été proposé de l'amender comme suit :—

Page 1, ligne 34.—Retranchez depuis " (*e*) " jusqu'à " après " et insérez " dans le cours d'une semaine ".

La question ayant été posée sur le dit amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit article, tel qu'amendé, a été agréé.

L'article deux a été lu et agréé.

L'annexe a été lue et agréée.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (169) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant le Collège militaire Royal ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mardi, vingt-septième jour de juin courant.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (171) intitulé: " Acte concernant le port et la circonscription de pilotage de Québec ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mardi, vingt-septième jour de juin courant.

Alors, l'honorable M. Scott a proposé, secondé par l'honorable M. Templeman,

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable Président a alors déclaré le Sénat continué au mardi le vingt-septième jour de juin courant, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 27 juin 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mardi, 27 juin 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;—

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association,* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 2.

Par l'honorable M. Davis :

13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des rapports, correspondances et autres pièces relativement aux explorations et améliorations sur la rivière Saskatchewan et ses tributaires.

No 3.

Par l'honorable M. Cloran :

15 juin—Que le Sénat donne instruction au fonctionnaire compétent de cette honorable Chambre de payer la balance de compte due à l'avocat et au témoin expert pour services rendus par eux au comité spécial nommé durant la dernière session du Sénat pour s'enquérir de la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York.

No 4.

Par l'honorable M. Domville :

15 juin—Qu'il demandera copie du compte de l'avocat et du témoin expert, tel que certifié par le président du comité spécial nommé durant la session dernière du Sénat pour s'enquérir de la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 27 juin 1905.

No 1.

16 juin—3e lecture (Bill 95) Acte concernant la Compagnie Gillies Brothers (à responsabilité limitée, tel qu'amendé.—(Honorable M. Watson.)

No 2.

16 juin—3e lecture (Bill NN) Acte modifiant l'Acte des Compagnies, 1902.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 3.

14 juin—2e lecture (Bill OO) Acte modifiant l'Acte des Assurances relativement au placement des fonds des compagnies d'assurance sur la vie en valeurs de compagnies de crédit.—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 4.

7 juin—2e lecture (Bill II) Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney.—(Honorable M. Watson.)—A.F.

No 5.

15 juin—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 169) Acte modifiant l'Acte concernant le Collège militaire Royal.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 6.

15 juin—2e lecture (Bill 171) Acte concernant le port et la circonscription de pilotage de Québec.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 52

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Vendredi, 16 juin 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 53.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 27 juin 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Frost,
Godbout,
Kerr (Toronto),
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald, (Victoria),
McDonald (Cap-Breton),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Power,
Robertson,
Ross (Halifax),
Scott,
Templeman,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Wood,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McSweeney, a proposé :

Qu'il soit donné une copie du compte de l'avocat et du témoin expert, tel que certifié par le président du comité spécial nommé durant la session dernière du Sénat pour s'enquérir de la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (95) intitulé: "Acte concernant la Compagnie Gillies Brothers (à responsabilité limitée), a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (NN) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Compagnies, 1902", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (OO) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Assurances quant à ce qui concerne le placement des fonds de compagnies d'assurances sur la vie en acquisition de valeurs de compagnies de fidéicommis", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (II) intitulé: "Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney", ayant été lu,

L'honorable M. Watson a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :—

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le président, comme suit :—

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le mercredi, septième jour de juin courant, relativement à la deuxième lecture du Bill (II) intitulé: "Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney", a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit septième jour de juin A.D. 1905 et le vingt-deuxième jour de juin A.D. 1905.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce vingt-septième jour de juin en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent cinq.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (169) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du Recensement et des Statistiques ".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (171) intitulé: " Acte concernant le port et la circonscription de pilotage de Québec ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (M) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen ", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (AA) intitulé: " Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company* ", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (C) intitulé: " Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot ", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 16 juin 1905.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill (J) No 172, intitulé: " Acte pour faire droit à Philip Vibert ".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (K) intitulé: "Acte pour faire droit à George Pearson", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 16 juin 1905.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill (K) No 153, intitulé: "Acte pour faire droit à George Pearson".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (7) intitulé: "Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (28) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *North-West Telephone and Telegraph Company*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (57) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (99) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Title and Trust Company*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (106) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *Dominion Atlantic Railway Company*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (114) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (116) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie d'Hudson", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiesé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (115) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (119) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Edmonton Boom Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été
Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (132) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer de l'Etat", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright.
Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 28 juin 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.
Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mercredi, 28 juin 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;—

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association,* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 2.

Par l'honorable M. Davis :

13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des rapports, correspondances et autres pièces relativement aux explorations et améliorations sur la rivière Saskatchewan et ses tributaires.

Pour jeudi, 29 juin 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Cloran :

15 juin—Que le Sénat donne instruction au fonctionnaire compétent de cette honorable Chambre de payer la balance de compte due à l'avocat et au témoin expert pour services rendus par eux au comité spécial nommé durant la dernière session du Sénat pour s'enquérir de la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association,* de New-York.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 28 juin 1905.

No 1.

27 juin—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 171) Acte concernant le port et la circonscription de pilotage de Québec.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 2.

27 juin—2e lecture (Bill 132) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer de l'Etat. —(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 3.

27 juin—2e lecture (Bill 115) Acte concernant la compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company.*—(Honorable M. Watson.)

No 4.

27 juin—2e lecture (Bill 119) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Edmonton Boom Company.*—(Honorable M. Ross, Régina.)—A.F.

Pour jeudi, 29 juin 1905.

No 1.

27 juin—2e lecture (Bill OO) Acte modifiant l'Acte des Assurances relativement au placement des fonds des compagnies d'assurance sur la vie en valeurs de compagnies de crédit.—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 53

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mardi, 27 juin 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 54

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 28 juin 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs.

Baird,	Church,	Kerr (Toronto),	Montplaisir,
Baker,	Cloran,	Legris,	Owens,
Béique,	Coffey,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Bernier,	David,	Macdonald (Victoria),	Robertson,
Black,	Davis,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Halifax),
Bolduc,	Dobson,	McGregor,	Scott,
Boucherville, de, (C.M.G.),	Domville,	McHugh,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Drummond (Sir George),	McLaren,	Templeman,
Cartwright (Sir Richard),	Edwards,	McMillan,	Tessier,
Casgrain (de Lanaudière),	Ellis,	McMullen,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	Ferguson,	McSweeney,	Vidal,
	Frost,	Miller,	Watson,
	Gibson,	Mitchell,	Wilson,
	Godbout,		Yeo,
			Young.

PRIÈRES.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (134) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Provident Financial Association, Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 15.—Après "de", retranchez "vingt-cinq" et insérez "cent".

Page 1, ligne 20.—Après "de", retranchez "cent" et insérez "deux cent cinquante".

Page 2, ligne 4.—Après "moins", retranchez "dix" et insérez "vingt".

Page 2, ligne 9.—Après "des", retranchez "actions".

Page 2, ligne 15.—Retranchez les paragraphes (*b*) et (*c*) de l'article 7.

Page 2, ligne 26.—Retranchez "actions".

Page 2, ligne 31.—Après "moins", retranchez "quinze mille piastres" et insérez "cinquante pour cent".

Page 2, ligne 34.—Retranchez depuis "9" jusqu'à "fin" et insérez "Les pouvoirs conférés par la présente loi prendront".

Le tout respectueusement soumis.

GEO. A. DRUMMOND,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Orlonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (10) intitulé: "Acte conernant les Etiquettes des unions ouvrières", a présenté le rapport suivant :—

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Il a été lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 28 juin 1905.

Le comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (10) de la Chambre des Comunes, intitulé: "Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières", a, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi, septième jour de juin courant, examiné le dit bill et a maintenant l'honneur de faire rapport que le préambule n'a pas été prouvé à la satisfaction de votre comité.

Votre comité en est arrivé à cette décision parce que l'adoption du dit bill serait contraire à l'intérêt du commerce et du travail en Canada.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. A. DRUMMOND,
Président.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (T) intitulé: " Acte concernant la Banque de Montréal ", a présenté son rapport.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Il a été lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 28 juin 1905.

Le comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (T) intitulé: " Acte concernant la Banque de Montréal ", a, conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, trente et un mars dernier, examiné le dit bill et a maintenant l'honneur de faire le rapport suivant :—

Les promoteurs du dit bill ayant exprimé le désir de le retirer, votre comité recommande de leur donner la permission de le faire.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. A. DRUMMOND,
Président.

Sur motion de l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), seondé par l'honorable Sir George Drummond, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. McDonald (Cap-Breton), secondé par l'honorable Sir George Drummond, a proposé :

Que le dit bill soit retiré et que les honoraires payés soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Edwards, du comité spécial relatif à la suppression de la tuberculose en Canada, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 28 juin 1905.

Le comité spécial nommé pour prendre en considération quelles nouvelles mesures peuvent être prises et quelles suggestions peuvent être faites, dans le but de supprimer la tuberculose en Canada, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, documents et pièces et de faire rapport de temps à autre, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à cinq (5) membres.

Le tout respectueusement soumis.

WM. C. EDWARDS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, seondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une copie du compte de l'avocat et du témoin expert, tel que certifié par le président du comité spécial nommé durant la session dernière du Sénat pour s'enquérir de la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* .)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (171) intitulé: " Acte concernant le port et la circonscription de pilotage de Québec ".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Baker a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois enconséquence.

La question a été posée, ce bill passera t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (132) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer de l'Etat ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (115) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (119) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Edmonton Boom Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable M. Davis a présenté au Sénat un bill (PP) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, relativement au montant des valeurs à émettre par les compagnies de chemins de fer ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 29 juin 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour jeudi, 29 juin 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;—

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association,* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 2.

Par l'honorable M. Davis :

13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des rapports, correspondances et autres pièces relativement aux explorations et améliorations sur la rivière Saskatchewan et ses tributaires.

No 3.

Par l'honorable M. Cloran :

15 juin—Que le Sénat donne instruction au fonctionnaire compétent de cette honorable Chambre de payer la balance de compte due à l'avocat et au témoin expert pour services rendus par eux au comité spécial nommé durant la dernière session du Sénat pour s'enquérir de la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York.

Pour mardi, 4 juillet 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :

28 juin—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur quelques points importants relativement à l'exploration hydrographique impériale sur la côte de la Colombie-Britannique laquelle, comme on l'a annoncé, doit être reprise et continuée par le gouvernement canadien.

La partie nord de cette province et la côte de l'Alaska ont des parages très accidentés que fréquentent de nombreux navires canadiens qui se livrent au commerce développé par la découverte de l'or et les entreprises en cours dans le Yukon et partie de l'Alaska, et qui sont aussi employés au trafic des conserves de saumon dans les rivières nord de la Colombie Britannique.

Et qu'il demandera au gouvernement s'il se propose d'inviter le gouvernement des Etats-Unis à coopérer à l'achèvement des relevés hydrographiques en explorant les eaux qui sont adjacentes à son territoire de l'Alaska, tandis que le gouvernement canadien complétera les relevés sur la côte nord de la Colombie-Britannique.

Le gouvernement a-t-il l'intention de se concerter avec l'Amirauté britannique pour retenir les services du vaisseau de guerre *Egeria*, actuellement dans les eaux de la Colombie-Britannique, et dont l'équipage est expérimenté dans le travail des explorations, jusqu'à l'achèvement des relevés hydrographiques dans le Pacifique, ou pour une moindre période de temps ?

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 29 juin 1905.

No 1.

28 juin—3e lecture (Bill 134) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The provident Financial Association, Limited*, tel qu'amendé.—(Honorable M. Casgrain, de Lanaudière.)

No 2.

27 juin—2e lecture (Bill OO) Acte modifiant l'Acte des Assurances relativement au placement des fonds des compagnies d'assurance sur la vie en valeurs de compagnies de crédit.—(Honorable M. McMullen.)—A.F.

No 3.

28 juin—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 132) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer de l'Etat.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 4.

28 juin—2e lecture (Bill PP) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, relativement au montant des valeurs à émettre par les compagnies de chemins de fer.—(Honorable M. Davis.)

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mercredi, 28 juin 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

A 1905
PROCES-VERBAUX.
616

Nº 55.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 29 juin 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Church,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Béique,	Cloran,	Macdonald (Victoria),	Robertson,
Bernier,	Coffey,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Halifax),
Black,	David,	McHugh,	Ross (Regina),
Bolduc,	Davis,	McLaren,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.)	Dobson,	McMillan,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Domville,	McMullen,	Tessier,
Cartwright (Sir Richard),	Edwards,	McSweeney,	Thibaudeau (R'gaud),
Casgrain (de Lanaudière),	Ellis,	Miller,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	Ferguson,	Mitchell,	Watson,
	Fulford,	Montplaisir,	Wilson,
	Gibson,	Owens,	Yeo,
	Kerr (Toronto),		Young.
	Legris,		

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Mitchell, secondé par l'honorable M. McHugh, a proposé :

Que la dix-septième et la cinquante-deuxième règles du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de la compagnie dite *The St. Maurice Valley Railway Company*, et que la dite pétition soit maintenant lue et reçue.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, l'honorable M. Mitchell a présenté la pétition de la compagnie dite *The St. Maurice Valley Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi modifiant l'acte qui la constitue en corporation pour l'autoriser à construire sa voie à partir de la ville de Trois-Rivières, à se raccorder au chemin de fer National Transcontinental et à d'autres fins.

La dite pétition a été alors lue et reçue.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (65) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (LL) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. Thibaudeau (de la Vallière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Power, du comité spécial chargé d'étudier et de reviser les règlements et formes de procédure du Sénat, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
OTTAWA, 29 juin 1905.

Le comité spécial chargé d'étudier et de reviser les règlements et les formes de procédures du Sénat a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande que deux cents copies du projet rédigé des règlements, etc., et du rapport qui l'accompagne soient imprimés pour l'usage des sénateurs.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une lettre de C. J. Coster au greffier du Sénat accusant réception d'un chèque de $500 étant accompte de ses honoraires comme conseil du comité spécial chargé de l'enquête de la *Mutual Reserve*

Fund Life Association, de New-York, et aussi une lettre de A. Power, faisant fonction de député-ministre de la Justice, relative à nombre de comptes en rapport avec l'enquête faite par le dit comité qui ont été envoyés au département de la Justice pour y être taxés.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No .*)

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à mercredi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (134) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Provident Financial Association, Limited*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (OO) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Assurances quant à ce qui concerne le placement des fonds de compagnies d'assurances sur la vie en acquisition de valeurs de compagnies de fidéicommis", ayant été lu,

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé :

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que cet ordre du jour soit rayé et que le dit bill soit retiré.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (132) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer de l'Etat".

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier, le deuxième et le troisième articles ont été lus et agréés.

Le quatrième article a été lu et amendé comme il suit :—

Page 2, ligne 4.—Après "soumettra" insérez "tous".

Page 2, ligne 7.—Retranchez depuis "Canada" jusqu'à "l'acte", ligne 8 et insérez "d'après et suivant les prescriptions établies par".

Le dit article, tel qu'amendé, a été agréé.

L'article cinq a été lu et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Kerr (Toronto), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il

avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

L'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé :

Que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (PP) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, relativement au montant des valeurs à émettre par les compagnies de chemins de fer ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 28 juin 1905.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que le bill (M) du Sénat, intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen ", ont été passés par cette Chambre avec certains amendements, mais que par erreur le dit bill a été renvoyé au Sénat sans ces amendements, et de demander que le Sénat permette l'insertion de ces amendements dans le dit bill par l'officier compétent de cette Chambre.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Résolu, que permission soit accordée à l'officier compétent de la Chambre des Communes d'insérer dans le bill (M) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen ", certains amendements faits par cette Chambre et omis par erreur lors du renvoi au Sénat de ce bill endossé par inadvertance comme ayant été passé à la Chambre des Communes sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre la dite résolution.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 28 juin 1905.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que le bill (AA) du Sénat, intitulé: " Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company* ", ont été passés par cette Chambre avec certains amendements; mais que par erreur le dit bill a été renvoyé au Sénat sans ces amendements, et de demander que le Sénat permette l'insertion de ces amendements dans le dit bill par l'officier compétent de cette Chambre.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Résolu, que permission soit accordée à l'officier compétent de la Chambre des Communes d'insérer dans le bill (AA) intitulé: " Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company* ", certains amendements faits par cette Chambre et omis par erreur lors du renvoi au Sénat de ce bill endossé par inadvertance comme ayant été passé à la Chambre des Communes sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie pour communiquer la dite résolution.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (151) intitulé: " Acte concernant l'Union Saint-Joseph de la cité d'Ottawa, et à l'effet d'en changer le nom en celui d'Union Saint-Joseph du Canada ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (175) intitulé: Acte concernant la banque dite *The Pacific Bank of Canada* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Alors, l'honorable M. Scott a proposé, secondé par l'honorable M. Templeman,

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable Président a alors déclaré le Sénat continué à mercredi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 5 juillet 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mercredi, 5 juillet 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;—

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association,* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 2.

Par l'honorable M. Davis :

13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des rapports, correspondances et autres pièces relatives aux explorations et améliorations de la rivière Saskatchewan et de ses tributaires.

No 3.

Par l'honorable M. Cloran :

15 juin—Que le Sénat donne instruction au fonctionnaire compétent de cette honorable Chambre de payer la balance de compte due à l'avocat et au témoin expert dont les services ont été retenus par le comité spécial nommé durant la dernière session du Sénat pour s'enquérir de la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association,* de New-York.

No 4.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :

28 juin—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur quelques points importants relativement à l'exploration hydrographique impériale sur la côte de la Colombie-Britannique, laquelle, comme on l'a annoncé, doit être reprise et continuée par le gouvernement canadien.

La partie nord de cette province et la côte de l'Alaska ont des parages très sinueux que fréquentent de nombreux navires canadiens qui se livrent soit au commerce développé par la découverte de l'or et les entreprises en cours dans le Yukon et partie de l'Alaska, soit au trafic des conserves de saumon dans les rivières nord de la Colombie-Britannique.

Et qu'il demandera au gouvernement s'il se propose d'inviter le gouvernement des Etats-Unis à coopérer à l'achèvement des relevés hydrographiques en faisant explorer les eaux qui sont adjacentes à son territoire de l'Alaska, tandis que le gouvernement canadien complétera les relevés sur la côte nord de la Colombie-Britannique.

Le gouvernement a-t-il l'intention de se concerter avec l'Amirauté britannique pour retenir les services du vaisseau de guerre *Egeria*, actuellement dans les eaux de la Colombie-Britannique, et dont l'équipage est expérimenté dans les opérations de ce genre d'exploration, jusqu'à l'achèvement des relevés hydrographiques dans le Pacifique, ou pour une moindre période de temps ?

No 5.

Par l'honorable M. Power :

29 juin—Qu'il proposera que le Sénat adopte les résolutions suivantes :—

Que, dans les cas où les Communes refusent d'accepter des amendements faits par le Sénat, ou insistent sur des amendements que le Sénat a refusé d'accepter, le Sénat est prêt à recevoir les raisons des Communes pour leur refus d'acceptation ou leur insistance (suivant le cas) par voie de message, sans une conférence, à moins que les Communes ne désirent communiquer leurs raisons par voie de conférence.

Que toute conférence entre les deux Chambres soit une conférence libre.

No 6.

Par l'honorable M. Power :

29 juin—Qu'il proposera que le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres reçoive instruction de prendre en considération à quelle détermination on s'arrêtera à l'avenir en traitant des bills relatifs à des entreprises pouvant présenter une question de compétence entre le Parlement du Canada et une législature provinciale,—et de faire rapport de ses conclusions au Sénat.

No 7.

Par l'honorable M. Domville :

29 juin—Que lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill (65) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James, il proposera d'amender le paragraphe (*b*) de l'article 3 en ajoutant après le mot " Montréal ", dans la 3e ligne du dit paragraphe, les mots : " pourvu que sa ligne ne soit pas construite parallèlement à celle du chemin de fer du Canada Central à une distance moindre de trois milles, entre le township de Grenville et la rivière Des-Prairies, vingt milles au nord de Montréal ".

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 5 juillet 1905.

No 1.

29 juin—3e lecture (Bill 65) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.—(Honorable M. Ellis.)

No 2.

29 juin—3e lecture (Bill LL) Acte concernant la compagnie dite *The Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*.—(Honorable M. Legris.)

No 3.

29 juin—2e lecture (Bill PP) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, relativement au montant des valeurs à émettre par les compagnies de chemins de fer.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 4.

29 juin—2e lecture (Bill 151) Acte constituant en corporation l'Union Saint-Joseph du Canada.—(Honorable M. Edwards.)—A.F.

No 5.

29 juin—2e lecture (Bill 155) Acte concernant la banque dite *The Pacific Bank of Canada*.—(Honorable M. Templeman.)—A.F.

No 55

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII,

Jeudi, 29 juin 1905.

PROCÈS - VERBAU

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le R

1905

Nº 56.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 5 juillet 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville de (C.M.G.)
Casgrain (de Lanaudière),
Church,
Coffey,
David,
Dobson,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Frost,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Landry,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Power,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Regina),
Scott,
Templeman,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a appelé l'attention du gouvernement sur quelques points importants relativement à l'exploration hydrographique impériale sur la côte de la Colombie-Britannique, laquelle, comme on l'a annoncée, doit être reprise et continuée par le gouvernement canadien.

La partie nord de cette province et la côte de l'Alaska ont des parages très sinueux que fréquentent de nombreux navires canadiens qui se livrent soit au commerce développé par la découverte de l'or et les entreprises en cours dans le Yukon et partie de l'Alaska, soit au trafic des conserves de saumon dans les rivières nord de la Colombie-Britannique.

Et il a demandé au gouvernement s'il se propose d'inviter le gouvernement des Etats-Unis à coopérer à l'achèvement des relevés hydrographiques en faisant explorer les eaux qui sont adjacentes à son territoire de l'Alaska, tandis que le gouvernement canadien complétera les relevés sur la côte nord de la Colombie-Britannique.

Et si le gouvernement a l'intention de se concerter avec l'Amirauté britannique pour retenir les services du vaisseau de guerre *Egeria*, actuellement dans les eaux de la Colombie-Britannique, et dont l'équipage est expérimenté dans les opérations de ce genre d'exploration, jusqu'à l'achèvement des relevés hydrographiques dans le Pacifique, ou pour une moindre période de temps ?

Débat.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le Sénat adopte les résolutions suivantes :—

Que, dans les cas où les Communes refusent d'acquiescer à des amendements faits par le Sénat, ou insistent sur des amendements auxquels le Sénat a refusé d'acquiescer, le Sénat est prêt à recevoir les raisons des Communes pour leur refus d'acquiescement ou leur insistance (suivant le cas) par voie de message, sans conférence, à moins que les Communes ne désirent communiquer leurs raisons par voie de conférence.

Que toute conférence entre les deux Chambres soit une conférence libre.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté la résolution ci-dessus, pour demander qu'il plaise à la Chambre des Communes d'acquiescer à la dite résolution.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Béique, a proposé :

Que le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres reçoive instruction de rechercher à quelle détermination on s'arrêtera à l'avenir en traitant les bills qui ont pour objet des entreprises pouvant présenter une question de compétence entre le Parlement du Canada et une législature provinciale,—et de faire rapport de ses conclusions au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que, en conformité de la résolution du vingt-neuf juin, l'officier compétent de la Chambre des Communes a inséré dans le bill (M) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen", les amendements faits au dit bill par la Chambre des Communes, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, et ils sont comme suit :—

Page 1, ligne 1.—Après le mot "présenté" insérez les mots "par William A. Damen, de la cité de Toronto, dans le comté de York".

Page 1, après la 13e ligne.—Ajoutez ce qui suit sous forme de clauses 2 et 3 :—

"2. L'article premier de la dite loi est modifié par le retranchement des mots 'mil neuf cent quatre' à la 7e ligne du dit article, et leur remplacement par les mots 'mil neuf cent six'.

"3. Quiconque n'étant pas porteur d'un permis a au cours de la période écoulée entre l'expiration des deux ans à compter de la date du dit brevet portant le numéro cinquate-quatre mille sept cent sept ou de toute prorogation autorisée des dits deux ans et la date de la présente loi, commence de fabriquer, employer et vendre en Canada l'article d'invention que protège le dit brevet numéro cinquante-quatre mille sept cent sept, peut continuer de le fabriquer, employer et vendre, comme si la présente loi n'eut pas été rendue."

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Bolduc, a proposé :

Que les dits amendements soient pris en considération vendredi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que, en conformité de la résolution du vingt-neuf juin dernier, l'officier compétent de la Chambre des Communes a inséré dans le bill (AA) intitulé: "Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company*", l'amendement fait au dit bill par cette Chambre et auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit amendement a été lu par le greffier, et il est comme suit :—

Page 1, ligne 27.—Retranchez les mots "accordant des prolongations du terme et de la durée des dits brevets" et remplacez-les par les suivants: "et accorder une prolongation de l'existence des dits brevets jusqu'au terme d'une période complète de dix-huit ans.

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanoudière), a proposé :

Que le dit amendement soit agréé.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (173) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The St. Maurice Valley Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (181) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Banques", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soi lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (95) intitulé: "Acte concernant la Compagnie Gillies Brothers (à responsabilité limitée"), et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (132) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer de l'Etat", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Séna au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (Z) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Canadian Yukon Western Railway Company*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

(*Voir Journal.*)

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (BB) intitulé: "Acte constituant en corporation la banque dite *The Monarch Bank*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

(*Voir Journal.*)

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (FF) intitulé: "Acte constituant en corporation la banque dite *The Sterling Bank of Canada*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

(*Voir Journal.*)

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (KK) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte 1899 concernant la cité d'Ottawa", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

(*Voir Journal.*)

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (MM) intitulé: "Acte modifiant les Actes concernant la Naturalisation et les Aubains", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 3 juillet 1905.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour prier Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre pour former un comité mixte des deux Chambres afin de prendre en considération quelles nouvelles mesures peuvent être prises et quelles suggestions peuvent être faites dans le but de supprimer la tuberculose en Canada, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, documents et pièces et de faire rapport de temps à autre,—et pour les informer que messieurs Barr, Béland, Béland, Black, Cash, Chisholm, Daniel, Dugas, Gordon, Hughes (I.P.-E.), Johnston (Lambton), Laurence, Loggie, Miller, Paquet, Parmelee, Perley, Roche (Marquette), Schaffner, Schell (Oxford) Smith (Nanaïmo), et Thompson, agiront de la part de la Chambre des Communes comme membres du dit comité mixte si le Sénat consent à sa formation.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le Sénat s'unisse à la Chambre des Communes dans la formation d'un comité mixte des deux Chambres, afin de rechercher quelles suggestions peuvent être faites dans le but de supprimer la tuberculose en Canada, et que le comité spécial nommé par le Sénat sur ce sujet, le quinze juin dernier, composé de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., l'honorable Sir William Hingston, chevalier, et les honorables Béique, Casgrain (Windsor), de Boucherville, Edwards, Ellis, Fiset, Godbout, Kerr (Toronto), McMillan, Robertson, Sullivan, Wilson et Young, est autorisé à agir au nom du Sénat comme faisant partie du comité mixte.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Résolu,—Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat s'unira à la Chambre des Communes dans la formation d'un comité mixte des deux Chambres, afin de rechercher quelles suggestions peuvent être faites dans le but de supprimer la tuberculose en Canada, et que le comité spécial nommé par le Sénat sur ce sujet le quinze juin dernier, composé de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., l'honorable Sir William Hingston, chevalier, et les honorables messieurs Béique, Casgrain (Windsor), de Boucherville, Edwards, Ellis, Fiset, Godbout, Kerr (Toronto), McMillan, Robertson, Sullivan, Wilson et Young, est autorisé à agir au nom du Sénat comme faisant partie du comité mixte.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera vendredi prochain, et aussi les autres vendredis, il reste ajourné aux lundis suivants à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (65) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Ross (Halifax), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (LL) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Joliette and Lake Manuan* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (PP) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, relativement au montant des valeurs à émettre par les compagnies de chemins de fer ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (151) intitulé: " Acte concernant l'Union Saint-Joseph de la cité d'Ottawa, et à l'effet d'en changer le nom en celui d'Union Saint-Joseph du Canada ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (175) intitulé: " Acte concernant la banque dite *The Pacific Bank of Canada* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ross (Halifax), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 6 juillet 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour jeudi, 6 juillet 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;—

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association,* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 2.

Par l'honorable M. Davis :

13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des rapports, correspondances et autres pièces relatives aux explorations et améliorations de la rivière Saskatchewan et de ses tributaires.

No 3.

Par l'honorable M. Cloran :

15 juin—Que le Sénat donne instruction au fonctionnaire compétent de cette honorable Chambre de payer la balance de compte due à l'avocat et au témoin expert dont les services ont été retenus par le comité spécial nommé durant la dernière session du Sénat pour s'enquérir de la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association,* de New-York.

No 4.

Par l'honorable M. Domville :

29 juin—Que lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill (65) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James, il proposera d'amender le paragraphe (*b*) de l'article 3 en ajoutant après le mot " Montréal ", dans la 3e ligne du dit paragraphe, les mots : " pourvu que sa ligne ne soit pas construite parallèlement à celle du chemin de fer du Canada Central à une distance moindre de trois milles, entre le township de Grenville et la rivière Des-Prairies, vingt milles au nord de Montréal ".

No 5.

Par l'honorable M. Lougheed :

5 juillet—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. L'étendue, en acres, des terres scolaires vendues dans les Territoires du Nord-Ouest depuis l'union.
2. Le montant du principal, s'il en est, et de l'intérêt payé au gouvernement des Territoires.
3. L'étendue, en acres, des terres vendues et le prix moyen par acre, pour chaque année.
4. Le montant restant actuellement au crédit du fonds des écoles.
5. Le montant dû sur ventes, à être porté au crédit de ce fonds.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 6 juillet 1905.

No 1.

5 juillet—3e lecture (Bill 65) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.—(Honorable M. Ellis.)

No 2.

5 juillet—2e lecture (Bill 181) Acte modifiant l'Acte des Banques.—(Honorable M. Scott.)

No 3.

5 juillet—Prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au (Bill Z) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant la Compagnie dite *The Canadian Yukon Western Railway Company*.—(Honorable M. Davis.)

No 4.

5 juillet—2e lecture (Bill PP) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, relativement au montant des valeurs à émettre par les compagnies de chemins de fer.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

Pour vendredi, 7 juillet 1905.

No 1.

5 juillet—Prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au (Bill M) intitulé: " Acte concernant certain brevet de William A. Damen.—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)

No 2.

5 juillet—2e lecture (Bill 173) Acte concernant la compagnie dite *The St. Maurice Valley Railway Company*.—(Honorable M. Mitchell.)—A.F.

No 56

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mercredi, 5 juillet 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 57.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 6 juillet 190

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain (de Lanaudière),
Choquette,
Church,
Cloran,
Coffey,
David,
Dobson,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Kerr, (Cobourg),
Kerr, (Toronto),
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald, (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Power,
Robertson,
Ross (Halifax),
Scott,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau, (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
JEUDI, 6 juillet 1905.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante et a trouvé suffisant l'avis donné :—

De la compagnie dite *The St. Maurice Valley Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi modifiant l'acte qui la constitue en corporation pour l'autoriser à construire sa voie à partir de la ville de Trois-Rivières, à se raccorder au chemin de fer National Transcontinental, et à d'autres fins.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son trente-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 6 juillet 1905.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-troisième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du mardi, vingt-septième jour de juin dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (II) intitulé: " Acte pour faire droit à Agnès Heldevig Helga Salusbury Trelawney ", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Edwards, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération demain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Power, du comité spécial chargé d'étudier et de reviser les règlements et formes de procédure du Sénat, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

(*Voir Journal.*)

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le troisième rapport du comité spécial chargé d'étudier et de reviser les règlements et formes de procédure du Sénat et d'y faire des additions s'il est jugé nécessaire, soit pris en considération lundi prochain, le dix juillet courant; et que les sénateurs qui assistent à la session soient convoqués en conformité de la règle 16, pour la prise en considération des règles et des ordres permanents déposés avec le dit rapport.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (58) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 5.—Retranchez depuis "l'achèvement" jusqu'à "sont", ligne 6, et insérez "des lignes autorisées par le présent acte et des lignes et embranchements mentionnés dans les actes du Parlement du Canada et de la législature du Manitoba ayant rapport aux chemins de fer de :—

1. *The Canadian Northern Railway Company.*
2. *The Lake Manitoba Railway and Canal Company.*
3. *The Manitoba and South-Eastern Railway Company.*
4. *The Morden and North-Western Railway Company.*
5. *The Northern Pacific and Manitoba Railway Company.*
6. *The Portage and North-Western Railway Company.*
7. *The Red River Railway Company.*
8. *The Waskada and North-Eastern Railway Company.*
9. *The Winnipeg Great Northern Railway Company.*
10. *The Winnipeg Transfer Railway Company (Limited).*
11. *The Western Extension Railway Company*, en autant que s'étend l'autorité législative du Parlement du Canada."

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (115) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (119) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Edmonton Boom Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Cham-

bre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

Page 4, ligne 26.—Retranchez " dix " et insérez " cinq ".

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que la règle soixante et dix soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. L'étendue, en acres, des terres scolaires vendues dans les Territoires du Nord-Ouest depuis l'union.

2. Le montant du principal, s'il en est, et de l'intérêt payé au gouvernement des Territoires.

3. L'étendue, en acres, des terres vendues et le prix moyen par acre, pour chaque année.

4. Le montant restant actuellement au crédit du fonds des écoles.

5. Le montant dû sur ventes, à être porté au crédit de ce fonds.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (65) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (181) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Banques ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (Z) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The Canadian Yukon Western Railway Company* ".

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (PP) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, relativement au montant des valeurs à émettre par les compagnies de chemins de fer", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (176) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 7 juillet 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour vendredi, 7 juillet 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;—

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association*, de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 2.

Par l'honorable M. Davis :

13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des rapports, correspondances et autres pièces relatives aux explorations et améliorations de la rivière Saskatchewan et de ses tributaires.

No 3.

Par l'honorable M. Cloran :

15 juin—Que le Sénat donne instruction au fonctionnaire compétent de cette honorable Chambre de payer la balance de compte due à l'avocat et au témoin expert dont les services ont été retenus par le comité spécial nommé durant la dernière session du Sénat pour s'enquérir de la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York.

No 4.

Par l'honorable M. Domville :

29 juin—Que lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill (65) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James, il proposera d'amender le paragraphe (*b*) de l'article 3 en ajoutant après le mot " Montréal ", dans la 3e ligne du dit paragraphe, les mots : " pourvu que sa ligne ne soit pas construite parallèlement à celle du chemin de fer du Canada Central à une distance moindre de trois milles, entre le township de Grenville et la rivière Des-Prairies, vingt milles au nord de Montréal ".

No 5.

Par l'honorable M. Lougheed :

6 juillet—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant,—

Le nombre de baux de pâturages, à terme, accordés depuis 1897 par le gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest, et aussi,—

Le nombre d'acres compris dans chaque bail ;

La date et la durée du bail ;

Les noms du locateur et du locataire actuels ;

Le montant du loyer par acre ;

Le township et le rang où les pâturages sont situés.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 7 juillet 1905.

No 1.

5 juillet—Prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au (Bill M) intitulé: "Acte concernant certain brevet de William A. Damen".—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)

No 2.

5 juillet—2e lecture (Bill 173) Acte concernant la compagnie dite *The St. Maurice Valley Railway Company*.—(Honorable M. Mitchell.)—A.F.

No 3.

6 juillet—2e lecture (Bill PP) Acte modfiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, relativement au montant des valeurs à émettre par les compagnies de chemins de fer.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 4.

6 juillet—Prise en considération du 33e rapport du comité des Divorces sur le bill pour faire droit à A. H. H. S. Trelawney, et sur les témoignages.—(Honorable M. Lougheed.)

No 5.

6 juillet—Prise en considération des amendements faits par le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (58) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.—(Honorable M. Frost.)

Pour lundi, 10 juillet 1905.

No 1.

6 juillet—Prise en considération du 3e rapport du comité spécial nommé pour prendre en considération et reviser, s'il est nécessaire, les règlements et formes de procéder du Sénat.—(Honorable M. Power.)

No 2.

6 juillet—2e lecture (Bill 176) Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur.—(Honorable M. Scott.)

No 3.

6 juillet—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 181) Acte modifiant l'Acte des Banques.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 57

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Jeudi, 6 juillet 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 58.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 7 juillet 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain (de Lanaudière),
Church,
Cloran,
Coffey,
David,
Dobson,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Landry,
Legris,
Macdonald (I. P.-E.),
Macdonald (Victoria),
McDonald, (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay, (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Power,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Regina),
Scott,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant,—

Le nombre de baux de pâturages, à terme, accordés depuis 1897 par le gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest, et aussi,—

Le nombre d'acres compris dans chaque bail ;

La date et la durée du bail ;

Les noms du locateur et du locataire actuels ;

Le montant du loyer par acre ;

Le township et le rang où les pâturages sont situés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (M) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (173) intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *The St. Maurice Valley Railway Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Mitchell, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (PP) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, relativement au montant des valeurs à émettre par les compagnies de chemins de fer ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du trente-troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (II) intitulé: " Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney ", ayant été lu,

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (58) intitulé. " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord ".

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (159) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Elections fédérales contestées ", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (161) intitulé: " Acte modifiant l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest, 1898 ", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (163) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du Recensement et des Statistiques ", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 10 juillet 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour lundi, 10 juillet 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;—

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association,* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 2.

Par l'honorable M. Davis :

13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des rapports, correspondances et autres pièces relatives aux explorations et améliorations de la rivière Saskatchewan et de ses tributaires.

Pour mardi, 11 juillet 1905.

No 1.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, K.C.M.G.:

7 juillet—Qu'il demandera si c'est l'intention du gouvernement de prendre des mesures relativement à l'imposition par les gouvernements provinciaux, d'une taxe sur les voyageurs de commerce, et dans l'affirmative, quelle mesure se propose-t-il de prendre ?

No 2.

Par l'honorable M. Cloran :

15 juin—Que le Sénat donne instruction au fonctionnaire compétent de cette honorable Chambre de payer la balance de compte due à l'avocat et au témoin expert dont les services ont été retenus par le comité spécial nommé durant la dernière session du Sénat pour s'enquérir de la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour lundi, 10 juillet 1905.

No 1.

7 juillet—3e lecture (Bill II) Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney.—(Honorable M. Watson.)

No 2.

6 juillet—Prise en considération du 3e rapport du comité spécial nommé pour prendre en considération et reviser, s'il est nécessaire, les règlements et formes de procéder du Sénat.—(Honorable M. Power.)

No 3.

6 juillet—2e lecture (Bill 176) Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 4.

6 juillet—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 181) Acte modifiant l'Acte des Banques.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 5.

7 juillet—2me lecture (Bill PP) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, relativement au montant des valeurs à émettre par les compagnies de chemins de fer.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 6.

7 juillet—2e lecture (Bill 159) Acte modifiant l'Acte des Elections fédérales contestées.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 7.

7 juillet—2e lecture (Bill 161) Acte modifiant l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest, 1898.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 8.

7 juillet—2e lecture (Bill 163) Acte modifiant l'Acte du Recensement et des Statistiques.—(Honorable M. Templeman.)—A.F.

Pour mardi, 11 juillet 1905.

No 1.

7 juillet—Prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au (Bill M) intitulé: " Acte concernant certain brevet de William A. Damen ".—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)

No 58

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Vendredi, 7 juillet 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 59.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Lundi, 10 juillet 1905.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Church,
Coffey
Davis,
Dobson,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Landry,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McSweeney,
Merner,
Miller,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Régina),
Scott,
Templeman,
Thompson,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par Son Honneur le Président :—De la corporation de la ville de Westmount, dans la province de Québec.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (II) intitulé: "Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney", ayant été lu,

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (II) intitulé: "Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney", ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité spécial nommé pour prendre en considération et reviser, s'il est nécessaire, les règlements et formes de procéder du Sénat, ayant été lu,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé, en amendement :

Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit pris en considération à la prochaine session du Parlement.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (176) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (181) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Banques", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (PP) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, relativement au montant des valeurs à émettre par les compagnies de chemins de fer", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (159) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Elections fédérales contestées ", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (161) intitulé: " Acte modifiant l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest, 1898 ", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (163) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du Recensement et des Statistiques ", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.
L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :
Que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.
La question de concours étant posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. McKay (Truro) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat :
L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :
Que, à partir de demain, jusqu'à la fin de la session, il y ait deux séances distinctes du Sénat chaque jour, l'une devant commencer à trois heures de l'après-midi, et l'autre à sept heures et demie du soir.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (69) intitulé: " Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (70) intitulé: "Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatchewan et de pourvoir à son gouvernement", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain, et que ce soit le deuxième article de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (139) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (147) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Matelots", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (156) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de la Représentation des Territoires du Nord-Ouest", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (186) intitulé: "Acte ayant pour objet la réglementation de la télégraphie sans fil en Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (193) intitulé: "Acte modfiant le Statut Revisé concernant les traitements de certains fonctionnaires publics et autres charges annuelles sur le fonds du revenu consolidé", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill

(X) intitulé: "Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (JJ) intitulé: "Acte concernant certain brevet de la compagnie dite *The Metal Volatilization Company*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (EE) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central du Canada", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (GG) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (Q) intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendemnt.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

Son Honneur le Président a présenté au Sénat les règles de la Cour Suprême de l'Ile du Prince-Edouard relatives aux causes criminelles.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* .)

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 11 juillet 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mardi, 11 juillet 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;—

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association*, de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 2.

Par l'honorable M. Davis :

13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des rapports, correspondances et autres pièces relatives aux explorations et améliorations de la rivière Saskatchewan et de ses tributaires.

No 3.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, K.C.M.G. :

7 juillet—Qu'il demandera si c'est l'intention du gouvernement de prendre des mesures relativement à l'imposition par les gouvernements provinciaux, d'une taxe sur les voyageurs de commerce, et dans l'affirmative, quelle mesure se propose-t-il de prendre ?

No 4.

Par l'honorable M. Cloran :

15 juin—Que le Sénat donne instruction au fonctionnaire compétent de cette honorable Chambre de payer la balance de compte due à l'avocat et au témoin expert dont les services ont été retenus par le comité spécial nommé durant la dernière session du Sénat pour s'enquérir de la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York.

No 5.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :

10 juillet—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur la situation financière actuelle des différentes provinces, en vue d'établir leur droit à une nouvelle répartition des arrangements financiers établis lorsqu'elles ont été unies en une confédération, il y a 38 ans, sous le nom de " Puissance du Canada ".

" Le revenu de l'année qui a suivi la fédération était d'un peu plus de $13,000,000, et la population, d'environ 3,500,000.

" Les conditions applicables à cette époque ont changé. L'augmentation de la population, l'expansion du commerce, l'augmentation conséquente du revenu à $70,000,000 l'année dernière, les besoins nouveaux des provinces pour l'éducation, l'administration de la justice, la nécessité d'établir des hôpitaux et des maisons de refuge pour les pauvres, etc., démontrent qu'il est juste et nécessaire de ne pas retarder cette nouvelle répartition.

" Je donne ici un état comparatif de la population, du revenu, du budget et de la contribution par tête pour les sept provinces du Dominion, y compris un état des sommes qui devront être payées aux nouvelles provinces comparativement à ceux payées aux anciennes :—

ONTARIO ET QUÉBEC.

Pour être plus court, j'ai groupé ensemble les provinces d'Ontario et de Québec, vu qu'elles ont la plus grande population et donnent le plus fort revenu.

Population au dernier recensement	3,832,000
Revenu pour l'exercice clos le 30 juin 1904	$36 362,315 00
Subsides	2,426,000 00
Contribution par tête	9 49

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Population au dernier recensement	459,574
Revenu pour l'exercice clos le 30 juin 1904	$2,786,829 00
Subside	438,805 00
Contribution par tête	6 07

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Population au dernier recensement	331,120
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 1,717,257 00
Subside	491,360 00
Contribution par tête	5 19

MANITOBA.

Population au dernier recensement	255,211
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 3,370,698 00
Subside	533,115 00
Contribution par tête	13 28

ÎLE DU PRINCE-EDOUARD.

Population	109,078
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 205,061 00
Subside	231,491 00
Contribution par tête	2 00

COLOMBIE-RBITANNIQUE.

Population	179,000

Revenu	$ 3,688,511 00
Subside	308,184 00
Contribution par tête	2 60

J'ai pris le revenu des Territoires du Nord-Ouest pour l'exercice clos en juin 1904, à $898,464, sans tenir compte des ventes de terres dont le produit peut être considéré comme capital et partie comme un fonds pour les fins scolaires.

Subsides, premières cinq années :—

Subsides, basés sur une population de	500,000	$2,248,250
Subsides, lorsque la population atteint	800,000	2,300,750
Subsides, lorsque la population atteint	1,600,000	3,315,750
Subsides, lorsque la population atteint	2,400,000	5,080,750

Limites mentionnées dans les actes provinciaux.

" En outre de ces subsides, les provinces auront toutes les taxes provinciales.

" On verra par ces chiffres que les deux nouvelles provinces recevront annuellement, pour les cinq premières années, $251,295 de plus que les cinq provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de l'Ile du Prince-Edouard et de la Colombie-Britannique, bien que ces dernières produisent un revenu de $11,768,356 et qu'elles ne reçoivent comme subsides que $1,996,955.

Lorsque la population des deux nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 800,000 elles recevront de plus que ces cinq provinces	$ 303,795
Lorsque la population des deux provinces aura atteint le chiffre de 1,600,000, elles recevront de plus que ces cinq provinces	1,318,795
Lorsque la population des deux nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 2,400,000, elles recevront de plus que ces cinq provinces	$3,080,795
Lorsque la population des nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 2,400,000, elles recevront annuellement, en plus d'Ontario et de Québec	2,654,750
Les sept vieilles provinces, avec une population d'au delà de 5,000,000 reçoivent annuellement en subsides	4,422,000
Les nouvelles provinces, lorsque leur population aura atteint le chiffre de 2,400,000, recevront	5,080,750

" Ce qui fait 657,795 de plus que les sept autres provinces : à moins qu'une nouvelle répartition ne soit faite avant que la population des nouvelles provinces n'atteigne le chiffre de $2,400,000.

Colombie-Britannique.

" J'appellerai maintenant l'attention particulièrement sur la province de la Colombie-Britannique et démontrerai que des sept provinces, c'est celle qui produit le plus fort revenu, comparativement à la population.

" La population au dernier recensement était de 179,000.

" Le revenu pour l'exercice clos en juin 1904 était de $3,688,511, équivalant à $20.60 par tête de la population, soit :—

$11 de plus que Ontario et Québec,
$14 de plus que la Nouvelle-Ecosse,
$15 de plus que le Nouveau-Brunswick,
$7 de plus que le Manitoba,

ne contribuent par tête.

" Cette province reçoit un subside anuel de $308,184; sur cette somme, $100,000 représentent le 12,000,800 acres de terres accordés au gouvernement fédéral pour aider à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique.

" Ces $100,000 ne devraient pas être comptés comme un subside à la province, vu que le gouvernement fédéral retire de l'octroi en terres un fort revenu qui s'est élevé,

pour l'exercice clos en juin 1904, à $112,958, ou environ 113 pour 100. De sorte que le Subside réellement payé à la province ne dépasse pas $208,184.

" Cette province contribue au revenu fédéral $20 par tête de la population et elle reçoit $1.72.

" En commençant en 1885 et jusqu'à 1904, le Trésor a reçu de la zone de chemin de fer dans la Colombie-Britannique, pour ventes et baux de terres, $1,117,817.79.

" Ce montant a payé quatre pour cent d'intérêt sur l'octroi annuel de $100,000 pendant vingt-trois ans. La dernière somme sur laquelle l'intérêt a été payé est de $2,300,000,—laissant une balance de $113,817 en sus de l'intérêt payé pour vingt-trois ans.

" Une province qui contribue dans une si grande mesure a pleinement le droit d'être traitée plus généreusement qu'elle ne l'a été et mérite considération en vue des grandes dépenses nécessaires pour ses divers objets.

" La dépense totale de la province de la Colombie-Britannique pour tous les services s'élève à $12.61 par tête annuellement, tandis que la dépense moyenne des autres six provinces s'élève à $2.62 par tête.

" Je n'ai pas donné le coût de perception du revenu et autres charges, qui s'élèvent à 2½ pour 100, non plus que les autres dépenses faites par le gouvernement dans les provinces, cet exposé étant restreint aux contributions contrôlables par les provinces. Il n'est pas nécessaire non plus de donner en détail les dépenses fédérales, vu qu'il suffit de faire voir l'avantage qu'il y aurait pour le gouvernement d'accorder des subsides notablement plus élevés aux provinces, et plus particulièrement à la province de la Colombie-Britannique, dont le revenu est si grand proportionnellement au subside qu'elle reçoit.

" L'état suivant fait voir la situation financière de la Puissance en juin 1904, la dette publique non comprise :—

Revenu	$70,669,816
Dépenses pour toutes fins	55,612,832
Surplus	$15,056,984

dont une partie pourrait avec justice être appliquée à l'augmentation des subsides provinciaux.

" J'ai l'honneur de recommander qu'une commission composée de neuf personnes soit nommée pour étudier toutes questions touchant le revenu, les subsides, la population, les conditions locales et physiques avec autorisation de prendre en considération les réclamations spéciales de toute province en particulier qui pourraient être soumises par le commissaire de cette province :—

" Le gouvernement fédéral devant nommer deux commissaires et chacune des sept provinces, un commissaire.

" La commission devant siéger en la cité d'Ottawa tel jour que déterminera le gouvernement fédéral.

" La commission devant faire rapport de ses conclusions et recommandations dans les soixante jours de sa première séance.

" Des doubles par écrit de ces conclusions et recommandations, sous la signature du président de la commission, attestés par le secrétaire, seront délivrés aux gouvernements fédéral et provinciaux.

" Le gouvernement fédéral nommera un secrétaire.

" Toutes les dépenses faites en rapport avec la commission seront supportées par les gouvernements respectifs dans la proportion qu'ils détermineront."

Et qu'il demandera si le gouvernement fédéral consentira à l'institution d'une telle commission, dans le cas où les gouvernements provinciaux respectifs en feraient la demande.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 11 juillet 1905.

No 1.

7 juillet—Prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au (Bill M) intitulé: "Acte concernant certain brevet de William A. Damen".—(Honorable M. Kerr, Cobourg.)

No 2.

10 juillet—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 176) Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 3.

6 juillet—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 181) Acte modifiant l'Acte des Banques.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 4.

7 juillet—2me lecture (Bill PP) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, relativement au montant des valeurs à émettre par les compagnies de chemins de fer.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 5.

10 juillet—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 159) Acte modifiant l'Acte des Elections fédérales contestées.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 6.

10 juillet—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 161) Acte modifiant l'Acte d'Irrigation du Nord-Ouest, 1898.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 7.

10 juillet—2e lecture (Bill 139) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est.—(Honorable M. Templeman.)—A.

No 8.

10 juillet—2e lecture (Bill 147) Acte modifiant l'Acte des Matelots.—(Honorable M. Templeman.)—A.

No 9.

10 juillet—2e lecture (Bill 156) Acte modifiant l'Acte de la Représentation des Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable M. Scott.)

No 10.

10 juillet—2e lecture (Bill 186) Acte ayant pour objet la réglementation de la télégraphie sans fil en Canada.—(Honorable M. Templeman.)

No 11.

10 juillet—2e lecture (Bill 193) Acte modifiant l'Acte concernant les traitements de certains fonctionnaires publics et autres charges annuelles sur le fonds du revenu consolidé.—(Honorable M. Templeman.)—A.F.

Pour mercredi, 12 juillet 1905.

No 1.

10 juillet—2e lecture (Bill 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement.—(Honorable M. Scott.)—A.

No 2.

10 juillet—2e lecture (Bill 70) Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatchewan et de pourvoir à son gouvernement.—(Honorable M. Scott.)

No 59

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Lundi, 10 juillet 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 60

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 11 juillet 1905.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
David,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Fulford,
Gibson,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Régina),
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 11 juillet 1905.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son troisième rapport :—

1. Vu que M. André Gravelle, menuisier en chef du Sénat, à cause de son grand âge et de sa faible santé, a été absent durant cette session et incapable de remplir ses devoirs, votre comité recommande que les mesures nécessaires soient prises pour lui permettre d'obtenir la pension de retraite à laquelle il a droit en vertu de l'Acte des Pensions du service civil, et que cette pension prenne effet du commencement de la prochaine session du Parlement.

2. Votre comité recommande que Jean A. Choquette, messager permanent, actuellement employé au bureau de poste pour aider le maître de poste, soit nommé assistant-maître de poste, au même salaire qu'il reçoit actuellement, savoir, $700 par année.

3. Votre comité recommande que le président actuel du comité soit autorisé à faire les mêmes arrangements que les années dernières quant à l'emploi d'un sténographe et clavigraphe dans le bureau du greffier en loi.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. WATSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Domville, a proposé :

Que le Sénat donne instruction au fonctionnaire compétent de cette honorable Chambre de payer la balance de compte due à l'avocat et au témoin expert dont les services ont été retenus par le comité spécial nommé durant la dernière session du Sénat pour s'enquérir de la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York.

Après débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Church,	Kerr (Cobourg),	McMullen,	Poirier,
Cloran,	Landry,	McSweeny,	Tessier,
Coffey,	McDonald (C.-B.),	Montplaisir,	Thibaudeau
Domville,	McLaren,	Owens,	(Rigaud).—18.
Ellis,	McMillan,	Perley,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Fiset,	Macdonald (I.P.-E.),	Scott,
Béique,	Fulford,	Merner,	Templeman,
Bowell	Gibson,	Mitchell,	Watson,
(Sir Mackenzie),	Kerr (Toronto),	Power,	Yeo,
Casgrain (Windsor),	Lougheed,	Ross (Regina),	Young—20.
Casgrain			
(de Lanaudière),			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (M) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen ".

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Mitchell, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (176) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur ".

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à vingt-trois, inclusivement, ont été lus et agréés.

L'article vingt-quatre a été amendé dans le texte anglais.

L'article vingt-cinq a été lu et amendé comme il suit :—

Page 9, ligne 9.—Retranchez " et livrés ".

Les articles restants ont été lus et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Baker, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec deux amendements dans le texte anglais et un dans le texte français qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (162) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Titres de biens-fonds, 1894 ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné à sept heures et demie du soir.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à sept heures et demie du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Coffey,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Régina),
Baker,	Drummond (Sir George),	McGregor,	Scott,
Béique,	Ellis,	McHugh,	Sullivan,
Bernier,	Fiset,	McKay (Truro),	Templeman,
Black,	Frost,	McLaren,	Tessier,
Bolduc,	Fulford,	McMillan,	Thibaudeau (Rigaud),
Bostock,	Gibson,	McMullen,	Thompson,
Boucherville, de, (C.M.G.),	Kerr (Cobourg),	McSweeney,	Watson,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr (Toronto),	Mitchell,	Wilson,
Casgrain (de Lanaudière),	Landry,	Montplaisir,	Wood,
Casgrain (Windsor),	Lougheed,	Perley,	Yeo,
Church,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,	Young.
	Macdonald (Victoria),	Robertson,	

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (58) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (119) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Edmonton Boom Company*", et pour informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (134) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Provident Financial Association, Limited*, et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 7 juillet 1905.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill Q (No 185) intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (181) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Banques".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wilson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (PP) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, relativement au montant des valeurs à émettre par les compagnies de chemins de fer", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (159) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des Elections fédérales contestées."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wood a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (161) intitulé : "Acte modifiant l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest, 1898."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Béique a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill (139) intitulé : "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la soixantième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (147) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des Matelots", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relative au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (156) intitulé : "Acte modifiant l'Acte de la Représentation des Territoires du Nord-Ouest", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill (186) intitulé : " Acte ayant pour objet la réglementation de la télégraphie sans fil en Canada ", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'ronorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général, présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Church a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (193) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant les traitements de certains fonctionnaires publics et autres charges annuelles sur le fonds du revenu consolidé ", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (162) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des Titres de biens-fonds, 1898", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 12 juillet 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mercredi, 12 juillet 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

17 janvier—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;—

2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association*, de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

No 2.

Par l'honorable M. Davis :

13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des rapports, correspondances et autres pièces relatives aux explorations et améliorations de la rivière Saskatchewan et de ses tributaires.

No 3.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :

10 juillet—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur la situation financière actuelle des différentes provinces, en vue d'établir leur droit à une nouvelle répartition des arrangements financiers établis lorsqu'elles ont été unies en une confédération, il y a 38 ans, sous le nom de " Puissance du Canada ".

"Le revenu de l'année qui a suivi la fédération était d'un peu plus de $13,000,000, et la population, d'environ 3,500,000.

"Les conditions applicables à cette époque ont changé. L'augmentation de la population, l'expansion du commerce, l'augmentation conséquente du revenu à $70,000,000 l'année dernière, les besoins nouveaux des provinces pour l'éducation, l'administration de la justice, la nécessité d'établir des hôpitaux et des maisons de refuge pour les pauvres, etc., démontrent qu'il est juste et nécessaire de ne pas retarder cette nouvelle répartition.

"Je donne ici un état comparatif de la population, du revenu, du budget et de la contribution par tête pour les sept provinces du Dominion, y compris un état des sommes qui devront être payées aux nouvelles provinces comparativement à ceux payées aux anciennes:—

ONTARIO ET QUÉBEC.

Pour être plus court, j'ai groupé ensemble les provinces d'Ontario et de Québec, vu qu'elles ont la plus grande population et donnent le plus fort revenu.

Population au dernier recensement	3,832,000
Revenu pour l'exercice clos le 30 juin 1904	$36 362,315 00
Subsides	2,426,000 00
Contribution par tête	9 49

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Population au dernier recensement	459,574
Revenu pour l'exercice clos le 30 juin 1904	$2,786,829 00
Subside	438,805 00
Contribution par tête	6 07

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Population au dernier recensement	331,120
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 1,717,257 00
Subside	491,360 00
Contribution par tête	5 19

MANITOBA.

Population au dernier recensement	255,211
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 3,370,698 00
Subside	533,115 00
Contribution par tête	13 28

ÎLE DU PRINCE-EDOUARD.

Population	109,078
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 205,061 00
Subside	231,491 00
Contribution par tête	2 00

COLOMBIE-RBITANNIQUE.

Population	179,000
Revenu	$ 3,688,511 00
Subside	308,184 00
Contribution par tête	2 60

J'ai pris le revenu des Territoires du Nord-Ouest pour l'exercice clos en juin 1904, à $898,464, sans tenir compte des ventes de terres dont le produit peut être considéré comme capital et partie comme un fonds pour les fins scolaires.

Subsides, premières cinq années :—

Subsides, basés sur une population de.....	500,000	$2,248,250
Subsides, lorsque la population atteint.....	800,000	2,300,750
Subsides, lorsque la population atteint.....	1,600,000	3,315,750
Subsides, lorsque la population atteint.....	2,400,000	5,080,750

Limites mentionnées dans les actes provinciaux.

" En outre de ces subsides, les provinces auront toutes les taxes provinciales.

" On verra par ces chiffres que les deux nouvelles provinces recevront annuellement, pour les cinq premières années, $251,295 de plus que les cinq provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de l'Ile du Prince-Edouard et de la Colombie-Britannique, bien que ces dernières produisent un revenu de $11,768,356 et qu'elles ne reçoivent comme subsides que $1,996,955.

Lorsque la population des deux nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 800,000 elles recevront de plus que ces cinq provinces.....	$ 303,795
Lorsque la population des deux provinces aura atteint le chiffre de 1,600,000, elles recevront de plus que ces cinq provinces.....	1,318,795
Lorsque la population des deux nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 2,400,000, elles recevront de plus que ces cinq provinces.....	$3,080,795
Lorsque la population des nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 2,400,000, elles recevront annuellement, en plus d'Ontario et de Québec.....	2,654,750
Les sept vieilles provinces, avec une population d'au delà de 5,000,000 reçoivent annuellement en subsides....	4,422,000
Les nouvelles provinces, lorsque leur population aura atteint le chiffre de 2,400,000, recevront.....	5,080,750

" Ce qui fait 657.795 de plus que les sept autres provinces : à moins qu'une nouvelle répartition ne soit faite avant que la population des nouvelles provinces n'atteigne le chiffre de $2,400,000.

Colombie-Britannique.

" J'appellerai maintenant l'attention particulièrement sur la province de la Colombie-Britannique et démontrerai que des sept provinces, c'est celle qui produit le plus fort revenu, omparativement à la population.

" La population au dernier recensement était de 179,000.

" Le revenu pour l'exercice clos en juin 1904 était de $3,688,511, équivalant à $20.60 par tête de la population, soit :—

$11 de plus que Ontario et Québec,
$14 de plus que la Nouvelle-Ecosse,
$15 de plus que le Nouveau-Brunswick,
$7 de plus que le Manitoba,

ne contribuent par tête.

" Cette province reçoit un subside anuel de $308,184; sur cette somme, $100,000 représentent le 12,000,800 acres de terres accordés au gouvernement fédéral pour aider à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique.

" Ces $100,000 ne devraient pas être comptés comme un subside à la province, vu que le gouvernement fédéral retire de l'octroi en terres un fort revenu qui s'est élevé, pour l'exercice clos en juin 1904, à $112,958, ou environ 113 pour 100. De sorte que le Subside réellement payé à la province ne dépasse pas $208,184.

" Cette province contribue au revenu fédéral $20 par tête de la population et elle reçoit $1.72.

" En commençant en 1885 et jusqu'à 1904, le Trésor a reçu de la zone de chemin de fer dans la Colombie-Britannique, pour ventes et baux de terres, $1,117,817.79.

" Ce montant a payé quatre pour cent d'intérêt sur l'octroi annuel de $100,000 pendant vingt-trois ans. La dernière somme sur laquelle l'intérêt a été payé est de $2,300,000,—laissant une balance de $113,817 en sus de l'intérêt payé pour vingt-trois ans.

" Une province qui contribue dans une si grande mesure a pleinement le droit d'être traitée plus généreusement qu'elle ne l'a été et mérite considération en vue des grandes dépenses nécessaires pour ses divers objets.

" La dépense totale de la province de la Colombie-Britannique pour tous les services s'élève à $12.61 par tête annuellement, tandis que la dépense moyenne des autres six provinces s'élève à $2.62 par tête.

" Je n'ai pas donné le coût de perception du revenu et autres charges, qui s'élèvent à 2½ pour 100, non plus que les autres dépenses faites par le gouvernement dans les provinces, cet exposé étant restreint aux contributions contrôlables par les provinces. Il n'est pas nécessaire non plus de donner en détail les dépenses fédérales, vu qu'il suffit de faire voir l'avantage qu'il y aurait pour le gouvernement d'accorder des subsides notablement plus élevés aux provinces, et plus particulièrement à la province de la Colombie-Britannique, dont le revenu est si grand proportionnellement au subside qu'elle reçoit.

" L'état suivant fait voir la situation financière de la Puissance en juin 1904, la dette publique non comprise :—

Revenu	$70,669,816
Dépenses pour toutes fins	55,612,832
Surplus	$15,056,984

dont une partie pourrait avec justice être appliquée à l'augmentation des subsides provinciaux.

" J'ai l'honneur de recommander qu'une commission composée de neuf personnes soit nommée pour étudier toutes questions touchant le revenu, les subsides, la population, les conditions locales et physiques avec autorisation de prendre en considération les réclamations spéciales de toute province en particulier qui pourraient être soumises par le commissaire de cette province :—

" Le gouvernement fédéral devant nommer deux commissaires et chacune des sept provinces, un commissaire.

" La commission devant siéger en la cité d'Ottawa tel jour que déterminera le gouvernement fédéral.

" La commission devant faire rapport de ses conclusions et recommandations dans les soixante jours de sa première séance.

" Des doubles par écrit de ces conclusions et recommandations, sous la signature du président de la commission, attestés par le secrétaire, seront délivrés aux gouvernements fédéral et provinciaux.

" Le gouvernement fédéral nommera un secrétaire.

" Toutes les dépenses faites en rapport avec la commission seront supportées par les gouvernements respectifs dans la proportion qu'ils détermineront."

Et qu'il demandera si le gouvernement fédéral consentira à l'institution d'une telle commission, dans le cas où les gouvernements provinciaux respectifs en feraient la demande.

Pour jeudi, 13 juillet 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Power :

11 juillet—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de bien vouloir faire soumettre au Sénat copies de la carte ou des cartes et des rapports additionnels d'ingénieurs, mentionnés dans le rapport préliminaire fait le 26 avril dernier, par les commissaires du chemin de fer Transcontinental.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 12 juillet 1905.

No 1.

10 juillet—2e lecture (Bill 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement.—(Honorable M. Scott.)—A.

No 2.

10 juillet—2e lecture (Bill 70) Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatchewan et de pourvoir à son gouvernement.—(Honorable M. Scott.)

No 3.

11 juillet—Comité de toute la Chambre sur le bill (162) Acte modifiant l'Acte des Titres de biens-fonds, 1894.—(Honorable M. Scott.—A.F.

No 4.

7 juillet—2me lecture (Bill PP) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, relativement au montant des valeurs à émettre par les compagnies de chemins de fer.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 60

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mardi, 11 juillet 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 61.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 12 juillet 1905.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Cox,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Drummond (Sir George),
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Fulford,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Régina),
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De la corporation de la ville de Westmount, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender les chartes accordées aux compagnies de téléphone, en déclarant que les poteaux de ces compagnies ne seront élevés à l'avenir, et que leurs conduits ne seront placés, dans les rues ou chemins des municipalités, qu'avec le consentement du conseil de la municipalité intéressé, et qu'aux conditions déterminées par ce conseil.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (175) intitulé : "Acte concernant la banque dite *The Pacific Bank of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Cox, a proposé :

Que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport du dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 6 juillet 1905, demandant un état indiquant :—

1. L'étendue, en acres, des terres scolaires vendues dans les Territoires du Nord-Ouest depuis l'union.
2. Le montant du principal, s'il en est, et de l'intérêt payé au gouvernement des Territoires.
3. L'étendue, en acres, des terres vendues et le prix moyen par acre, pour chaque année.
4. Le montant restant actuellement au crédit du fonds des écoles.
5. Le montant dû sur ventes, à être porté au crédit de ce fonds.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session No* .)

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (173) intitulé : "Acte concernant la Compagnie dite *The Saint Maurice Valley Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (139) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Cox, a proposé :

Que la soixante et dixième règle du Sénat soit supendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Edwards, du comité spécial chargé de s'enquérir de la production de l'alumine et de l'aluminium anhydres en Canada, a présenté son rapport final.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a alors été lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 7,
MERCREDI, 12 juillet 1905.

Le comité spécial du Sénat chargé de s'enquérir de la production de l'alumine et de l'aluminium anhydres en Canada,

Avec pouvoir d'employer un sténographe, d'imprimer son enquête, et de faire rapport de temps à autre, a l'honneur de présenter son dernier rapport.

Votre comité a tenu plusieurs séances, a interrogé plusieurs témoins, examiné un grand nombre de pièces, et il dépose devant le Sénat les témoignages et les pièces mises devant lui.

Votre comité désire de plus faire rapport qu'il lui est impossible d'établir que la *bauxite*, avec laquelle la seule compagnie manufacturière canadienne fabrique son aluminium, existe en Canada; et bien qu'il soit établi que certaines autres matières contiennent la substance d'où est tiré l'aluminium, le comité ne peut déclarer qu'il existe un procédé connu qui permette de mettre cette matière profitablement sur le marché.

Il y a en Canada des cours d'eau si puissants, et l'électricité joue un si grand rôle dans la manufacture de l'aluminium—produit de grande valeur—qu'il serait très important, si la *bauxite*, (ou toute autre matière dont on peut, avec succès, tirer l'aluminium), existe en Canada, d'en poursuivre la découverte le plus tôt possible; et votre comité recommande que le Sénat demande au gouvernement de donner au personnel de la Commission des études géologiques, des instructions spéciales, en vue de continuer les recherches à cet effet et que, pour faciliter ces recherches, les fonctionnaires de la Commission des études géologiques en charge de la division des analyses chimiques, sous le contrôle du gouvernement, reçoivent instruction de faire l'essai, sans frais, des échantillons qui leur seront présentés.

W. C. EDWARDS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Edwards, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes nommé pour prendre en considération quelles nouvelles mesures peuvent être prises et quelles suggestions peuvent être faites, dans le but de supprimer la tuberculose en Canada, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, documents et pièces et de faire rapport de temps à autre, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit :

(*Voir Journal.*)

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable Sir William Hingston, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Béique, a proposé :

Qu'une délégation du Sénat soit nommée chargée de se rendre auprès du gouvernement conjointement avec une délégation semblable de la Chambre des Communes pour présenter une copie du rapport adopté ce jour au sujet de la tuberculose; et que la délégation du Sénat soit composée de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., l'honorable Sir William Hingston, chevalier, les honorables MM. Béique, de Boucherville, Casgrain (Windsor), Edwards, Ellis. Fiset, Godbout, Kerr (Toronto), McMillan, Robertson, Sullivan, Wilson et Young.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Résolu,—Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé une délégation chargée de se rendre auprès du gouvernement conjointement avec une délégation semblable de la Chambre des Communes pour présenter une copie du rapport adopté ce jour au sujet de la tuberculose; et que cette délégation soit composée de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., de l'honorable Sir William Hingston, chevalier, et des honorables MM. Béique, de Boucherville, Casgrain (Windsor), Edwards, Ellis, Fiset, Godbout, Kerr (Toronto), McMillan, Robertson, Sullivan, Wilson et Young.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (52) intitulé : "Acte modifiant l'Acte du Cens électoral, 1898", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un mesage de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (170) intitulé : "Acte modifiant l'Acte de la Milice", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 12 juillet 1905.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté les résolutions suivantes :

1. Résolu.—Que dans le cas où le Sénat refuse d'acquiescer à des amendements faits par la Chambre des Communes, ou insiste sur des amendements auxquels la Chambre des Communes a refusé d'acquiescer, la Chambre des Communes est prête à recevoir les raisons du Sénat pour son refus d'acquiescement ou son insistance (suivant le cas) par voie de message, sans conférence, à moins que le Sénat ne désire communiquer ses raisons par voie de conférence.

2. Résolu.—Que toute conférence entre les deux Chambres soit une conférence libre.

Et aussi, donne son concours aux résolutions adoptées par le Sénat, le 5 juillet courant.

Ordonné.—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS B. FLINT,
Greffier des Communes.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (69) intitulé : "Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement", ayant été lue.

L'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé :

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la prochaine séance du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à sept heures et demie du soir.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à sept heures et demie du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Cox,	Lougheed,	Poirier,
Baker,	David,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Béique,	Davis,	Macdonald (Victoria),	Robertson,
Bernier,	Dobson,	MacKeen,	Ross (Halifax),
Black,	Domville,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Régina),
Bolduc,	Ellis,	McGregor,	Scott,
Boucherville, de, (C.M.G.),	Ferguson,		Sullivan,
	Fiset,		Templeman,

Bowell (Sir Mackenzie), Cartwright (Sir Richard), Casgrain (de Lanaudière), Casgrain (Windsor), Church, Cloran, Coffey, Frost, Fulford, Gibson, Godbout, Hingston (Sir William), Kerr (Cobourg), Kerr (Toronto), King, Landry, Legris, McHugh, McKay (Truro), McLaren, McMillan, McMullen, McSweeney, Merner, Miller, Mitchell, Montplaisir, Perley, Tessier, Thibaudeau (de La Vallière), Thibaudeau (Rigaud), Thompson, Watson, Wilson, Yeo, Young.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, à savoir :—Que le bill (69) intitulé: " Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit lu la deuxième fois maintenant.

Après un nouveau débat,

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. de Boucherville, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la deuxième fois maintenant, mais qu'il soit lu la deuxième fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion et sur la motion en amendement soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 13 juillet 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour jeudi, 13 juillet 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Davis :

13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des rapports, correspondances et autres pièces relatives aux explorations et améliorations de la rivière Saskatchewan et de ses tributaires.

No 2.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :

10 juillet—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur la situation financière actuelle des différentes provinces, en vue d'établir leur droit à une nouvelle répartition des arrangements financiers établis lorsqu'elles ont été unies en une confédération, il y a 38 ans, sous le nom de " Puissance du Canada ".

" Le revenu de l'année qui a suivi la fédération était d'un peu plus de $13,000,000, et la population, d'environ 3,500,000.

" Les conditions applicables à cette époque ont changé. L'augmentation de la population, l'expansion du commerce, l'augmentation conséquente du revenu à $70,000,000 l'année dernière, les besoins nouveaux des provinces pour l'éducation, l'administration de la justice, la nécessité d'établir des hôpitaux et des maisons de refuge pour les pauvres, etc., démontrent qu'il est juste et nécessaire de ne pas retarder cette nouvelle répartition.

" Je donne ici un état comparatif de la population, du revenu, du budget et de la contribution par tête pour les sept provinces du Dominion, y compris un état des

sommes qui devront être payées aux nouvelles provinces comparativement à ceux payées aux anciennes:—

ONTARIO ET QUÉBEC.

Pour être plus court, j'ai groupé ensemble les provinces d'Ontario et de Québec, vu qu'elles ont la plus grande population et donnent le plus fort revenu.

Population au dernier recensement	3,832,000
Revenu pour l'exercice clos le 30 juin 1904	$36 362,315 00
Subsides	2,426,000 00
Contribution par tête	9 49

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Population au dernier recensement	459,574
Revenu pour l'exercice clos le 30 juin 1904	$2,786,829 00
Subside	438,805 00
Contribution par tête	6 07

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Population au dernier recensement	331,120
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 1,717,257 00
Subside	491,360 00
Contribution par tête	5 19

MANITOBA.

Population au dernier recensement	255,211
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 3,370,698 00
Subside	533,115 00
Contribution par tête	13 28

ÎLE DU PRINCE-EDOUARD.

Population	109,078
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 205,061 00
Subside	231,491 00
Contribution par tête	2 00

COLOMBIE-RBITANNIQUE.

Population	179,000
Revenu	$ 3,688,511 00
Subside	308,184 00
Contribution par tête	2 60

J'ai pris le revenu des Territoires du Nord-Ouest pour l'exercice clos en juin 1904, à $898,464, sans tenir compte des ventes de terres dont le produit peut être considéré comme capital et partie comme un fonds pour les fins scolaires.

Subsides, premières cinq années :—

Subsides, basés sur une population de	500,000	$2,248,250
Subsides, lorsque la population atteint	800,000	2,300,750
Subsides, lorsque la population atteint	1,600,000	3,315,750
Subsides, lorsque la population atteint	2,400,000	5,080,750

Limites mentionnées dans les actes provinciaux.

" En outre de ces subsides, les provinces auront toutes les taxes provinciales.

" On verra par ces chiffres que les deux nouvelles provinces recevront annuellement, pour les cinq premières années, $251,295 de plus que les cinq provinces de la

Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de l'Ile du Prince-Edouard et de la Colombie-Britannique, bien que ces dernières produisent un revenu de $11,768,356 et qu'elles ne reçoivent comme subsides que $1,996,955.

Lorsque la population des deux nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 800,000 elles recevront de plus que ces cinq provinces	$ 303,795
Lorsque la population des deux provinces aura atteint le chiffre de 1,600,000, elles recevront de plus que ces cinq provinces	1,318,795
Lorsque la population des deux nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 2,400,000, elles recevront de plus que ces cinq provinces	$3,080,795
Lorsque la population des nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 2,400,000, elles recevront annuellement, en plus d'Ontario et de Québec	2,654,750
Les sept vieilles provinces, avec une population d'au delà de 5,000,000 reçoivent annuellement en subsides	4,422,000
Les nouvelles provinces, lorsque leur population aura atteint le chiffre de 2,400,000, recevront	5,080,750

" Ce qui fait 657,795 de plus que les sept autres provinces : à moins qu'une nouvelle répartition ne soit faite avant que la population des nouvelles provinces n'atteigne le chiffre de $2,400,000.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

" J'appellerai maintenant l'attention particulièrement sur la province de la Colombie-Britannique et démontrerai que des sept provinces, c'est celle qui produit le plus fort revenu, comparativement à la population.

" La population au dernier recensement était de 179,000.

" Le revenu pour l'exercice clos en juin 1904 était de $3,688,511, équivalant à $20.60 par tête de la population, soit :—

$11 de plus que Ontario et Québec,
$14 de plus que la Nouvelle-Ecosse,
$15 de plus que le Nouveau-Brunswick,
$7 de plus que le Manitoba,

ne contribuent par tête.

" Cette province reçoit un subside anuel de $308,184; sur cette somme, $100,000 représentent le 12,000,800 acres de terres accordés au gouvernement fédéral pour aider à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique.

" Ces $100,000 ne devraient pas être comptés comme un subside à la province, vu que le gouvernement fédéral retire de l'octroi en terres un fort revenu qui s'est élevé, pour l'exercice clos en juin 1904, à $112,958, ou environ 113 pour 100. De sorte que le Subside réellement payé à la province ne dépasse pas $208,184.

" Cette province contribue au revenu fédéral $20 par tête de la population et elle reçoit $1.72.

" En commençant en 1885 et jusqu'à 1904, le Trésor a reçu de la zone de chemin de fer dans la Colombie-Britannique, pour ventes et baux de terres, $1,117,817.79.

" Ce montant a payé quatre pour cent d'intérêt sur l'octroi annuel de $100,000 pendant vingt-trois ans. La dernière somme sur laquelle l'intérêt a été payé est de $2,300,000,—laissant une balance de $113,817 en sus de l'intérêt payé pour vingt-trois ans.

" Une province qui contribue dans une si grande mesure a pleinement le droit d'être traitée plus généreusement qu'elle ne l'a été et mérite considération en vue des grandes dépenses nécessaires pour ses divers objets.

" La dépense totale de la province de la Colombie-Britannique pour tous les services s'élève à $12.61 par tête annuellement, tandis que la dépense moyenne des autres six provinces s'élève à $2.62 par tête.

"Je n'ai pas donné le coût de perception du revenu et autres charges, qui s'élèvent à 2⅛ pour 100, non plus que les autres dépenses faites par le gouvernement dans les provinces, cet exposé étant restreint aux contributions contrôlables par les provinces. Il n'est pas nécessaire non plus de donner en détail les dépenses fédérales, vu qu'il suffit de faire voir l'avantage qu'il y aurait pour le gouvernement d'accorder des subsides notablement plus élevés aux provinces, et plus particulièrement à la province de la Colombie-Britannique, dont le revenu est si grand proportionnellement au subside qu'elle reçoit.

"L'état suivant fait voir la situation financière de la Puissance en juin 1904, la dette publique non comprise :—

Revenu	$70,669,816
Dépenses pour toutes fins	55,612,832
Surplus	$15,056,984

dont une partie pourrait avec justice être appliquée à l'augmentation des subsides provinciaux.

"J'ai l'honneur de recommander qu'une commission composée de neuf personnes soit nommée pour étudier toutes questions touchant le revenu, les subsides, la population, les conditions locales et physiques avec autorisation de prendre en considération les réclamations spéciales de toute province en particulier qui pourraient être soumises par le commissaire de cette province :—

"Le gouvernement fédéral devant nommer deux commissaires et chacune des sept provinces, un commissaire.

"La commission devant siéger en la cité d'Ottawa tel jour que déterminera le gouvernement fédéral.

"La commission devant faire rapport de ses conclusions et recommandations dans les soixante jours de sa première séance.

"Des doubles par écrit de ces conclusions et recommandations, sous la signature du président de la commission, attestés par le secrétaire, seront délivrés aux gouvernements fédéral et provinciaux.

"Le gouvernement fédéral nommera un secrétaire.

"Toutes les dépenses faites en rapport avec la commission seront supportées par les gouvernements respectifs dans la proportion qu'ils détermineront."

Et qu'il demandera si le gouvernement fédéral consentira à l'institution d'une telle commission, dans le cas où les gouvernements provinciaux respectifs en feraient la demande.

No 3.

Par l'honorable M. Power :

11 juillet—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de bien vouloir faire soumettre au Sénat copies de la carte ou des cartes et des rapports additionnels d'ingénieurs, mentionnés dans le rapport préliminaire fait le 26 avril dernier, par les commissaires du chemin de fer Transcontinental.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 13 juillet 1905.

No 1.

10 juillet—Reprise du débat ajourné sur la motion pour la 2e lecture du (Bill 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement.—(Honorable M. David.)—A.

No 2.

10 juillet—2e lecture (Bill 70) Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatchewan et de pourvoir à son gouvernement.—(Honorable M. Scott.)

No 3.

11 juillet—Comité de toute la Chambre sur le bill (162) Acte modifiant l'Acte des Titres de biens-fonds, 1894.—(Honorable M. Scott.—A.F.

No 4.

7 juillet—2me lecture (Bill PP) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, relativement au montant des valeurs à émettre par les compagnies de chemins de fer.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 5.

12 juillet—2e lecture (Bill 52) Acte modifiant l'Acte du Cens électoral, 1898.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 6.

12 juillet—2e lecture (Bill 170) Acte modifiant l'Acte de la Milice.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 7.

12 juillet—Prise en considération du rapport du comité spécial chargé de faire une enquête relativement à la production de l'alumina et de l'aluminium anhydres en Canada.—(Honorable M. Edwards.)

No 61

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mercredi, 12 juillet 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 62.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 13 juillet 1905.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Choquette,
Church,
Coffey,
Cox,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Fulford,
Gibson,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King;
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Régina),
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (86) intitulé: " Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée), a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

Page 1.—Retranchez les articles 1 à 4, inclusivement.

Page 1, ligne 25.—Après " peut " insérez " sauf les dispositions ci-après établies ".

Retranchez les articles 6 à 13, inclusivement, et insérez ce qui suit comme articles A et B :—

Clause A.

La compagnie peut, dans l'exécution des travaux autorisés par le présent acte, développer ses forces d'eau sur les deux rives également de la rivière La-Pluie de manière que, lors de l'achèvement des travaux, le ou avant le 1er janvier 1907, il n'y ait pas moins de force développée sur le côté canadien que sur le côté américain.

Clause B.

3. La compagnie fournira, sur le côté canadien de la frontière internationale, la quantité de force motrice que pourra en tout temps ordonner le Gouverneur en conseil, après avis préalable de deux semaines donné à la compagnie à cette fin.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable Sir William Hingston, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (151) intitulé: " Acte concernant l'Union Saint-Joseph, de la cité d'Ottawa, et à l'effet d'en changer le nom en celui d'Union Saint-Joseph du Canada ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le Sénat acquiesce aux résolutions, relativement aux conférences, adoptées par la Chambre des Communes le 12 juillet courant et communiquées au Sénat le même jour, par message.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Résolu, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat acquiesce aux résolutions relativement aux conférences, adoptées par la Chambre des Communes le 12 juillet courant et communiquées au Sénat, le même jour, par message.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la mo-

tion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, à savoir : Que le bill (69) intitulé: "Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement", soit lu la deuxième fois maintenant, et sur la motion en amendement de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. de Boucherville,—Que le dit bill ne soit pas lu la deuxième fois maintenant, mais qu'il soit lu la deuxième fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Baker, il a été Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la prochaine séance du Sénat.

Alors, sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à sept heures et demie du soir.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à sept heures et demie du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Choquette,
Church,
Cloran,
Coffey,
Cox,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Mitchell,
Montplaisir,
Perley,
Power,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Régina),
Scott,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (LL) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (HH) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de l'inspection des grains relativement à la détermination des types marchands et des échantillons", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (192) intitulé: "Acte concernant les pouvoirs des Commissaires du havre de Montréal", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 11 juillet 1905.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill E (No 167) intitulé: "Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey".

Et aussi, copie de la preuve faite devant le comité des Bills Privés de la Chambre des Communes.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (151) intitulé: "Acte concernant l'Union Saint-Joseph, de la cité d'Ottawa, et à l'effet d'en changer le nom en celui d'Union Saint-Joseph du Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, à savoir :—Que le bill (69) intitulé: "Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement", soit lu la deuxième fois maintenant, et sur la motion en amendement de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. de Boucherville,—Que le dit bill ne soit pas lu la deuxième fois maintenant, mais qu'il soit lu la deuxième fois d'hui en six mois.

Minuit.

VENDREDI, 14 juillet 1905.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion et sur la motion en amendement soit remise à demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat la résolution suivante :—

Résolu, que les règlements faits par le Gouverneur en conseil sous l'autorité de l'article 47 de l'Acte des Terres fédérales applicables ou se rapportant au Territoire du Yukon et établis par les ordres en conseil aux dates respectives données ci-dessous et dont copies ont été approuvées par cette Chambre en conformité de l'article 5 du chapitre 34 des Statuts de 1902.

Ordre en date du 18 mars 1904, C.P. No 514; ordre en date du 23 mars 1904, C.P. No 515 ; ordre en date du 23 mars 1904, C.P. No 545 ; ordre en date du 23 mars 1904, C.P. No 555; ordre en date du 2 mai 1904, C.P. 793; ordre en date du 30 mai 1904, C.P. No 1017 ; ordre en date du 16 septembre 1904, C.P. No 1700 ; ordre en date du 1er octobre 1904, C.P. No 1638 ; ordre en date du 1er octobre 1904, C.P. No 1845 ; ordre en date du 6 octobre 1904, C.P. No 1933 ; ordre en date du 17 décembre 1904 C.P. No 2228 ; ordre en date du 17 décembre 1904, C.P. No 2233; ordre en date du 23 décembre 1904, C.P. No 2186; ordre en date du 28 décembre 1904, C.P. No 2300; ordre en date du 29 décembre 1904, C.P. No 2280.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la dite résolution soit prise en considération à la prochaine séance du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à aujourd'hui à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 14 juillet 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour vendredi, 14 juillet 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Davis :

13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des rapports, correspondances et autres pièces relatives aux explorations et améliorations de la rivière Saskatchewan et de ses tributaires.

No 2.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :

10 juillet—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur la situation financière actuelle des différentes provinces, en vue d'établir leur droit à une nouvelle répartition des arrangements financiers établis lorsqu'elles ont été unies en une confédération, il y a 38 ans, sous le nom de " Puissance du Canada ".

" Le revenu de l'année qui a suivi la fédération était d'un peu plus de $13,000,000, et la population, d'environ 3,500,000.

" Les conditions applicables à cette époque ont changé. L'augmentation de la population, l'expansion du commerce, l'augmentation conséquente du revenu à $70,000,000 l'année dernière, les besoins nouveaux des provinces pour l'éducation, l'administration de la justice, la nécessité d'établir des hôpitaux et des maisons de refuge pour les pauvres, etc., démontrent qu'il est juste et nécessaire de ne pas retarder cette nouvelle répartition.

" Je donne ici un état comparatif de la population, du revenu, du budget et de la contribution par tête pour les sept provinces du Dominion, y compris un état des

sommes qui devront être payées aux nouvelles provinces comparativement à ceux payées aux anciennes:—

ONTARIO ET QUÉBEC.

Pour être plus court, j'ai groupé ensemble les provinces d'Ontario et de Québec, vu qu'elles ont la plus grande population et donnent le plus fort revenu.

Population au dernier recensement	3,832,000
Revenu pour l'exercice clos le 30 juin 1904	$36 362,315 00
Subsides	2,426,000 00
Contribution par tête	9 49

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Population au dernier recensement	459,574
Revenu pour l'exercice clos le 30 juin 1904	$2,786,829 00
Subside	438,805 00
Contribution par tête	6 07

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Population au dernier recensement	331,120
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 1,717,257 00
Subside	491,360 00
Contribution par tête	5 19

MANITOBA.

Population au dernier recensement	255,211
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 3,370,698 00
Subside	533,115 00
Contribution par tête	13 28

ÎLE DU PRINCE-EDOUARD.

Population	109,078
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 205,061 00
Subside	231,491 00
Contribution par tête	2 00

COLOMBIE-RBITANNIQUE.

Population	179,000
Revenu	$ 3,688,511 00
Subside	308,184 00
Contribution par tête	2 60

J'ai pris le revenu des Territoires du Nord-Ouest pour l'exercice clos en juin 1904, à $898,464, sans tenir compte des ventes de terres dont le produit peut être considéré comme capital et partie comme un fonds pour les fins scolaires.

Subsides, premières cinq années :—

Subsides, basés sur une population de	500,000	$2,248,250
Subsides, lorsque la population atteint	800,000	2,300,750
Subsides, lorsque la population atteint	1,600,000	3,315,750
Subsides, lorsque la population atteint	2,400,000	5,080,750

Limites mentionnées dans les actes provinciaux.

"En outre de ces subsides, les provinces auront toutes les taxes provinciales.

"On verra par ces chiffres que les deux nouvelles provinces recevront annuellement, pour les cinq premières années, $251,295 de plus que les cinq provinces de la

Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de l'Ile du Prince-Edouard et de la Colombie-Britannique, bien que ces dernières produisent un revenu de $11,768,-356 et qu'elles ne reçoivent comme subsides que $1,996,955.

Lorsque la population des deux nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 800,000 elles recevront de plus que ces cinq provinces	$ 303,795
Lorsque la population des deux provinces aura atteint le chiffre de 1,600,000, elles recevront de plus que ces cinq provinces	1,318,795
Lorsque la population des deux nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 2,400,000, elles recevront de plus que ces cinq provinces	$3,080,795
Lorsque la population des nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 2,400,000, elles recevront annuellement, en plus d'Ontario et de Québec	2,654,750
Les sept vieilles provinces, avec une population d'au delà de 5,000,000 reçoivent annuellement en subsides	4,422,000
Les nouvelles provinces, lorsque leur population aura atteint le chiffre de 2,400,000, recevront	5,080,750

" Ce qui fait 657,795 de plus que les sept autres provinces : à moins qu'une nouvelle répartition ne soit faite avant que la population des nouvelles provinces n'atteigne le chiffre de $2,400,000.

Colombie-Britannique.

" J'appellerai maintenant l'attention particulièrement sur la province de la Colombie-Britannique et démontrerai que des sept provinces, c'est celle qui produit le plus fort revenu, comparativement à la population.

" La population au dernier recensement était de 179,000.

" Le revenu pour l'exercice clos en juin 1904 était de $3,688,511, équivalant à $20.60 par tête de la population, soit :—

$11 de plus que Ontario et Québec,
$14 de plus que la Nouvelle-Ecosse,
$15 de plus que le Nouveau-Brunswick,
$7 de plus que le Manitoba,

ne contribuent par tête.

" Cette province reçoit un subside anuel de $308,184; sur cette somme, $100,000 représentent le 12,000,800 acres de terres accordés au gouvernement fédéral pour aider à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique.

" Ces $100,000 ne devraient pas être comptés comme un subside à la province, vu que le gouvernement fédéral retire de l'octroi en terres un fort revenu qui s'est élevé, pour l'exercice clos en juin 1904, à $112,958, ou environ 113 pour 100. De sorte que le Subside réellement payé à la province ne dépasse pas $208,184.

" Cette province contribue au revenu fédéral $20 par tête de la population et elle reçoit $1.72.

" En commençant en 1885 et jusqu'à 1904, le Trésor a reçu de la zone de chemin de fer dans la Colombie-Britannique, pour ventes et baux de terres, $1,117,817.79.

" Ce montant a payé quatre pour cent d'intérêt sur l'octroi annuel de $100,000 pendant vingt-trois ans. La dernière somme sur laquelle l'intérêt a été payé est de $2,300,000,—laissant une balance de $113,817 en sus de l'intérêt payé pour vingt-trois ans.

" Une province qui contribue dans une si grande mesure a pleinement le droit d'être traitée plus généreusement qu'elle ne l'a été et mérite considération en vue des grandes dépenses nécessaires pour ses divers objets.

" La dépense totale de la province de la Colombie-Britannique pour tous les services s'élève à $12.61 par tête annuellement, tandis que la dépense moyenne des autres six provinces s'élève à $2.62 par tête.

"Je n'ai pas donné le coût de perception du revenu et autres charges, qui s'élèvent à 2½ pour 100, non plus que les autres dépenses faites par le gouvernement dans les provinces, cet exposé étant restreint aux contributions contrôlables par les provinces. Il n'est pas nécessaire non plus de donner en détail les dépenses fédérales, vu qu'il suffit de faire voir l'avantage qu'il y aurait pour le gouvernement d'accorder des subsides notablement plus élevés aux provinces, et plus particulièrement à la province de la Colombie-Britannique, dont le revenu est si grand proportionnellement au subside qu'elle reçoit.

"L'état suivant fait voir la situation financière de la Puissance en juin 1904, la dette publique non comprise :—

Revenu	$70,669,816
Dépenses pour toutes fins	55,612,832
Surplus	$15,056,984

dont une partie pourrait avec justice être appliquée à l'augmentation des subsides provinciaux.

"J'ai l'honneur de recommander qu'une commission composée de neuf personnes soit nommée pour étudier toutes questions touchant le revenu, les subsides, la population, les conditions locales et physiques avec autorisation de prendre en considération les réclamations spéciales de toute province en particulier qui pourraient être soumises par le commissaire de cette province :—

"Le gouvernement fédéral devant nommer deux commissaires et chacune des sept provinces, un commissaire.

"La commission devant siéger en la cité d'Ottawa tel jour que déterminera le gouvernement fédéral.

"La commission devant faire rapport de ses conclusions et recommandations dans les soixante jours de sa première séance.

"Des doubles par écrit de ces conclusions et recommandations, sous la signature du président de la commission, attestés par le secrétaire, seront délivrés aux gouvernements fédéral et provinciaux.

"Le gouvernement fédéral nommera un secrétaire.

"Toutes les dépenses faites en rapport avec la commission seront supportées par les gouvernements respectifs dans la proportion qu'ils détermineront."

Et qu'il demandera si le gouvernement fédéral consentira à l'institution d'une telle commission, dans le cas où les gouvernements provinciaux respectifs en feraient la demande.

No 3.

Par l'honorable M. Power :

11 juillet—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de bien vouloir faire soumettre au Sénat copies de la carte ou des cartes et des rapports additionnels d'ingénieurs, mentionnés dans le rapport préliminaire fait le 26 avril dernier, par les commissaires du chemin de fer Transcontinental.

No 4.

Par l'honorable M. McMillan :

13 juillet—Lorsque les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (86) intitulé: "Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company*", seront pris en considération, il proposera de substituer ce qui suit aux clauses A et B, dans les dits amendements.

2. La compagnie, ses successeurs, ou ayant cause, retiendra et réservera toujours sur les dites forces d'eau, pour le service sur le côté canadien de la frontière internationale, en la ville de Fort-Frances ou dans le voisinage, 4,000 forces et les gardera permanemment pour l'usage de la ville de Fort-Frances ou ses environs sur la rive canadienne, et ne poura en aucun temps les détourner ni les employer ailleurs totalement ou par-

tiellement. La compagnie, ses successeurs ou ayant cause devra répondre à toutes demandes qui lui seront faites du côté canadien de la frontière internationale, en la dite ville de Fort Frances, en sus des dites 4,000 forces, et jusqu'à concurrence de la moitié du pouvoir que peut produire la dite rivière, y compris le surplus de forces créé par des barrages ou autres travaux qui y seront construits.

3. Tous les ouvrages, machines, appareils, usines et bâtiments nécessaires pour la production et la fourniture des dites 4,000 forces et le pouvoir demandé sur la rive canadienne, jusqu'à concurrence de la moitié de la force, que peut produire la dite rivière, y compris le surplus de force créé par la construction de barrages ou autres travaux, secont construits, installés et entretenus sur le côté canadien de la frontière internationale, et la compagnie devra être prête à délivrer les dites 4,000 forces, concurremment avec un égal pouvoir sur le côté américain; mais les plans et la localisation des usines devront être approuvés par le Gouverneur en conseil.

La compagnie devra en tout temps vendre ou louer et, lorsqu'elle en sera requise, distribuer sur le côté canadien, en la ville de Fort-Frances ou dans le voisinage, la force motrice ou énergie, à toute personne, compagnie ou corporation qui en fera la demande, jusqu'à ce que la force motrice ou énergie, soit égale à une moitié de la capacité totale de la dite rivière, y compris toute augmentation de cette force résultant de travaux exécutés sur le lac La-Pluie, ou sur toute autre rivière ou tout autre lac dont les eaux se déversent dans le lac La-Pluie. Cette force motrice ou énergie sera fournie aux prix, d'après le mode, et aux conditions dont on conviendra ou fixées par le Gouverneur en conseil en cas de désaccord. La dite compagnie fournira et entretiendra les générateurs, transmetteurs, machines et accessoires nécessaires pour la délivrance de la force motrice ou énergie, mais non les moteurs employés pour la mise en action des machines des locataires ou autres. Mais lorsqu'il sera demandé de la force motrice en sus des dites 4,000 forces, la compagnie aura droit à un avis raisonnable avant d'être obligée de fournir cette force. Un avis de douze mois sera censé être un avis raisonnable dans tous les cas où la force demandée est de 1,000 c.v. ou plus; un avis de six mois sera censé être un avis raisonnable dans tous les cas où la force demandée est de 500 à 1,000 c.v., et un avis de trois mois sera censé être un avis suffisant dans tous les cas où la force demandée n'excède pas 500 c.v.

Et, afin que la force motrice ne puisse rester inutilisée durant le temps où on en aura besoin sur le côté canadien, les avis ci-dessus ne prendront effet qu'à l'expiration de chaque période de cinq années à compter de l'adoption du présent acte.

4. Au cas où elle vendrait, donnerait à bail ou autrement cèderait la dite moitié de la totalité des forces réservée pour usage sur le côté canadien de la frontière internationale, la compagnie insérera dans les contrats à cet effet les dispositions nécessaires pour que les dites forces ainsi vendues ou cédées ne puissent être louées, ou vendues, à un prix plus élevé que celui actuellement payé à la compagnie, et la compagnie ne pourra vendre, louer ou autrement céder le dit pouvoir, totalement ou partiellement, d'une manière qui aurait pour effet de priver le public des avantages des prix à être établis ou déterminés par les dispositions du présent acte.

5. Les usines de la compagnie devront être en opération sans interruption de manière à mettre la force et l'énergie vendue ou louée par la compagnie à la disposition du vendeur ou de l'acheteur pendant 24 heures chaque jour (à l'exception du temps nécessaire au remplacement de machineries et aux réparations).

6. Au cas où il s'élèverait un différend au sujet de l'acceptation de demandes de fourniture de la force motrice, en vertu des dispositions du présent acte, entre la compagnie et toute personne employant ou demandant de la force motrice, ce différend sera réglé par le Gouverneur en conseil qui aura le pouvoir de déterminer ce qui doit être fait dans les circonstances, et qui pourra prendre toute mesure nécessaire pour forcer la compagnie à se conformer à l'esprit et à l'intention du présent acte, soit en nommant un receveur ou autre agent pour assumer le contrôle complet des propriétés, usines, machineries, accessoires et revenus de la compagnie sur le côté canadien, soit par tous autres moyens qu'il jugera convenables.

No 5.

Par l'honorable M. Domville :

13 juillet—Que le compte de C. J. Coster, C.R., pour services professionnels, accepté par le comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York, soit renvoyé au ministère de la Justice pour reconsidération.

No 6.

Par l'honorable M. Scott :

14 juillet—Qu'il y ait deux séances distinctes du Sénat samedi le 15 courant, la première de onze heures du matin à une heure de l'après-midi, la deuxième de trois à six heures de l'après-midi.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 14 juillet 1905.

No 1.

10 juillet—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Scott pour la 2e lecture du ((Bill 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, et sur la motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell en amendement au dit bill, à l'effet qu'il ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit lu d'hui en six mois.—(Honorable M. Macdonald, Victoria.)

No 2.

10 juillet—2e lecture (Bill 70) Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatchewan et de pourvoir à son gouvernement.—(Honorable M. Scott.)

No 3.

11 juillet—Comité de toute la Chambre sur le bill (162) Acte modifiant l'Acte des Titres de biens-fonds, 1894.—(Honorable M. Scott.—A.F.

No 4.

7 juillet—2me lecture (Bill PP) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, relativement au montant des valeurs à émettre par les compagnies de chemins de fer.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 5.

12 juillet—2e lecture (Bill 52) Acte modifiant l'Acte du Cens électoral, 1898.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 6.

12 juillet—2e lecture (Bill 170) Acte modifiant l'Acte de la Milice.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 7.

12 juillet—Prise en considération du rapport du comité spécial chargé de faire une enquête relativement à la production de l'alumina et de l'aluminium anhydres en Canada.—(Honorable M. Edwards.)

No 8.

13 juillet—Prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (86) intitulé: "Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée).—(Honorable M. McMullen.)

No 9.

13 juillet—2e lecture (Bill 192) Acte concernant les pouvoirs des Commissaires du havre de Montréal.—(Honorable M. Templeman.)—A.F.

No 10.

13 juillet—Prise en considération du règlement fait par le Gouverneur en conseil, sous l'autorité de l'article 47 de l'Acte des Terres fédérales, applicable au Territoire du Yukon.—(Honorable M. Scott.)

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Jeudi, 13 juillet 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

A 1905
PROCES-VERBAUX.
708

N° 63.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 14 juillet 1905.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Choquette,
Church,
Coffey,
Cox,
David,
Dobson,
Domville,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Régina),
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (87) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Bridge and Terminal Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

Pages 3 et 4.—Retranchez l'article 12.

Page 4, ligne 23.—Retranchez tous les mots depuis "propos" jusqu'à "et", ligne 24, et insérez "les commissaires nommés par lui devront être d'un nombre au moins égal à celui de tous les autres commissaires".

Page 4, ligne 27.—Retranchez tous les mots depuis "conseil" jusqu'à la fin de l'article 13.

Page 4, ligne 42.—Après "compagnie" insérez "sauf les dispositions du dit article".

Page 5, ligne 3.—Retranchez les mots "Les articles 18 et 39 de".

Page 5, ligne 5.—Retranchez tous les mots depuis "18" jusqu'à "s'appliquent", ligne 6, et insérez: "Les articles suivants de l'Acte des Chemins de fer, 1903, savoir: les articles 51 à 117, tous deux inclusivement; l'article 118, sauf le paragraphe (*l*) du dit article, les articles 119 à 195, tous deux inclusivement, 206 à 210, tous deux inclusivement, 242, 251, 252, 280 à 284, tous deux inclusivement, 303 et 309".

Page 5.—Après l'article 18, insérez ce qui suit comme article A :—

Article A.

Toute compagnie de chemin de fer dont la voie a présentement ou aura à l'avenir un terminus sur quelque point situé à ou près de l'une des extrémités du dit pont, ou qui fera circuler ses trains à destination ou partant d'un tel point, et toute compagnie qui fera ciculer ses trains en correspondance avec quelque chemin de fer ayant un tel terminus, ou sur lequel circulent ou circuleront des trains à destination ou partant des lieux susdits, que cette compagnie ait été constituée en corporation par le Parlement ou par une législature provinciale, ou par quelque autorité de l'Etat du Minnesota ou par la législature des Etats-Unis—aura et possédera des droits et privilèges identiques et égaux de passage sur le dit pont et d'usage des machineries et appareils fixes en dépendant, ainsi que de ses abords, sans inégalité ou préférence, aux conditions qui seront déterminées par la Commission des chemins de fer du Canada, laquelle est par le présent autorisée à vendre et faire exécuter tels ordres qu'elle jugera nécessaires pour mettre à effet les dispositions du présent article."

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Thibaudeau (Rigaud), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Thibaudeau (Rigaud), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable M. Gibson, du comité spécial nommé pour s'entendre avec Son Honneur le Président relativement aux prières à être récitées à l'ouverture du Sénat, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 14 juillet 1905.

Le comité spécial nommé pour s'entendre avec Son Honneur le Président relativement aux prières à être récitées à l'ouverture du Sénat, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande unanimement que l'on adopte pour l'ouverture de chaque séance du Sénat la formule suivante de prière :—

" O Seigneur! notre Père Céleste, Haut et Puissant, Roi des rois, Seigneur des seigneurs, le seul Souverain des princes, qui contemplez de votre trône tous les habitants de la terre ! nous vous supplions du fond de nos cœurs de regarder avec faveur Sa très gracieuse Majesté, le roi Edouard, et de le remplir tellement de la grâce de votre Saint-Esprit qu'il fasse toujours Votre volonté et qu'il marche dans vos voies; donnez-lui l'abondance de vos dons célestes; donnez-lui la santé et le bonheur d'une longue vie, fortifiez-le afin qu'il triomphe de tous ses ennemis, et finalement, après cette vie, qu'il jouisse de la joie et de la félicité éternelles, par Jésus-Christ Notre-Seigneur.—Ainsi soit-il.

" Dieu tout-puissant, source de toute bonté nous Vous prions humblement de bénir notre Gracieuse Souveraine, la reine Alexandra, George, Prince de Galles, la Princesse de Galles, et toute la famille royale; remplissez-les de Votre Saint-Esprit; enrichissez-les de Votre grâce céleste; favorisez-les de tout le bonheur possible, et introduisez-les dans Votre royaume éternel, par Jésus-Christ Notre-Seigneur.—Ainsi-soit-il.

" Dieu plein de grâces, nous Vous implorons humblement en faveur du Royaume-Uni de la Grande-Gretagne et d'Irlande et des autres possessions de Sa Majesté, spécialement de cette Puissance, et plus particulièrement du Gouverneur général, du Sénat et de la Chambre des Communes, assemblés en ce moment pour faire des lois; qu'il vous plaise de diriger et de faire fructifier leurs délibérations, pour Votre plus grande gloire, la sûreté, l'honneur et le bien-être de notre Souverain et de ses possessions; que toutes choses soient si bien ordonnées et établies par leurs travaux sur les fondements les plus solides, que la paix et le bonheur, la vérité et la justice, la religion et la piété règnent parmi nous pendant toutes les générations. Nous vous demandons ces choses et toutes les autres qui nous sont nécessaires, au nom et par l'intercession de Jésus-Christ, notre Divin Seigneur et Sauveur.—Ainsi soit-il.

" Notre Père qui êtes aux cieux, que Votre nom soit sanctifié; que Votre règne arrive; que Votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel; donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, et pardonnez-nous nos offenses comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés; et ne nous induisez pas en tentation, mais délivrez-nous du mal.—Ainsi-soit-il."

Le tout respectueusement soumis.

WM. GIBSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé :

Que le compte de C. J. Coster, C.R., pour services professionnels, accepté par le comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York, soit renvoyé au ministère de la Justice pour reconsidération.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé en amendement :—

Que la réclamation de C. J. Coster, C.R., pour services professionnels, relative au comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York, soit renvoyée à un comité spécial composé

de l'honorable Sir Mackenzie Bowell et des honorables messieurs Lougheed, Béique Kerr (Cobourg) et du proposant, pour l'examiner et faire rapport au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé :

Qu'il y ait deux séances distinctes du Sénat samedi, le 15 courant, la première de onze heures du matin à une heure de l'après-midi, la deuxième de trois à six heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse au Sénat en date du 7 juillet 1905 demandant un état indiquant,—

Le nombre de baux de pâturages, à terme, accordés depuis 1897 par le gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest, et aussi,—

Le nombre d'acres compris dans chaque bail ;

La date et la durée du bail ;

Les noms du locateur et du locataire actuels ;

Le montant du loyer par acre ;

Le township et le rang où les pâturages sont situés.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* .)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, à savoir: Que le bill (69) intitulé: " Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement ", soit lu la deuxième fois maintenant, et sur la motion en amendement de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. de Boucherville,—Que le dit bill ne soit pas lu la deuxième fois maintenant, mais qu'il soit lu la deuxième fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (176) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur ", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à sept heures et demie du soir.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à sept heures et demie du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Cox,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
Merner,
Mitchell,
Montplaisir,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Régina),
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Thibaudeau (de la Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Wilson,
Yeo,
Young.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (87) intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Bridge and Terminal Company* ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été éposée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, à savoir: Que le bill (69) intitulé: " Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement ", soit lu la deuxième fois maintenant, et sur la motion en amendement de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. de Boucherville,—Que le dit bill ne soit pas lu la deuxième fois maintenant, mais qu'il soit lu la deuxième fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Wood, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion et sur la motion en amendement soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (196) intitulé: " Acte modifiant le Code criminel, 1892 ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (160) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les Territoires du Nord-Ouest", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (195) intitulé: "Acte concernant les chemins et les réserves pour chemins dans les provinces de la Saskatchewan et d'Alberta", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (199) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant un arbitrage entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Minuit.

SAMEDI, 15 juillet 1905.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (U) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

(*Voir Journal.*)

Et les dits amendements étant lus la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat à la prochaine séance.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman

Le Sénat s'est ajourné à onze heures du matin aujourd'hui.

AFFAIRES DE ROUTINE

Samedi, 15 juillet 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour samedi, 15 juillet 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Davis :

13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des rapports, correspondances et autres pièces relatives aux explorations et améliorations de la rivière Saskatchewan et de ses tributaires.

No 2.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :

10 juillet—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur la situation financière actuelle des différentes provinces, en vue d'établir leur droit à une nouvelle répartition des arrangements financiers établis lorsqu'elles ont été unies en une confédération, il y a 38 ans, sous le nom de " Puissance du Canada ".

" Le revenu de l'année qui a suivi la fédération était d'un peu plus de $13,000,000, et la population, d'environ 3,500,000.

" Les conditions applicables à cette époque ont changé. L'augmentation de la population, l'expansion du commerce, l'augmentation conséquente du revenu à $70,000,000 l'année dernière, les besoins nouveaux des provinces pour l'éducation, l'administration de la justice, la nécessité d'établir des hôpitaux et des maisons de refuge pour les pauvres, etc., démontrent qu'il est juste et nécessaire de ne pas retarder cette nouvelle répartition.

" Je donne ici un état comparatif de la population, du revenu, du budget et de la contribution par tête pour les sept provinces du Dominion, y compris un état des

sommes qui devront être payées aux nouvelles provinces comparativement à ceux payées aux anciennes:—

ONTARIO ET QUÉBEC.

Pour être plus court, j'ai groupé ensemble les provinces d'Ontario et de Québec, vu qu'elles ont la plus grande population et donnent le plus fort revenu.

Population au dernier recensement	3,832,000
Revenu pour l'exercice clos le 30 juin 1904	$36,362,315 00
Subsides	2,426,000 00
Contribution par tête	9 49

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Population au dernier recensement	459,574
Revenu pour l'exercice clos le 30 juin 1904	$2,786,829 00
Subside	438,805 00
Contribution par tête	6 07

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Population au dernier recensement	331,120
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 1,717,257 00
Subside	491,360 00
Contribution par tête	5 19

MANITOBA.

Population au dernier recensement	255,211
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 3,370,698 00
Subside	533,115 00
Contribution par tête	13 28

ÎLE DU PRINCE-EDOUARD.

Population	109,078
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 205,061 00
Subside	231,491 00
Contribution par tête	2 00

COLOMBIE-RBITANNIQUE.

Population	179,000
Revenu	$ 3,688,511 00
Subside	308,184 00
Contribution par tête	2 60

J'ai pris le revenu des Territoires du Nord-Ouest pour l'exercice clos en juin 1904, à $898,464, sans tenir compte des ventes de terres dont le produit peut être considéré comme capital et partie comme un fonds pour les fins scolaires.

Subsides, premières cinq années :—

Subsides, basés sur une population de	500,000	$2,248,250
Subsides, lorsque la population atteint	800,000	2,300,750
Subsides, lorsque la population atteint	1,600,000	3,315,750
Subsides, lorsque la population atteint	2,400,000	5,080,750

Limites mentionnées dans les actes provinciaux.

"En outre de ces subsides, les provinces auront toutes les taxes provinciales.

"On verra par ces chiffres que les deux nouvelles provinces recevront annuellement, pour les cinq premières années, $251,295 de plus que les cinq provinces de la

Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de l'Ile du Prince-Edouard et de la Colombie-Britannique, bien que ces dernières produisent un revenu de $11,768,-356 et qu'elles ne reçoivent comme subsides que $1,996,955.

Lorsque la population des deux nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 800,000 elles recevront de plus que ces cinq provinces	$ 303,795
Lorsque la population des deux provinces aura atteint le chiffre de 1,600,000, elles recevront de plus que ces cinq provinces	1,318,795
Lorsque la population des deux nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 2,400,000, elles recevront de plus que ces cinq provinces	$3,080,795
Lorsque la population des nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 2,400,000, elles recevront annuellement, en plus d'Ontario et de Québec	2,654,750
Les sept vieilles provinces, avec une population d'au delà de 5,000,000 reçoivent annuellement en subsides	4,422,000
Les nouvelles provinces, lorsque leur population aura atteint le chiffre de 2,400,000, recevront	5,080,750

" Ce qui fait 657,795 de plus que les sept autres provinces : à moins qu'une nouvelle répartition ne soit faite avant que la population des nouvelles provinces n'atteigne le chiffre de $2,400,000.

Colombie-Britannique.

" J'appellerai maintenant l'attention particulièrement sur la province de la Colombie-Britannique et démontrerai que des sept provinces, c'est celle qui produit le plus fort revenu, comparativement à la population.

" La population au dernier recensement était de 179,000.

" Le revenu pour l'exercice clos en juin 1904 était de $3,688,511, équivalant à $20.60 par tête de la population, soit :—

$11 de plus que Ontario et Québec,
$14 de plus que la Nouvelle-Ecosse,
$15 de plus que le Nouveau-Brunswick,
$7 de plus que le Manitoba,

ne contribuent par tête.

" Cette province reçoit un subside anuel de $308,184; sur cette somme, $100,000 représentent le 12,000,800 acres de terres accordés au gouvernement fédéral pour aider à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique.

" Ces $100,000 ne devraient pas être comptés comme un subside à la province, vu que le gouvernement fédéral retire de l'octroi en terres un fort revenu qui s'est élevé, pour l'exercice clos en juin 1904, à $112,958, ou environ 113 pour 100. De sorte que le Subside réellement payé à la province ne dépasse pas $208,184.

" Cette province contribue au revenu fédéral $20 par tête de la population et elle reçoit $1.72.

" En commençant en 1885 et jusqu'à 1904, le Trésor a reçu de la zone de chemin de fer dans la Colombie-Britannique, pour ventes et baux de terres, $1,117,817.79.

" Ce montant a payé quatre pour cent d'intérêt sur l'octroi annuel de $100,000 pendant vingt-trois ans. La dernière somme sur laquelle l'intérêt a été payé est de $2,300,000,—laissant une balance de $113,817 en sus de l'intérêt payé pour vingt-trois ans.

" Une province qui contribue dans une si grande mesure a pleinement le droit d'être traitée plus généreusement qu'elle ne l'a été et mérite considération en vue des grandes dépenses nécessaires pour ses divers objets.

" La dépense totale de la province de la Colombie-Britannique pour tous les services s'élève à $12.61 par tête annuellement, tandis que la dépense moyenne des autres six provinces s'élève à $2.62 par tête.

"Je n'ai pas donné le coût de perception du revenu et autres charges, qui s'élèvent à 2½ pour 100, non plus que les autres dépenses faites par le gouvernement dans les provinces, cet exposé étant restreint aux contributions contrôlables par les provinces. Il n'est pas nécessaire non plus de donner en détail les dépenses fédérales, vu qu'il suffit de faire voir l'avantage qu'il y aurait pour le gouvernement d'accorder des subsides notablement plus élevés aux provinces, et plus particulièrement à la province de la Colombie-Britannique, dont le revenu est si grand proportionnellement au subside qu'elle reçoit.

"L'état suivant fait voir la situation financière de la Puissance en juin 1904, la dette publique non comprise :—

Revenu	$70,669,816
Dépenses pour toutes fins	55,612,832
Surplus	$15,056,984

dont une partie pourrait avec justice être appliquée à l'augmentation des subsides provinciaux.

"J'ai l'honneur de recommander qu'une commission composée de neuf personnes soit nommée pour étudier toutes questions touchant le revenu, les subsides, la population, les conditions locales et physiques avec autorisation de prendre en considération les réclamations spéciales de toute province en particulier qui pourraient être soumises par le commissaire de cette province :—

"Le gouvernement fédéral devant nommer deux commissaires et chacune des sept provinces, un commissaire.

"La commission devant siéger en la cité d'Ottawa tel jour que déterminera le gouvernement fédéral.

"La commission devant faire rapport de ses conclusions et recommandations dans les soixante jours de sa première séance.

"Des doubles par écrit de ces conclusions et recommandations, sous la signature du président de la commission, attestés par le secrétaire, seront délivrés aux gouvernements fédéral et provinciaux.

"Le gouvernement fédéral nommera un secrétaire.

"Toutes les dépenses faites en rapport avec la commission seront supportées par les gouvernements respectifs dans la proportion qu'ils détermineront."

Et qu'il demandera si le gouvernement fédéral consentira à l'institution d'une telle commission, dans le cas où les gouvernements provinciaux respectifs en feraient la demande.

No 3.

Par l'honorable M. Power :

11 juillet—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de bien vouloir faire soumettre au Sénat copies de la carte ou des cartes et des rapports additionnels d'ingénieurs, mentionnés dans le rapport préliminaire fait le 26 avril dernier, par les commissaires du chemin de fer Transcontinental.

No 4.

Par l'honorable M. McMillan :

13 juillet—Lorsque les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (86) intitulé: "Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company*", seront pris en considération, il proposera de substituer ce qui suit aux clauses A et B, dans les dits amendements.

2. La compagnie, ses successeurs, ou ayant cause, retiendra et réservera toujours sur les dites forces d'eau, pour le service sur le côté canadien de la frontière internationale, en la ville de Fort-Frances ou dans le voisinage, 4,000 forces et les gardera permanemment pour l'usage de la ville de Fort-Frances ou ses environs sur la rive canadienne, et ne poura en aucun temps les détourner ni les employer ailleurs totalement ou par-

tiellement. La compagnie, ses successeurs ou ayant cause devra répondre à toutes demandes qui lui seront faites du côté canadien de la frontière internationale, en la dite ville de Fort Frances, en sus des dites 4,000 forces, et jusqu'à concurrence de la moitié du pouvoir que peut produire la dite rivière, y compris le surplus de forces créé par des barrages ou autres travaux qui y seront construits.

3. Tous les ouvrages, machines, appareils, usines et bâtiments nécessaires pour la production et la fourniture des dites 4,000 forces et le pouvoir demandé sur la rive canadienne, jusqu'à concurrence de la moitié de la force, que peut produire la dite rivière, y compris le surplus de force créé par la construction de barrages ou autres travaux, secont construits, installés et entretenus sur le côté canadien de la frontière internationale, et la compagnie devra être prête à délivrer les dites 4,000 forces, concurremment avec un égal pouvoir sur le côté américain; mais les plans et la localisation des usines devront être approuvés par le Gouverneur en conseil.

La compagnie devra en tout temps vendre ou louer et, lorsqu'elle en sera requise, distribuer sur le côté canadien, en la ville de Fort-Frances ou dans le voisinage, la force motrice ou énergie, à toute personne, compagnie ou corporation qui en fera la demande, jusqu'à ce que la force motrice ou énergie, soit égale à une moitié de la capacité totale de la dite rivière, y compris toute augmentation de cette force résultant de travaux exécutés sur le lac La-Pluie, ou sur toute autre rivière ou tout autre lac dont les eaux se déversent dans le lac La-Pluie. Cette force motrice ou énergie sera fournie aux prix, d'après le mode, et aux conditions dont on conviendra ou fixées par le Gouverneur en conseil en cas de désaccord. La dite compagnie fournira et entretiendra les générateurs, transmetteurs, machines et accessoires nécessaires pour la délivrance de la force motrice ou énergie, mais non les moteurs employés pour la mise en action des machines des locataires ou autres. Mais lorsqu'il sera demandé de la force motrice en sus des dites 4,000 forces, la compagnie aura droit à un avis raisonnable avant d'être obligée de fournir cette force. Un avis de douze mois sera censé être un avis raisonnable dans tous les cas où la force demandée est de 1,000 c.v. ou plus; un avis de six mois sera censé être un avis raisonnable dans tous les cas où la force demandée est de 500 à 1,000 c.v., et un avis de trois mois sera censé être un avis suffisant dans tous les cas où la force demandée n'excède pas 500 c.v.

Et, afin que la force motrice ne puisse rester inutilisée durant le temps où on en aura besoin sur le côté canadien, les avis ci-dessus ne prendront effet qu'à l'expiration de chaque période de cinq années à compter de l'adoption du présent acte.

4. Au cas où elle vendrait, donnerait à bail ou autrement cèderait la dite moitié de la totalité des forces réservée pour usage sur le côté canadien de la frontière internationale, la compagnie insérera dans les contrats à cet effet les dispositions nécessaires pour que les dites forces ainsi vendues ou cédées ne puissent être louées, ou vendues, à un prix plus élevé que celui actuellement payé à la compagnie, et la compagnie ne pourra vendre, louer ou autrement céder le dit pouvoir, totalement ou partiellement, d'une manière qui aurait pour effet de priver le public des avantages des prix à être établis ou déterminés par les dispositions du présent acte.

5. Les usines de la compagnie devront être en opération sans interruption de manière à mettre la force et l'énergie vendue ou louée par la compagnie à la disposition du vendeur ou de l'acheteur pendant 24 heures chaque jour (à l'exception du temps nécessaire au remplacement de machineries et aux réparations).

6. Au cas où il s'élèverait un différend au sujet de l'acceptation de demandes de fourniture de la force motrice, en vertu des dispositions du présent acte, entre la compagnie et toute personne employant ou demandant de la force motrice, ce différend sera réglé par le Gouverneur en conseil qui aura le pouvoir de déterminer ce qui doit être fait dans les circonstances, et qui pourra prendre toute mesure nécessaire pour forcer la compagnie à se conformer à l'esprit et à l'intention du présent acte, soit en nommant un receveur ou autre agent pour assumer le contrôle complet des propriétés, usines, machineries, accessoires et revenus de la compagnie sur le côté canadien, soit par tous autres moyens qu'il jugera convenables.

No 5.

Par l'honorable M. Wilson :

14 juillet—Que lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill reçu de la Chambre des Communes (No 86) intitulé: " Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée), il proposera que le bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé au comité de toute la Chambre, avec instruction de l'amender, en retranchant les articles (*a*) et (*b*) qui y ont été ajoutés, et en y substituant ce qui suit :—

" La compagnie devra, dans l'exécution des travaux autorisés par le présent acte, développer sa force motrice également des deux côtés de la rivière La-Pluie, de manière que, en tout temps, le volume d'eau tombant du côté canadien de la frontière internationale soit égal à celui tombant du côté américain; la compagnie devra aussi fournir la force ou l'énergie pour le service sur le côté canadien de la frontière internationale, en même temps qu'elle la fournira du côté des Etats-Unis. En cas de différend relativement au prix de la force ou de l'énergie fournie du côté canadien de la frontière internationale, au mode employé ou au délai accordé pour la fournir, ce différend sera réglé par le Gouverneur en conseil, sur la demande de toute personne employant ou demandant la force motrice après avis de deux semaines à la compagnie. Aucune partie de la force développée du côté canadien de la frontière internationale ne sera détournée ni employée aux Etats-Unis sans l'ordre du Gouverneur en conseil, donné après un avis de deux semaines, à la ville de Fort-Frances."

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour samedi, 15 juillet 1905.

No 1.

10 juillet—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Scott pour la 2e lecture du ((Bill 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, et sur la motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell en amendement au dit bill, à l'effet qu'il ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit lu d'hui en six mois.—(Honorable M. Perley.)

No 2.

10 juillet—2e lecture (Bill 70) Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatchewan et de pourvoir à son gouvernement.—(Honorable M. Scott.)

No 3.

11 juillet—Comité de toute la Chambre sur le bill (162) Acte modifiant l'Acte des Titres de biens-fonds, 1894.—(Honorable M. Scott.—A.F.

No 4.

7 juillet—2me lecture (Bill PP) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, relativement au montant des valeurs à émettre par les compagnies de chemins de fer.—(Honorable M. Davis.)—A.F.

No 5.

12 juillet—2e lecture (Bill 52) Acte modifiant l'Acte du Cens électoral, 1898.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 6.

12 juillet—2e lecture (Bill 170) Acte modifiant l'Acte de la Milice.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 7.

12 juillet—Prise en considération du rapport du comité spécial chargé de faire une enquête relativement à la production de l'alumina et de l'aluminium anhydres en Canada.—(Honorable M. Edwards.)

No 8.

13 juillet—Prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (86) intitulé: "Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée).—(Honorable M. McMullen.)

No 9.

13 juillet—2e lecture (Bill 192) Acte concernant les pouvoirs des Commissaires du havre de Montréal.—(Honorable M. Templeman.)—A.F.

No 10.

13 juillet—Prise en considération du règlement fait par le Gouverneur en conseil, sous l'autorité de l'article 47 de l'Acte des Terres fédérales, applicable au Territoire du Yukon.—(Honorable M. Scott.)

No 11.

14 juillet—Prise en considération du rapport du comité spécial chargé de préparer les prières qui doivent être dites au commencement de chaque séance.—(Honorable M. Gibson.)

No 12.

14 juillet—2e lecture (Bill 199) Acte modifiant l'Acte concernant un arbitrage entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.—(Honorable M. Scott.)

No 13.

14 juillet—2e lecture (Bill 160) Acte modifiant l'Acte concernant les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable M. Scott.)

No 14.

14 juillet—Comité de toute la Chambre relativement aux amendements faits par la Chambre des Communes au bill (U) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec.—(Honorable M. Béique.)

No 15.

14 juillet—2e lecture (Bill 196) Acte modifiant le Code criminel, 1892.—(Honorable M. Scott.)

No 16.

14 juillet—2e lecture (Bill 195) Acte concernant les chemins et les réserves pour chemins dans les provinces de la Saskatchewan et d'Alberta.—(Honorable M. Templeman.)

No 63

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Vendredi, 14 juillet 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 64.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Samedi, 15 juillet 1905.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient :

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell, (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Cox,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Régina),
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young,

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, à savoir : Que le bill (69) intitulé: " Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement ", soit lu la deuxième fois maintenant, et sur la motion en amendement de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. de Boucherville,—Que le dit bill ne soit pas lu la deuxième fois maintenant, mais qu'il soit lu la deuxième fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), secondé par l'honorable M. McKay (Truro), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité spécial, auquel a été renvoyé la réclamation de C. J. Coster, C.R., relativement à des services professionnels rendus au comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York, pour examiner la dite réclamation et faire rapport au Sénat, a l'honneur de présenter son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, et il est comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
VENDREDI, 14 juillet 1905.

Le comité spécial auquel a été renvoyé la réclamation de C. J. Coster, C.R., relativement à des honoraires pour services professionnels rendus au comité nommé durant la session dernière pour faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, pour examiner la dite réclamation et faire rapport à ce sujet, a l'honneur de présenter le rapport suivant :—

1. Votre comité recommande qu'il soit payé à M. Coster la somme de $30 (trente dollars) par jour pendant le temps qu'il a donné ses services au comité, honoraires *per diem* fixés par le ministère de la Justice.

2. Votre comité constate que le ministère de la Justice, se basant sur les renseignements qui lui ont été donnés, a limité le nombre de ces jours de service à celui des séances du comité. Mais vu que le comité s'est assuré que M. Coster a donné ses services pendant 46 jours en tout, qu'il a reçu en accompte la somme de $800, laissant une balance de $780, il recommande que le greffier du Sénat reçoive instruction de payer à M. Coster la dite somme de $780.

Le tout respectueusement soumis.

MACKENZIE BOWELL,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat à sa prochaine séance.

Alors, sur motion du Très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Coffey,	Macdonald (Victoria),	Poirier,
Bernier,	Cox,	MacKeen,	Power,
Black,	David,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Bolduc,	Davis,	McGregor,	Ross (Halifax),
Boucherville, de, (C.M.G.),	Dobson,	McHugh,	Ross (Régina),
Bowell, (Sir Mackenzie),	Domville,	McKay (Truro),	Scott,
Cartwright (Sir Richard),	Edwards,	McLaren,	Sullivan,
Casgrain (de Lanaudière),	Ellis,	McMillan,	Templeman,
Casgrain (Windsor),	Ferguson,	McMullen,	Thibaudeau (de La Vallière),
Church,	Fiset,	Merner,	Thibaudeau (Rigaud),
Cloran,	Frost,	Miller,	Thompson,
	Godbout,	Mitchell,	Wilson,
	Kerr (Cobourg),	Montplaisir,	Yeo,
	Kerr (Toronto),	Perley,	Young.
	Landry,		
	Macdonald (I.P.-E.),		

L'honorable M. Ellis a présenté au Sénat un bill (QQ) intitulé: " Acte à l'effet de modifier le Code criminel, 1892, en ce qui concerne les loteries ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, à savoir : Que le bill (69) intitulé: " Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement ", soit lu la deuxième fois maintenant, et sur la motion en amendement de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. de Boucherville,—Que le dit bill ne soit pas lu la deuxième fois maintenant, mais qu'il soit lu la deuxième fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Casgrain (Windsor),	MacKeen,	McMillan,
Bolduc,	Dobson,	McDonald (C.-B.),	Merner,
Boucherville, de,	Ferguson,	McKay (Truro),	Miller,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	McLaren,	Montplaisir.—17.
	Macdonald (I.P.-E.),		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Davis,	McMullen,	Sullivan,
Black,	Domville,	Mitchell,	Templeman,
Casgrain (de Lanaudière),	Edwards,	Poirier,	Thibaudeau (Rigaud),
Church,	Ellis,	Power,	Thompson,
Cloran,	Fiset,	Robertson,	Wilson,
Coffey,	Frost,	Ross (Halifax),	Yeo,
Cox,	Godbout,	Ross (Régina),	Young.—33.
Dandurand (Président),	Kerr (Cobourg),	Scott,	
	McGregor,		
	McHugh,		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour, après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (70) intitulé: "Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatchewan et de pourvoir à son gouvernement", ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé :

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson,

Que le dit bill ne soit pas lu la deuxième fois maintenant, mais qu'il soit lu la deuxième fois d'hui en six mois.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Casgrain (Windsor),	MacKeen,	McMillan,
Bolduc,	Dobson,	McDonald (C.-B.),	Merner,
Boucherville, de,	Ferguson,	McKay (Truro),	Miller,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	McLaren,	Montplaisir.—17.
	Macdonald (I.P.-E.),		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Davis,	McMullen,	Sullivan,
Black,	Domville,	Mitchell,	Templeman,
Casgrain (de Lanaudière),	Edwards,	Poirier,	Thibaudeau (Rigaud),
Church,	Ellis,	Power,	Thompson,
Cloran,	Fiset,	Robertson,	Wilson,
Coffey,	Frost,	Ross (Halifax),	Yeo,
Cox,	Godbout,	Ross (Régina),	Young.—33.
Dandurand (Président),	Kerr (Cobourg),	Scott,	
	McGregor,		
	McHugh,		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain et que ce soit le deuxième article de l'ordre de ce jour, après les troisièmes lectures.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (162) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Titres de biens-fonds, 1894 ",

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Kerr (Toronto) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (PP) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, relativement au montant des valeurs à émettre par les compagnies de chemins de fer ", ayant été lu,

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit retiré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (52) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du Cens électoral de 1898 ", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé :

Que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours, ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (188) intitulé: "Acte concernant l'inspection des compteurs d'eau", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 17 juillet 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour lundi, 17 juillet 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Davis :

13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des rapports, correspondances et autres pièces relatives aux explorations et améliorations de la rivière Saskatchewan et de ses tributaires.

No 2.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :

10 juillet—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur la situation financière actuelle des différentes provinces, en vue d'établir leur droit à une nouvelle répartition des arrangements financiers établis lorsqu'elles ont été unies en une confédération, il y a 38 ans, sous le nom de "Puissance du Canada".

"Le revenu de l'année qui a suivi la fédération était d'un peu plus de $13,000,000, et la population, d'environ 3,500,000.

"Les conditions applicables à cette époque ont changé. L'augmentation de la population, l'expansion du commerce, l'augmentation conséquente du revenu à $70,000,000 l'année dernière, les besoins nouveaux des provinces pour l'éducation, l'administration de la justice, la nécessité d'établir des hôpitaux et des maisons de refuge pour les pauvres, etc., démontrent qu'il est juste et nécessaire de ne pas retarder cette nouvelle répartition.

"Je donne ici un état comparatif de la population, du revenu, du budget et de la contribution par tête pour les sept provinces du Dominion, y compris un état des

sommes qui devront être payées aux nouvelles provinces comparativement à ceux payées aux anciennes:—

ONTARIO ET QUÉBEC.

Pour être plus court, j'ai groupé ensemble les provinces d'Ontario et de Québec, vu qu'elles ont la plus grande population et donnent le plus fort revenu.

Population au dernier recensement	3,832,000
Revenu pour l'exercice clos le 30 juin 1904	$36,362,315 00
Subsides	2,426,000 00
Contribution par tête	9 49

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Population au dernier recensement	459,574
Revenu pour l'exercice clos le 30 juin 1904	$2,786,829 00
Subside	438,805 00
Contribution par tête	6 07

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Population au dernier recensement	331,120
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 1,717,257 00
Subside	491,360 00
Contribution par tête	5 19

MANITOBA.

Population au dernier recensement	255,211
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 3,370,698 00
Subside	533,115 00
Contribution par tête	13 28

ÎLE DU PRINCE-EDOUARD.

Population	109,078
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 205,061 00
Subside	231,491 00
Contribution par tête	2 00

COLOMBIE-RBITANNIQUE.

Population	179,000
Revenu	$ 3,688,511 00
Subside	308,184 00
Contribution par tête	2 60

J'ai pris le revenu des Territoires du Nord-Ouest pour l'exercice clos en juin 1904, à $898,464, sans tenir compte des ventes de terres dont le produit peut être considéré comme capital et partie comme un fonds pour les fins scolaires.

Subsides, premières cinq années :—

Subsides, basés sur une population de	500,000	$2,248,250
Subsides, lorsque la population atteint	800,000	2,300,750
Subsides, lorsque la population atteint	1,600,000	3,315,750
Subsides, lorsque la population atteint	2,400,000	5,080,750

Limites mentionnées dans les actes provinciaux.

" En outre de ces subsides, les provinces auront toutes les taxes provinciales.

" On verra par ces chiffres que les deux nouvelles provinces recevront annuellement, pour les cinq premières années, $251,295 de plus que les cinq provinces de la

Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de l'Ile du Prince-Edouard et de la Colombie-Britannique, bien que ces dernières produisent un revenu de $11,768,-356 et qu'elles ne reçoivent comme subsides que $1,996,955.

Lorsque la population des deux nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 800,000 elles recevront de plus que ces cinq provinces	$ 303,795
Lorsque la population des deux provinces aura atteint le chiffre de 1,600,000, elles recevront de plus que ces cinq provinces	1,318,795
Lorsque la population des deux nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 2,400,000, elles recevront de plus que ces cinq provinces	$3,080,795
Lorsque la population des nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 2,400,000, elles recevront annuellement, en plus d'Ontario et de Québec	2,654,750
Les sept vieilles provinces, avec une population d'au delà de 5,000,000 reçoivent annuellement en subsides	4,422,000
Les nouvelles provinces, lorsque leur population aura atteint le chiffre de 2,400,000, recevront	5,080,750

" Ce qui fait 657,795 de plus que les sept autres provinces : à moins qu'une nouvelle répartition ne soit faite avant que la population des nouvelles provinces n'atteigne le chiffre de $2,400,000.

Colombie-Britannique.

" J'appellerai maintenant l'attention particulièrement sur la province de la Colombie-Britannique et démontrerai que des sept provinces, c'est celle qui produit le plus fort revenu, comparativement à la population.

" La population au dernier recensement était de 179,000.

" Le revenu pour l'exercice clos en juin 1904 était de $3,688,511, équivalant à $20.60 par tête de la population, soit :—

$11 de plus que Ontario et Québec,
$14 de plus que la Nouvelle-Ecosse,
$15 de plus que le Nouveau-Brunswick,
$7 de plus que le Manitoba,

ne contribuent par tête.

" Cette province reçoit un subside anuel de $308,184; sur cette somme, $100,000 représentent le 12,000,800 acres de terres accordés au gouvernement fédéral pour aider à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique.

" Ces $100,000 ne devraient pas être comptés comme un subside à la province, vu que le gouvernement fédéral retire de l'octroi en terres un fort revenu qui s'est élevé, pour l'exercice clos en juin 1904, à $112,958, ou environ 113 pour 100. De sorte que le Subside réellement payé à la province ne dépasse pas $208,184.

" Cette province contribue au revenu fédéral $20 par tête de la population et elle reçoit $1.72.

" En commençant en 1885 et jusqu'à 1904, le Trésor a reçu de la zone de chemin de fer dans la Colombie-Britannique, pour ventes et baux de terres, $1,117,817.79.

" Ce montant a payé quatre pour cent d'intérêt sur l'octroi annuel de $100,000 pendant vingt-trois ans. La dernière somme sur laquelle l'intérêt a été payé est de $2,300,000,—laissant une balance de $113,817 en sus de l'intérêt payé pour vingt-trois ans.

" Une province qui contribue dans une si grande mesure a pleinement le droit d'être traitée plus généreusement qu'elle ne l'a été et mérite considération en vue des grandes dépenses nécessaires pour ses divers objets.

" La dépense totale de la province de la Colombie-Britannique pour tous les services s'élève à $12.61 par tête annuellement, tandis que la dépense moyenne des autres six provinces s'élève à $2.62 par tête.

"Je n'ai pas donné le coût de perception du revenu et autres charges, qui s'élèvent à 2½ pour 100, non plus que les autres dépenses faites par le gouvernement dans les provinces, cet exposé étant restreint aux contributions contrôlables par les provinces. Il n'est pas nécessaire non plus de donner en détail les dépenses fédérales, vu qu'il suffit de faire voir l'avantage qu'il y aurait pour le gouvernement d'accorder des subsides notablement plus élevés aux provinces, et plus particulièrement à la province de la Colombie-Britannique, dont le revenu est si grand proportionnellement au subside qu'elle reçoit.

"L'état suivant fait voir la situation financière de la Puissance en juin 1904, la dette publique non comprise :—

Revenu	$70,669,816
Dépenses pour toutes fins	55,612,832
Surplus	$15,056,984

dont une partie pourrait avec justice être appliquée à l'augmentation des subsides provinciaux.

"J'ai l'honneur de recommander qu'une commission composée de neuf personnes soit nommée pour étudier toutes questions touchant le revenu, les subsides, la population, les conditions locales et physiques avec autorisation de prendre en considération les réclamations spéciales de toute province en particulier qui pourraient être soumises par le commissaire de cette province :—

"Le gouvernement fédéral devant nommer deux commissaires et chacune des sept provinces, un commissaire.

"La commission devant siéger en la cité d'Ottawa tel jour que déterminera le gouvernement fédéral.

"La commission devant faire rapport de ses conclusions et recommandations dans les soixante jours de sa première séance.

"Des doubles par écrit de ces conclusions et recommandations, sous la signature du président de la commission, attestés par le secrétaire, seront délivrés aux gouvernements fédéral et provinciaux.

"Le gouvernement fédéral nommera un secrétaire.

"Toutes les dépenses faites en rapport avec la commission seront supportées par les gouvernements respectifs dans la proportion qu'ils détermineront."

Et qu'il demandera si le gouvernement fédéral consentira à l'institution d'une telle commission, dans le cas où les gouvernements provinciaux respectifs en feraient la demande.

No 3.

Par l'honorable M. Power :

11 juillet—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de bien vouloir faire soumettre au Sénat copies de la carte ou des cartes et des rapports additionnels d'ingénieurs, mentionnés dans le rapport préliminaire fait le 26 avril dernier, par les commissaires du chemin de fer Transcontinental.

No 4.

Par l'honorable M. McMillan :

13 juillet—Lorsque les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (86) intitulé: "Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company*", seront pris en considération, il proposera de substituer ce qui suit aux clauses A et B, dans les dits amendements.

2. La compagnie, ses successeurs, ou ayant cause, retiendra et réservera toujours sur les dites forces d'eau, pour le service sur le côté canadien de la frontière internationale, en la ville de Fort-Frances ou dans le voisinage, 4,000 forces et les gardera permanemment pour l'usage de la ville de Fort-Frances ou ses environs sur la rive canadienne, et ne poura en aucun temps les détourner ni les employer ailleurs totalement ou par-

tiellement. La compagnie, ses successeurs ou ayant cause devra répondre à toutes demandes qui lui seront faites du côté canadien de la frontière internationale, en la dite ville de Fort Frances, en sus des dites 4,000 forces, et jusqu'à concurrence de la moitié du pouvoir que peut produire la dite rivière, y compris le surplus de forces créé par des barrages ou autres travaux qui y seront construits.

3. Tous les ouvrages, machines, appareils, usines et bâtiments nécessaires pour la production et la fourniture des dites 4,000 forces et le pouvoir demandé sur la rive canadienne, jusqu'à concurrence de la moitié de la force, que peut produire la dite rivière, y compris le surplus de force créé par la construction de barrages ou autres travaux, secont construits, installés et entretenus sur le côté canadien de la frontière internationale, et la compagnie devra être prête à délivrer les dites 4,000 forces, concurremment avec un égal pouvoir sur le côté américain; mais les plans et la localisation des usines devront être approuvés par le Gouverneur en conseil.

La compagnie devra en tout temps vendre ou louer et, lorsqu'elle en sera requise, distribuer sur le côté canadien, en la ville de Fort-Frances ou dans le voisinage, la force motrice ou énergie, à toute personne, compagnie ou corporation qui en fera la demande, jusqu'à ce que la force motrice ou énergie, soit égale à une moitié de la capacité totale de la dite rivière, y compris toute augmentation de cette force résultant de travaux exécutés sur le lac La-Pluie, ou sur toute autre rivière ou tout autre lac dont les eaux se déversent dans le lac La-Pluie. Cette force motrice ou énergie sera fournie aux prix, d'après le mode, et aux conditions dont on conviendra ou fixées par le Gouverneur en conseil en cas de désaccord. La dite compagnie fournira et entretiendra les générateurs, transmetteurs, machines et accessoires nécessaires pour la délivrance de la force motrice ou énergie, mais non les moteurs employés pour la mise en action des machines des locataires ou autres. Mais lorsqu'il sera demandé de la force motrice en sus des dites 4,000 forces, la compagnie aura droit à un avis raisonnable avant d'être obligée de fournir cette force. Un avis de douze mois sera censé être un avis raisonnable dans tous les cas où la force demandée est de 1,000 c.v. ou plus; un avis de six mois sera censé être un avis raisonnable dans tous les cas où la force demandée est de 500 à 1,000 c.v., et un avis de trois mois sera censé être un avis suffisant dans tous les cas où la force demandée n'excède pas 500 c.v.

Et, afin que la force motrice ne puisse rester inutilisée durant le temps où on en aura besoin sur le côté canadien, les avis ci-dessus ne prendront effet qu'à l'expiration de chaque période de cinq années à compter de l'adoption du présent acte.

4. Au cas où elle vendrait, donnerait à bail ou autrement cèderait la dite moitié de la totalité des forces réservée pour usage sur le côté canadien de la frontière internationale, la compagnie insérera dans les contrats à cet effet les dispositions nécessaires pour que les dites forces ainsi vendues ou cédées ne puissent être louées, ou vendues, à un prix plus élevé que celui actuellement payé à la compagnie, et la compagnie ne pourra vendre, louer ou autrement céder le dit pouvoir, totalement ou partiellement, d'une manière qui aurait pour effet de priver le public des avantages des prix à être établis ou déterminés par les dispositions du présent acte.

5. Les usines de la compagnie devront être en opération sans interruption de manière à mettre la force et l'énergie vendue ou louée par la compagnie à la disposition du vendeur ou de l'acheteur pendant 24 heures chaque jour (à l'exception du temps nécessaire au remplacement de machineries et aux réparations).

6. Au cas où il s'élèverait un différend au sujet de l'acceptation de demandes de fourniture de la force motrice, en vertu des dispositions du présent acte, entre la compagnie et toute personne employant ou demandant de la force motrice, ce différend sera réglé par le Gouverneur en conseil qui aura le pouvoir de déterminer ce qui doit être fait dans les circonstances, et qui pourra prendre toute mesure nécessaire pour forcer la compagnie à se conformer à l'esprit et à l'intention du présent acte, soit en nommant un receveur ou autre agent pour assumer le contrôle complet des propriétés, usines, machineries, accessoires et revenus de la compagnie sur le côté canadien, soit par tous autres moyens qu'il jugera convenables.

No 5.

Par l'honorable M. Wilson :

14 juillet—Que lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill reçu de la Chambre des Communes (No 86) intitulé: "Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée), il proposera que le bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé au comité de toute la Chambre, avec instruction de l'amender, en retranchant les articles (*a*) et (*b*) qui y ont été ajoutés, et en y substituant ce qui suit :—

"La compagnie devra, dans l'exécution des travaux autorisés par le présent acte, développer sa force motrice également des deux côtés de la rivière La-Pluie, de manière que, en tout temps, le volume d'eau tombant du côté canadien de la frontière internationale soit égal à celui tombant du côté américain; la compagnie devra aussi fournir la force ou l'énergie pour le service sur le côté canadien de la frontière internationale, en même temps qu'elle la fournira du côté des Etats-Unis. En cas de différend relativement au prix de la force ou de l'énergie fournie du côté canadien de la frontière internationale, au mode employé ou au délai accordé pour la fournir, ce différend sera réglé par le Gouverneur en conseil, sur la demande de toute personne employant ou demandant la force motrice après avis de deux semaines à la compagnie. Aucune partie de la force développée du côté canadien de la frontière internationale ne sera détournée ni employée aux Etats-Unis sans l'ordre du Gouverneur en conseil, donné après un avis de deux semaines, à la ville de Fort-Frances."

No 6.

Par l'honorable M. Wood :

15 juillet—Quel est le résultat de l'expérience tentée au sujet du débarquement de la malle anglaise à Sydney, C.-B. ?

Combien peut-il être gagné de temps, dans les circonstances ordinaires pour la distribution de la malle à Montréal, dans les autres centres de commerce du Canada et aux Etats-Unis, en débarquant la malle à Sydney plutôt qu'à Rimouski ?

Le gouvernement se propose-t-il de faire d'autres expériences en rapport avec cette route ?

No 7.

Par l'honorable M. Ferguson :

15 juillet—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur la nécessité de donner due considération à tout contrat qui pourait être fait en vue d'obtenir le service d'un navire brise-glace plus puissant pour maintenir la communication d'hiver avec l'Ile du Prince-Edouard,—et qu'il demandera si le nouveau navire sera mis en service l'hiver prochain.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour lundi, 17 juillet 1905.

No 1.

10 juillet—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta.—(Honorable M. Scott.)

No 2.

15 juillet—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 70) Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatchewan et de pourvoir à son gouvernement.—(Honorable M. Scott.)

No 3.

12 juillet—2e lecture (Bill 170) Acte modifiant l'Acte de la Milice.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 4.

12 juillet—Prise en considération du rapport du comité spécial chargé de faire une enquête relativement à la production de l'alumina et de l'aluminum anhydres en Canada.—(Honorable M. Edwards.)

No 5.

13 juillet—Prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (86) intitulé: "Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée).—(Honorable M. McMullen.)

No 6.

13 juillet—2e lecture (Bill 192) Acte concernant les pouvoirs des Commissaires du havre de Montréal.—(Honorable M. Templeman.)—A.F.

No 7.

13 juillet—Prise en considération du règlement fait par le Gouverneur en conseil, sous l'autorité de l'article 47 de l'Acte des Terres fédérales, applicable au Territoire du Yukon.—(Honorable M. Scott.)

No 8.

14 juillet—Prise en considération du rapport du comité spécial chargé de préparer les prières qui doivent être dites au commencement de chaque séance.—(Honorable M. Gibson.)

No 9.

14 juillet—2e lecture (Bill 199) Acte modifiant l'Acte concernant un arbitrage entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 10.

14 juillet—2e lecture (Bill 160) Acte modifiant l'Acte concernant les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 11.

14 juillet—Comité de toute la Chambre relativement aux amendements faits par la Chambre des Communes au bill (U) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec.—(Honorable M. Béique.)

No 12.

14 juillet—2e lecture (Bill 196) Acte modifiant le Code criminel, 1892.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 13.

14 juillet—2e lecture (Bill 195) Acte concernant les chemins et les réserves pour chemins dans les provinces de la Saskatchewan et d'Alberta.—(Honorable M. Templeman.)—A.F.

No 14.

15 juillet—Prise en considération du rapport du comité spécial, auquel a été renvoyée la réclamation de C. J. Coster, C.R., relativement à ses honoraires.—(Honorable Sir Mackenzie Bowell.)

No 15.

15 juillet—2e lecture (Bill QQ) Acte à l'effet de modifier le Code criminel, 1892, en ce qui concerne les loteries.—(Honorable M. Ellis.)

No 16.

15 juillet—2e lecture (Bill 188) Acte concernant l'inspection des compteurs d'eau. —(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 64

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Samedi, 15 juillet 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 65.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Lundi, 17 juillet 1905.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
Merner,
Mitchell,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Ross (Halifax),
Ross (Régina),
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Thompson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par Son Honneur le Président:—De Stapleton Caldicot et autres; et de John Richardson et autres, tous de Sainte-Marie.

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a appelé l'attention du gouvernement sur la situation financière actuelle des différentes provinces, en vue d'établir leur droit à une nouvelle répartition des arrangements financiers établis lorsqu'elles ont été unies en une confédération, il y a 38 ans, sous le nom de "Puissance du Canada".

"Le revenu de l'année qui a suivi la fédération était d'un peu plus de $13,000,000, et la population, d'environ 3,500,000.

"Les conditions applicables à cette époque ont changé. L'augmentation de la population, l'expansion du commerce, l'augmentation conséquente du revenu à $70,000,000 l'année dernière, les besoins nouveaux des provinces pour l'éducation, l'administration de la justice, la nécessité d'établir des hôpitaux et des maisons de refuge pour les pauvres, etc., démontrent qu'il est juste et nécessaire de ne pas retarder cette nouvelle répartition.

"Je donne ici un état comparatif de la population, du revenu, du budget et de la contribution par tête pour les sept provinces du Dominion, y compris un état des sommes qui devront être payées aux nouvelles provinces comparativement à ceux payées aux anciennes:—

ONTARIO ET QUÉBEC.

Pour être plus court, j'ai groupé ensemble les provinces d'Ontario et de Québec, vu qu'elles ont la plus grande population et donnent le plus fort revenu.

Population au dernier recensement	3,832,000
Revenu pour l'exercice clos le 30 juin 1904	$36,362,315 00
Subsides	2,426,000 00
Contribution par tête	9 49

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Population au dernier recensement	459,574
Revenu pour l'exercice clos le 30 juin 1904	$2,786,829 00
Subside	438,805 00
Contribution par tête	6 07

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Population au dernier recensement	331,120
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 1,717,257 00
Subside	491,360 00
Contribution par tête	5 19

MANITOBA.

Population au dernier recensement	255,211
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 3,370,698 00
Subside	533,115 00
Contribution par tête	13 28

ÎLE DU PRINCE-EDOUARD.

Population	109,078
Revenu, exercice clos le 30 juin 1904	$ 205,061 00
Subside	231,491 00
Contribution par tête	2 00

COLOMBIE-RBITANNIQUE.

Population	179,000
Revenu	$ 3,688,511 00
Subside	308,184 00
Contribution par tête	2 60

J'ai pris le revenu des Territoires du Nord-Ouest pour l'exercice clos en juin 1904, à $898,464, sans tenir compte des ventes de terres dont le produit peut être considéré comme capital et partie comme un fonds pour les fins scolaires.

Subsides, premières cinq années :—

Subsides, basés sur une population de	500,000	$2,248,250
Subsides, lorsque la population atteint	800,000	2,300,750
Subsides, lorsque la population atteint	1,600,000	3,315,750
Subsides, lorsque la population atteint	2,400,000	5,080,750

Limites mentionnées dans les actes provinciaux.

" En outre de ces subsides, les provinces auront toutes les taxes provinciales.

" On verra par ces chiffres que les deux nouvelles provinces recevront annuellement, pour les cinq premières années, $251,295 de plus que les cinq provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de l'Ile du Prince-Edouard et de la Colombie-Britannique, bien que ces dernières produisent un revenu de $11,768,356 et qu'elles ne reçoivent comme subsides que $1,996,955.

Lorsque la population des deux nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 800,000 elles recevront de plus que ces cinq provinces	$ 303,795
Lorsque la population des deux provinces aura atteint le chiffre de 1,600,000, elles recevront de plus que ces cinq provinces	1,318,795
Lorsque la population des deux nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 2,400,000, elles recevront de plus que ces cinq provinces	$3,080,795
Lorsque la population des nouvelles provinces aura atteint le chiffre de 2,400,000, elles recevront annuellement, en plus d'Ontario et de Québec	2,654,750
Les sept vieilles provinces, avec une population d'au delà de 5,000,000 reçoivent annuellement en subsides	4,422,000
Les nouvelles provinces, lorsque leur population aura atteint le chiffre de 2,400,000, recevront	5,080,750

" Ce qui fait 657,795 de plus que les sept autres provinces : à moins qu'une nouvelle répartition ne soit faite avant que la population des nouvelles provinces n'atteigne le chiffre de $2,400,000.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

" J'appellerai maintenant l'attention particulièrement sur la province de la Colombie-Britannique et démontrerai que des sept provinces, c'est celle qui produit le plus fort revenu, comparativement à la population.

" La population au dernier recensement était de 179,000.

" Le revenu pour l'exercice clos en juin 1904 était de $3,688,511, équivalant à $20.60 par tête de la population, soit :—

$11 de plus que Ontario et Québec,
$14 de plus que la Nouvelle-Ecosse,
$15 de plus que le Nouveau-Brunswick,
$7 de plus que le Manitoba,

ne contribuent par tête.

" Cette province reçoit un subside annuel de $308,184; sur cette somme, $100,000 représentent le 12,000,800 acres de terres accordés au gouvernement fédéral pour aider à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique.

" Ces $100,000 ne devraient pas être comptés comme un subside à la province, vu que le gouvernement fédéral retire de l'octroi en terres un fort revenu qui s'est élevé, pour l'exercice clos en juin 1904, à $112,958, ou environ 113 pour 100. De sorte que le Subside réellement payé à la province ne dépasse pas $208,184.

" Cette province contribue au revenu fédéral $20 par tête de la population et elle reçoit $1.72.

" En commençant en 1885 et jusqu'à 1904, le Trésor a reçu de la zone de chemin de fer dans la Colombie-Britannique, pour ventes et baux de terres, $1,117,817.79.

" Ce montant a payé quatre pour cent d'intérêt sur l'octroi annuel de $100,000 pendant vingt-trois ans. La dernière somme sur laquelle l'intérêt a été payé est de $2,300,000,—laissant une balance de $113,817 en sus de l'intérêt payé pour vingt-trois ans.

" Une province qui contribue dans une si grande mesure a pleinement le droit d'être traitée plus généreusement qu'elle ne l'a été et mérite considération en vue des grandes dépenses nécessaires pour ses divers objets.

" La dépense totale de la province de la Colombie-Britannique pour tous les services s'élève à $12.61 par tête annuellement, tandis que la dépense moyenne des autres six provinces s'élève à $2.62 par tête.

" Je n'ai pas donné le coût de perception du revenu et autres charges, qui s'élèvent à 2½ pour 100, non plus que les autres dépenses faites par le gouvernement dans les provinces, cet exposé étant restreint aux contributions contrôlables par les provinces. Il n'est pas nécessaire non plus de donner en détail les dépenses fédérales, vu qu'il suffit de faire voir l'avantage qu'il y aurait pour le gouvernement d'accorder des subsides notablement plus élevés aux provinces, et plus particulièrement à la province de la Colombie-Britannique, dont le revenu est si grand proportionnellement au subside qu'elle reçoit.

" L'état suivant fait voir la situation financière de la Puissance en juin 1904, la dette publique non comprise :—

Revenu	$70,669,816
Dépenses pour toutes fins	55,612,832
Surplus	$15,056,984

dont une partie pourrait avec justice être appliquée à l'augmentation des subsides provinciaux.

" J'ai l'honneur de recommander qu'une commission composée de neuf personnes soit nommée pour étudier toutes questions touchant le revenu, les subsides, la population, les conditions locales et physiques avec autorisation de prendre en considération les réclamations spéciales de toute province en particulier qui pourraient être soumises par le commissaire de cette province :—

" Le gouvernement fédéral devant nommer deux commissaires et chacune des sept provinces, un commissaire.

" La commission devant siéger en la cité d'Ottawa tel jour que déterminera le gouvernement fédéral.

" La commission devant faire rapport de ses conclusions et recommandations dans les soixante jours de sa première séance.

" Des doubles par écrit de ces conclusions et recommandations, sous la signature du président de la commission, attestés par le secrétaire, seront délivrés aux gouvernements fédéral et provinciaux.

" Le gouvernement fédéral nommera un secrétaire.

" Toutes les dépenses faites en rapport avec la commission seront supportées par les gouvernements respectifs dans la proportion qu'ils détermineront."

Et il a demandé si le gouvernement fédéral consentira à l'institution d'une telle commission, dans le cas où les gouvernements provinciaux respectifs en feraient la demande.

Débat.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. David, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de bien vouloir faire soumettre au Sénat copies de la carte ou des cartes et des rapports additionnels d'ingénieurs, mentionnés dans le rapport préliminaire fait le 26 avril dernier, par les commissaires du chemin de fer Transcontinental.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Ferguson a appelé l'attention du gouvernement sur la nécessité de donner due considération à tout contrat qui pourrait être fait en vue d'obtenir le service d'un navire brise-glace plus puissant pour maintenir la communication d'hiver avec l'Ile du Prince-Edouard,—et il a demandé si le nouveau navire sera mis en service l'hiver prochain.

Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (87) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Bridge and Terminal Company*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (120) intitulé: "Acte concernant la dissémination de fausses données ayant pour objet de pousser à l'immigration", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (200) intitulé: "Acte concernant le surintendant des assurances et le directeur général de l'hygiène publique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (69) intitulé: "Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement".

(*En comité.*)

(*Voir Journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Catwright,

Le Sénat s'est ajourné à sept heures et demie du soir.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à sept heures et demie du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
Merner,
Mitchell,
Montplaisir,
Perley,
Poirier,
Power,
Ross (Halifax),
Ross (Régina),
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Qu'il y ait une séance distincte demain, de onze heures du matin à une heure de l'après midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (69) intitulé: "Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à Son gouvernement".

(*En comité.*)

(*Voir Journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain à la première séance.

Minuit.

MARDI, 18 juillet 1905.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (70) intitulé: "Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatchewan et de pourvoir à son gouvernement".

(*En comité.*)

(*Voir Journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la première séance, aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (II) intitulé: " Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney ", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 17 juillet 1905.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill II (No 198) intitulé: " Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney ".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à aujourd'hui, à onze heures de l'avant-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 18 juillet 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mardi, 18 juillet 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Davis :

13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des rapports, correspondances et autres pièces relatives aux explorations et améliorations de la rivière Saskatchewan et de ses tributaires.

No 2.

Par l'honorable M. McMillan :

13 juillet—Lorsque les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (86) intitulé: "Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company*", seront pris en considération, il proposera de substituer ce qui suit aux clauses A et B, dans les dits amendements.

2. La compagnie, ses successeurs, ou ayant cause, retiendra et réservera toujours sur les dites forces d'eau, pour le service sur le côté canadien de la frontière internationale, en la ville de Fort-Frances ou dans le voisinage, 4,000 forces et les gardera permanemment pour l'usage de la ville de Fort-Frances ou ses environs sur la rive canadienne, et ne poura en aucun temps les détourner ni les employer ailleurs totalement ou partiellement. La compagnie, ses successeurs ou ayant cause devra répondre à toutes demandes qui lui seront faites du côté canadien de la frontière internationale, en la dite ville de Fort Frances, en sus des dites 4,000 forces, et jusqu'à concurrence de la moitié du pouvoir que peut produire la dite rivière, y compris le surplus de forces créé par des barrages ou autres travaux qui y seront construits.

3. Tous les ouvrages, machines, appareils, usines et bâtiments nécessaires pour la production et la fourniture des dites 4,000 forces et le pouvoir demandé sur la rive canadienne, jusqu'à concurrence de la moitié de la force, que peut produire la dite rivière, y compris le surplus de force créé par la construction de barrages ou autres travaux, secont construits, installés et entretenus sur le côté canadien de la frontière internationale, et la compagnie devra être prête à délivrer les dites 4,000 forces, concurremment avec un égal pouvoir sur le côté américain; mais les plans et la localisation des usines devront être approuvés par le Gouverneur en conseil.

La compagnie devra en tout temps vendre ou louer et, lorsqu'elle en sera requise, distribuer sur le côté canadien, en la ville de Fort-Frances ou dans le voisinage, la force motrice ou énergie, à toute personne, compagnie ou corporation qui en fera la demande, jusqu'à ce que la force motrice ou énergie, soit égale à une moitié de la capacité totale de la dite rivière, y compris toute augmentation de cette force résultant de travaux exécutés sur le lac La-Pluie, ou sur toute autre rivière ou tout autre lac dont les eaux se déversent dans le lac La-Pluie. Cette force motrice ou énergie sera fournie aux prix, d'après le mode, et aux conditions dont on conviendra ou fixées par le Gouverneur en conseil en cas de désaccord. La dite compagnie fournira et entretiendra les générateurs, transmetteurs, machines et accessoires nécessaires pour la délivrance de la force motrice ou énergie, mais non les moteurs employés pour la mise en action des machines des locataires ou autres. Mais lorsqu'il sera demandé de la force motrice en sus des dites 4,000 forces, la compagnie aura droit à un avis raisonnable avant d'être obligée de fournir cette force. Un avis de douze mois sera censé être un avis raisonnable dans tous les cas où la force demandée est de 1,000 c.v. ou plus; un avis de six mois sera censé être un avis raisonnable dans tous les cas où la force demandée est de 500 à 1,000 c.v., et un avis de trois mois sera censé être un avis suffisant dans tous les cas où la force demandée n'excède pas 500 c.v.

Et, afin que la force motrice ne puisse rester inutilisée durant le temps où on en aura besoin sur le côté canadien, les avis ci-dessus ne prendront effet qu'à l'expiration de chaque période de cinq années à compter de l'adoption du présent acte.

4. Au cas où elle vendrait, donnerait à bail ou autrement cèderait la dite moitié de la totalité des forces réservée pour usage sur le côté canadien de la frontière internationale, la compagnie insérera dans les contrats à cet effet les dispositions nécessaires pour que les dites forces ainsi vendues ou cédées ne puissent être louées, ou vendues, à un prix plus élevé que celui actuellement payé à la compagnie, et la compagnie ne pourra vendre, louer ou autrement céder le dit pouvoir, totalement ou partiellement, d'une manière qui aurait pour effet de priver le public des avantages des prix à être établis ou déterminés par les dispositions du présent acte.

5. Les usines de la compagnie devront être en opération sans interruption de manière à mettre la force et l'énergie vendue ou louée par la compagnie à la disposition du vendeur ou de l'acheteur pendant 24 heures chaque jour (à l'exception du temps nécessaire au remplacement de machineries et aux réparations).

6. Au cas où il s'élèverait un différend au sujet de l'acceptation de demandes de fourniture de la force motrice, en vertu des dispositions du présent acte, entre la compagnie et toute personne employant ou demandant de la force motrice, ce différend sera réglé par le Gouverneur en conseil qui aura le pouvoir de déterminer ce qui doit être fait dans les circonstances, et qui pourra prendre toute mesure nécessaire pour forcer la compagnie à se conformer à l'esprit et à l'intention du présent acte, soit en nommant un receveur ou autre agent pour assumer le contrôle complet des propriétés, usines, machineries, accessoires et revenus de la compagnie sur le côté canadien, soit par tous autres moyens qu'il jugera convenables.

No 3.

Par l'honorable M. Wilson :

14 juillet—Que lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill reçu de la Chambre des Communes (No 86) intitulé: "Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée), il proposera que le bill ne soit pas lu la

troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé au comité de toute la Chambre, avec instruction de l'amender, en retranchant les articles (*a*) et (*b*) qui y ont été ajoutés, et en y substituant ce qui suit :—

" La compagnie devra, dans l'exécution des travaux autorisés par le présent acte, développer sa force motrice également des deux côtés de la rivière La-Pluie, de manière que, en tout temps, le volume d'eau tombant du côté canadien de la frontière internationale soit égal à celui tombant du côté américain; la compagnie devra aussi fournir la force ou l'énergie pour le service sur le côté canadien de la frontière internationale, en même temps qu'elle la fournira du côté des Etats-Unis. En cas de différend relativement au prix de la force ou de l'énergie fournie du côté canadien de la frontière internationale, au mode employé ou au délai accordé pour la fournir, ce différend sera réglé par le Gouverneur en conseil, sur la demande de toute personne employant ou demandant la force motrice après avis de deux semaines à la compagnie. Aucune partie de la force développée du côté canadien de la frontière internationale ne sera détournée ni employée aux Etats-Unis sans l'ordre du Gouverneur en conseil, donné après un avis de deux semaines, à la ville de Fort-Frances."

No 4.

Par l'honorable M. McMullen :

17 juillet—Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre quelque mesure au sujet de l'octroi de pensions à cause de grand âge, dont a parlé ailleurs l'honorable ministre des Finances ?

No 5.

Par l'honorable M. Ferguson :

17 juillet—Qu'il demandera au gouvernement pourquoi l'on fait une différence pour les honorables membres du Sénat au sujet de la distribution de l' " Annuaire statistique du Canada "

No 6.

Par l'honorable M. Ferguson :

17 juillet—Qu'il demandera si c'est l'intention du gouvernement de mettre les steamers *Stanley* et *Minto* en communication par la télégraphie sans fil avec les points de la côte de l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme pendant l'hiver prochain.

ORDRE DU JOUR

NOTE:—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 18 juillet 1905.

No 1.

17 juillet—3e lecture (Bill 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta.—(Honorable M. Scott.)

No 2.

17 juillet—3e lecture (Bill 70) Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatchewan et de pourvoir à son gouvernement.—(Honorable M. Scott.)

No 3.

12 juillet—2e lecture (Bill 170) Acte modifiant l'Acte de la Milice.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 4.

12 juillet—Prise en considération du rapport du comité spécial chargé de faire une enquête relativement à la production de l'alumina et de l'aluminum anhydres en Canada.—(Honorable M. Edwards.)

No 5.

13 juillet—Prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (86) intitulé: "Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée).—(Honorable M. McMullen.)

No 6.

13 juillet—2e lecture (Bill 192) Acte concernant les pouvoirs des Commissaires du havre de Montréal.—(Honorable M. Templeman.)—A.F.

No 7.

13 juillet—Prise en considération du règlement fait par le Gouverneur en conseil, sous l'autorité de l'article 47 de l'Acte des Terres fédérales, applicable au Territoire du Yukon.—(Honorable M. Scott.)

No 8.

14 juillet—Prise en considération du rapport du comité spécial chargé de préparer les prières qui doivent être dites au commencement de chaque séance.—(Honorable M. Gibson.)

No 9.

14 juillet—2e lecture (Bill 199) Acte modifiant l'Acte concernant un arbitrage entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 10.

14 juillet—2e lecture (Bill 160) Acte modifiant l'Acte concernant les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 11.

14 juillet—Comité de toute la Chambre relativement aux amendements faits par la Chambre des Communes au bill (U) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec.—(Honorable M. Béique.)

No 12.

14 juillet—2e lecture (Bill 196) Acte modifiant le Code criminel, 1892.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 13.

14 juillet—2e lecture (Bill 195) Acte concernant les chemins et les réserves pour chemins dans les provinces de la Saskatchewan et d'Alberta.—(Honorable M. Templeman.)—A.F.

No 14.

15 juillet—Prise en considération du rapport du comité spécial, auquel a été renvoyée la réclamation de C. J. Coster, C.R., relativement à ses honoraires.—(Honorable Sir Mackenzie Bowell.)

No 15.

15 juillet—2e lecture (Bill QQ) Acte à l'effet de modifier le Code criminel, 1892, en ce qui concerne les loteries.—(Honorable M. Ellis.)

No 16.

15 juillet—2e lecture (Bill 188) Acte concernant l'inspection des compteurs d'eau. —(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 17.

17 juillet—2e lecture (Bill 200) Acte concernant le surintendant des assurances et le directeur général de l'hygiène publique.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 18.

17 juillet—2e lecture (Bill 120) Acte concernant la dissémination de fausses données ayant pour objet de pousser à l'immigration.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 65

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Lundi, 17 juillet 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 66.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 18 juillet 1905.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Choquette,
Church,
Cloran,
Coffey.
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
MacKeen,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
Merner,
Mitchell,
Montplaisir,
Perley,
Poirier,
Power,
Ross (Halifax),
Ross (Régina),
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (66) intitulé: " Acte modifiant le Code criminel, 1892, au sujet des appels sur certaines convictions par voie sommaire ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (69) intitulé: " Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement ", ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender en retranchant le premier paragraphe de l'article 17 et en le remplaçant par le suivant :—

" Dans tout acte passé par la législature de la province, il sera toujours décrété que la minorité ou la majorité dans tout district scolaire, que cette minorité ou cette majorité soit protestante ou catholique romaine, aura le droit d'avoir sa doctrine religieuse enseignée, durant la dernière demi-heure de chaque jour de classe, aux enfants des parents professant cette doctrine religieuse; mais les professeurs, inspecteurs d'écoles et examinateurs seront sous le contrôle et la direction du gouvernement provincial."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Dobson, McMillan, Wood—3.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Choquette,
Church,
Cloran,
Coffey,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Mackay (Alma),
McHugh,
McKay (Truro),
McMullen,
Mitchell,
Power,
Ross (Regina),
Ross (Halifax),
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thibaudeau (de la Vallière),
Thompson,
Wilson,
Yeo,
Young—40.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale,

L'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant mais qu'il soit renvoyé à un comité général avec instruction de l'amender en ajoutant à l'article 3 le proviso suivant :—

" Pourvu toujours qu'aucune disposition du présent acte ne soit censée restreindre en quoi que ce soit les droits et privilèges ci-devant accordés à quelque classe de personnes dans les Territoires du Nord-Ouest en matières d'enseignement et de langue."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Boucherville, de	Landry,	McMillan,
Bernier,	(C.M.G.),	Macdonald (I.-P.-E.),	Montplaisir.—8.
Bolduc,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Ellis,	McHugh,	Tessier,
Black,	Ferguson,	McKay (Truro),	Thibaudeau (Rigaud),
Choquette,	Fiset,	McMullen,	Thibaudeau
Church,	Frost,	Mitchell,	(de La Vallière),
Cloran,	Kerr (Cobourg),	Power,	Thompson,
Coffey,	Kerr (Toronto),	Ross (Regina),	Wilson,
Dandurand	King,	Ross (Halifax),	Wood,
(Président),	Legris,	Scott,	Yeo,
Domville,	Lougheed,	Templeman,	Young.—36.
Edwards,	Mackay (Alma),		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Montplaisir, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender comme suit :—

1. Le paragraphe 1 de l'article 17 est amendé :—

(*a*) Par substitution, dans la 20e ligne, du mot " au mot " séparées ".

(*b*) En retranchant, lignes 20 et 21, les mots " chapitres 29 et 30 des ordonnances des Territoires du Nord-Ouest rendues en l'année 1901 " et en leur substituant les mots " des lois impériales et fédérales ".

(*c*) Par substitution, dans la ligne 24, du mot " loi " au mot " ordonnances ".

2. Le paragraphe 2 de l'article 17 est amendé :—

(*a*) En retranchant, lignes 27 et 28, les mots " du dit chapitre 29 ou de toute loi le modifiant ou le remplaçant " et en insérant à leur place les mots suivants: " des dites lois ".

(*b*) En retranchant, ligne 30, les mots " au dit chapitre " et en insérant à leur place les mots " aux dites lois ".

3. Le paragraphe 3 de l'article 17 est amendé en retranchant, ligne 33, les mots " chapitres 29 et 30 ", et en insérant à leur place les mots " lois impériales et fédérales ".

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Boucherville, de	Landry,	McMillan,
Bernier,	(C.M.G.),	Macdonald (I.-P.-E.),	Montplaisir.—8.
Bolduc,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Edwards,	Lougheed,	Templeman,
Black,	Ellis,	Mackay (Alma),	Tessier,
Choquette,	Ferguson,	McHugh,	Thibaudeau (Rigaud),
Church,	Fiset,	McKay Truro),	Thibaudeau
Cloran,	Frost.	McMullen,	(de La Vallière),
Coffey,	Kerr (Cobourg),	Mitchell,	Thompson,
Dandurand	Kerr (Toronto),	Power,	Wilson,
(Président),	King,	Ross (Regina),	Yeo,
Domville,	Legris,	Scott,	Young.—34.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Forget, a proposé en amendement :—

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender en retranchant tous les mots après " loi ", dans la 3e ligne du 1er paragraphe de l'article 17, jusqu'à " ou ", dans la 5e ligne du dit paragraphe.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Boucherville, de	Landry,	McMillan,
Bernier,	(C.M.G.),	Macdonald (I.-P.-E.),	Montplaisir.—8.
Bolduc,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Edwards,	Lougheed,	Templeman,
Black,	Ellis,	Mackay (Alma),	Tessier,
Choquette,	Ferguson,	McHugh,	Thibaudeau (Rigaud),
Church,	Fiset,	McKay Truro),	Thibaudeau
Cloran,	Frost.	McMullen,	(de La Vallière),
Coffey	Kerr (Cobourg),	Mitchell,	Thompson,
Dandurand	Kerr (Toronto),	Power,	Wilson,
(Président),	King,	Ross (Regina),	Yeo,
Domville,	Legris,	Scott,	Young.—34.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la prochaine séance du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Choquette,
Church,
Cloran,
Coffey,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
MacKeen,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
Merner,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Ross (Halifax),
Ross (Régina),
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De Stapleton Caldicot et autres, demandant que les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan qui vont être établies aient le pouvoir exclusif de faire des lois relatives à l'éducation, ou bien que l'adoption de ses lois soient différées et que l'on en appelle au peuple pour connaître son sentiment relativement à la dite question; et

De John Richardson et autres, de St. Mary's, dans la division électorale de Middlesex, demandant que, en accordant l'autonomie aux Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement fédéral ne privent pas les provinces nouvellement créées de leur pleine et entière liberté d'action en toutes matières affectant l'établissement, l'entretien et l'administration des écoles; au sujet de la langue officielle à être employée dans les débats des assemblées législatives, dans les procédures des cours provinciales, dans les archives et aussi en toutes autres matières qui ont un caractère purement local.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 6 avril 1905, demandant copie des dépêches, lettres, télégrammes et autres correspondance et communications reçus par le ministère des Travaux publics ou quelqu'un de ses fonctionnaires, ou par tout autre ministère du gouvernement ou ses fonctionnaires, de l'honorable sénateur Philippe Auguste Choquette, se rapportant de quelque manière que ce soit au lot 4438A des plan et livre de renvoi officiels du quartier Montcalm de la cité de Québec et à l'achat de ce terrain par Sa Majesté le Roi Edouard VII, et aussi, copie des dépêches, lettres, télégrammes et autres correspondance et communications adressées par quelqu'un de ces ministères ou de leurs fonctionnaires à l'honorable sénateur Choquette à ce sujet; aussi, copie de tous plans, s'il en est, déposés pour les fins de l'expropriation du dit terrain, dans la division d'enregistrement où ce terrain est situé; copie de toutes procédures en expropriation autorisées ou requises par la loi dans les cas d'expropriation de terrains pour les fins publiques, et se rapportant de quelque manière que ce soit au lot ci-dessus mentionné;

copie des nominations d'évaluateurs au sujet de ce lot; copie des demandes faites pour la nomination de ces évaluateurs, et de toute correspondance, lettres et télégrammes se rapportant à ces nominations; copie des évaluations du dit lot faites par des évaluateurs; copie des arrêtés du conseil relatifs à ces transactions et à l'achat de cet immeuble; copie des actes, procurations, rapports et arrêtés du conseil passés, faits ou rendus, relativement à l'achat ou acquisition du dit lot par Sa Majesté le Roi Edouard VII.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* .)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (201) intitulé: "Acte concernant le traitement du premier ministre", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (202) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Scott pour la troisième lecture du bill (69) intitulé: "Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement".

Après débat,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender en retranchant l'article 13 et en le remplaçant par le suivant:—

"13. Le lieutenant-gouverneur devra le ou avant le premier jour de janvier prochain, par proclamation sous le grand sceau, diviser la dite province en vingt-cinq circonscriptions électorales, en tenant compte des circonscriptions locales et de la population."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Ferguson,	McKay (Truro),	Owens,
Bowell	Landry,	McLaren,	Sullivan,
(Sir Mackenzie),	Lougheed,	McMillan,	Wood.—14.
Dobson,	Macdonald (I.P.-E.),	Merner,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Domville,	Mackay (Alma),	Tessier,
Black,	Edwards,	McHugh,	Thibaudeau (Rigaud),
Cartwright	Ellis,	McMullen,	Thibaudeau
(Sir Richard),	Fiset,	Mitchell,	(de la Vallière),
Choquette,	Frost,	Power,	Thompson,
Church,	Kerr (Cobourg),	Ross (Régina),	Wilson,
Cloran,	Kerr (Toronto),	Ross (Halifax),	Yeo,
Coffey,	King,	Scott,	Young.—33.
Davis,	Legris,	Templeman,	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

L'honorabe M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé en amendement:

Que le dit bll ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général pour y être amendé en retranchant l'article 17.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baker,	Ferguson,	Macdonald (P.E.I.)	Merner,
Bowell	Lougheed,	McKay (Truro),	Wood.—8.
(Sir Mackenzie),			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Beique.	Dandurand	Legris,	Sullivan,
Bernier,	(Orateur),	McKay (Alma),	Templeman,
Black,	Domville,	McHugh,	Tessier,
Cartwright	Ellis,	McMullen,	Thibaudeau
(Sir Richard),	Fiset,	Mitchell,	(Rigaud),
Choquette,	Frost,	Montplaisir,	Thibaudeau
Church,	Kerr (Cobourg),	Power,	(de Vallière),
Cloran,	Kerr (Toronto),	Ross (Regina),	Thompson,
Coffey,	King,	Ross (Halifax),	Yeo,
	Landry,	Scott,	Young.—35.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (70) intitulé: "Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatchewan et de pourvoir à son gouvernement", ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé que le dit bill soit lu la troisième fois mantenant.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé en amendement

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender en retranchant le paragraphe 1 de l'article 17 et en le remplaçant par le suivant:—

"Dans tout acte passé par la législature de la province, il sera toujours décrété que la minorité ou la majorité dans tout district scolaire, que cette minorité ou cette majorité soit protestante ou catholique romaine, aura le droit d'avoir sa doctrine religieuse enseignée, durant la dernière demi-heure de chaque jour de classe, aux enfants des parents professant cette doctrine religieuse; mais les professeurs, inspecteurs d'écoles et examinateurs seront sous le contrôle et la direction du gouvernement provincial."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Dobson, McMillan, Wood—3.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker, Béique, Bernier, Black, Bolduc, Choquette, Church, Cloran, Coffey, Domville, Edwards, Ellis, Ferguson, Fiset, Forget, Frost, Kerr (Cobourg), Kerr (Toronto), King, Landry, Lougheed, Macdonald (I.P.-E.), Mackay (Alma), McHugh, McKay (Truro), McMullen, Mitchell, Power, Ross (Regina), Ross (Halifax), Scott, Sullivan, Templeman, Tessier, Thibaudeau (Rigaud), Thibaudeau (de la Vallière), Thompson, Wilson, Yeo, Young—40.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale,

L'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général avec instruction de l'amender en ajoutant à l'article 3 le proviso suivant :—

"Pourvu toujours qu'aucune disposition du présent acte ne soit censée restreindre

en quoi que ce soit les droits et privilèges ci-devant accordés à quelque classe de personne dans les Territoires du Nord-Ouest en matières d'enseignement et de langue."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Boucherville, de (C.M.G.),	Landry,	McMillan,
Bernier,		Macdonald (I.-P.-E.),	Montplaisir.—8.
Bolduc,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Ellis,	McHugh,	Tessier,
Black,	Ferguson,	McKay (Truro),	Thibaudeau (Rigaud),
Choquette,	Fiset,	McMullen,	Thibaudeau (de La Vallière),
Church,	Frost,	Mitchell,	Thompson,
Cloran,	Kerr (Cobourg),	Power,	Wilson,
Coffey,	Kerr (Toronto),	Ross (Regina),	Wood,
Dandurand (Président),	King,	Ross (Halifax),	Yeo,
	Legris,	Scott,	Young.—36.
Domville,	Lougheed,	Templeman,	
Edwards,	Mackay (Alma),		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Montplaisir, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender comme suit :—

1. Le paragraphe 1 de l'article 17 est amendé :—

(a) Par substitution, dans la 20e ligne, du mot " au mot " séparées ".

(*b*) En retranchant, lignes 20 et 21, les mots " chapitres 29 et 30 des ordonnances des Territoires du Nord-Ouest rendues en l'année 1901 " et en leur substituant les mots " des lois impériales et fédérales ".

(*c*) Par substitution, dans la ligne 24, du mot " lois " au mot " ordonnances ".

2. Le paragraphe 2 de l'article 17 est amendé :—

(*a*) En retranchant, lignes 27 et 28, les mots " du dit chapitre 29 ou de toute loi le modifiant ou le remplaçant " et en insérant à leur place les mots suivants: " des dites lois ".

(*b*) En retranchant, ligne 30, les mots " au dit chapitre " et en insérant à leur place les mots " aux dites lois ".

3. Le paragraphe 3 de l'article 17 est amendé en retranchant, ligne 33, les mots " chapitres 29 et 30 ", et en insérant à leur place les mots " lois impériales et fédérales ".

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baker,	Ferguson,	Macdonald (I. P.-E.),	Merner,
Bowell	Lougheed,	McKay (Truro),	Wood.—8.
(Sir Mackenzie),			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Beique,	Dandurand (Orateur),	Legris,	Sullivan,
Bernier,	Domville,	McKay (Alma),	Templeman,
Black,	Ellis,	McHugh,	Tessier,
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	McMullen,	Thibaudeau (Rigaud),
Choquette,	Frost,	Mitchell,	Thibaudeau (de Vallière),
Church,	Kerr (Cobourg),	Montplaisir,	Thompson,
Cloran,	Kerr (Toronto),	Power,	Yeo,
Coffey,	King,	Ross (Régina),	Young.—35.
	Landry,	Ross (Halifax),	
		Scott,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Forget, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender en retranchant tous les mots après "loi", dans la 3e ligne du 1er paragraphe de l'article 17, jusqu'à "ou", dans la 5e ligne du dit paragraphe.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Boucherville, de (C.M.G.),	Landry,	McMillan,
Bernier,		Macdonald (P.E.I.),	Montplaisir.—8.
Bolduc,			

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Edwards,	Lougheed,	Templeman,
Black,	Ellis,	Mackay (Alma),	Tessier,
Choquette,	Ferguson,	McHugh,	Thibaudeau (Rigaud),
Church,	Fiset,	McKay Truro),	Thibaudeau (de La Vallière),
Cloran,	Frost,	McMullen,	Thompson,
Coffey,	Kerr (Cobourg),	Mitchell,	Wilson,
Dandurand (Speaker),	Kerr (Toronto),	Power,	Yeo,
Domville,	King,	Ross (Regina),	Young.—34.
	Legris,	Scott,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender en retranchant l'article 13 et en le remplaçant par l'article suivant:—

"13. Le lieutenant-gouverneur devra le, ou avant le premier jour de janvier prochain, par proclamation sous le grand sceau, diviser la dite province en vingt-cinq circonscriptions électorales, en tenant compte des circonscriptions locales et de la population."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Ferguson,	McKay (Truro),	Owens,
Bowell	Landry,	McLaren,	Sullivan,
(Sir Mackenzie),	Lougheed,	McMillan,	Wood.—14.
Dobson,	Macdonald (I.P.-E.),	Merner,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Domville,	Mackay (Alma),	Tessier,
Black,	Edwards,	McHugh,	Thibaudeau (Rigaud),
Cartwright	Ellis,	McMullen,	Thibaudeau
(Sir Richard),	Fiset,	Mitchell,	(de la Vallière),
Choquette,	Frost,	Power,	Thompson,
Church,	Kerr (Cobourg),	Ross (Régina),	Wilson,
Cloran,	Kerr (Toronto),	Ross (Halifax),	Yeo,
Coffey,	King,	Scott,	Young.—33.
Davis,	Legris,	Templeman,	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

L'honorabe M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé en amendement

Que le dit bll ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général pour y être amendé en retranchant l'article 17.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baker,	Boucherville, de	Landry,	McMillan,
Bernier,	(C.M.G.),	Macdonald (I.-P.-E.),	Montplaisir.—8.
Bolduc,			

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Edwards,	Lougheed,	Templeman,
Black,	Ellis,	Mackay (Alma),	Tessier,
Choquette,	Ferguson,	McHugh,	Thibaudeau (Rigaud),
Church,	Fiset,	McKay Truro),	Thibaudeau
Cloran,	Frost,	McMullen,	(de La Vallière),
Coffey,	Kerr (Cobourg),	Mitchell,	Thompson,
Dandurand	Kerr (Toronto),	Power,	Wilson,
(Président),	King,	Ross (Regina),	Yeo,
Domville,	Legris,	Scott,	Young.—34.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (170) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de la Milice", ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (190) intitulé: "Acte modifiant le Tarif des douanes, 1897", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (205) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (206) intitulé: "Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes pour subvenir à certaines dépenses du service public pour l'exercice expirant respectivement le 30 juin 1905 et le 30 juin 1906", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à sept heures et demie du soir.

TROISIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à sept heures et demie du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	David,	Macdonald (Victoria),	Ross (Régina),
Béique,	Davis,	Mackay (Alma),	Scott,
Bernier,	Dobson,	McHugh,	Sullivan,
Black,	Domville,	McKay (Truro),	Templeman,
Bolduc,	Ellis,	McLaren,	Tessier,
Boucherville, de, (C.M.G.),	Ferguson,	McMullen,	Thibaudeau (de La Vallière),
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	Merner,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (Windsor),	Frost,	Mitchell,	Thompson,
Choquette,	Kerr (Cobourg),	Montplaisir,	Wilson,
Church,	Kerr (Toronto),	Perley,	Wood,
Cloran,	King,	Poirier,	Yeo,
Coffey,	Landry,	Power,	Young.
	Lougheed,	Ross (Halifax),	
	Macdonald (I.P.-E.),		

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera ce soir, il reste ajourné à demain à onze heures du matin et que cette séance soit une séance distincte devant durer jusqu'à une heure de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 14 juin 1904, demandant:—

1. Un état indiquant en autant de colonnes distinctes les noms et prénoms, l'âge, le grade, le domicile, l'origine, de tous les officiers, sous-officiers et hommes d'équipage du navire envoyé en 1903 en exploration à la Baie d'Hudson.

2. Le nom du navire frété pour cette expédition, son tonnage, le nom de son propriétaire, le prix affecté pour son service, la durée de ce service.

3. Le terme de service de chacun des hommes (officiers, sous-officiers, matelots, etc.), qui composent l'équipage de ce vaisseau.

4. Toute la correspondance relative à cette expédition, y compris les instructions données.

5. Copie de tout rapport fait par les autorités du bord depuis le commencement de cette expédition.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No)

L'honorable M. Béique, du comité permanent du compte rendu des Débats et des Délibérations, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MARDI, 19 juillet 1905.

Le comité permanent du compte rendu des Débats et Délibérations a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Le comité, prenant en considération la longue durée de la présente session, et la manière satisfaisante dont les sténographes officiels (MM. Holland frères) ont exécuté leur service, a l'honneur de recommander que la somme de cinq cents piastres ($500) leur soit payée, indépendamment et en sus du prix stipulé dans leur contrat.

Le comité du compte rendu des Débats a l'honneur de faire le rapport suivant:—

Votre comité recommande que, pour la prochaine session du Parlement, M. H. R. Holmden soit ajouté au personnel des sténographes du Sénat aux appointements de trente piastres (30) par semaine; mais il est entendu que l'on pourra cesser en tout temps de l'employer pendant la session en lui donnant avis d'une semaine.

Ses devoirs consisteront à rédiger un compte rendu analytique des débats et délibérations des comités permanents et spéciaux du Sénat, aux séances desquelles il assistera, et à livrer ce compte rendu aux correspondants de la presse pour y être publié à bref délai.

Aussi, à préparer un compte rendu analytique des débats du Sénat, au cours des débats, et à remettre le compte rendu des séances de l'après-midi aux correspondants de la presse à neuf heures du soir au plus tard. Si la séance se continue dans la soirée, le compte rendu du débat de la soirée devra être remis aux correspondants de la presse une heure au plus tard après l'ajournement du Sénat.

Votre comité recommande de plus que la somme de cent piastres ($100) soit payée à M. Bouchard et à M. Chapman, comme bonus à chacun d'eux à raison de la traduction considérable de cette année.

Le tout respectueusement soumis.

F. L. BEIQUE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Avec la permission du Sénat:

Le quatrième article de l'ordre du jour a été appelé, et

La Chambre, a pris en considération le rapport du comité spécial chargé de faire une enquête relativement à la production de l'alumina et de l'aluminum anhydres en Canada.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le rapport soit adopté.

Avec la permission du Sénat:

Le cinquième article de l'ordre du jour a été appelé, et

La Chambre, a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (86) intitulé: "Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée).

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Domville, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Avec la permission du Sénat :

Le sixième article de l'ordre du jour a été appelé, et

Le bill (192) intitulé : " Acte concernant les pouvoirs des Commissaires du havre de Montréal ", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Frost a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Le septième article de l'ordre du jour a été appelé, et

La Chambre a pris en considération les règlements promulgués par le Gouverneur en conseil, sous l'empire de l'article 47 de l'Acte des Terres fédérales, applicables au Territoire du Yukon.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que les dits règlements soient approuvés.

Avec la permission du Sénat :

Le huitième article de l'ordre du jour a été appelé, et

La Chambre a pris en considération le rapport du comité spécial chargé de préparer les prières qui doivent être dites au commencement de chaque séance.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Avec la permission du Sénat :

Le douzième article de l'ordre du jour a été appelé, et

Le bill (199) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant un arbitrage entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Baker a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Le dixième article de l'ordre du jour a été appelé, et

Le bill (167) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les Territoires du Nord Ouest", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement aux amendements faits par la Chambre des Communes au bill (U) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec ".

(*En comité.*)

(*Voir Journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lougheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné les dits amendements et l'avait chargé de faire rapport que le comité avait acquiescé aux 1er, 2e, 3e, 5e et 6e amendements mais n'avait pas acquiescé au 4e.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Thibaudeau (Rigaud), a proposé en amendement:

Que l'article suivant soit substitué à l'article 4 :—

" 4. Dans la distribution des produits du prix de la vente des dits chemins de fer, ou de l'un ou de l'autre de ces chemins de fer, les créanciers respectifs de ces chemins de fer seront payés respectivement dans l'ordre de priorité qui existera suivant la loi, et toute fusion ou vente de l'un ou de l'autre des chemins de fer n'affectera ni ne préjudiciera en aucune manière aux réclamations légitimes existant contre l'un ou l'autre de ces chemins de fer avant cette fusion ou vente."

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Davis,	McHugh,	Sullivan,
Choquette,	Domville,	McLaren,	Thibaudeau (Rigaud),
Church,	Frost,	McMullen,	Thibaudeau,
Cloran,	Kerr (Cobourg),	Montplaisir,	(de la Vallière).—18.
Coffey,	Macdonald (Victoria),	Poirier,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	David,	Landry,	Ross (Moose Jaw),
Béique,	Ellis,	Lougheed,	Templeman,
Bowell	Ferguson,	MacKay (Alma),	Wood,
(Sir Mackenzie),	Fiset,	Power,	Yeo.—18.
Dandurand	Kerr (Toronto),	Ross (Halifax),	
(Président),			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a acquiescé à leurs 1er, 2e,

3e, 5e et 6e amendements faits au bill (U) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec ", mais qu'il n'a pas acquiescé au 4e amendement en autant qu'il porterait sérieusement atteinte aux droits acquis par d'autres partis.

En conséquence le Sénat a substitué l'amendement suivant :—

" 4. Dans la distribution des produits du prix de la vente des dits chemins de fer, ou de l'un ou l'autre de ces chemins de fer les créanciers respectifs de ces chemins de fer seront payés respectivement dans l'ordre de priorité qui existera suivant la loi et toute fusion ou vente de l'un ou de l'autre des chemins de fer n'affectera ni ne préjudiciera en aucune manière aux réclamations légitimes existant contre l'un ou l'autre de ces chemins de fer avant cette fusion ou vente."

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (196) intitulé: " Acte modifiant le Code criminel, 1892 ", ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Minuit.

MERCREDI, 19 juillet 1905.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la prochaine séance et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la deuxième lecture du bill (170) intitulé : " Acte modifiant l'Acte de la Milice ".

Après débat,

Le dit bill a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (195) intitulé: " Acte concernant les Chemins et les réserves pour chemins dans les provinces de la Saskatchewan et d'Alberta ", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

(*Voir Journal.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wood a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faiere rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maitenant, et

Le dit amendement ayant été lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le rapport du comité spécial, auquel a été renvoyée la réclamation de C. J. Coster, C.R., relativement à ses honoraires.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (QQ) intitulé : " Acte à l'effet de modifier le Code criminel, 1892, en ce qui concerne les loteries ", ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour le bill (188) intitulé : " Acte concernant l'inspection des compteurs d'eau ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (200) intitulé: " Acte concernant le surintendant des assurance et le directeur général de l'hygiène publique ", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (120) intitulé: "Acte concernant la dissémination de fausses données ayant pour objet de pousser à l'immigration", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat :
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (66) intitulé: "Acte modifiant le Code criminel, 1892, au sujet des appels sur certaines convictions par voie sommaire", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (204) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les Juges des cours provinciales", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (203) intitulé: "Acte concernant des annuités pour certains conseillers privés", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné à aujourd'hui, à onze heures de l'avant-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 19 juillet 1905.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour mercredi, 19 juillet 1905.

No 1.

Par l'honorable M. Davis :

13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des rapports, correspondances et autres pièces relatives aux explorations et améliorations de la rivière Saskatchewan et de ses tributaires.

No 2.

Par l'honorable M. Macdonald (C.-B.) :

18 juillet—Que le gardien de la Chambre des journaux du Sénat ; et le commis assistant dans le département de la papeterie, reçoivent chacun cent dollars, en reconnaissance de leurs services durant cette présente longue session.

No 3.

Par l'honorable M. Young :

18 juillet—Que lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill (86) intitulé : " Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée) ", il proposera les amendements suivants:

Page 1, ligne 11.—Retranchez depuis " décrète " jusqu'à la fin du bill, et insérez ce qui suit :

5. La compagnie pourra construire, développer, acquérir, posséder, utiliser et tenir en service la chute d'eau qui se trouve sur la rivière La-Pluie (Rainy) en ou près la ville de Fort-Francis, district de Rainy-River, proviice d'Ontario, et construire, développer, tenir en service et entretenir des ouvrages, canaux, coursiers, cours d'eau, barrages fixes, piers, barrages flottants, digues, conduites et bâtiments, concurremment

avec la dite chute d'eau; y compris tout surplus de force créée sur la rivière La-Pluie par des barrages ou autres travaux sur les eaux tributaires du lac La-Pluie, que la compagnie a, ou aura à l'avenir, le pouvoir de construire; mais nul ouvrage autorisé par le présent article ne sera commencé tant que les plans n'en auront pas été soumis au Gouverneur en conseil et agréés par lui.

2. La compagnie, à même cette force, y compris toute augmentation qui y sera apportée de temps à autre, pourra fournir de la force ou énergie électrique pour le service sur le côté canadien de la frontière internationale, concurremment avec celles qu'elle fournira pour le service aux Etats-Unis, de sorte que en tout temps, sauf les dispositions de cette loi, il n'y ait pas plus de force ou énergie électrique disponible pour le service sur le côté canadien de la frontière internationale que sur le côté américain ; et, sauf les dispositions de la présente loi, cette force ou énergie électrique sera délivrée sur le côté canadien de telle manière et en tel temps que la demande en sera faite.

3. Les stations, générateurs, transmetteurs, machineries, appareils et accessoires nécessaires pour la délivrance de la force motrice ou énergie électrique pour le service du côté canadien de la frontière internationale devront être du côté canadien de cette frontière.

4. En cas de différend relativement au prix de la force ou de l'énergie fournie ou à être fournie du côté canadien de la frontière internationale, au mode employé ou au délai accordé pour la fournir, ce différend nonobstant les dispositions de l'article 13 de l'Acte des Chemins de fer de 1903, sera réglé par la Commission des chemins de fer du Canada, sur la demande de toute personne employant ou demandant la force motrice ou de la compagnie ou de la ville de Fort-Frances.

5. Aucune partie de la force ou énergie électrique à être fournie en vertu du présent acte pour le service du côté canadien de la frontière internationale ne sera détournée ni employée aux Etats-Unis sans l'ordre de la dite Commission des chemins de fer, donné après un avis par écrit de deux semaines, au maire et au greffier de la ville de Fort Frances, ou en leur absence à un membre du conseil de cette ville.

6. La dite Commission de chemins de fer aura plein pouvoir d'examiner, entendre et décider toute demande de la compagnie à l'effet de détourner la dite force ; et chaque fois que la dite commission jugera, sur réception de telle demande, qu'il n'existe pas de probabilité d'utiliser, dans un délai raisonnable, la force ou énergie électrique non-employée, bien qu'elle soit actuellement disponible, sur le côté canadien de la frontière internationale, la commission donnera un ordre permettant de détourner toute, ou partie de cette force ou énergie électrique non-employée, et pourra établir les termes et conditions, y compris le délai pendant lequel la force pourra être détournée, qu'elle jugera à propos.

7. La commission pourra exiger de la compagnie ou de toute personne de faire immédiatement, ou dans un délai spécifié, et de la manière prescrite par elle, si rien dans la présente loi ne s'y oppose, toute action ou chose que cette compagnie est ou peut être requise de faire en vertu du présent acte ; et elle pourra défendre la mise à exécution ou la continuation de toute action ou chose contraire aux dispositions du présent acte ; et elle aura plein pouvoir d'entendre et décider toute question de droit ou de fait, et aura, en ce qui concerne la présence et l'examen des témoins, la production et l'inspection de pièces, la mise à exécution de ses ordres, le droit d'entrée et d'inspection des propriétés, et toutes autres questions nécessaires ou utiles à l'exercice de sa juridiction, sous l'empire du présent acte, les mêmes pouvoirs, droits et privilèges que ceux conférés à une Cour Supérieure.

8. La pratique et la procédure sous l'empire du présent acte, au sujet de demandes faites à la commission, seront autant que possible celles suivies en pareil cas, d'après les dispositions de l'Acte des Chemins de fer, 1903, et de toutes autres manières seront soumises à la direction et au contrôle de la commission.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres "A.F." indiquent les bills imprimés et distribués dans les deux langues lorsque les ordres ont été donnés; "A" ceux imprimés en anglais; "F" ceux imprimés en français.

Pour mercredi, 19 juillet 1905.

No. 1.

19 juillet—3e lecture (Bill 86) intitulé : "Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée)."—(Honorable M. McMullen.)

No. 2.

19 juillet—Reprise du débat ajourné sur la 2e lecture du bill (196) intitulé : "Acte modifiant le Code criminel, 1892.—(Honorable M. Landry.)—A.F.

No. 3.

19 juillet—2e lecture (Bill QQ) Acte à l'effet de modifier le Code criminel, 1892, en ce qui concerne les loteries.—(Honorable M. Ellis.)—A.F.

No. 4.

19 juillet—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 188) Acte concernant l'inspection des compteurs d'eau.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No. 5.

18 juillet—2e lecture (Bill CC) Acte modifiant le Code criminel, 1892, relativement aux appels de certaines convictions sommaires.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No. 6.

18 juillet—2e lecture (Bill 202) Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No. 7.

18 juillet—2e lecture (Bill 205) Acte modifiant l'Acte de la Cour Suprême et de la Cour de l'Echiquier.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No. 8.

18 juillet—2e lecture (Bill 190) Acte modifiant le tarif des Douanes, 1897.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No. 9.

18 juillet—2e lecture (Bill 206) Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public des exercices expirant respectivement le 30 juin 1905 et le 30 juin 1906.—(Honorable M. Scott.)

No. 10.

19 juillet—Prise en considération du rapport du comité des Débats du Sénat.—(Honorable M. Béique.)

No. 11.

19 juillet—2e lecture (Bill 204) Acte modifiant l'Acte concernant les juges des cours provinciales.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No. 12.

19 juillet—2e lecture (Bill 203) Acte concernant les Pensions des Conseils privés.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

No 66

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mardi, 18 juillet 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 67.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 19 juillet 1905.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain (Windsor),
Choquette,
Church,
Cloran,
Coffey,
David,
Davis,
Dobson,
Domville,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMullen,
Merner,
Mitchell,
Perley,
Poirier,
Power,
Ross (Halifax),
Ross (Régina),
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (86) intitulé: "Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée)", ayant été lu,

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Domville, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Young, secondé par 'honorable M. Frost, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau comme suit :—

Page 1, ligne 11.—Retranchez depuis " décrète " jusqu'à la fin du bill, et insérez ce qui suit :

1. La compagnie pourra construire, développer, acquérir, posséder, utiliser et tenir en service la chute d'eau qui se trouve sur la rivière La-Pluie (Rainy) en ou près la ville de Fort-Francis, district de Rainy-River, province d'Ontario, et construire, développer, tenir en service et entretenir des ouvrages, canaux, coursiers, cours d'eau, barrages fixes, piers, barrages flottants, digues, conduites et bâtiments, concurremment avec la dite chute d'eau; y compris tout surplus de force créée sur la rivière La-Pluie par des barrages ou autres travaux sur les eaux tributaires du lac La-Pluie, que la compagnie a, ou aura à l'avenir, le pouvoir de construire; mais nul ouvrage autorisé par le présent article ne sera commencé tant que les plans n'en auront pas été soumis au Gouverneur en conseil et agréés par lui.

2. La compagnie, à même cette force, y compris toute augmentation qui y sera apportée de temps à autre, pourra fournir de la force ou énergie électrique pour le service sur le côté canadien de la frontière internationale, concurremment avec celles qu'elle fournira pour le service aux Etats-Unis, de sorte que en tout temps, sauf les dispositions de cette loi, il n'y ait pas plus de force ou énergie électrique disponible pour le service sur le côté canadien de la frontière internationale que sur le côté américain ; et, sauf les dispositions de la présente loi, cette force ou énergie électrique sera délivrée sur le côté canadien de telle manière et en tel temps que la demande en sera faite.

3. Les stations, générateurs, transmetteurs, machineries, appareils et accessoires nécessaires pour la délivrance de la force motrice ou énergie électrique pour le service du côté canadien de la frontière internationale devront être du côté canadien de cette frontière.

4. En cas de différend relativement au prix de la force ou de l'énergie fournie ou à être fournie du côté canadien de la frontière internationale, au mode employé ou au délai accordé pour la fournir, ce différend nonobstant les dispositions de l'article 13 de l'Acte des Chemins de fer de 1903, sera réglé par la Commission des chemins de fer du Canada, sur la demande de toute personne employant ou demandant la force motrice ou de la compagnie ou de la ville de Fort-Frances.

5. Aucune partie de la force ou énergie électrique à être fournie en vertu du présent acte pour le service du côté canadien de la frontière internationale ne sera détournée ni employée aux Etats-Unis sans l'ordre de la dite Commission des chemins de fer, donné après un avis par écrit de deux semaines, au maire et au greffier de la ville de Fort Frances, ou en leur absence à un membre du conseil de cette ville.

6. La dite Commission de chemins de fer aura plein pouvoir d'examiner, entendre et décider toute demande de la compagnie à l'effet de détourner la dite force ; et chaque fois que la dite commission jugera, sur réception de telle demande, qu'il n'existe pas de probabilité d'utiliser, dans un délai raisonnable, la force ou énergie électrique non-employée, bien qu'elle soit actuellement disponible, sur le côté canadien de la frontière internationale, la commission donnera un ordre permettant de détourner toute, ou partie de cette force ou énergie électrique non-employée, et pourra établir les termes et conditions, y compris le délai pendant lequel la force pourra être détournée, qu'elle jugera à propos.

7. La commission pourra exiger de la compagnie ou de toute personne de faire immédiatement, ou dans un délai spécifié, et de la manière prescrite par elle, si rien

dans la présente loi ne s'y oppose, toute action ou chose que cette compagnie est ou peut être requise de faire en vertu du présent acte ; et elle pourra défendre la mise à exécution ou la continuation de toute action ou chose contraire aux dispositions du présent acte ; et elle aura plein pouvoir d'entendre et décider toute question de droit ou de fait, et aura, en ce qui concerne la présence et l'examen des témoins, la production et l'inspection de pièces, la mise à exécution de ses ordres, le droit d'entrée et d'inspection des propriétés, et toutes autres questions nécessaires ou utiles à l'exercice de sa juridiction, sous l'empire du présent acte, les mêmes pouvoirs, droits et privilèges que ceux conférés à une Cour Supérieure.

8. La pratique et la procédure sous l'empire du présent acte, au sujet de demandes faites à la commission, seront autant que possible celles suivies en pareil cas, d'après les dispositions de l'Acte des Chemins de fer, 1903, et de toutes autres manières seront soumises à la direction et au contrôle de la commission.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la deuxième lecture du bill (196) intitulé: " Acte modifiant le Code criminel, 1892 ", ayant été lu,

L'honorable M. Landry a proposé :

Que les mots suivants: " et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lecture ", dans l'article relatif au dit bill en soit retranchés, parce que aucune motion de ce genre n'a été posée par le président.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La Chambre a alors repris le débat ajourné sur la deuxième lecture du dit bill.

Après un nouveau débat,

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Que le débat sur la dite motion soit ajourné.

L'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé en amendement :

Que cet ordre du jour devienne le premier article de l'ordre du jour de la prochaine séance du Sénat, après les troisièmes lectures.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Choquette,
Church,
Cloran,
Coffey,
Cox,
David,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Frost,
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
McHugh,
McLaren,
McMullen,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Ross (Halifax),
Ross (Régina),
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thompson,
Wood,
Yeo,
Young.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat se réunisse tous les jours à onze heures du matin et siège jusqu'à une heure de l'après-midi, et que cette séance soit une séance distincte.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que d'ici à la fin de la session, les règles quarante et une et soixante et dix soient suspendues en tant qu'elles auront rapport aux bills qui viendront devant cette Chambre.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 16 mai 1905, demandant copie de toute correspondance échangée entre Henry F. Coombs, de Saint-Jean, N.-B., et le ministère de l'Agriculture du Canada ou quelqu'un des fonctionnaires de ce ministère, relativement à des articles expédiés par le dit Henry F. Coombs à l'exposition de Paris, en 1900, et à sa réclamation pour dépenses faites à cet égard et pour le paiement d'articles endommagés ou non retournés.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No .)

L'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé :

Que le gardien de la Chambre des journaux du Sénat; et le commis assistant dans le département de la papeterie, reçoivent chacun cent dollars, en reconnaissance de leurs services durant cette présente longue session.

Après débat,

Avec la permission du Sénat, la dite motion a été retirée.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la deuxième lecture du bill (196) intitulé: " Acte modifiant le Code criminel, 1892 ".

Après un ouveau débat,

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Montplaisir, a proposé :

Que le débat sur la dite motion soit ajourné

L'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé en amendement :

Que cet ordre soit le premier article de l'ordre du jour, à la prochaine séance du Sénat, après les troisièmes lectures.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le Très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à sept heures et demie du soir.

TROISIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à sept heures et demie du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	David,	Macdonald (I.P.-E.),	Ross (Halifax),
Bernier,	Dobson,	Macdonald (Victoria),	Ross (Régina),
Black,	Domville,	Mackay (Alma),	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	McHugh,	Sullivan,
Choquette,	Ellis,	McMullen,	Templeman,
Church,	Frost,	Mitchell,	Thibaudeau (de La Vallière),
Cloran,	Kerr (Toronto),	Montplaisir,	Wood,
Coffey,	King,	Power,	Young.
	Landry,		

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (196) intitulé: " Acte midifiant le Code criminel, 1892 ".

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général, pésentement.

La question de concours étant posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

L'article premier ayant été lu, les paragraphes un, deux et trois du dit article ont été agréés; le quatrième paragraphe a été agréé sur division.

L'article deux a été lu et agréé.

L'article trois ayant été lu, il a été proposé de le retrancher du bill.

La question ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Edwards a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (QQ) intitulé: "Acte à l'effet de modifier le Code criminel, 1892, en ce qui concerne les loteries", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Ross (Moose-Jaw), il a été

Ordonné, que permission soit accordée de retirer le dit bill, et

Le dit bill a été retiré.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est fomée en comité général relativement au bill (188) intitulé: "Acte concernant l'inspection des compteurs d'eau".

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

L'article un a été lu et agréé.

L'article deux ayant été lu, il a été retranché du bill et remplacé par le suivant:—

"2. Les étalons ou unités de mesure pour l'eau vendue d'après compteur est le gallon contenant un poids de dix livres étalon fédéral d'eau distillée, à la température de soixante-deux degrés du thermomètre Fahrenheit, le baromètre indiquant trente pouces, et le pied cube contenant soixante-deux livres et trois cent vingt et un millièmes d'une livre avoir du poids d'eau distillée, pesée à l'air, à la température de soixante-deux degrés du thermomètre Fahrenheit, le baromètre indiquant trente pouces."

Les articles trois et quatre ont été lus et agréés.

L'article cinq ayant été lu, il a été retranché du bill et remplacé par le suivant:—

"5. Nul compteur ne sera posé et mis en état de service à moins qu'il n'indique clairement au moyen de cadrans convenables la quantité d'eau en gallons ou pieds cubes qui s'y débite. La capacité de chaque compteur y doit aussi être marquée en évidence."

Les articles six et sept ont été lus et agréés.

L'article huit ayant été lu, il a été retranché du bill et remplacé par le suivant:—

"8. Nul compteur ne sera poinçonné si l'inspecteur découvre qu'il indique ou qu'on peut, sans en déranger l'organisme général, lui faire indiquer des quantités s'écartant de la véritable mesure-étalon de l'eau de plus de trois pour cent en faveur de l'abonné."

Les autres articles du bill ont été lus et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Choquette a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dit amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (66) intitulé: " Acte modifiant le Code criminel, 1892, au sujet des appels sur certaines convictions par voie sommaire ".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (202) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes ".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Thibaudeau (de La Vallière) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (205) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier ", a été lu la deuxième fois.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité ,qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (190) intitulé: " Acte modifiant le Service des douanes, 1897 ", a été lu la deuxième fois.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Sullivan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (206) intitulé: " Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir aux dépenses du service public pour les exercices expirant respectivement le 30 juin 1905 et le 30 juin 1906 ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le rapport du comité permanent du compte rendu des Débats et des Délibérations ".

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (204) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant les Juges des cours provinciales ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (203) intitulé: " Acte concernant des annuités pour certains conseillers privés ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que la résolution adoptée pour avoir une séance distincte du Sénat de onze heures du matin à une heure de l'après-midi demain, soit rescindée et que le Sénat se réunisse demain à deux heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à demain, à deux heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 20 juillet 1905.

Pétitions à présenter

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Avis de motions.

No 67

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Mercredi, 19 juillet 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 68

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 20 juillet 1905.

Le Sénat s'est réuni à deux heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Choquette,
Church,
Cloran,
Coffey,
Domville,
Edwards,
Frost,
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Macdonald (H.P.E.),
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
McHugh,
McLaren,
McMullen,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Power,
Ross (Halifax),
Ross (Régina),
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Wood,
Young,

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante de la part du secrétaire du Gouverneur général :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA,
OTTAWA, 19 juillet 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat, pour proroger la session du Parlement de la Puissance, jeudi le 20 courant, à 3 heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. HANBURY-WILLIAMS,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI, 20 juillet 1905.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre n'insiste pas sur son quatrième amendement au bill U (No 149) intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec ", et qu'elle acquiesce à la modification apportée par le Sénat au dit amendement.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,
THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (188) intitulé : " Acte concernant l'inspection des compteurs d'eau ", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (86) intitulé : " Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée)", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (195) intitulé : " Acte concernant les chemins et les réserves pour chemins dans les provinces de la Saskatchewan et d'Alberta ", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet. Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de

Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le "plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle "dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur.

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit :—

Acte concernant le brevet numéro 69772 de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company.*

Acte concernant la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié.

Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company.*

Acte modifiant l'Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail.

Acte concernant la banque dite *The Farmers' Bank of Canada.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Ontario, Hudson's Bay and Western.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique.

Acte concernant le chemin de fer le Grand Nord du Canada.

Acte concernant la compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada.*

Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York.

Acte concernant la compagnie dite *The North-west Coal and Coke Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Great West Railway Company.*

Acte modifiant l'Acte concernant le Collège militaire Royal.

Acte pour faire droit à Philip Vibert.

Acte pour faire droit à George Pearson.

Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *North-west Telephone and Telegraph Company.*

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Title and Trust Company.*

Acte concernant la compagnie dite *Dominion Atlantic Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie d'Hudson.

Acte concernant le port et la circonscription de pilotage de Québec.

Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company.*

Acte concernant la Compagnie Gillies Brothers (à responsabilité limitée).

Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer de l'Etat.

Acte constituant en corporation la banque dite *The Monarch Bank.*

Acte constituant en corporation la banque dite *The Sterling Bank of Canada.*

Acte modifiant de nouveau l'Acte de 1899 concernant la cité d'Ottawa.

Acte modifiant les Actes concernant la Naturalisation et les Aubains.

Acte concernant la compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Acte concernant la compagnie dite *The Canadian Yukon Western Railway Company.*

Acte modifiant l'Acte du Recensement et des Statistiques.

Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen.

Acte concernant certain brevet de la compagnie dite *The Metal Volatilization Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central du Canada.

Acte concernant la compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company.*

Acte pour faire droit à Isaac Pitblado.

Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Edmonton Boom Company.*

Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Provident Financial Association, Limited.*

Acte modifiant l'Acte des Banques.

Acte modifiant l'Acte des Elections Fédérales contestées.

Acte modifiant l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest, 1898.

Acte modifiant l'Acte des Matelots.

Acte modifiant l'Acte de la Représentation des Territoires du Nord-Ouest.

Acte ayant pour objet la réglémentation de la télégraphie sans fil en Canada.

Acte modifiant l'Acte concernant les traitements de certains fonctionnaires publics et autres charges annuelles sur le fonds du revenu consolidé.

Acte concernant la banque dite *The Pacific Bank of Canada.*

Acte concernant la compagnie dite *The Saint Maurice Valley Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est.

Acte concernant l'Union Saint-Joseph de la cité d'Ottawa, et à l'effet d'en changer le nom en celui d'Union Saint-Joseph du Canada.

Acte concernant la compagnie dite *The Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company.*

Acte modifiant l'Acte de l'Inspection des grains relativement à la détermination des types marchands et des échantillons.

Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur.

Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894.

Acte modifiant l'Acte du Cens Electoral de 1898.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Bridge and Terminal Company.*

Acte pour faire droit à Agnes Hedevig Helga Salusbury Trelawney.

Acte concernant le Traitement du Premier Ministre.

Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement.

Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatchewan et de pourvoir à son gouvernement.

Acte concernant les pouvoirs des Commissaires du havre de Montréal.

Acte modifiant l'Acte concernant nn arbitrage entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Acte modifiant l'Acte concernant les Territoires du Nord-Ouest.

Acte modifiant l'Acte de la Milice.

Acte concernant les Chemins et les Réserves pour chemins dans les provinces de la Saskatchewan et d'Alberta.

Acte concernant l'Inspection des Compteurs d'eau.

Acte concernant le Surintendant des Assurances et le Directeur général de la Santé publique.

Acte concernant la dissémination de fausses données ayant pour objet de pousser à l'immigration ou de l'entraver.

Acte modifiant le Code criminel, 1892.

Acte modifiant le Code criminel, 1892, au sujet des appels sur certaines convictions par voie sommaire.

Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes.

Acte modifiant l'Acte de la Cour Suprême et de l'Echiquier.

Acte modifiant le tarif des Douanes, 1897.

Acte modifiant l'Acte concernant les Juges des Cours Provinciales.

Acte concernant les pensions des Conseils privés.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec.

Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée).

La sanction royale a été donnée à ces bills par le greffier du Sénat dans les termes suivants : " Au nom de Sa Majesté Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills ".

Alors, l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général, comme suit :—

" QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

" Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

" Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant :—

" Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30 juin 1905 et le 30 juin 1906, que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

Alors, après que le greffier de la Couronne en chancellerie eut lu le titre du bill, la sanction royale a été donné dans les termes suivants :—

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de clore la première session du dixième Parlement par le discours suivant :—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous soulageant du poids de cette laborieuse et longue session je désire vous féliciter cordialement d'avoir adopté les deux importantes mesures pourvoyant à l'admission des provinces d'Alberta et de Saskatchewan dans la Confédération.

L'incomparable accroissement de la population dans l'étendue de ces nouvelles provinces depuis trois ans indique de la façon la plus claire qu'elles compteront bientôt plusieurs millions d'habitants prospères et heureux.

J'ai confiance que, Dieu aidant, la perspective d'une récolte exceptionnellement abondante non seulement dans les trois provinces des prairies, mais dans d'autres parties de ce vaste Dominion, va se réaliser complètement et que, par suite, et conformément à nos espérances, le courant d'immigration qui se dirige actuellement vers le Dominion continuera, durant de nombreuses années, de s'y diriger et de contribuer ainsi à enrichir ce pays si favorisé.

L'augmentation de l'effectif de la troupe permanente, que vous avez autorisée, va permettre à mon gouvernement de décharger les contribuables du Royaume-Uni du soin onéreux d'entretenir des garnisons à Esquimalt et à Halifax.

Il est tr-s satisfaisant de constater que le revenu du Dominion se maintient au chiffre élevé qu'il avait atteint il y a deux ans, ce qui permet à mon Gouvernement de faire face à l'augmentation des dépenses imputables sur le revenu consolidé et laisse un excédent à inscrire au compte du capital.

Le grand nombre de bills d'intérêt privé qui ont été présentés pour des fins industrielles, et que j'ai sanctionnés, fait voir qu'il existe plusieurs nouvelles entreprises.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, d'avoir si libéralement voté les subsides.

Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes :

Au moment de retourner dans vos foyers permettez-moi de vous exprimer l'espoir que vous trouverez d'abondantes preuves d'une prospérité croissante, et que d'ici à ce qu'une autre session nous réunisse il se fera du progrès dans les travaux de construction du chemin de fer Transcontinental National qui deviendra si tôt nécessaire au transport des produits de l'Ouest dont la quantité augmente d'année en année.

L'ORATEUR du Sénat alors dit :

Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, que ce Parlement soit prorogé jusqu'à mardi, le vingt-neuvième jour d'août prochain pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à mardi, le vingt-neuvième jour d'août prochain.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

Jeudi, 20 juillet 1905.

PROCÈS - VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Rolls by
Hertell's Press Co-operative
Gardenvale